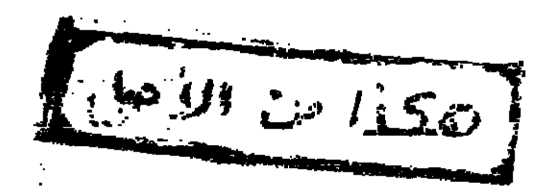


TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 617 — SAMEDI 5 JUIN 1982

L'ambassadeur d'Israël à Londres est gravement blessé dans un attentat

LIRE PAGE 36



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 L. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal 50 esc. ; Sénégal, 280 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 1207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Verdict ambigu en Espagne

Tout à la fois sévère pour les deux principaux inculpés du procès des putschistes de février 1981, condamnés à trente ans de prison, et indulgent à l'égard des officiers de moindre rang, le conseil de guerre de Madrid a prononcé le jeudi 3 juin des sentences qui étonnent l'opinion espagnole et suscitent déjà des réactions contradictoires et passionnées.

Les partisans de la fermeté se réjouissent de constater qu'un tribunal militaire a finalement osé condamner au maximum de la peine prévue un général aussi prestigieux que Milans del Bosch, ancien de la division Azul sur le front de l'Est pendant la seconde guerre mondiale et ancien commandant de la division blindée Brunete. C'est un des « barons » du franquisme qui est ainsi frappé et humilié devant toute la classe militaire, dont de très nombreux secteurs continuent de penser que ses amis et lui ont eu raison sur le fond même s'ils ont été maladroits dans l'action.

Le général Milans del Bosch, et le lieutenant-colonel Tejero, également condamné à trente ans de prison, ont hautement revendiqué leurs responsabilités pendant tout le procès. Soldats perdus mais orgueilleux, ils ne regrettent rien et ont juré qu'ils recommenceraient si l'occasion leur était offerte. Leur prestige auprès des forces armées, attentives et soupçonneuses à l'égard d'une classe politique étalant ses faiblesses et ses divisions, n'en sera pas amoindri.

On ne saurait en dire autant du général Armada, ancien précepteur et ami personnel du roi Juan Carlos, accusé par ses co-inculpés d'avoir promis la caution de la Couronne à cette tentative de remise en cause par la force du jeune régime démocratique espagnol. En condamnant le général Armada à une peine relativement bénigne (six ans de prison), le tribunal a, du même coup, écarté la thèse d'une éventuelle compromission de Juan Carlos dans le putsch de février 1981. Et il est vrai qu'aucune preuve n'a pu en être apportée. Il reste que le prestige personnel du roi, si grand après la disparition de Franco et si important pour la consolidation de la démocratie, a singulièrement baissé dans les casernes, où le procès a été globalement ressenti comme une injustice.

Ce sont enfin l'inquiétude et l'indignation qui l'emportent dans les milieux syndicaux et politiques où l'on attendait des peines lourdes et générales pour dissuader d'éventuels et nouveaux amateurs de coups de force. Les deux tiers des accusés restent membres de l'institution militaire. Les lieutenants acquittés appartiennent tous à la garde civile qui s'était déconsidérée le 23 février 1981. Leur réintégration peut convaincre leurs collègues que l'impunité est garantie à ceux qui invoquent l'obéissance aux ordres supérieurs. Plusieurs des officiers blanchis s'étaient comportés de manière particulièrement brutale avec les députés séquestrés.

Résumant le malaise de la classe politique, M. Inigo Cavero, secrétaire général de l'U.C.D., le parti gouvernemental, a affirmé que certaines sentences paraissaient « excessivement bénignes ». Les socialistes sont en « désaccord » avec un verdict jugé « insuffisant » par les communistes et « inadmissible » par les sociaux-démocrates. Et le chef du gouvernement, M. Calvo Sotelo, lui-même très « préoccupé », a chargé le procureur d'adresser un recours au tribunal constitutionnel pour une révision du procès.

(Lire nos informations page 4.)

Les problèmes économiques et financiers dominent le sommet de Versailles

- **M. Haig qualifie d'« exceptionnelles » les relations entre les présidents américain et français**
- **M. Mitterrand souhaite la création de groupes de travail sur les questions monétaires et sur la coopération technologique et le chômage**

Ce vendredi après-midi 4 juin, M. Mitterrand devait accueillir dans le parc du château de Versailles les chefs d'État et de gouvernement, leurs ministres des affaires étrangères, ceux des finances ou de l'économie, et les responsables de la Communauté européenne, qui participeront jusqu'à dimanche au huitième sommet des grandes puissances occidentales industrialisées. La première personnalité attendue était M. Thorn, président de la Commission européenne, et la dernière le président Reagan. Celui-ci devait recevoir auparavant M. Suzuki, premier ministre du Japon, et Mme Thatcher, premier ministre britannique, puis rendre visite à l'Hôtel de Ville à M. Chirac, maire de Paris.

La journée de jeudi a été consacrée à des entretiens franco-américains. Ces conversations entre MM. Mitterrand et Reagan ont porté, notamment, sur la crise des Malouines, la situation au Proche-Orient, la guerre irano-irakienne et les questions de désarmement. Les relations entre MM. Mitterrand et Reagan ont été qualifiées, par M. Haig, d'« exceptionnelles ». Les deux présidents n'ont guère abordé, cependant, les problèmes économiques et monétaires, qui doivent dominer les travaux de Versailles.

Recevant vendredi matin quelques journalistes français, M. Mitterrand a confirmé qu'il attendait des rencontres de Versailles la création d'un groupe de travail chargé de suivre les évolutions respectives de l'ECU, du dollar et du yen. De même, en ce qui concerne la coopération technologique, un second groupe de travail pourrait être constitué pour étudier les effets de la troisième révolution industrielle sur le chômage. En revanche, le président de la République n'attend guère de progrès au chapitre des relations Nord-Sud. Le président de la République, enfin, a précisé que son intention était bien de maintenir le franc dans le système monétaire européen.

Evoquant ces questions à France-Inter, M. Marc Leland, sous-secrétaire américain au Trésor, a estimé cependant, vendredi matin, que « Mme Thatcher est sur une voie (économique) qui a plus de chances de réussir que celle de M. Mitterrand. » Il a réaffirmé que « l'inflation est un problème plus important que le chômage ». De son côté, parlant à Europe 1, M. Jobert a affirmé que « le danger n'est ni le dollar ni les Japonais, mais la désorganisation du système monétaire international. Il n'y a pas une règle du jeu commune, a-t-il ajouté, mais une monnaie internationale, le dollar, gérée par un Etat de façon égoïste ». Le ministre du commerce extérieur s'est d'autre part prononcé en faveur de la poursuite des échanges commerciaux avec l'U.R.S.S.

Le sommet de Versailles a été précédé jeudi d'une journée franco-américaine : déjeuner de travail en petit comité suivi d'un bref entretien à l'Elysée ; dîner offert par M. Reagan en l'honneur du président de la République chez l'ambassadeur des Etats-Unis ; entretien entre le ministre français des relations extérieures et son collègue américain, M. Haig.

De source américaine (les Français ayant observé un complet mutisme) on peut ainsi résumer ces premières conversations :

● *Les relations franco-américaines* sont excellentes. Les relations personnelles entre M. Mitterrand et M. Reagan sont « exceptionnelles », a dit M. Haig au cours d'une conférence de presse, et fondées sur *« l'intimité, la confiance mutuelle et la franchise de leurs échanges de vues »*.

● *Economie.* — Selon M. Haig, MM. Mitterrand et Reagan en ont peu parlé, ne voulant pas se présenter à leurs partenaires comme ayant formé *« un condominium franco-américain »*. Ils ont les mêmes objectifs : *« réduire l'inflation, réduire le niveau excessif des dépenses gouvernementales et le niveau du chômage »*, bien qu'ils partent de *« bases philosophiques différentes »*. Il faut seulement entendre par là que l'un vient de droite et l'autre de gauche, a indiqué le secrétaire d'Etat.

● *Les Malouines.* — La question a été examinée dans la perspective *« à court et à long termes »*. Les deux présidents sont *« préoccupés »* de mettre un terme *« le plus tôt possible à l'effusion de sang »*, mais ils veulent que la solution intervienne dans le cadre de la résolution 502 du Conseil de sécurité (fondée sur l'évacuation des forces argentines). *« Nous espérons que le gouvernement argentin fera un geste dans le sens de l'évacuation »*, a dit M. Haig. Selon une autre source, il se confirme que Paris et Washington souhaitent que Mme Thatcher facilite une telle évacuation et se montre plus accommodante, mais ils trouvent tous deux qu'il est *« difficile de la faire bouger »*.

● *Proche-Orient.* — *« Il y a une plus grande convergence sur ce sujet »* entre Paris et Washington qu'il n'y en a jamais eu *« historiquement »*, a dit M. Haig qui trouve la position française mieux *« équilibrée »*. MM. Cheysson et Haig semblent avoir beaucoup parlé du conflit Irak-Iran, dont le cours, jusqu'à une date récente, inquiétait beaucoup plus Paris que Washington. MM. Mitterrand et Reagan *« sont soucieux que le conflit ne s'étende pas et que l'intégrité des pays en cause soit préservée »*, a dit M. Haig, et que des *« efforts internationaux soient faits »* pour arriver à une solution. *« Nous sommes en contact étroit avec nos amis arabes modérés, nos amis du monde islamique et nos partenaires européens »* à ce sujet, a-t-il ajouté.

● *Amérique centrale.* — Les divergences franco-américaines semblent s'estomper mais aucune indication n'a été donnée sur la substance des conversations de jeudi à ce sujet.

● *Désarmement et sécurité.* — MM. Mitterrand et Reagan n'en ont parlé qu'en termes généraux. Le sujet est réservé pour le conseil de l'OTAN, à Bonn, la semaine prochaine. — M. D.

Ne pas éveiller d'espoirs injustifiés

par PAUL FABRA

La pompe de Versailles ne permettra sans doute pas aux responsables français de résoudre le difficile problème psychologique que pose le sommet : comment faire en sorte qu'il soit un succès, autrement dit qu'il attire l'attention sur lui, alors que, d'avance, pour éviter les déceptions, on laisse entendre à l'opinion qu'il ne faut pas en attendre de grandes nouveautés, sinon l'affirmation d'objectifs communs à moyen terme.

Il n'empêche que, huit ans après que M. Valéry Giscard d'Estaing a pris l'initiative du premier sommet des sept — une bien modeste réunion, à Rambouillet, par rapport à celle qui se prépare, — la France n'a pas renoncé à son ambition.

Si Versailles ne doit pas apporter de solutions toutes faites aux grandes questions du jour, du moins convient-il d'en faire une importante conférence du point de vue tant politique que doctrinal.

C'est pourquoi on fait grand cas à Paris du document que M. Mitterrand doit présenter aux autres six chefs de gouvernement, samedi matin, à l'ouverture de la réunion. L'équivalent, va-t-on jusqu'à dire, de ce que Roosevelt a proposé pour sortir son pays de la grande dépression que subissait l'économie mondiale au moment où il s'est installé à la Maison Blanche (et qui en réalité a duré jusqu'au déclenchement de la guerre sept ans plus tard).

C'est donc sur les perspectives de renouveau de l'activité ouvertes par le développement des nouvelles techniques qu'insistera le président, non sans souligner au passage qu'on ne peut guère en espérer une nouvelle vague d'investissements si les problèmes proprement économiques — instabilité monétaire, inflation, etc. — ne sont pas résolus simultanément.

(Lire la suite page 3.)

Le Monde

Une semaine avec le Languedoc-Roussillon

Continuant son tour de France qui l'a conduit déjà dans onze régions, le Monde passera la semaine prochaine avec le Languedoc-Roussillon.

Du lundi 7 juin (numéro daté du 8) au samedi 12 (numéro daté 13-14), nous publierons dans toutes nos éditions les enquêtes et les reportages de nos correspondants et de nos envoyés spéciaux dans les cinq départements de la région : l'Aude, le Gard, l'Hérault, la Lozère, les Pyrénées-Orientales.

POINT

Violences chez Talbot

Le couvercle de la marmite a sauté chez Talbot à Poissy : à la colère et à la violence des grévistes ont répondu celles de la direction et des non-grévistes. Depuis des années, le climat social chez Talbot ressemble beaucoup à celui qui a été dénoncé chez Citroën.

La C.S.L. a placé ses pions jusqu'à la direction sociale et au comité d'entreprise, et maintient son pouvoir par les prébendes. Quand c'est nécessaire, ce syndicat organise une grève pour démontrer qu'il défend les intérêts des ouvriers. Ce fut le cas en 1970, lors d'un mouvement éclair et étonnant où, sous l'œil favorable de la maîtrise, le personnel avait à la quasi-unanimité quitté les ateliers... pour quinze à trente minutes : 99 % de grévistes !

Changement de décor. Pour défendre leurs revendications et s'opposer aux pressions, de toutes sortes, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont décidé, par une grève minoritaire, de bloquer un atelier. Atteinte aux libertés ? Sans doute. Mais fallait-il, directeur en tête, forcer les piquets de grève ? Commando contre commando ? Lorsque la tension monte, lorsque des piquets de grève s'opposent à la liberté de travail, il est dangereux de vouloir se faire justice. Cela suppose que la loi soit appliquée de façon rigoureuse, ce qui n'est pas toujours le cas.

La violence et le droit ne font pas bon ménage. Les affrontements de Poissy ont fait quarante et un blessés dont certains gravement atteints. Fallait-il en passer par là pour que s'amorce un dialogue inévitable ? L'exemple de Citroën n'a-t-il donc servi à rien ?

(Lire page 33, le reportage de DANIELLE ROUARD.)

M. HENRI KRASUCKI INVITÉ DE R.T.L.-« LE MONDE »

M. Henri Krasucki, membre du secrétariat confédéral de la C.G.T., sera l'invité de l'émission « Le grand jury », organisée par R.T.L. et « le Monde » et diffusée dimanche 6 juin, de 18 h. 15 à 19 h. 30.

M. Krasucki, qui doit succéder à M. Georges Séguy comme secrétaire général de la C.G.T. au terme du congrès qui se tiendra à Lille du 13 au 18 juin, répondra aux questions des journalistes de la station et du quotidien.

AU JOUR LE JOUR

MOBILIER

Le ministre de la culture lance un grand concours national pour le mobilier de bureau. L'imagination des créateurs devra allier l'efficacité technologique et le plaisir bureaucratique.

Dans la section « bureaux ministériels », on peut suggérer plusieurs pistes : le classeur enfouisseur de projets (avec broyeur à rapports et tiroirs autonettoyants), le distributeur automatique de discours, le lanceur de réformes (à changement de vitesse) et la lampe à éblouir l'opinion.

On s'intéresse surtout, dans quelques ministères, au fauteuil inamovible et au maroquin autocollant.

BRUNO FRAPPAT.

TÉLÉVISION ET SOUVERAINETÉ

Une quatrième chaîne à péage ?

Le gouvernement envisage la création d'une quatrième chaîne de télévision, qui utiliserait le canal V.H.F. noir et blanc, prochainement libéré par la coloration complète de TF 1. Un conseil interministériel, initialement prévu le 2 juin, doit se réunir le 14 juin pour examiner cette proposition, qui recueille un écho favorable dans plusieurs ministères.

Faut-il créer une quatrième chaîne de T.V. et avec quel type de programme ? Satellites de télévision et réseaux câblés de télé-distribution sont-ils concurrents ou complémentaires ? A qui attribuer le troisième canal de T.D.F. 1, le satellite français de télévision directe qui doit être lancé en 1985 ? Quelle attitude adopter face aux projets de satellites de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (C.L.T.) ? Ouvert sous le précédent septennat, occulté en 1981 par les élections, le débat sur l'avenir de la communication et de la télévision a rebondi ces derniers mois.

Forts inquiets des divers projets de satellites de télévision commerciale en Grande-Bretagne et dans les pays voisins de la France, le gouvernement socialiste est à la recherche de la solution miracle. Celle qui permettra à l'Etat de conserver sa souveraineté non pas sur les programmes, mais sur les outils de diffusion, les réseaux de communication.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(Lire la suite page 28.)

Le Monde

idées

Environnement

La conférence organisée à Nairobi, en mai, par le Programme des Nations unies pour l'environnement pour marquer le dixième anniversaire de la première conférence du même type n'a pu que constater le relatif échec du plan d'action alors adopté. Pierre Pfeffer montre les effets dramatiques de la disparition rapide de la faune sauvage d'Afrique. *José Balbino Leon plaide* pour une autre forme de développement, et Pierre Graziani pense que c'est seulement grâce à l'art qu'on parviendra à faire de l'environnement le « rêve de demain ». A défaut, les îles, note Gabriel Matzneff, risquent de devenir bientôt notre ultime recours.

Pour un autre modèle de développement

par JOSE-BALBINO LEON (*)

LES problèmes d'environnement naissent dans les pays « développés » d'un excès de consommation exagérée qui les oblige à requérir de l'énergie et des matières en quantités toujours plus considérables. Ils produisent ainsi d'*énormes quantités* de déchets que leurs systèmes saturés ne peuvent absorber.

Ces mêmes problèmes d'environnement dans les pays du tiers-monde sont inversés. La carence du strict nécessaire, au sens biologique — et le plus dramatique — du terme, domine. Pénurie alimentaire, déficiences en matière de santé, manque de logements, insuffisance des systèmes d'éducation sont aggravés par les relations univoques entre pays « riches » et « pauvres ». A l'époque coloniale, les systèmes de production existants, généralement adaptés à leur milieu ont été déstabilisés, au profit de techniques et coutumes exogènes. Quelles que soient les modifications apportées par la suite, cette situation n'a pas changé.

Pour désigner cette inadaptation, *on parle de « sous-développement »*, terme qui laisse entendre que les pays en cause n'ont pas encore atteint un certain niveau de production dans le domaine des déchets, de l'obésité, des maladies cardiovasculaires, ou des bombes atomiques... Ainsi, face aux carences de toutes sortes que les pays pauvres s'efforcent de surmonter, l'idée de « développement » est à considérer comme un des éléments de « pollution » les plus dangereux que nous aient légué les pays riches. Le désir d'atteindre le niveau des pays industrialisés devient l'obsession des gouvernants et des gouvernés. Résultat : on importe tous les défauts d'une société en crise.

Le problème de l'environnement dans le tiers-monde est donc mal posé et encore plus mal traité. La connaissance très insuffisante de son écosystème constitue l'un des princi*paux obstacles à son désir* de pallier ses carences. Il n'a en effet qu'une vague idée des possibilités qui existent, du point de vue tant de ses ressources naturelles que des techniques nécessaires pour en tirer les éléments indispensables à la vie. C'est ainsi, par exemple, que les pays développés ont imposé des cultures de produits d'exportation situés sur les meilleurs terrains agricoles, réduisant les productions vivrières du tiers-monde, et en profitent pour placer leurs excédents agricoles.

La décharge des pays riches

Le tiers-monde est devenu aussi la décharge des pays « riches ». Lorsqu'une industrie pollue de manière exagérée ou n'est pas rentable, ou les deux, on cherche à l'implanter dans un pays « pauvre ». Alors que l'industrie sidérurgique est en crise dans la plupart des pays hautement développés, c'est avec une véritable frénésie que les pays « pauvres » cherchent à se doter d'usines sidérurgiques dont les capacités excèdent leurs besoins et même ceux prévus pour les cinquante années à venir. Une quantité considérable de médicaments reconnus dangereux et interdits dans les pays « développés » trouvent un débouché dans les régions défavorisées du monde. Il en est de même pour les insecticides, les produits cancérigènes, les équipements défectueux et les appareils rejetés par la société industrielle.

Mais le problème est plus profond. La technologie adaptée aux latitudes septentrionales est souvent inappropriée, sinon dévastatrice, dans les régions tropicales et subtropicales. C'est ainsi que, même avec les meilleures intentions et le sincère désir de venir en aide, on n'obtient pas toujours les résultats souhaités ; sans compter les impacts sur les modes de vie traditionnels.

En fait, une partie de cette aide désintéressée est neutralisée par le caractère spoliateur des échanges commerciaux. Comment expliquer la vente de centrales nucléaires à des pays qui s'éclairent encore aux chandelles ? Ou d'avions militaires sophistiqués coûtant des millions de francs à des nations qui souffrent en permanence de la faim ? Ou de millions de tonnes de blé à des gouvernements qui utilisent leurs meilleurs sols pour produire du café, du cacao ou des fruits exotiques, vendus à bas prix pour satisfaire les caprices de la société de consommation ?

« *Alliance pour le progrès* », « Aide au tiers-monde », « Nouvel Ordre économique international », « Dialogue Nord-Sud », autant de termes bien sujets à caution, du moins en ce qui concerne l'environnement. Comment éviter la tentation malsaine d'imiter les échecs des pays « développés » au niveau de l'environnement ? Il est clair que la seule manière de s'en sortir est d'élaborer une nouvelle conception du monde qui se détache radicalement du modèle décadent des sociétés surdéveloppées.

(*) Professeur au Centre d'études sur l'environnement, université de Caracas (Venezuela).

L'appel du lac Turkana

par PIERRE GRAZIANI (*)

LE docteur Mostafa Tolba, directeur du Programme des Nations unies pour l'environnement, me proposa en janvier 1982 de réaliser l'affiche commémorative des dix ans de cette organisation, sur le thème du lac Turkana. C'est ce que j'ai fait.

Sur les rives de ce lac, qui fait frontière entre l'Éthiopie et le Kenya, non loin du Soudan et de l'Ouganda, le préhistorien Richard Leakey poursuit les travaux de son père. Il met au jour les racines de l'humanité, notamment le fameux *homo erectus*. Ici, pour la première fois, nos ancêtres ont marché debout.

Au centre du lac Turkana, il y a aussi une île. Les riverains l'appellent l'« île du non-retour ». Il y a fort longtemps, une sécheresse frappa les contrées environnantes. Des survivants s'embarquèrent avec leurs troupeaux dans l'espoir d'échapper à la soif. Il leur fut impossible de revenir. Des vents contraires soufflent en permanence et, sur l'autre rive, des falaises abruptes et des populations hostiles barrent l'accès. Combien de générations ont vécu dans l'île ? On ne sait. Il ne reste de cette aventure que des amoncellements d'ossements humains et... quelques chèvres.

Le lac Turkana, qui raconte nos origines, préfigure peut-être aussi le futur de l'espèce humaine si elle laisse sa planète se couvrir de déserts. En tout cas, pour moi, le Turkana ne sera plus jamais une carte postale. Il devrait être pour le PNUE le signe d'un renouvellement.

En effet, si cet anniversaire des dix ans du PNUE n'a pas mobilisé vers Nairobi toutes les attentions, c'est que, comme on l'a dit, « *la défense de l'environnement était une idée neuve... il y a dix ans* ». Il faut donc la renouveler, la rafraîchir.

Dans le monde anglo-saxon et germano-nordique, la défense de l'environnement devient une sensibilité de la création contemporaine, une valeur de civilisation fondée sur ce sentiment de la nature, qui fait toujours partie du sacré de ces peuples.

En France, comme dans d'autres pays, les problèmes de l'environnement sont demeurés le thème d'une sous-politique ou celui de groupes qui se battent avec l'état d'esprit des associations de consommateurs. Un réflexe de légitime défense ou d'inadaptation marginale utopique, en tout cas un style déjà usé. Dans la mentalité juridique et formaliste des Français, des Méditerranéens, la pollution relève plus d'une réglementation d'hygiène publique que de l'aspiration à une nouvelle civilisation. Est-ce un indice de changement ? M. Crépeau, ministre de l'environnement, a adopté l'affiche Turkana pour le support de sa campagne célébrant les dix ans du PNUE en France.

En effet, seul l'art peut libérer l'environnement de son carcan technocratique ou des frivolités des enfants de Marie-Antoinette. L'artiste « *use d'une parole qui n'est ni celle de l'information ni celle du rêve, mais qui semble émerger des deux à la fois* ». C'est par là seulement que la défense de l'environnement deviendra « *un rêve de demain* », une de ces images pour se reconnaître et s'aimer dont notre monde actuel est tant privé.

(*) Artiste peintre.

L'île et ses entours

par GABRIEL MATZNEFF

L'OCÉAN et le désert sont à la fois une protection et une menace. L'île battue par les flots, l'oasis perdue parmi les sables, sont pour le voyageur un refuge, et pour le conquérant une proie. Le rayonnement de Palmyre dans le désert syrien et celui de Délos dans la mer grecque *ont attiré par milliers les pèlerins*, les marchands, les poètes ; ils ont également excité la cupidité de la soldatesque, et la destruction par Aurélien de la cité de la reine Zénobie, celle de l'île d'Apollon par les armées de Mithridate, nous le rappellent éternellement.

Une île est toujours convoitée ; une île est toujours, d'une certaine manière, l'île au trésor. L'immensité qui la sépare du continent la met à l'abri des mauvaises surprises, mais cette étendue moirée est aussi la traîtresse qui porte les navires de l'envahisseur. Si l'insulaire, qu'il soit philippin, crétois ou corse, est hospitalier et ombrageux, cordial et secret, c'est à cette double nature de l'île qu'il le doit : pour utiliser un mot vieilli, mais qu'il serait bon de remettre en usage, ce sont ses entours qui expliquent ce que son caractère peut avoir de contradictoire, et de déroutant. Sous son apparente simplicité, un habitant des îles n'est jamais un *naïf : il sait que l'ami et le pillard ne* se distinguent pas au premier coup d'œil, et que la voile qui surgit à l'horizon est d'aventure le signe du bonheur, et souvent celui de la tragédie.

Nonobstant les dangers qui la guette, l'île demeure à nos yeux la figure idéale de l'asile. Byron écrit que l'océan est la *« liquide image de l'éternité » (« that watery outline of eternity »)*. L'océan est aussi le parfait symbole du départ, de la fuite, et donc de la liberté. Qu'il s'agisse du baptême chrétien ou de la barque païenne de Caron, les rites de passage sont, dans notre tradition occidentale, volontiers aquatiques. L'eau purifie, libère, et féconde ; elle nous met hors d'atteinte. Il n'y a que la mort qui puisse nous délivrer aussi *totalement* de la *pesanteur*. La mer et la mort sont les deux visages d'une libération unique, d'une même résurrection.

Edmond Dantès, brisant ses *chaînes*, plonge dans la *mer*, et, par les sortilèges de la Méditerranée, en émerge comte de Monte-Cristo. Napoléon Bonaparte échange la toute-puissance impériale contre la prison de Sainte-Hélène. Ces deux destins opposés sont néanmoins semblables. *Sainte-Hélène et Monte-Cristo font*, l'une et l'autre, partie de notre sensibilité, de notre rêverie, de notre mémoire. Ce n'est pas seulement dans la mythologie grecque, c'est aussi dans la vie, que Léandre, pour rejoindre Héro, prêtresse de Vénus, et at*teindre à l'immortalité, doit traverser* le détroit à la nage. Pâques, en hébreu, signifie le passage. Aimons nos îles, et protégeons-les. Bientôt, elles seront notre recours ultime.

UN ENTRETIEN AVEC M. PIERRE PFEFFER

« J'ai vu disparaître 90 % de la faune africaine »

Maître de recherches au C.N.R.S., attaché au Muséum, spécialiste de la faune tropicale, M. Pierre Pfeffer préside la section française du Fonds mondial pour la nature, World Wildlife Fund (1). Cet organisme, créé en 1961, compte un million d'adhérents dans trente pays. En vingt ans, il a collecté l'équivalent de 350 millions de francs pour financer deux mille huit cents programmes de conservation. Il a répondu à nos questions sur le bilan de l'œuvre accomplie depuis Stockholm.

« LES choses n'ont pas évolué bien favorablement. Une certaine frange de l'opinion a pris conscience des problèmes de conservation, mais sur le terrain... Je constate depuis trente ans, en Afrique et en Asie, une destruction dramatique des milieux naturels et des grandes espèces animales. En pesant mes mots, j'affirme avoir vu disparaître 90 % de la faune africaine. Non seulement en nombre, mais aussi en surface. D'immenses zones de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, encore très riches en animaux vers les années 50, sont maintenant vides en dehors des parcs nationaux.

— A Nairobi qu'a-t-on dit de cette situation et notamment les représentants des pays africains eux-mêmes ?

— Les responsables africains mesurent ce qui est en train de se produire. Le président du Sénégal a lancé un appel pour la préservation des animaux sauvages en invoquant des arguments à la fois éco*nomiques et culturels*. L'Africain vit de sa faune et il est lié à elle par des millénaires d'histoire. Le ministre des eaux et forêts de Centrafrique, le 7 mai dernier, a invité ses concitoyens par radio à lutter contre la destruction des éléphants. Pour des raisons non pas sentimentales mais simplement alimentaires.

» Les Africains pensent aussi au tourisme. Ils disposent d'une richesse exceptionnelle : plus de cent espèces de grands animaux en Afrique, contre une quinzaine dans toute l'Asie, une douzaine en Amérique du Sud et pas davantage en Amérique du Nord. Ils ont sous les yeux l'exemple du Kenya et de la Tanzanie où le tourisme basé sur la faune est une ressource aussi importante que l'agriculture.

— Protéger les éléphants pour un motif alimentaire est-ce bien sérieux ? Développer l'élevage serait plus rentable.

— En Afrique on ne peut élever des vaches et des moutons que sur une frange très réduite, à la limite du Sahel et de la savane. Tout le reste, trop aride ou trop humide, *est impropre à l'élevage tel que* nous le concevons et tel que nous essayons de l'introduire là-bas. Or dans ces régions difficiles vit en abondance une faune sauvage qui résiste aux maladies et au climat. Au Cambodge comme en Afrique, antilopes et bovidés sauvages sont en pleine forme même en saison sèche alors que les animaux d'élevage sont squelettiques. C'est le cheptel local qu'il faut préserver et exploiter.

— Exploiter, préserver : ces deux termes ne sont-ils pas contradictoires ?

— Nullement. Bien que nous ayons de la viande à satiété, nous mangeons du lièvre et du sanglier. Il est normal que l'Africain consomme les produits de la nature. L'essentiel — et c'est là qu'intervient l'écologie, — c'est que l'exploitation se fasse de manière durable, sans compromettre le capital.

Les fusils en liberté

— Les pays du tiers-monde prennent-ils le chemin d'une telle exploitation ?

— Jusqu'à présent, la gestion de la faune a été désastreuse. Au moment de l'indépendance, les gens ont revendiqué la liberté de chasser, liberté dont ils avaient été souvent privés par les Blancs. Exactement comme nos paysans après la Révolution. Cette liberté multipliée par la puissance nouvelle des fusils n'aurait pas amputé le cheptel si on n'avait chassé que pour manger. Malheureusement, on s'est mis à tuer aussi les éléphants pour vendre leurs défenses en Europe et en Asie, les girafes pour transformer leurs queues en chasse-mouches, les rhinocéros pour leurs cornes prétendument aphrodisiaques. J'ai trouvé des cadavres de girafes dont on avait seulement coupé la queue : 1 200 kilos de viande perdue. L'appât du gain entraîne le braconnage et un immense gaspillage.

» En Centrafrique, le nombre des éléphants a chuté, en dix ans, de quatre-vingt mille à quinze mille. Le massacre est dû au braconnage pour l'ivoire. Avec un troupeau de quatre-vingt mille têtes, on pourrait tuer chaque année mille cinq cents bêtes fournissant 60 tonnes d'ivoire (soit près de 1 milliard de francs C.F.A.) et l'équivalent en viande de vingt mille bovins. Sans parler du tourisme cynégétique, etc. Ces revenus en argent et en nature auraient constitué une véritable rente pour les trois millions d'habitants de la République Centafricaine. Ils ont disparu.

— Ce raisonnement est-il compris ?

— Sur place, par les hauts responsables, oui. En France, non. Mener campagne pour protéger la *grande faune africaine* vous attire ce genre de réponse : « C'est une honte, occupez-vous plutôt des petits Cambodgiens et des petits Ethiopiens qui crèvent de faim. » En prônant une gestion rationnelle de la faune tropicale, les écologistes ne font rien d'autre. J'ai passé des années dans la brousse, en Afrique et en Asie. On y vit à 95 % sur les ressources naturelles. Même à Treichville, dans la banlieue d'Abidjan, en Côte-d'Ivoire, il y a vingt ans, l'essentiel de la viande venait des animaux sauvages. *Maintenant qu'ils ont* détruit leur forêt à raison de 400 000 hectares par an et décimé leur faune, les Ivoiriens sont obligés d'acheter des boîtes de sardine et de corned-beef, de travailler en ville et de se clochardiser. Est-ce un progrès ? Protéger les milieux naturels et la faune n'est pas un luxe de pays riche, c'est la condition du développement des pays du tiers-monde, disait il y a deux ans Mme Indira Gandhi lors du lancement de la campagne pour une stratégie mondiale de la conservation.

Zoolâtrie sentimentale

— Cette stratégie proposée par l'Union internationale pour la conservation de la nature aux dirigeants du monde entier, comment a-t-elle été reçue ?

— L'opération a été menée dans une trentaine de pays. Certains ont décidé d'en tirer parti pour concevoir une stratégie nationale de conservation. D'autres — et notamment la France — en sont restés aux discours officiels. Le Tout-Paris s'est mobilisé pour défendre les halles de Baltard, qui pouvaient être remontées ailleurs. Mais aucun de nos phares intellectuels ne bronche pour défendre des espèces en voie de disparition, pourtant vitales pour les populations du tiers-monde. On assimile la protection de la faune à l'espèce de zoolatrie sentimental qui a cours chez nous. Cela n'a rien à voir.

— Comment les pays en voie de développement peuvent-ils tirer parti de leur faune ?

— Dans les zones tropicales on peut soit exploiter directement les animaux sauvages par une chasse sélective — ce qui ne demande aucun investissement, — soit domestiquer quelques-unes des dizaines d'espèces locales. Elles sont bien adaptées à leur milieu, l'utilisent au maximum, ne le détruisent pas — contrairement aux animaux domestiques d'importation, — fournissent un excellent rendement en viande et en chair de qualité supérieure.

» Des fermes à gibier — le « game ranching » — existent déjà au Zimbabwe, en Angola et surtout dans les Etats d'Afrique du Sud, où elles sont, hélas ! entre les mains des grands colons blancs. Ceux-ci exportent des gigots d'antilope jusqu'en Europe. Il vaudrait mieux que les Africains eux-mêmes, avec une aide internationale que d'ailleurs ils réclament, prennent de semblables exploitations en main.

— Comment la France peut-elle participer à cette assistance originale ?

— Il faut d'abord éviter de transplanter nos méthodes d'élevage. J'ai vu au Cambodge des experts internationaux tenter d'élever à prix d'or des vaches hollandaises alors que les populations ne demandent pas de lait et qu'on trouve sur place cinq espèces de bovidés sauvages en excellente condition.

» Il faut ensuite répondre à la demande des pays africains qui cherchent à développer leurs parcs nationaux, le gardiennage de leurs réserves, les fermes à gibier. La coopération devrait s'y appliquer en priorité. En 1979, la France a accordé 200 millions de francs C.F.A. à un projet de protection et d'exploitation de la faune en Centrafrique, qui comporte la création d'un parc national de 1 700 000 hectares. A partir de là, on va pouvoir repeupler — notamment en éléphants — les zones limitrophes et envisager une exploitation rationnelle. La Côte-d'Ivoire, la République populaire du Congo, le Sénégal, pour ne parler que des pays francophones, ont des projets dans le même sens avec le W.W.F. et l'U.I.C.N. On envisage, par exemple, d'élever des potamochères, sangliers forestiers fort rentables.

— Vous êtes donc optimiste ?

— Malheureusement non. J'ai peur que la prise de conscience n'arrive trop tard. On va reconnaître la valeur de la faune au moment où elle disparaît. Elle ne restera que dans les zoos, réserves et parcs nationaux. Au rythme où nous allons, la faune africaine ne passera pas le cap des années 2 000. Et ce sera dramatique pour les Africains qui en seront réduits à demander toujours davantage l'assistance des pays *nantis*. La liberté économique et politique des pays pauvres passe par la conservation de leur capital naturel.

» L'environnement n'est donc pas seulement, comme on le croit ici, la lutte contre les pollutions et le bruit. La France a mieux à faire qu'à placer en Afrique des stations d'épuration. La gestion de la faune mondiale est autrement plus vitale. Mais là, nous sommes dans la situation d'un habitant de l'île Saint-Louis qui assisterait à la démolition de Notre-Dame et resterait sans réaction parce que ça se passe de l'autre côté de la Seine. »

Propos recueillis par
MARC AMBROISE-RENDU.

(1) W.W.F. : 14, rue de la Cure, 75016 Paris.



هكذا من الأصل

LE SOMMET DE VERSAILLES

Ne pas éveiller d'espoirs injustifiés

(Suite de la première page.)

L'analyse serait assortie de propositions concrètes de coopération en matière de recherche, de projets industriels, d'éducation, d'échanges. Il s'agirait, dans l'esprit du chef de l'Etat, de faire entrer dans le domaine de la politique économique internationale des domaines qui traditionnellement n'en font pas partie. La vision d'ensemble ainsi présentée ne déboucherait nullement sur une sorte de planification à l'échelle mondiale : le rôle essentiel du marché et l'initiative des firmes privées seraient affirmés avec conviction.

Il ne serait pas proposé non plus, comme certains l'ont craint, en Allemagne notamment, de nouvelle division internationale du travail qui permettrait à certains pays, dont la France, de bénéficier de l'avance qu'ils ont pu acquérir dans telle ou telle technologie de pointe. Serait toutefois affirmée avec force l'idée que la troisième révolution industrielle, contrairement aux précédentes, doit être en quelque sorte guidée par l'action concertée des gouvernements.

Reste à savoir l'impression que produira l'exposé présidentiel auprès des autres « grands », qui seront peut-être enclins à y voir un typique exercice à la française directement inspiré du mot du poète : « *Puisque ces événements nous échappent, feignons d'en être les organisateurs* » (Jean Cocteau, *les Mariés de la tour Eiffel*).

Pour ne pas renouveler l'échec du sommet d'Ottawa de juillet 1981 (première rencontre Reagan-Mitterrand), les Français et les autres Européens semblent disposés à mettre une sourdine à leurs critiques de la politique économique et monétaire américaine, notamment en ce qui concerne les taux d'intérêt.

A Paris, on se déclare persuadé que le haut niveau du loyer de l'argent est d'abord et avant *tout* dicté par le marché, c'est-à-dire par des facteurs objectifs tant à l'énormité de besoins d'emprunts tant du secteur public que du secteur privé. Autant dire que la discussion sur le sujet apparaît stérile aussi longtemps que l'administration républicaine et le Congrès ne seront pas arrivés à une solution acceptable sur la réduction du déficit budgétaire (ou sur l'arrêt de sa progression).

L'idée fondamentale que continuera de défendre le président de la république est que la solidarité politique entre les Sept, face notamment à la montée de la puissance soviétique, n'a pas de sens si elle ne s'appuie pas sur une solidarité dans le domaine économique. Concrètement, cela signifiera-t-il que les entretiens devraient surtout être consacrés à une sorte de marchandage où, d'un côté, on verrait la France, plus ou moins appuyée par ses partenaires européens, insister sur la nécessité de créer les conditions minimales d'un retour progressif à une plus grande stabilité du dollar, et, de l'autre, les Américains essayer d'obtenir un accord de principe pour limiter les facilités financières consenties à l'U.R.S.S. dans ses achats de matériels aux pays capitalistes ? Le mot marchandage apparaît trop fort dans la mesure où les deux parties en présence ne semblent guère disposées à faire à l'autre des concessions importantes.

Il n'y a pratiquement aucune chance de voir les Américains accepter d'intervenir régulièrement sur les marchés des changes pour régulariser le cours du dollar. Même du temps où le système des taux de change fixes de Bretton Woods était en vigueur (jusqu'en février 1973), les autorités américaines n'intervenaient pas : c'était l'action des autres banques centrales (des pays d'Europe occidentale et du Japon) qui assurait seule la stabilité du cours de la monnaie des Etats-Unis.

La doctrine américaine de non-intervention ne date pas d'aujourd'hui ni de l'instauration des changes flottants en 1973. Dans les circonstances présentes, les autorités américaines ont une raison supplémentaire de ne pas y déroger. Intervenir signifierait pour elles racheter sur le marché des devises euopéennes et japonaises afin d'empêcher le dollar de monter ; or ces achats se traduiraient par une création monétaire aux Etats-Unis de nature à mettre en danger la politique de contrôle de la masse monétaire prônée par le système de réserves fédéral.

C'est l'inverse de la situation qui régnait en novembre 1978 quand fut conclu le grand accord de « swap » par lequel les banques centrales d'Europe et du Japon mettaient à la disposition de Washington l'équivalent en devises de quelque 30 milliards de dollars. A l'époque, la devise américaine venait de connaître une chute spectaculaire qu'il s'agissait d'enrayer.

(Dessin de PLANTU.)

Pas d'illusion sur un accord monétaire

On ne se fait pas trop d'illusion sur ce chapitre du côté français. Mais il apparaît probable que, conformément aux vœux de Paris, une discussion s'engagera sur la conclusion éventuelle d'un accord de principe qu'on voudrait pouvoir considérer comme une première étape vers le rétablissement dans un avenir non précisé d'un système « *acceptable* » (un mot qui laisse la voie ouverte à bien des interprétations) de taux de change stables et économiquement corrects entre les trois grands pôles constitués par le dollar, le système monétaire européen (S.M.E.) et le yen.

Le simple fait que la stabilité à l'intérieur du S.M.E. est rien moins qu'assurée dans les mois ou les semaines à venir à cause de la faiblesse du franc français suffit à souligner le caractère futuriste de l'objectif réaffirmé avec une belle constance.

On obtiendra sans doute au moins des Américains l'engagement de « *consultations* » dans le domaine monétaire sans obligation d'intervention mais aussi dans le domaine économique (ce qui entre davantage dans les vues de Washington). A cela s'ajoute la décision déjà pratiquement acquise d'engager dans le cadre du F.M.I. une étude technique sur les avantages et les inconvénients d'une politique d'intervention systématique sur le dollar.

Mais les Français, s'ils attachent du prix à un accord monétaire, si modeste que soit en réalité son contenu, ont eux-mêmes le souci de ne pas faire naître des espoirs injustifiés sur sa portée réelle. Ils ne sont pas non plus disposés à s'engager trop loin. Qui dit stabilisation des cours dit, ou devrait dire, aussi convergence des politiques économiques. On préfère parler à Paris de convergence des situations économiques.

En ce qui concerne les échanges avec les pays de l'Est et plus particulièrement avec l'U.R.S.S., les Américains montrent de la suite dans les idées et c'est pour eux le principal enjeu du sommet. Au sommet d'Ottawa, ils avaient soulevé la question d'un renforcement du contrôle des exportations de matériel d'intérêt stratégique dans le cadre du COCOM. Ils avaient été partiellement écoutés sur ce chapitre.

Aujourd'hui, ils cherchent à limiter les facilités de crédit consenties aux Russes. Pas question, dit-on à Paris, d'instituer un « COCOM financier », pas plus qu'un blocus avec un pays (l'Union soviétique) avec lequel nous ne sommes pas en guerre, comme l'a déjà déclaré M. Mitterrand.

On reconnaît bien du côté français la nécessité d'une certaine prudence dans l'octroi des crédits (encore que le cas de l'U.R.S.S., dont l'endettement ne dépasse pas 11 milliards de dollars, ne soit pas assimilable à celui de la Pologne), on ne veut pas non « *subventionner l'armée soviétique* », mais on estime que, en restreignant les possibilités d'échanges, c'est à leurs propres intérêts que les pays d'Occident s'en prennent.

Le dossier en cours de discussion est extrêmement complexe et la France risque d'être avec l'Italie la seule à partir de certaines des mesures réclamées par les Américains. C'est notamment le cas sur le taux d'intérêt fixé par le fameux consensus de l'O.C.D.E.

Depuis octobre dernier, les taux applicables à l'U.R.S.S. sont de 11 % à 11,25 %. Cela signifie que les pays qui accordent des subventions pour « bonifier » les conditions de crédits faites aux acheteurs soviétiques ne peuvent faire descendre le taux au-dessous de ces chiffres. Autant dire que cette limite ne s'applique pas aux pays comme l'Allemagne dont le taux de marché est inférieur à cette limite (et qui n'ont donc pas besoin de recourir à la subvention).

D'autres méthodes restrictives sont en discussion : elles consistent par exemple à restreindre le champ d'application des ventes à crédit, avec ou sans discrimination à l'égard de l'Union soviétique. Le sommet, sans entrer dans le détail, débouche-t-il sur un accord limité sur ces différentes questions ?

Un autre problème risque de provoquer des désaccords. M. Reagan voudrait qu'un engagement précis soit pris sur l'opportunité de lancer au sein du GATT une grande négociation visant à libéraliser les services et les investissements. On craint du côté français que la libération des échanges de services ne favorise indûment le quasi-monopole dont disposent les Etats-Unis en matière de banques de données. La doctrine française est que les questions du GATT doivent être discutées au GATT dont le conseil ministériel doit se réunir comme chaque année en novembre.

Il est possible en effet que le sommet ne soit pas seulement le plus luxueux qui se soit tenu jusqu'à maintenant. Il pourrait aussi être un des plus difficiles.

PAUL FABRA.

« Une journée franco-américaine »

La visite d'un président américain à Paris, c'est avant tout un déferlement humain et technologique spectaculaire. Depuis la Lincoln Continental amenée par avion-cargo spécial et les gardes du corps impassibles du Secret Service, l'écouteur vissé dans l'oreille, jusqu'à l'amoncellement de cantines métalliques contenant le matériel de télévision. Dans le centre de presse américain, au sous-sol de l'Hôtel Méridien, ce sont des centaines de journalistes, ingénieurs, techniciens qui s'affairent et s'interpellent, une tasse de café à la main, dans le cliquetis des machines à écrire. Les moindres faits et gestes du président Reagan, ses remarques les plus anodines sont couchés sur des feuilles ronéotées, généreusement distribuées dans l'heure qui suit l' « événement ». Il y a même un centre de presse spécial consacré uniquement aux activités de Mme Reagan...

Cette offensive de charme n'est pas destinée aux seuls Français. Les conseillers en relations publiques du président ont prévu, à la minute près, un certain nombre d'épisodes colorés qui passeront, en direct, aux informations télévisées du matin (entre 7 et 9 heures), très suivies aux Etats-Unis.

Arrivé mercredi soir à Orly, sous la pluie et au milieu des éclairs, M. Reagan a eu droit, jeudi 3 juin, pour sa première journée parisienne, à un ciel constamment orageux. Après un « *déjeuner amical, qui n'en fut pas moins un déjeuner de travail* », consacré notamment « *aux Falkland, à l'Amérique centrale et au Proche-Orient* », MM. Mitterrand et Reagan se sont congratulés en public, devant les journalistes rassemblés pour la circonstance devant la façade de l'Elysée qui donne sur le parc.

Le président américain remercia « *M. Mitterrand et le peuple de France pour la chaleur de leur hospitalité* » et, après avoir affirmé qu' « *il renouait une amitié personnelle* » (les deux hommes se sont déjà rencontrés à quatre reprisess.) conclut, en français : « *Merci beaucoup.* » De son côté, M. Mitterrand, après avoir exprimé à son hôte ses « *souhaits de cordiale et amicale bienvenue* » déclara : « *Demain commence le sommet, mais aujourd'hui il s'agit d'une journée franco-américaine.* » M. Haig monta encore d'un cran dans l'épithète, au cours d'une conférence de presse tenue dans l'après-midi, en qualifiant d'« *exceptionnelle* » la relation entre les deux chefs d'Etat.

M. Reagan a offert jeudi soir un dîner de cent vingt couverts en l'honneur de son hôte français à la résidence de l'ambassadeur américain. Parmi les invités figuraient quelques-unes de ces duchesses dont M. Michel Jobert a estimé, dans une confidence à un interlocuteur étranger, qu'en formant la clientèle assidue de cette ambassade elles lui cachent, par la même occasion, la réalité française. M. Jobert lui-même était d'ailleurs de ce dîner, ainsi que de nombreux membres du gouvernement, en particulier tous les ministres d'Etat à l'exception... de M. Fiterman. Il y avait aussi quelques personnalités que l'on a peu coutume de voir à la même table que M. Mitterrand, par exemple M. Raymond Aron.

Une rencontre avec M. Chirac

M. Reagan termine sa deuxième journée parisienne, ce vendredi, immédiatement avant de se rendre en hélicoptère à Versailles pour l'ouverture du sommet, par une visite à l'Hôtel de Ville, au maire de Paris. Alors qu'il n'était encore qu'un ancien gouverneur de Californie, M. Reagan avait prévu de le rencontrer lors d'un passage à Paris, mais n'avait pu que lui porter des fleurs à Cochin, sans pouvoir lui parler, sa venue coïncidant avec l'accident de voiture de M. Chirac en novembre 1978.

Le président américain évitera sans doute de qualifier le maire de Paris de « *chef de l'opposition en France* », comme l'a fait, un peu imprudemment, M. Haig, il y a quelques jours, lors d'une conférence de presse à Washington (*le Monde* du 3 juin). Le secrétaire d'Etat a, d'ailleurs, rectifié le tir dans l'avion qui l'amenait en France. Comme un journaliste lui faisait remarquer que ses propos étaient de nature à « *causer une attaque* » à M. Giscard d'Estaing, M. Haig s'empressa d'ajouter que M. Reagan rendait visite à M. Chirac en sa seule qualité de maire de Paris.

[illegible]NIQUE DHOMBRES.

LES TOASTS DE JEUDI

M. Reagan : « Vive la France ! Vive l'Amérique ! Amis ce soir, demain et toujours »

Voici des extraits des toasts échangés jeudi soir par MM. Mitterrand et Reagan lors du dîner offert par le président américain à son hôte français :

« *Bien que la politique que vous avez choisie pour résoudre vos problèmes économiques soit différente de la nôtre, nous comprenons qu'elle vise un même but, un monde plus pacifique et plus prospère* », a déclaré M. Reagan. « *Nous comprenons que les autres nations puissent suivre des routes différentes vers notre but commun, mais nous pouvons toujours nous rassembler et agir ensemble pour ce but commun* », a-t-il ajouté.

« *A Versailles*, a poursuivi M. Reagan, *je pense que nous le pourrons et que nous le ferons.* » Le président américain a déclaré qu'il était venu plein « *de confiance* ». Il a rappelé que les taux d'intérêt américains avaient commencé à baisser, et il a affirmé que le redressement économique des Etats-Unis était « *imminent* ». Le président Reagan a terminé en déclarant en français : « *Vive la France, vive l'Amérique ! Amis, ce soir, demain et toujours.* »

De son côté, M. Mitterrand a mis l'accent sur la nécessaire cohérence que devront démontrer les Sept au sommet de Versailles. « *Le monde se construit si on le pense et si on le veut. Nous aurons l'occasion de le démontrer au cours des trois prochains jours (...) pour avancer dans la bonne direction : la solidarité, la cohérence, la justice et la paix. Mais l'on ne peut garantir la paix si, à l'intérieur, nous nous livrons d'autres batailles* », a dit le président de la République.

M. Mitterrand a également affirmé sa confiance dans la capacité des Sept à résoudre la crise économique par « *des méthodes qui à l'intérieur de chaque pays peuvent être différentes, mais qui doivent se rejoindre à un certain niveau pour mener des actions communes* ». Le chef de l'Etat français a, d'autre part, approuvé les propositions américaines sur la réduction des armements stratégiques Start, et il a souhaité « *ardemment* » que les pays les plus riches fassent davantage d'efforts en faveur « *des milliards d'êtres humains de ce qui n'est même plus le tiers-monde. Ils ont besoin de nous comme nous avons besoin d'eux pour donner un avenir à ce siècle* ».

● *M. Reagan* a reçu, jeudi 3 juin, à la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis, Mme Charles Ray, veuve du lieutenant-colonel assassiné le 18 janvier dernier à Paris.

DANS LA PRESSE

« L'HUMANITE » : M. Reagan devrait être plus modeste.

« *... On pourrait penser que les résultats qu'il a obtenus depuis son arrivée à la Maison-Blanche rendraient M. Ronald Reagan plus modeste, mais il faut bien convenir qu'il n'en est rien. Il n'en propose pas moins, en effet, à ses interlocuteurs de le suivre sur la pente dangereuse qui étend la pauvreté, précipite les faillites et provoque un mécontentement qui a conduit le Congrès à refuser le budget proposé par le président, dont le chapitre militaire battait tous les records.*

Le message que le président des Etats-Unis va délivrer à Versailles, nous dit charitablement son secrétaire d'Etat au Trésor, s'inspirera de « la philosophie du marché libre ». *Un message qui équivaut à demander : laissez le renard américain courir en toute liberté dans vos poulaillers.*

« WASHINGTON POST » (indépendant) : M. Reagan en bonne position.

« *C'est le premier voyage de Ronald Reagan en Europe en tant que président, et bien qu'il ait été ailleurs, l'Europe est toujours la scène principale et on ne peut pas lui en vouloir de désirer en être la vedette. Bien des Européens, quand ils pensaient au président, avaient en tête une caricature : le cow-boy atomique, le plaisantin de Californie. M. Reagan a passablement changé cette image négative par ses récentes déclarations sur le contrôle des armements. Mais il a encore du chemin à parcourir pour remplir le rôle de chef de l'alliance qu'il aspire manifestement à endosser (...).*

» *Du côté politique, M. Reagan apporte en Europe une vision du danger soviétique moins apocalyptique que celle qu'il avait en entrant à la Maison Blanche, bien qu'elle soit encore plus sombre que celle qui prévaut en Europe. Les inquiétudes et les économies de l'Europe sont liées plus étroitement à l'état des relations Est-Ouest que ne le sont celles des Etats-Unis. Ce qui crée une exigence non pas d'unanimité, qui est hors de question, mais de diversité de jugements. M. Reagan a déjà grandement soulagé les gouvernements alliés, même si ce n'est pas le cas du Mouvement de la paix, en développant ses idées sur le contrôle des armements. Ce qui le place en bonne position, à notre avis, pour attendre une certaine compréhension de la part de ses interlocuteurs en ce qui concerne les investissements et le commerce Est-Ouest.* »

« FRANKFURTER ALLGEMEINE » (milieux d'affaires, Francfort) : Diplomatie du spectacle.

« *Les communiqués finaux sont d'ores et déjà rédigés, et le spectacle peut commencer.* « Le sommet de Versailles sera avant tout un spectacle et même un très beau spectacle car la France s'est donné du mal. » *C'est ainsi que l'hôte, M. Mitterrand, justifie le luxe de son gouvernement socialiste... Cette diplomatie du spectacle avait commencé modestement dans le petit pavillon de chasse de Rambouillet. Déjà, les participants s'étaient promis de combattre l'inflation et le chômage, et d'interdire le protectionnisme.*

» *Les problèmes sont restés identiques et n'ont fait que s'aggraver tandis que, pour François Mitterrand, ce sommet marque la fin des illusions socialistes. Les Européens ne veulent rien savoir de sa recette* « d'espace social européen », *de la semaine de trente-cinq heures et autres inventions de même nature. Même des concessions japonaises ne changeront rien à la balance commerciale catastrophique de la France.* »

« NEUE ZURCHER ZEITUNG » (indépendant, Zurich) : Rien n'a changé.

« *Si l'on prend en considération les sept dernières années et notamment le dessein qui avait amené M. Giscard d'Estaing à formuler la première invitation à un tel sommet, la distance qui sépare Rambouillet de Versailles est, en fait, faible. En dépit de leurs voyages à Porto-Rico, Londres, Bonn, Tokyo, Venise et Ottawa, les Sept se trouvent au même point que naguère : ils recherchent le ciment d'une base à l'économie mondiale ou, pour adopter la nouvelle terminologie de Versailles, ils tentent de ranimer la coopération et la coordination économiques.*

» *Mais depuis Rambouillet, rien ne s'est passé... la réunion étant simplement devenue un instrument permettant aux bureaucraties d'améliorer la connaissance qu'elles ont des désirs et exigences des partenaires.* »

« WALL STREET JOURNAL » : Les Américains préfèrent la paix à la guerre.

« *Parmi d'autres choses, Versailles sera pour le président une occasion de réassurer les Européens en proie au doute en affirmant que — eh bien, oui ! — les Américains préfèrent la paix à la guerre et des taux d'intérêt bas à ceux que nous connaissons actuellement.*

» *Mais nous avons aussi le sentiment que les* « *soins de beauté* » (cosmetics) *sont sans doute la seule raison qui incite M. Reagan à se rendre en Europe à ce moment. En particulier, il semble apparent que la seule raison qu'ont les sept leaders des pays industrialisés de se rencontrer au sommet de Versailles est qu'il a lieu là. Les chances d'un accord sur les problèmes économiques les plus importants — taux d'intérêt élevés, protectionnisme grandissant, commerce et crédit Est-Ouest — sont de toutes les manières plutôt minces. La clef de ces trois chapitres est une bonne dose de croissance économique, et les signes précurseurs de celle-ci sont encore bien tenus.* »

DIPLOMATIE

LE SOMMET DE VERSAILLES

Livres de chevet

Ce ne sont pas des statistiques sur l'état du monde que découvriront les chefs de délégation sur leur table de chevet, au Grand Trianon. Loin de là ! Ce sera un luxueux ouvrage sur Versailles. Relié en toile, fort de deux cent vingt-quatre pages, il s'agit d'un album sorti en librairie *au mois d'octobre 1981 au* prix de 450 francs. Préfacé par Jean d'Ormesson, de l'Académie française, il réunit cent dix-huit photographies en couleurs de Jacques Dubois et un avant-propos de Robert Doisneau. Le but de l'ouvrage, édité par Hachette, est de montrer le château de Versailles et son parc dans la *« lumière des quatre saisons »*. Ainsi les chefs de délégation auront-ils entre les mains, durant leurs rares heures de loisir, un livre précieux, agréable à regarder et d'une lecture des plus aisées...

En revanche, l'ouvrage, remis vendredi aux journalistes, « couvrant » le sommet est plus aride même s'il est bien illustré. *Regards sur la France*, c'est son titre, entend présenter notre pays en quelque deux cents pages. Entre le propos franchement militant et l'analyse critique, le ton juste n'a pas toujours été trouvé. André Burguière, historien, qui a rédigé la première partie, *Un peuple dans son Histoire*, en est le plus proche. Il s'attache à faire comprendre *« la texture particulière de la société française »* en bousculant la chronologie et en citant des données statistiques souvent intéressantes. Ce premier texte, qui comporte un éloge de la décentralisation, n'est malheureusement pas toujours d'une lecture facile. Sa traduction en anglais a dû éviter quelques pièges...

Les deuxième et troisième parties, consacrées respectivement aux *Forces et faiblesses d'une nation industrielle (1950 - 1980)* et au *Nouvel ordre économique et social*, nous ramènent brutalement aux préoccupations de l'heure. Leur auteur, François Lagrange, maître de requêtes *au Conseil d'Etat*, s'est adonné là à une explicitation de la politique gouvernementale. La deuxième partie constitue un tableau rigoureux, mais la troisième pèche un peu par sa vision très « rose » des choses.

Jean Lacouture, journaliste et écrivain, s'est employé, pour sa part, à décrire l' *« ambition culturelle »* du nouveau septennat. Son texte est balancé, tout à la fois académique et audacieux. Ne citer qu'une seule phrase revient à le trahir. Tant *pis ! Trahissons.* Jean Lacouture considère que le nouveau pouvoir est *« un peu plus cultivé que ses devanciers »*.

Ces *Regards sur la France*, écrits dans une certaine précipitation, se concluent par un chapitre consacré à l' *« ouverture sur le monde »*. L'auteur, qui a signé d'un pseudonyme, esquisse une longue comparaison entre le général de Gaulle et M. Mitterrand. Une comparaison qui tourne souvent à l'avantage de l'actuel président. De petites erreurs de ton sont visibles, çà et là, et parfois des erreurs tout court. Pourquoi, par exemple, écrire du château de Rambouillet, sous une photographie, *qu'il est le symbole du « pouvoir central »* ? Ne serait-ce pas plutôt de Versailles qu'il s'agit ?

LAURENT GREILSAMER.

CORRESPONDANCE

La visite de M. Reagan en Europe et la « majorité silencieuse »

M. J. Eazan nous écrit :

On entend dire qu'à l'occasion de la visite de M. Reagan en Europe de vastes mouvements « pacifistes » sont en préparation.

La majorité silencieuse sait qu'il s'agit pour l'essentiel de mouvements pro-soviétiques cherchant à déstabiliser l'Occident de l'intérieur. Elle sait que les meilleures chances de conserver la paix sont, pour l'alliance atlantique, de se montrer forte et unie.

Pourquoi cette majorité n'organiserait-elle pas aussi de larges manifestations (ou ne se joindrait-elle pas à celles prévues) face à la menace soviétique contre la paix, beaucoup plus réelle, et pour que vive notre liberté ?

LA MANIFESTATION DU 5 JUIN

M. Claude Bourdet nous écrit :

La remarque de J.-P. Vigier sur les responsabilités occidentales dans la crise polonaise, telle qu'elle a été citée dans le compte rendu de la conférence de presse sur la manifestation du 5 juin (*le Monde* du 3 juin) ne représente pas le point de vue des signataires de l'appel et des organisateurs de la manifestation. Il serait en effet aberrant d'affirmer que la répression en Pologne ou en Afghanistan n'est que la conséquence de la politique occidentale — ce que J.-P. Vigier n'a d'ailleurs pas dit.

Les signataires ont affirmé dans l'appel que ces répressions, comme celles qui se déchaînent en Amérique centrale, sont à la fois des crimes politiques (à dénoncer comme tels), et aussi des « remises en ordre » dans les zones d'influence des superpuissances devant l'éventualité d'une guerre mondiale.

Ce que nous voulons faire saisir à l'opinion, c'est que la situation des peuples opprimés s'aggrave en relation directe avec la détérioration des relations Est-Ouest, et que la lutte contre la guerre qui menace, et pour une nouvelle « détente », sert aussi la cause de la liberté de ces peuples.

● *L'association France-U.R.S.S.* organise une journée de débats sur certains aspects de la vie économique, sociale et culturelle de l'Union soviétique, le samedi 5 juin de 11 à 17 heures à l'espace Messidor, 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris.

● *Le président de la république de Saint-Domingue*, M. Salvador Jorge Blanco, fera une visite en France dans le courant de juin. Cette visite a été annoncée, jeudi 3 juin, à l'issue de son entretien avec M. Mitterrand par M. Pena Gomez, chef du parti révolutionnaire démocratique dominicain, qui vient de remporter les élections générales.

EUROPE

Suisse

POUR LA SIXIÈME FOIS DEPUIS 1970
Les électeurs vont se prononcer sur le statut des étrangers

De notre correspondant

Berne. — Conséquence du débat engagé dès les années 70 sur les immigrés, les citoyens suisses sont appelés à se prononcer, dimanche 6 juin, sur une nouvelle loi aménageant le statut des étrangers.

C'est la sixième fois depuis 1970 que le corps électoral est consulté sur ce problème. A quatre reprises, les Suisses avaient rejeté des initiatives populaires d'inspiration xénophobe. En 1981, ils ont repoussé plus nettement encore un autre projet présenté par des milieux progressistes préconisant au contraire une amélioration du sort des immigrés.

La nouvelle loi s'inscrit dans la tradition très helvétique du compromis. Tout en assouplissant les dispositions en vigueur, elle propose à la fois de limiter le nombre des étrangers et de mieux les intégrer. Les mesures restrictives prises ces dernières années ont permis de ramener le nombre des étrangers de 1 065 000 personnes en 1974 à 910 000 à la fin de 1981, c'est-à-dire de 16,8 % à 14,5 % de l'ensemble de la population. A ce chiffre viennent s'ajouter 120 000 saisonniers et 110 000 frontaliers.

La loi proposée engage le gouvernement à établir un rapport équilibré entre Suisses et étrangers en adaptant la proportion d'immigrés à l'évolution de la situation économique *« dans l'intérêt des travailleurs et des employeurs suisses »*. Pour favoriser leur intégration, le projet prévoit une extension des droits *sociaux et politiques* des étrangers, de même qu'une sensible amélioration des conditions de regroupement familial. Avec quelques allégements, la loi maintient néanmoins le statut de saisonnier, *celui de l'immigré autorisé à ne* travailler que neuf mois par an en Suisse. Cette clause est combattue par une petite fraction de la gauche qui juge le projet gouvernemental *« pas assez généreux »*. *Mais la principale opposition* vient des milieux xénophobes de l'Action nationale, qui redoutent un accroissement de la population étrangère.

En même temps, les citoyens *doivent se prononcer sur un projet* de réforme du code pénal. Dans l'esprit de son principal artisan, M. Kurt Furgler, chef du département fédéral de justice et de police, il s'agit d'adapter la loi à l'évolution de la *criminalité*. Le projet envisage notamment une aggravation des peines pour la séquestration, l'enlèvement et le crime à main armée.

Les adversaires du projet lui reprochent de porter atteinte aux libertés démocratiques et aussi d'instituer le délit d'intention sous couvert de vouloir lutter contre le terrorisme. Les opposants les plus résolus y voient aussi un pas vers la mise en place d'un « état policier », alors que la Suisse connaît le taux de criminalité le plus faible d'Europe occidentale.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Espagne

LE VERDICT AU PROCÈS DE MADRID
Les deux principaux inculpés sont condamnés à trente ans de prison

De notre correspondant

Madrid. — Le Conseil suprême de justice militaire a fait connaître le jeudi 3 juin les sentences prononcées contre les trente-trois accusés du putsch manqué du 23 février 1981. Trente et un d'entre eux se sont vu infliger une peine inférieure à celle qui avait été demandée par le procureur ou ont été acquittés.

Le tribunal a en revanche suivi les requêtes du ministère public pour les deux principaux inculpés, le lieutenant général Milans del Bosch, qui avait décrété l'état d'exception dans la région de Valence, et le lieutenant-colonel Tejero, qui avait dirigé l'assaut contre le Congrès des députés. Convaincus de rebellion militaire, ils ont tous deux été condamnés à la dégradation et à trente ans de prison, le maximum prévu par le code de justice militaire. En revanche, le général Armada, l'ancien précepteur du roi, contre lequel le procureur avait demandé la même peine, n'a été condamné qu'à six ans. Le tribunal a tenu compte de la thèse de son défenseur selon laquelle aucun élément de preuve n'avait pu être avancé à l'exception des affirmations des autres *inculpés cherchant* à se disculper en l'accusant. L'homme de confiance du général Armada, le commandant Cortina appartenant aux services secrets, a été, lui, acquitté pour absence de preuves.

Le second général impliqué, Torres Rojas, qui était venu à Madrid le soir du putsch pour prendre la direction de la division blindée Brunete, a été condamné à *six ans* de prison *alors* que le procureur en avait demandé quinze. La réduction est plus sensible encore dans le cas des officiers de grade inférieur : trois ans (au lieu de quinze) pour le colonel San Martin, chef des services de renseignements à l'époque du franquisme, trois ans (au lieu de huit) pour le lieutenant colonel Mas, aide de camp du lieutenant général Milans del Bosch. Deux ans pour la plupart des capitaines. Les huit lieutenants qui figuraient parmi les accusés ainsi que deux capitaines ont été acquittés. Quant au seul civil qui les accompagnait, M. Juan Garcia Carres, ancien dirigeant des syndicats verticaux franquistes, il a été condamné à deux ans de prison (le procureur en avait demandé six).

THIERRY MALINIAK.

Italie

L'affaire de la loge P2
LE PROCUREUR DEMANDE UN NON-LIEU POUR LES PRINCIPAUX INCULPÉS

(De notre correspondant.)

Rome. — Les scandales, dit un proverbe chinois, commencent souvent en tête de dragon et finissent en queue de serpent. C'est, semble-t-il, ce qui se passe avec l'affaire de la loge P 2 qui secoua l'Italie il y a un an : beaucoup de bruit, et puis plus rien. Le procureur de la République de Rome, M. Achille Gallucci, a déposé, jeudi 3 juin, ses conclusions : il demande un non-lieu pour les principaux inculpés dans cette affaire de loge maçonnique, dont tout porte à croire qu'elle était le centre d'un complot contre l'Etat.

Selon le procureur de la République, bien qu'il s'agisse d'une loge secrète, la P 2 ne peut être considérée comme une organisation constituée *« à fins criminelles »*. Faute de preuves suffisantes, il estime que la plupart des vingt et un inculpés sont innocents.

Concrètement, le réquisitoire revient à innocenter plusieurs personnalités politiques de premier plan dont les noms avaient été mêlés à l'affaire, notamment M. Martelli, vice-secrétaire du P.S.I., et M. Piccoli, aujourd'hui président de la Démocratie chrétienne. De même est classé, faute d'indices et de preuves permettant de faire avancer l'enquête, le meurtre du journaliste Mino Peccorelli qui aurait pu être la clé de toute l'affaire.

Les conclusions inattendues du procureur de la République ont provoqué de vives réactions, non seulement de la presse de gauche, à commencer par *l'Unità*, mais aussi des membres de la commission parlementaire chargée d'enquêter sur une affaire qui, d'un seul coup, du point de vue judiciaire, s'est complètement dégonflée. Devant ce qui apparaît comme une amnistie générale et une réhabilitation, la commission entend faire appel au président de la République. En attendant, elle continue son travail d'enquête. — Ph. P.

Grande-Bretagne

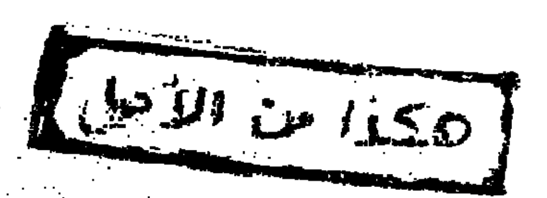
Élection partielle
LE PARTI CONSERVATEUR ENLÈVE UN SIÈGE AUX SOCIAUX-DÉMOCRATES

De notre correspondant.

Londres. — Le parti social-démocrate a perdu, jeudi 3 juin, son premier siège parlementaire à l'occasion d'une élection partielle à Mitcham et Morden, dans la banlieue de Londres. M. Bruce Douglas-Man, député de la circonscription depuis 1974, avait donné sa démission il y a quelques mois, au moment où il quittait le parti travailliste pour la formation social-démocrate. Il avait souhaité soumettre sa décision au verdict des électeurs.

Profitant de « l'effet Falkland », Mme Angela Rumbold, candidate du parti conservateur a été élue avec une confortable majorité. Elle a obtenu 43 % des suffrages contre 30 % à M. Douglas Man et 24 % au nouveau candidat travailliste. C'est la première fois depuis vingt-deux ans qu'un parti au pouvoir gagne un siège à une élection partielle organisée au milieu d'une législature. Mme Rumbold a sans nul doute profité de la popularité croissante de Mme Thatcher depuis le début de la crise des Malouines, mais la faible participation (plus de 50 % d'abstentions) indique que ce soutien a cependant des limites.

Compte tenu des circonstances, la défaite de M. Douglas-Man était attendue, mais la situation du parti travailliste, qui arrive systématiquement troisième dans les élections partielles depuis près d'un an, apparaît beaucoup plus précaire. — D.V.



LA TV COULEUR ET LE MUNDIAL

Avec votre TV, certains vous garantissent :

des photos
des visières
des porte-clefs
des chapeaux
des sifflets
des écharpes
des médailles
des fanions
des casquettes
des concours
des tee-shirts
des posters
des loteries
des badges
des autocollants
des ballons
des maillots ...

Chez Darty, nous vous garantissons :

(pendant le Mundial comme toute l'année)

les prix Darty

Pour vous permettre la comparaison même après l'achat, nous nous engageons à rembourser la différence* au client qui trouverait moins cher ailleurs dans les 30 jours qui suivent son achat chez Darty.

C'est un engagement formel, écrit noir sur blanc à l'article 1 du Contrat de Confiance Darty.

le choix Darty

Pour vous permettre de bien comparer nous vous proposons un choix de plus de 100 modèles de téléviseurs couleur au prix Darty.

Pour nous, le choix est un engagement formel, écrit noir sur blanc à l'article 8 du Contrat de Confiance Darty.

le service Darty

Pour garantir, en cas de panne, votre téléviseur acheté chez Darty, nous nous engageons à intervenir 7 jours sur 7*, et le jour même sur simple appel avant 10 heures.

C'est un engagement formel, écrit noir sur blanc à l'article 5 du Contrat de Confiance Darty.

* dans les conditions prévues aux articles 1 et 5 du Contrat de Confiance.

DARTY

HAVAS CONSEIL

PARIS : 8e : DARTY-sous-la-Madeleine. – **11e :** 1, avenue de la République. – **11e :** 25 à 35, bd de Belleville. – **13e :** Centre Commercial "Galaxie" – Niveau 3 – 30, avenue d'Italie. – **14e :** Centre Commercial "Gaîté Montparnasse" – 68, avenue du Maine. – **15e :** Front de Seine - Centre Commercial "Beaugrenelle" – 71, quai de Grenelle. – **17e :** 8, avenue des Ternes. – **18e :** 128, avenue de Saint-Ouen. **RÉGION PARISIENNE : 78 :** Orgeval : Centre Commercial "Art de Vivre" - Sortie Poissy - Autoroute de l'Ouest. – **78 :** Parly 2 : Centre Commercial "Parly 2" - Le Chesnay. – **91 :** Les Ulis 2 : Centre Régional "Les Ulis 2" - Bures-sur-Yvette. – **91 :** Morsang-sur-Orge : Autoroute du Sud - Sortie Savigny - Direction Sainte-Geneviève-des-Bois - 51, rue de Montlhéry. – **92 :** Asnières : Carrefour des 4-Routes - 384, avenue d'Argenteuil - RN 309. – **92 :** Châtillon : 151, avenue Marcel-Cachin - RN 306. – **92 :** Boulogne : Pont de Sèvres - 122 bis, avenue du Général Leclerc. – **92 :** Puteaux : Centre Commercial "Les 4 Temps" - Niveau 1 - Parvis La Défense. – **93 :** Bagnolet : Porte de Bagnolet - Au pied du Novotel - 40, avenue Gallieni. – **93 :** Bondy : 123-155, avenue Gallieni - RN 3. – **93 :** Aubervilliers : Centre "Pariféric" - Porte de la Villette - 6 bis, rue Emile-Reynaud. – **93 :** Noisy-le-Grand : Centre Commercial Régional "Les Arcades" - Marne-la-Vallée. – **93 :** Pierrefitte : 102-114, avenue Lénine - RN 1. – **94 :** Champigny : 10-12, avenue Roger-Salengro - La Fourchette - RN 4. – **94 :** Créteil : Centre Régional "Créteil Soleil". – **94 :** Ivry-sur-Seine : Centre Commercial Ivry - Bords de Seine - 16, rue Westermeyer. – **94 :** Thiais-Rungis : Centre Régional "Belle Épine" - RN 7. – **95 :** Cergy-Pontoise : Centre Régional "3 Fontaines". **OISE : 60 :** Beauvais : Centre Commercial "Le Franc Marché" - 2 à 4, place du Franc-Marché. – **60 :** Creil : Centre Commercial de Creil-Nogent - 10, avenue de l'Europe. **MARNE : 51 :** Reims : Reims-Tinqueux : Zone artisanale du Moulin-de-l'Ecaille - Route de Dormans. **Et 35 autres magasins en Province.**

AMÉRIQUES

Nicaragua

LE COMMANDANT PASTORA FORME A LISBONNE UN GOUVERNEMENT EN EXIL

Le commandant Eden Pastora, ancien vice-ministre de la défense du gouvernement sandiniste, et qui a rompu avec ce dernier, a annoncé à Lisbonne, jeudi 3 juin, la formation d'un gouvernement révolutionnaire d'unité populaire (GRUP) en exil. Son objectif est le renversement de l'actuel gouvernement nicaraguayen.

Fidèle à son image, le commandant Pastora, qui s'était illustré le 22 août 1978 en prenant d'assaut avec un commando le palais national de Managua et en humiliant le régime Somoza, refait surface de manière spectaculaire après avoir mystérieusement « disparu » pendant plusieurs jours. On l'avait aperçu le 22 mai à bord d'une avionnette sur l'aéroport de San-José de Costa-Rica. Le gouvernement costaricain venait de décider son expulsion bien que le nouveau président de ce pays, M. Luis Alberto Monge, soit un adversaire *résolu du gouvernement* sandiniste.

A Helsinki, les 26 et 27 mai, la réunion de l'Internationale socialiste avait été consacrée en grande partie à ce que certains délégués appelaient l'« affaire Pastora ». L'Internationale est manifestement très divisée sur l'attitude à adopter à l'égard d'un régime nicaraguayen qui se radicalise de plus en plus *mais compte encore sur les socialistes* et les sociaux-démocrates européens pour échapper à l'alignement sur le bloc soviétique.

L'Internationale socialiste, embarrassée, a reporté sa décision au mois de septembre. A Helsinki, M. Mario Soares, leader du parti socialiste portugais et partisan d'une ligne plus *« réservée »* à l'égard de Managua, a beaucoup insisté sur le « cas » *Pastora. Et c'est M. Mario* Soares qui est venu attendre le commandant Pastora à l'aéroport de Lisbonne, le 28 mai.

Le commandant Pastora, ancien « commandant zéro », accuse ses anciens compagnons sandinistes d'avoir trahi l'*« idéal »* de la révolution et d'être *« soumis à l'impérialisme soviétique »*. Son gouvernement en exil s'engage à rétablir le *« pluralisme politique »* au Nicaragua et à organiser des élections pour une Constituante. Lui-même se réserve les fonctions de chef d'Etat, de chef de gouvernement et des forces armées pendant une période intérimaire de six mois.

C'est un coup dur pour le gouvernement de Managua qui tentait de dissimuler les vraies raisons du départ de Pastora et qui se plaint d'une *« mauvaise volonté américaine »* à engager des négociations dont le principe avait été acquis en mars dernier. Les dirigeants de Managua accusent le commandant Pastora d'avoir noué des relations avec les opposants civils au régime (dont M. Robelo, ancien porte-parole du Mouvement d'opposition démocratique, lui aussi en exil depuis le début de mai). Ils l'accusent *aussi d'être « prêt à faire alliance avec les commandos somozistes installés au Honduras »* et de participer à une *« opération coup de poing »* contre le Nicaragua avec la *« bénédiction »* des Etats-Unis.

MARCEL NIEDERGANG.

● *Le Secours catholique* a adressé, le jeudi 3 juin, la somme de deux cents mille francs à la « Caritas » du Nicaragua où de graves inondations ont fait de nombreuses victimes à la fin du mois de mai. « Pour amplifier et soutenir cette aide, le Secours catholique français reçoit les dons au « C.C.P. 5620 09 K Paris - mention inondations Nicaragua - 106, rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07 ».

États-Unis

La Maison Blanche prie la Roumanie d'assouplir sa politique d'émigration

De notre correspondant

Washington. — La Maison Blanche vient d'adresser un avertissement inhabituel à la Roumanie : si ce pays n'assouplit pas sa politique d'émigration, il pourrait perdre le statut de « nation la plus favorisée » que les Etats-Unis lui accordent depuis 1975. Un tel statut permet aux produits roumains de ne pas être taxés plus fortement que les importations des pays « amis ».

La menace est contenue dans une lettre de M. Reagan au Congrès, datée du 2 juin. Tout en recommandant le renouvel*lement des facilités douanières* pour douze mois, le président indique que celles-ci seront *« sérieusement compromises »* l'année prochaine *« à moins que les procédures d'émigration ne s'améliorent de façon sensible et que le taux de l'émigration juive en Israël n'augmente de manière appréciable »*.

Moins d'un millier de juifs ont obtenu un visa de sortie en 1981, indique M. Reagan. Soit quatre fois moins qu'avant le statut accordé à Bucarest. Et six cent cinquante deux dossiers sont en instance, contrairement à ce qui avait été promis aux représentants de la communauté israé*lite-américaine.*

On peut voir dans la démarche de la Maison Blanche une illustration de ce que M. Reagan vient dire aux Européens : l'arme économique doit être utilisée *dans l'Ostpolitik.* Endettée de 11 milliards de dollars et incapable de faire face à ses engagements, la Roumanie n'est-elle pas particulièrement influençable ?

La Maison Blanche *ne fait,* en principe, qu'appliquer la loi. Un amendement au *trade reform act* de 1974 spécifie que les nouvelles *« nations les plus favorisées »* (Roumanie, Hongrie, Chine) doivent montrer un assouplissement de leurs politiques d'émigration.

Si M. Reagan a blâmé Bucarest sur ce point, il a donné unsatisfecit à Budapest comme à Pékin.

D'autre part, le président s'est soucié de l'état d'esprit qui règne au Capitole. Quelque cent vingt congressistes avaient écrit au secrétaire d'Etat à la fin de l'année dernière pour l'alerter sur le sort des deux millions et demi de Hongrois qui vivent en Roumanie. En ce moment même, des sénateurs sont en train de signer une lettre collective à M. Ceausescu pour s'élever contre la ma*nière* dont les minorités sont traitées dans son pays. Ils dénoncent *« le déclin surprenant »* de l'émigration juive, mais aussi les persécutions contre les Eglises baptiste, pentecôtiste et orthodoxe ; ils évoquent les *« prisons, camps de travail et hôpitaux psychiatriques »*.

Selon les sénateurs, *« ces violations constituent de sérieux obstacles à de meilleures relations américano-roumaines ».* Relations que le gouvernement Reagan veut, à vrai dire, maintenir et développer, malgré l'avertissement du 2 juin et la volonté d'exercer des pressions économiques sur l'Est. On apprécie toujours ici la relative indépendance de M. Ceausescu en politique étrangère. On n'oublie ni sa médiation dans le rapprochement sino-américain ni son rôle dans la visite historique de Sadate en Israël. Et on refuse de prendre au sérieux sa désapprobation des sanctions économiques américaines contre Varsovie.

ROBERT SOLÉ.

● *Une conférence nationale du P.C. roumain* se tiendra en 1982. Elle prolongera le plenum du comité central consacré à l'idéologie qui s'est tenu les 2 et 3 juin à Bucarest. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

El Salvador

● DIX GUERILLEROS ET DEUX SOLDATS sont morts à la suite d'une attaque des rebelles du Front Farabundo Marti de libération nationale (F.M.L.N.) contre des militaires qui gardaient un pont près de la capitale. D'autre part, la *presse signale que six* cadavres criblés de balles ont été retrouvés jeudi 3 juin dans les faubourgs de la capitale. — *(A.F.P.)*

Rwanda

● LE PRESIDENT INVENAL MABYARIMANA se rendra en visite officielle en France du 13 au 19 juin.

Tchécoslovaquie

● UNE ASSEMBLEE DE LA « FEDERATION MONDIALE DE LA JEUNESSE DEMOCRATIQUE » (F.M.J.D.) s'est ouverte jeudi 3 juin à Prague. Y participaient près de huit cents délégués de cent trente pays. Cette onzième assemblée (la précédente avait eu lieu en 1978 à Berlin-Est) se déroulera, jusqu'au 9 juin, sous le signe de *« la lutte contre l'impérialisme et pour la paix ».* Elle devrait envoyer une délégation pour participer à la manifestation pacifiste prévue à Bonn, à l'occasion de la visite du président Reagan, le 10 juin, pour le sommet de l'OTAN. — *(A.F.P.)*

Togo

● LE MANDAT DE M. KODJO A L'O.U.A. — Le comité central du Rassemblement du peuple togolais (R.P.T., parti unique) a décidé mercredi 3 juin de demander au gouvernement de Lomé de ne pas solliciter le renouvellement du mandat de M. Edem Kodjo au poste de secrétaire général de l'O.U.A. lors du sommet de Tripoli. — *(Reuter.)*

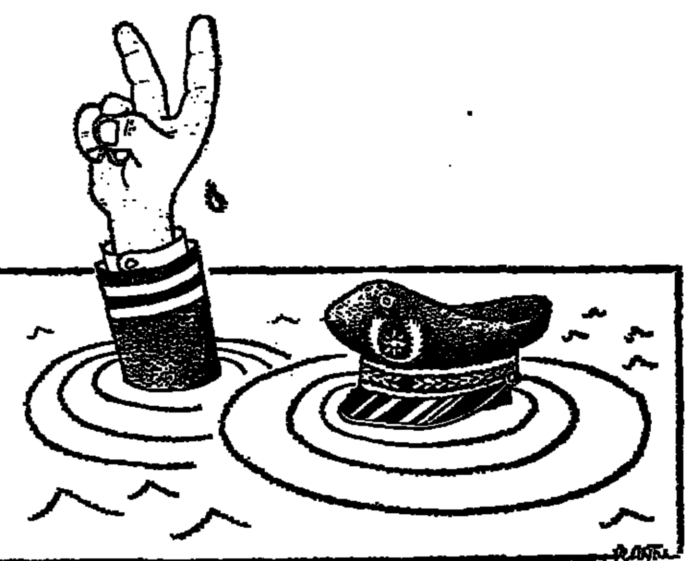
Zaïre

● ACCORD MILITAIRE AVEC PEKIN. — La Chine populaire et le Zaïre ont signé, mercredi 2 juin à Kinshasa, un accord portant sur l'octroi par Pékin d'un crédit d'assistance militaire d'un montant d'environ 24 millions de francs. Cette assistance servira à couvrir les frais de l'entretien de matériels militaires chinois déjà fournis au Zaïre, notamment de chars d'assaut et de vedettes côtières. Cet accord intervient avant la quatrième visite officielle du président Mobutu en Chine, où il doit se rendre dans le courant du mois, après un voyage en Corée-du-Sud. La Chine populaire est l'un des rares pays communistes, avec la Yougoslavie et la Roumanie, à entretenir des relations normales avec le Zaïre. Pékin est seul à maintenir une coopération militaire avec Kinshasa. — *(A.F.P.)*

LA GUERRE DES

M. Fidel Castro dit son « admiration » pour l'Argentine

« Personne ne peut reprocher à l'Argentine la façon dont elle a mené la lutte pour récupérer les Malouines », a dit M. Fidel Castro, chef du gouvernement cubain, à l'occasion de la signature, à La Havane, jeudi 3 juin, d'un protocole d'accords commerciaux et scientifiques entre l'Argentine et Cuba. M. Fidel Castro, qui recevait dans sa capitale, pour la première fois depuis la révolution cubaine en 1959, le ministre argentin des affaires étrangères, M. Costa Mendez, et a eu avec lui un entretien privé d'une heure, a ajouté que son premier sentiment, à la nouvelle du débarquement argentin aux Malouines, avait été *l'« admiration » : « Leur attitude m'a paru très courageuse »,* a-t-il dit.



(Dessin de PLANTU.)

Auparavant, le ministre argentin avait prononcé devant la réunion ministérielle des non-alignés un vigoureux plaidoyer pour le combat de son pays : *« Cette lutte est celle que vous tous, ici présents, avez affrontée ou affrontez encore contre l'agression coloniale »,* a-t-il dit, citant le cas de Cuba, de l'Algérie, de l'Inde et du Vietnam. M. Costa Mendez a encore attaqué la Grande-Bretagne, qui *« n'a vu aucun inconvénient à l'expulsion de toute la population de l'île de Diego-Garcia avant de la céder aux Etats-Unis »,* et affirmé que l'Argentine *« n'acceptera jamais l'installation de bases militaires britanniques, avec l'appui des Etats-Unis et de l'Afrique du Sud, dans les Malouines ».*

A New-York, le Conseil de sécurité de l'ONU devait tenir *une nouvelle réunion* ce vendredi dans la soirée, après avoir tenu une très brève session jeudi. Auparavant, Panama et l'Espagne, coauteurs d'un projet de résolution demandant un cessez-le-feu inconditionnel, avaient consenti à amender leur texte de manière à demander aux parties de *« commencer simultanément un cessez-le-feu et la mise en application des résolutions 502 et 505 dans leur totalité ».* Cette référence au retrait des troupes argentines a été jugée importante par Sir Anthony Parsons, le représentant de Londres, qui a toutefois estimé le changement *« pas assez satisfaisant ».*

Notre correspondant à Londres, Daniel Vernet, nous signale que Mme Thatcher ne paraît pas disposée à assouplir sa position : un cessez-le-feu doit toujours être lié, selon elle, à un engagement ferme de Buenos-Aires de retirer ses troupes sans contrepartie. Si les Argentins acceptent de partir, ils seraient autorisés à emporter leurs armes. Une évacuation serait donc moins humiliante qu'une reddition faisant suite à une défaite militaire, dit-on à Londres, pour marquer la limite des concessions possibles.

Des tracts sur Port-Stanley

Sur le terrain, les Britanniques s'efforcent précisément de renforcer la pression psychologique. Les avions bombardiers Harrier — dont le nombre a été porté à cinquante-deux, tant à terre qu'à bord des porte-avions — ont lâché sur Port-Stanley des milliers de tracts invitant la garnison à se rendre. Certains contiennent un sauf-conduit et expliquent comment les soldats ayant décidé de cesser les combats doivent procéder. D'autres exposent la situation désespérée des troupes argentines. *« Nous ne souhaitons pas faire couler plus de sang, mais, s'il n'y a pas d'autre solution, nous sommes prêts à le faire »,* y déclarent les autorités britanniques sous une photo représentant la reddition *« dans l'honneur »* de la garnison argentine de Géorgie du Sud.

Quelques duels d'artillerie ont été signalés dans la nuit de jeudi à vendredi, mais les Britanniques se sont emparés sans combat de toutes les collines qui surplombent la ville. D'autre part, six délégués du comité international de la Croix-Rouge ont quitté Montevideo le 2 juin à bord d'un navire-hôpital britannique à destination des îles Malouines, où ils devraient arriver aux environs du 6 juin. Ils ont pour mission de visiter les prisonniers de guerre argentins — qui seraient environ mille six cents selon des estimations non officielles — sur les îles ou à bord de navires.

La solidarité latino-américaine avec l'Argentine s'est traduite par la création, sous l'égide du Système économique latino-américain (SELA), d'un comité d'action de dix-huit pays avec siège à Caracas. Le Venezuela aurait notamment offert de livrer à Buenos-Aires un million de barils de pétrole à des conditions avantageuses. Ce pays ainsi que le Brésil et l'Equateur ont fait savoir par ailleurs aux Etats-Unis qu'ils ne participeraient pas cette année aux manœuvres conjointes « Unitas » organisées chaque été avec la marine américaine.

A Pékin, l'agence Chine nouvelle affirme jeudi dans un commentaire que la crise *« a non seulement provoqué un changement défavorable à l'OTAN dans l'équilibre des forces en Europe, mais elle va assombrir le moral de l'Europe occidentale, à la satisfaction de Moscou ».*

Selon le « New York Times »

DES TECHNICIENS SOVIÉTIQUES CONSTRUIRAIENT UN RÉSEAU RADAR EN ARGENTINE.

New-York (A.F.P.). — Une vingtaine de techniciens soviétiques se trouvent depuis le début du mois de mai dans la capitale argentine pour mettre *au point un réseau radar défensif* dans le pays, indique le « New York Times » dans son édition du vendredi 4 juin.

Le journal cite à l'appui de ses affirmations des sources officielles, des responsables de l'industrie et des diplomates étrangers, sans les nommer. Selon ces sources un accord secret a été signé entre les deux pays, à la suite de l'invasion *des Malouines. Ce réseau radar* serait destiné à protéger le territoire argentin d'éventuelles attaques britanniques. Il ne pourrait pas servir à l'observation des navires ennemis aux alentours des Malouines, étant donnée la distance qui sépare les îles du continent.

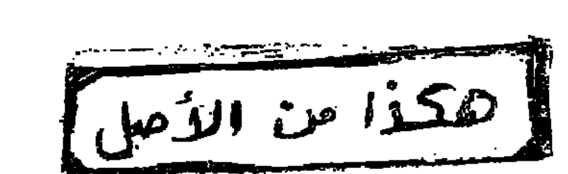
Selon le quotidien de New-York, les techniciens soviétiques seraient habillés en civil, et certains *pourraient appartenir* aux services de renseignement.

● *Un bombardier britannique Vulcan,* qui a dû se poser d'urgence à Rio-de-Janeiro, le jeudi 3 juin, pour des raisons techniques, sera autorisé à regagner sa base *« entièrement désarmé »,* a déclaré le ministre de l'armée de l'air brésilien, M. Delio Jardim de Mattos. L'appareil a été repéré par les radars et deux chasseurs brésiliens l'ont intercepté et escorté vers la base de Galeao, près de Rio, a déclaré M. de Mattos. Le Vulcan se trouvait à 185 milles de Rio quand il est entré dans le champ des radars brésiliens. — *(A.P.)*

● *Les vols réguliers vers l'Argentine et vers l'Europe* des compagnies Air France, K.L.M. et Lufthansa, seront suspendus à partir du 30 juin en réponse aux sanctions économiques prises par la France, les Pays-Bas et la R.F.A., annonçait-on officiellement à Buenos-Aires, le 3 juin. Le gouvernement argentin retire la permission aux compagnies nationales des trois pays d'opérer à partir de cette date. — *(A.F.P.)*







MALOUINES

L'ARGENTINE DANS LA GUERRE

II. – *La découverte du tiers-monde ... et de M. Fidel Castro*

La guerre des Malouines bouleverse toutes les données en Argentine et peut remettre en question les alliances traditionnelles du pays. A Buenos-Aires, on spécule sur les possibilités d'une ouverture démocratique après le conflit (*le Monde* du 4 juin).

De notre envoyé spécial
CHARLES VANHECKE

Buenos-Aires. – Le général Galtieri reçoit à la présidence, pour la première fois depuis le 2 avril, l'ambassadeur d'Union soviétique, qui fait, à la sortie, de virulentes déclarations « anti-impérialistes ».

Le ministre des affaires étrangères, M. Costa Mendez, qui avait affirmé à plusieurs reprises que son pays devait sortir du mouvement des non-alignés, se rend à La Havane pour assister à une réunion de ce mouvement. Quelques jours après avoir écrit – fort aimablement – à M. Fidel Castro, le chef de l'Etat envoie à M. Reagan une lettre que publie toute la presse, et dans laquelle il refuse sèchement les félicitations du président américain à l'occasion de la fête nationale de son pays. Puis, dans un discours, il menace d'en appeler, pour résister à l'« agresseur » britannique, à une aide venue « *d'autres latitudes* », ce que tout le monde traduit par une aide soviétique.

L'Argentine est-elle en train de basculer, à la faveur de la guerre des Malouines ? Ce serait une conclusion trop rapide. En tout cas, elle révise à toute vitesse sa politique étrangère. Personne ne croit, dans l'immédiat, à un renversement brutal des alliances. Mais personne ne sait non plus jusqu'où ira l'évolution amorcée.

Le général Galtieri se présentait, lorsqu'il est arrivé au pouvoir en décembre dernier, comme le plus pro-américain des généraux qui se sont succédé à la présidence depuis 1976. C'est après un voyage à Washington qu'il a poussé à une retraite prématurée son prédécesseur, le général Viola. L'armée, dont il est le commandant en chef, a manifesté ses bonnes dispositions « occidentales » en envoyant des officiers de renseignement « coopérer » avec l'armée salvadorienne, dans sa lutte contre la guérilla. La philosophie du régime ne laissait place à aucune équivoque : au nom de l'Occident et de la chrétienté, il a passé ses premières années à liquider les hommes, armés ou non, qui affichaient les convictions de l'« adversaire ».

Aujourd'hui, les dirigeants – pas tous – se livrent à une sorte de *mea culpa* collectif. Nous étions un peu trop fiers de nos origines et de notre culture européennes, a dit en substance le sous-secrétaire au commerce. Et trop arrogants à l'égard de nos voisins. Nous avions honte d'être confondus avec eux et d'être englobés dans le tiers-monde. Or l'Europe, dont nous attendions tant, nous boycotte. C'est une mauvaise surprise.

Une personnalité de l'Union civique radicale, M. Perez Llana, parle « *des rendez-vous qui ont été manqués avec l'Amérique latine* ». Il ajoute : « *Nous sommes un pays sous-développé, et notre intérêt nous place aux côtés des autres pays sous-développés.* » Quand la C.E.E. a renouvelé ses sanctions pour un temps indéterminé, le gouvernement Galtieri a répondu par une note évoquant « *le grave préjudice ainsi porté aux relations Nord-Sud* ». Les responsables de l'économie découvrent que, pour 40 %, la technologie dépend des pays européens, et que c'est malsain. Ils affirment la nécessité de « réorienter » le commerce extérieur : vers l'Est, les pays andins, voire l'Asie et l'Afrique.

Les préjugés à l'égard du reste de l'Amérique latine étaient fort ancrés dans l'armée, nous dit un ancien ministre : « *Un jour, je participais à un débat avec des militaires sur notre politique d'immigration. Ils refusaient qu'on fasse appel aux travailleurs des pays voisins. Ils les considéraient comme des gens analphabètes et malades.* »

La solidarité latino-américaine face à l'hostilité occidentale a « *brouillé les idées toutes faites de nos officiers* », dit le même interlocuteur.

Ils voient désormais avec d'autres yeux le reste du continent. « *Ils veulent s'informer. Ils nous demandent quels livres il faut lire.* » Une personnalité du parti radical, M. Fernando de la Rua, affirme : « *Les Etats-Unis, par leur attitude, ont fait avancer d'un demi-siècle l'intégration continentale. Leur politique, jusqu'à présent, a été de cultiver les relations bilatérales, de diviser pour régner, et, quand ces relations étaient mises en cause, ils intervenaient.* »

Le ressentiment anti-américain

Du coup, beaucoup d'Argentins ne savent plus à quel saint se vouer. Un dirigeant péroniste, M. Antonio Cafiero, qui a été ministre de l'économie, traduit cette perplexité en disant : « *Nous ne sommes pas à l'Ouest, car nous n'avons pas de régime démocratique. Nous ne sommes pas à l'Est non plus. Nous ne sommes ni au Nord ni au Sud, car notre développement est moyen. Nous ne sommes ni l'Europe, ni les Etats-Unis, ni l'Amérique latine. Nous sommes les riches des pays pauvres, et les pauvres des pays riches.* »

Le danger, selon M. Camilion, ministre des affaires étrangères sous la présidence du général Viola, serait une rupture avec l'Occident : « *L'Argentine serait isolée.* » Il juge difficile, pour sa part, un retournement complet : « *Nos lignes de production, notre armement, viennent de l'Ouest. On ne peut pas les changer du jour au lendemain.* » Il prévoit, en revanche, que le ressentiment contre les Etats-Unis va s'exacerber et conduire son pays à une politique étrangère plus indépendante, vraiment non alignée. « *Nous sommes en train d'apprendre qu'il vaut mieux passer des accords, même mauvais, avec nos voisins qu'avoir de bons accords avec des pays lointains* », dit M. Cafiero.

Pour beaucoup de nos interlocuteurs, la junte est en train de payer cher son « *improvisation* » dans l'affaire des Malouines. « *Elle n'a consulté ni les civils, ni les diplomates, ni les Etats-Unis.* » Il aurait fallu « *dramatiser* » le problème, dit-on, pour préparer l'opinion internationale, et, pour parvenir un jour à un accord, négocier d'abord avec les Etats-Unis.

Si le temps a manqué, ajoute-t-on, c'est parce que la junte « *a agi pour des raisons de politique interne* ». « *Elle avait besoin d'un fait d'armes pour partir en beauté.* » Les hommes politiques disent avoir été surpris, puis satisfaits devant la « reconquête ». Ils l'ont approuvée tout haut parca qu'il était trop tard, de toute façon, pour s'exprimer autrement.

Rares sont les voix qui se sont élevées pour dire que la force n'aurait qu'un effet provisoire. Un animateur de radio a payé de son poste quelque propos en faveur d'un retrait rapide des troupes et d'un appel à l'ONU. « *Les coups de folie sont quelques fois payants, à condition d'être suivis de raison. Or la raison aurait consisté à négocier aussitôt après l'occupation,* estime un diplomate argentin, *et ne pas poser comme point de départ de la négociation la souveraineté argentine, qui en est, de toute évidence, le point d'arrivée.* »

Les occasions perdues ne manquent pas. Les Argentins accusent la Grande-Bretagne d'avoir toujours refusé d'appliquer une résolution de l'ONU, qui invitait les deux pays à négocier. Ils relèvent que cette résolution demandait de tenir compte des « *intérêts* », et non de la « *volonté* » des habitants des Malouines, ce qui, à leurs yeux, interdit le droit à l'autodétermination.

Il y a dix ans, Londres et Buenos-Aires s'étaient mis d'accord pour faire bénéficier les Kelpers (les habitants des Malouines) de la proximité du continent. Dès lors, les Argentins ont pu aller dans l'archipel, alors qu'ils n'y mettaient pas les pieds auparavant, les Anglais exigeant d'eux un passeport. En assurant un vol hebdomadaire, ils ont pu ravitailler les îles, y amener des médecins et des enseignants.

Mais on reconnaît, dans certains milieux, qu'ils n'ont pas su se faire accepter des Malouins. Ils ont eu contre eux, en outre, le fait que leur pays était politiquement instable et ne vivait pas en démocratie.

La nature du régime en place à Buenos-Aires n'est pas seulement un problème pour les Kelpers, elle l'est d'abord pour les Argentins eux-mêmes. Les chefs militaires assurent que, depuis le 2 avril, ils ont changé, en même temps que leur pays. Leurs opposants sauront très vite s'ils peuvent les croire.

Prochain article :

TOUT A CHANGÉ

PROCHE-ORIENT

Iran

Nomination d'un nouvel ambassadeur soviétique

Téhéran (*A.F.P., Reuter*). — M. Vil Bolydrev, chef du département du Proche-Orient, au ministère des affaires étrangères, a été nommé ambassadeur de l'U.R.S.S. en Iran, après avoir reçu l'agrément du gouvernement de Téhéran. M. Bolydrev remplace M. Vladimir Vinogradov qui avait regagné Moscou, en mars dernier, à l'expiration de son temps de séjour. Son départ, qui avait coïncidé avec un éditorial de la *Pravda* dénonçant les *« éléments qui, au sein de la direction iranienne, souhaitent entraver le développement des relations entre Téhéran et Moscou »* avait provoqué un certain refroidissement dans les rapports entre les deux pays.

D'autre part, le Conseil des gardiens de la révolution, organisme de tutelle de la Constitution islamique, dominé par le clergé conservateur, s'est prononcé contre la nationalisation du commerce extérieur, contrairement au souhait de l'imam Khomeiny et de la majorité des députés du Majlis. Le projet de loi, présenté au Parlement il y a un an, avait été retardé par les pressions des représentants du bazar qui contrôlent ce secteur.

La Constitution islamique prévoit la nationalisation du commerce extérieur afin d'éviter le *« profit abusif »*. En revanche, le Conseil des gardiens de la Constitution est contrôlé par les grands ayatollahs pour qui la propriété privée est l'un des concepts fondamentaux de l'islam.

DANS LEUR NOUVELLE DÉCLARATION

Les Dix tenteront de « clarifier » leur position sur le Proche-Orient

Des experts de l'Europe des Dix vont commencer dans les prochains jours la discussion de la nouvelle déclaration européenne sur le Proche-Orient évoquée par le ministre belge des affaires étrangères, M. Tindemans, président du Conseil de la Communauté, et son collègue français, M. Cheysson, lors de leurs récentes visites au Proche-Orient (*le Monde* du 2 juin). Le comité politique des Dix l'examinera le 15 juin et la déclaration devrait *pouvoir être adoptée au Conseil* européen des 28 et 29 juin à Bruxelles.

La nouvelle déclaration aurait *pour objet de* « clarifier » et de préciser la position des Dix, jugée notamment par les Arabes, obscure et non exempte de contradictions depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir en France.

Selon une source belge citée par l'A.F.P., la nouvelle déclaration tiendrait compte des accords de Camp-David et ne mentionnerait explicitement la participation de l'O.L.P. à des négociations *« sans renier les principes de la déclaration de Venise »* qui, en 1980, a défini la position des Dix sur le Proche-Orient. Cette déclaration ne prenait pas position sur Camp-David, préconisait la participation de l'O.L.P. à des négociations, se prononçait pour l'autodétermination des Palestiniens et la reconnaissance mutuelle des droits des Palestiniens et des Israéliens.

La nouvelle déclaration insisterait sur la participation aux pourparlers des Palestiniens des territoires occupés et celle d'autres pays arabes, la nécessité de *prendre des « mesures de confiance »* et de préciser ce qu'est *« l'autonomie »* de la Cisjordanie prévue par Camp David et interprétée différemment par Israël et l'Egypte. Du côté français, on rappelle que M. Mitterrand s'est toujours prononcé pour un Etat palestinien et que, tout récemment encore, il a précisé qu'il devrait se situer en Cisjordanie. Comment, en partant de l'« autonomie » arriver à cet « Etat » ? C'est ce que devrait indiquer la nouvelle déclaration. Elle ne sera pas facile à rédiger, compte tenu, notamment, de l'entrée dans la C.E.E., après Venise, d'un pays comme la Grèce, très favorable aux pays arabes. — M. D.

● *Le premier secrétaire de l'ambassade du Koweït* à New-Delhi, M. Mustafa Al-Marzook, a été tué, vendredi 4 juin, à coups de feu par un inconnu alors qu'il se trouvait près de son domicile *dans le sud de la capitale*. — *(U.P.I.)*.



ASIE

Afghanistan

Un journal soviétique évoque l'audience de la résistance dans la population

De notre correspondant

Moscou. — A une lectrice de Kiev qui s'étonne qu'en Afghanistan *« la contre-révolution jouisse du soutien d'une partie de la population »*, la *Komsomolskaya Pravda* n'hésite pas à répondre dans son numéro du 3 juin qu'elle a raison et que, en effet, *« il est encore trop tôt pour dire que toute la population de l'Afghanistan défend résolument le pouvoir démocratique. Certes*, affirme le quotidien des jeunesses communistes, *il en sera bientôt ainsi, mais en attendant la lutte idéologique continue pour convaincre la population du « caractère vraiment démocratique des changements révolutionnaires »*. C'est de cette bataille-là, assure la *Komsomolskaya Pravda*, que dépend en fin de compte le sort de la révolution d'avril.

Car l'ennemi est *« rusé et habile »* ; il ne se contente pas de semer la peur qui *« paralyse »* une partie de la population, il recourt, poursuit le journal, au mensonge, à la tromperie, aux promesses illusoires. Les paysans, qui pour la plupart *« n'ont jamais vu un livre ni un journal, jamais écouté la radio »*, se laissent berner par ces belles paroles, constate la *Komsomolskaya Pravda*, qui s'en prend plus particulièrement à un *« chef de bande »* décrit comme un homme *« lâche et cruel »*, un homosexuel, un assassin, un voleur, un trafiquant de drogue et, bien entendu, un agent des services secrets occidentaux. Si ces amabilités à l'égard des *« bandits contrerévolutionnaires »* ou *« basmatchis »* sont monnaie courante dans la presse soviétique, il n'est pas fréquent, en revanche, que celle-ci souligne l'influence de leur propagande sur la population présentée généralement comme *« aidant le pouvoir populaire. »*

Cette nouvelle appréciation de la situation sur le terrain présente un double intérêt. D'une part, elle montre que, en dépit des efforts de M. Babrak Karmal, le chef de l'Etat, pour constituer un parti de masse et pour couper ainsi de la population les résistants afghans, ceux-ci semblent, selon la meilleure doctrine de la guérilla, se mouvoir encore dans les villages comme des poissons dans l'eau. D'autre part, en développant ce thème, la presse de Moscou paraît répondre aux préoccupations d'une partie de ses lecteurs qui se demandent sans doute pourquoi l'armée soviétique maintient sa présence dans le pays et expose la vie de ses soldats à seule fin de protéger un régime qui apparemment n'est *pas accepté par tous*.

THOMAS FERENCZI.

Chine

ACCUSÉE DE « VOL DE DOCUMENTS SECRETS »

Une universitaire américaine est expulsée

De notre correspondant

Pékin. — Mlle Isa Wichser, la jeune universitaire américaine qui était détenue depuis le vendredi 28 mai par la police de Pékin, a été contrainte par les autorités chinoises de regagner son pays. Relâchée dans la journée du jeudi 3 juin et mise en *demeure de quitter* le territoire chinois dans les quarante-huit heures, elle s'est envolée ce vendredi à destination de New-York.

Visiblement tendue et fatiguée, la jeune femme, qui était accompagnée de plusieurs membres de l'ambassade des Etats-Unis, n'a fait aucune déclaration avant son départ.

Dans la soirée de jeudi, l'agence Chine nouvelle, citant le ministère chinois des affaires étrangères, avait publié une déclaration affirmant que Mlle Wichser avait *« admis des crimes »* et *« demandé à plusieurs reprises la clémence »*. C'est la raison pour laquelle, toujours selon Chine nouvelle, *« les autorités chinoises compétentes ont décidé de lui accorder l'indulgence, conformément aux lois »*, sans autre précision.

Agée de vingt-huit ans, la jeune femme enseignait l'anglais à l'Institut des langues étrangères et travaillait à une thèse sur l'agriculture chinoise. Elle est accusée par Pékin d'avoir *« violé les lois chinoises en volant des documents secrets »*. Au cours des perquisitions effectuées dans son appartement pendant sa détention, la police aurait découvert *« une série de documents confidentiels »*.

La Chine a une conception très extensible de la notion de secret d'Etat. Récemment, un journaliste chinois a été condamné à cinq ans de prison pour avoir fourni à un étranger des informations — la date et le lieu de réunion du comité central notamment — qui en tout autre pays, même communiste, seraient considérées comme banales (*le Monde* daté 11-12 avril). Selon un règlement remontant aux années 50, toute information qui n'a pas obtenu l'aval de l'agence Chine nouvelle peut être considérée par les autorités comme « secrète ».

On est sans nouvelles de l'ami chinois de Mlle Wichser, M. Yi Xiegong, qu'elle devait épouser prochainement, ainsi que de plusieurs autres citoyens chinois qui faisaient partie du cercle de ses connaissances. — M.L.



Le Monde

politique

LE DÉBAT SUR LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU GOUVERNEMENT

Exégèse d'un « non-événement »

« C'est un non-événement ! » M. Pierre Mauroy avait déjà employé cette expression quand il s'était étonné du tapage provoqué, au début d'avril, par l'ajournement de l'abrogation de la « loi Peyrefitte ». Il l'a utilisée de nouveau, jeudi 3 mai, pour qualifier le report à une date ultérieure de la rencontre qui devait réunir autour de lui ce même jour, à 18 heures, à l'hôtel Matignon, d'une part, le ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Delors, le ministre du budget, M. Laurent Fabius, le secrétaire d'État chargé de l'extension du secteur public, M. Jean Le Garrec ; d'autre part, une délégation de la direction du parti socialiste conduite par M. Lionel Jospin et comprenant MM. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, et Pierre Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée.

Cette séance de travail avait été prévue à la demande de l'état-major socialiste avant même la conférence nationale Entreprises du P.S. des 21-22-23 mai à Epinay-sur-Seine. L'objet en était de débattre d'un éventuel infléchissement de la politique économique et sociale du gouvernement.

Répondant aux questions de la presse, au cours d'un échange de vues informel, le premier ministre a avancé deux raisons pour justifier ce report : le calendrier politique — *« On n'allait pas concurrencer le sommet de Versailles ni la conférence de presse du président de la République »* — et l'« *empressement* » de certains journalistes à monter cette réunion en épingle en décelant dans sa préparation de nouveaux signes de friction entre le gouvernement et le P.S.

M. Mauroy a souligné qu'il avait décidé ce report *« conjointement avec le premier secrétaire du parti »* et il a précisé qu'il avait été convenu d'associer le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale à la réunion prévue. Cette précision visait à couper court à la rumeur selon laquelle M. Pierre Joxe n'avait pas été invité à l'hôtel Matignon.

M. Mauroy s'en fût dispensé si M. Joxe n'avait lui-même accordé crédit à ladite rumeur (sur la foi, semble-t-il, d'une dépêche de l'A.F.P. du lundi 1er juin laissant entendre, *« de source autorisée à Matignon »*, que la délégation du P.S. serait uniquement composée de MM. Jospin, Jean Poperen et Paul Quilès) et si le député de Saône-et-Loire n'avait interprété celle-ci comme une réplique du chef du gouvernement aux critiques qu'il lui avait adressées sans ménagement, fin avril, par l'intermédiaire du *Figaro Magazine*.

Le fait est qu'il en est résulté un *« petit incident »* entre l'hôtel Matignon et M. Joxe, incident *« vite réglé »*, dit-on dans l'entourage de M. Mauroy, mais révélateur de l'état des rapports entre le premier ministre et le leader du principal groupe parlementaire de la majorité. Pour tenter d'apaiser les esprits, M. Mauroy a désormais chargé M. Le Garrec de jouer en ce domaine un rôle d'agent de liaison.

Cela dit, la thèse du « non-événement » serait finalement recevable si le « non-événement » en question ne révélait aussi une certaine incohérence et une contradiction. Il y a incohérence quand on subordonne le débat de fond sur l'éventuel infléchissement de la politique économique aux orientations que M. Mitterrand fixera dans sa conférence de presse, après avoir indiqué que les ministres « économiques » et les dirigeants du P.S. devaient se réunir à l'hôtel Matignon pour préparer justement les décisions qui doivent être annoncées par le président de la République. Ce qui tendrait à prouver que le pouvoir exécutif est sinon partagé du moins tenté par des logiques différentes. La compréhension du « non-événement » se complique même davantage quand on entend M. Mauroy dire que ce débat interne aura lieu de toute façon avant la conférence présidentielle sous une forme moins formelle : *« Si vous nous empêchez de prendre l'escalier, nous prendrons l'ascenseur... »*

Et il y a contradiction quand on met en avant la nécessité de débattre, en secret, d'un sujet aussi important, après avoir longuement expliqué que l'art de « gouverner autrement » doit s'accommoder d'un large débat public s'il s'agit de sujets fondamentaux...

Un « non-événement » mal maîtrisé peut ressembler à s'y tromper à un non-sens.

ALAIN ROLLAT.

Le choix est entre la sortie de la crise et une gestion parcimonieuse

nous déclare M. Michel Charzat

Afin de préparer la rencontre prévue, jeudi 3 juin, à l'hôtel Matignon entre le gouvernement et la direction du parti socialiste, un débat devait avoir lieu la veille au sein du bureau exécutif du parti. Il s'agissait d'examiner l'opportunité et les conditions d'un infléchissement de la politique économique et sociale. Cette discussion s'est, en fait, limitée à l'audition de M. Pierre Dreyfus, ministre de l'industrie, la réunion au sommet de l'hôtel Matignon étant renvoyée à une date ultérieure.

M. Michel Charzat, membre du secrétariat national du P.S., chargé du secteur public, nous précise quelles sont, dans ce débat, les orientations qui auraient été et qui seront défendues par le CERES, dont il est l'un des animateurs. Le député de Paris souligne que le choix est, pour le gouvernement, entre une « stratégie de sortie de la crise et une gestion parcimonieuse ».

« Où vous conduit le débat sur la politique économique et sociale engagé au sein du gouvernement et entre le P.S. et le gouvernement ?

— Il nous conduit à un approfondissement de notre action. Il ne s'agit donc pas de faire une pause, mais plutôt d'agir d'une manière plus cohérente, plus imaginative. Le socle économique du changement est en place. Le moment est venu d'une réflexion sur une politique de rigueur.

» La politique du gouvernement doit être marquée par l'appel à la rigueur et à l'imagination.

— Approfondir l'action du gouvernement, qu'est-ce que cela veut dire ?

— L'approfondissement c'est privilégier, par l'affectation des ressources, et par les orientations nouvelles de l'industrie, le passage à un nouvel âge technologique. C'est aussi maîtriser la croissance des coûts collectifs.

» L'approfondissement doit donc s'appliquer, par exemple, à l'investissement. Il stagnera en 1982 si l'on ne fait rien. Alors que 1982 doit être, selon le président de la République et le premier ministre, l'année de l'investissement. On peut s'interroger notamment, comme l'a fait le ministre de l'industrie, M. Dreyfus, sur les limites des efforts de l'État en faveur de l'investissement public. Le choix est entre l'avenir et le présent, entre une stratégie de sortie de la crise et une gestion parcimonieuse. Il faut définir des choix prioritaires. Des « non-priorités » doivent donc être admises. Et des sacrifices consentis.

» L'effort que l'on demandera aux Français doit être consenti. Il le sera d'autant mieux qu'il s'inscrira dans une perspective de sortie de crise, que les étapes de cette sortie seront précisées et que les transferts entre Français seront rendus transparents. Il faut un grand élan national reposant sur la solidarité. Si, lors de la sortie de la crise, la France veut être placée dans le peloton de tête des nations qui auront tiré partie de la restructuration du système économique mondial, elle doit se doter des armes pour maîtriser ses moyens technologiques majeurs. Pour y parvenir, il faut relativiser quelques tabous.

Mieux répartir la couverture sociale

— Quels sont ces tabous dont il faudrait se débarrasser ?

— Je pense, par exemple, au déficit budgétaire ou bien aux prix. Limiter le déficit budgétaire à 3 % du P.N.B. indique, certes, une volonté de ne pas déraper. Mais ce seuil ne peut être un dogme : il est clair qu'un déficit plus grand peut être consenti pour nous permettre d'attendre la reprise mondiale. Quant aux prix, il faut, pour les modérer, une politique des revenus. En échange de celle-ci, on peut offrir aux salariés un blocage temporaire de certains prix. Ce blocage, qui ne s'appliquerait pas aux prix industriels, aurait en outre l'avantage de faciliter, dans la population, la prise de conscience en faveur d'une réduction de l'évolution nominale des salaires.

— Revenons aux « sacrifices » que vous évoquiez. Etes-vous d'accord avec M. Michel Rocard lorsqu'il déclare que la France a un taux de garantie sociale au-dessus de ses moyens ?

— La France ne peut supporter une augmentation des coûts de la couverture sociale telle que nous la connaissons. Il faut impérativement freiner cette progression et, dans le même temps, mieux répartir cette couverture sociale.

— Vous invitez le gouvernement à faire preuve d'imagination. Concrètement, vous ne nous avez guère éclairé sur celle-ci.

— Il existe des solutions originales. Telle que celle que propose Lucien Pfeiffer, devant le club Echanges et Projet de Jacques Delors. Il s'agit de créer un budget d'intervention, financé par l'émission de bons du Trésor, qui permettrait d'alimenter l'investissement par une création monétaire non inflationniste. Il y aurait donc un budget de fonctionnement équilibré ; un budget d'investissement classique, financé par l'emprunt ; ce budget d'intervention qui permettrait de consentir aux entreprises des augmentations de capital, celles-ci permettant ensuite aux entreprises de rembourser leurs dettes bancaires.

— Dans la conduite de sa politique économique, le gouvernement a paru privilégier les conditions de sa crédibilité vis-à-vis des autres pays occidentaux. Approuvez-vous cette orientation ?

— La crédibilité de notre économie vis-à-vis de l'extérieur repose sur la crédibilité de notre entreprise intérieure. Il ne faut pas que le souci de la crédibilité extérieure, qui s'est traduit par une politique monétariste, mine la crédibilité intérieure, c'est-à-dire la lutte contre le chômage et la recherche d'une nouvelle compétitivité.

— Quel est le rôle du parti socialiste dans le débat ? S'il éprouve le besoin d'intervenir, n'est-ce pas parce qu'il estime que le gouvernement est défaillant ?

— Le parti socialiste, première force de la majorité, doit être consulté. Il est en contact avec la population. Il a le souci du long terme alors que le gouvernement est parfois pressé par les contraintes immédiates des équilibres financiers.

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI
et JEAN-YVES LHOMEAU.

● *Deux délégations du P.S. et du M.R.G.*, conduites par MM. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., et Roger-Gérard Schwartzenberg, président du M.R.G., se sont rencontrées jeudi 3 juin, au siège du parti socialiste. L'entretien a notamment porté sur la préparation des élections municipales de 1983. Les deux délégations se rencontreront de nouveau au cours de la seconde quinzaine de juin.

● *M. René Piquet*, membre du bureau politique du parti communiste, a dénoncé, devant les responsables de treize fédérations communistes du Sud-Ouest, la *« gloutonnerie électorale que manifeste, ici ou là, le parti socialiste, vis-à-vis de municipalités dirigées aussi bien par des communistes que par des radicaux de gauche »*.

LA FÊTE DE « L'HUMANITÉ » 1982 : SOCIALISME A LA FRANÇAISE ET ACTION POUR LE DÉSARMEMENT

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du P.C.F., directeur de *l'Humanité*, a présenté à la presse, jeudi 3 juin, le programme de la Fête de *l'Humanité*, qui aura lieu les 11 et 12 septembre au parc paysager de La Courneuve (Seine-Saint-Denis). Cette fête, a dit M. Leroy, sera *« un moment de mobilisation des travailleurs »*, mobilisation *« nécessaire, cette année, pour que le cap fixé l'an dernier soit conservé »*, alors que *« des pressions s'exercent pour tenter d'infléchir la politique du gouvernement »*.

Les deux thèmes principaux de la fête seront le *« socialisme à la française »*, dont les contours ont été précisés par le vingt-quatrième congrès du P.C.F., en février dernier, et l'action pour le désarmement et la paix. C'est M. Philippe Herzog, membre du bureau politique, qui prononcera le discours du dimanche. La fête sera l'occasion de célébrer le quatre-vingt-cinquième anniversaire de Louis Aragon. Une station de radio, préfiguration de la future Radio-Humanité, émettra pendant les deux jours.

La manifestation du 5 juin à Paris

M. KRIVINE (L.C.R.) REPROCHE AU P.S. SON ATTITUDE « UNILATÉRALE »

Trois des organisations appelant à manifester contre M. Reagan, le 5 juin à Paris, ont expliqué, jeudi 3 juin, leur position. Pour le P.S.U., Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale, et M. Bernard Ravenel, membre du secrétariat, ont souligné que cette manifestation est dirigée contre els « blocs » et non contre la politique du gouvernement.

Mme Bouchardeau a, d'ailleurs, accepté l'invitation de M. Mitterrand à participer, le 6 juin, à Versailles, au dîner de clôture du sommet des « Sept ».

De leur côté, Mlle Arlette Laguiller (Lutte ouvrière) et M. Alain Krivine (Ligue communiste révolutionnaire) ont dénoncé la réunion de Versailles, *« conférence des nantis qui affament le monde »*. M. Krivine, répondant à M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S. (*le Monde* du 4 juin), a reproché aux socialistes leur attitude unilatérale, puisqu'ils avaient manifesté contre la politique soviétique en Pologne mais ne manifestent pas contre celle des Etats-Unis en Amérique centrale.



AU SÉNAT

Commémoration de l'abolition de l'esclavage et de la départementalisation outre-mer

Le Sénat a approuvé, jeudi 3 juin, le projet de loi tendant à commémorer l'abolition de l'esclavage en métropole et dans les départements et territoires d'outre-mer. Ce texte a toutefois été sensiblement modifié au terme d'un débat politique. Fallait-il commémorer la décision de la Convention, du 16 pluviose de l'an II (4 février 1794) ou le décret du 4 mars 1848 dû à l'initiative de Victor Schoelcher ?

S'adressant au rapporteur M. Virapoullé (Un. centr., La Réunion) M. Emmanuelli, secrétaire d'État chargé des D.O.M.-T.O.M., déclare notamment : *« Vous dites qu'il faut rendre un hommage solennel à Scholcher, mais vous proposez de commémorer une date à laquelle, je crois, il n'était pas né. C'est pourtant bien en 1848 que fut aboli l'esclavage, contre des intérêts essentiellement économiques. Ce fut un épisode décisif de la lutte des classes.* [M. Boucheny (P.C.) : « Très bien » !] *C'est bien à Victor Schoelcher qu'est due cette victoire sur les situations acquises. »*

Pour M. Virapoullé, il faut commémorer le précurseur, l'abbé Grégoire et Schoelcher, mais aussi l'acte de départementalisation de 1946 qui a accompli, précisément, dit-il, ce que voulait Schoelcher.

« Nous craignons, déclare le rapporteur, *qu'une petite minorité ne s'empare de la commémoration pour tenter de bouleverser cette départementalisation acquise en 1946. »*

Le texte gouvernemental prévoyait qu'outre-mer la commémoration serait marquée par un jour férié à une date fixée par les conseils généraux en fonction de l'histoire locale.

Le Sénat, sur proposition de M. Virapoullé, a donc adopté par cent quatre-vingt-neuf voix contre cent quatre (P.C., P.S., M.R.G.) un amendement prévoyant que la commémoration aurait lieu le même jour en métropole et outre-mer, à la date anniversaire du premier décret d'abolition (4 février 1794). L'amendement précise qu'à cette commémoration serait associée celle de la départementalisation. *« Avec votre amendement*, avait vainement déclaré M. Emmanuelli avant le vote, *il n'y a plus de commémoration de l'événement de 1848, plus de jour férié, plus de référence aux histoires locales. »*

Délit d'audience

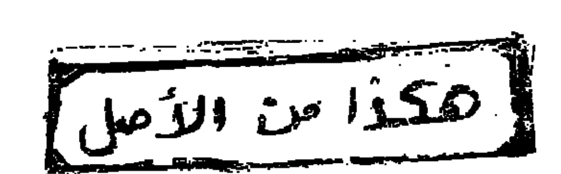
Les sénateurs ont ensuite adopté en seconde lecture une proposition de loi due à l'initiative de M. Caillavet (M.R.G., Lot-et-Garonne), modifiant la procédure engagée contre un avocat en cas de « délit d'audience ».

« Ce texte, dont le rapporteur est M. Lederman (P.C., Val-de-Marne) *constitue*, a dit le garde des Sceaux M. Badinter, *un ensemble cohérent. Il restitue l'avocat à son juge naturel qui est le Conseil de l'ordre. En cas d'outrage commis à l'audience, ce n'est plus le magistrat qui s'estime outragé qui aura à prononcer la sanction. »*

La proposition, votée dans les mêmes termes par les deux assemblée, devient la loi.

Dans une brève séance, le Sénat avait approuvé au cours de la matinée plusieurs conventions internationales : franco-marocaine sur la détention pénitentiaire ; internationales (ONU) sur les contrats de vente entre pays, et sur les transports par chemin de fer et aériens. — A. G.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* assistera au prochain congrès du parti républicain qui se tiendra les 12 et 13 juin, à la porte de Vincennes, a indiqué, jeudi 3 juin M. Jacques Blanc, secrétaire général du P.R. Il y prononcera un « *important* » discours politique, le dimanche en fin de matinée après la clôture du congrès.


هكذا من الأصل

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE : L'EXTENSION DES ATTRIBUTIONS DES COMITÉS D'ENTREPRISE

M. Auroux face aux surenchères...

Palais sans fenêtres, temple du verbe où s'agitent vainement, tels des ludions, des élus du peuple déconnectés du réel et des problèmes concrets des citoyens qui les ont mandatés... C'est d'abord à cette image de l'Assemblée nationale, couramment répandue dans l'opinion publique, que les événements du conflit Talbot ont apporté, jeudi, un démenti flagrant et dramatique. L'affrontement qui a eu lieu à Poissy s'apparente-t-il vraiment à une « entreprise de guerre civile », comme l'a affirmé M. Madelin (U.D.F.), ou doit-on, au contraire, observer que ce sont les débats parlementaires qui semblent se dérouler dans un climat — haineux — de guerre civile ? (Voir page 33.)

Au moment où les députés accordent des droits nouveaux aux travailleurs, ceux de l'industrie automobile font savoir, par des arguments qui n'en sont pas, qu'ils veulent obtenir — vite — outre une prime, la reconnaissance de leur « dignité ». Mais la dignité s'acquiert-elle à coups de barres de fer ? A chacun son rôle : pour l'opposition, le gouvernement et la majorité veulent « déstabiliser » l'entreprise. Les projets Auroux en constituent le moyen. Ils sont (toujours selon M. Madelin) les « armes » qu'on livre « à ceux qui veulent la guérilla ». Derrière, qui ne le voit, c'est en réalité la « société bourgeoise » qui est visée. Pour la gauche, l'opposition, par ses excès, son « vocabulaire militaire », entreprend méthodiquement de « déstabiliser » un régime issu d'élections démocratiques. Le « subversif » M. Toubon (R.P.R.), affirme M. Belorgey (P.S.), incite « au putsch et à l'insurrection ». « Fascistes ! », appuie M. Ducoloné (P.C.).

Le gouvernement, la police, M. Fiterman, ministre des transports, complices de la C.G.T. ? Décidément, M. Madelin connaît son sujet... La thèse peut-elle être retenue ? Emu, le ministre du travail condamne les « actes de violence d'où qu'ils viennent », mais assure que c'est la direction de Talbot qui s'est livrée à une provocation. A chacun sa vérité...

Dans le débat sur les droits des travailleurs, M. Auroux est bien seul... Attentif à l'écho des heurts qui se produisent à Poissy, assourdi par les vociférations des députés, il doit se garder des surenchères qui l'assaillent. Y compris — et surtout — de celles de la commission des affaires sociales, c'est-à-dire de la majorité. L'extension des attributions des comités d'entreprise donne lieu, en effet, à de confuses délibérations : la commission présente ses propres dispositions ; le gouvernement les refuse, mais présente des amendements qui tiennent compte des souhaits des groupes socialiste et communiste, en en rabaissant la portée. Un exemple : « Le comité d'entreprise et ses membres sont présumés agir dans le respect de leurs attributions »... Autant dire pour tout et pour n'importe quoi ! Avec diplomatie, M. Auroux a expliqué que cette précision n'était pas souhaitable.

Il n'empêche que les comités d'entreprise vont avoir des pouvoirs, beaucoup de pouvoirs. Notamment celui d'organiser des réunions sur des « problèmes d'actualité ». M. Valroff (P.S.) a précisé : « Des problèmes politiques. » « L'entreprise est un lieu de travail avant d'être un lieu de débat » : cette mise au point, faite le 17 mai par M. Auroux, est sans ambiguïté. Mais...

LAURENT ZECCHINI.

Jeudi 3 juin, l'Assemblée nationale poursuit la discussion des articles du projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel.

Poursuivant l'examen des dispositions concernant la protection des délégués du personnel, les députés adoptent différentes mesures relatives au licenciement, à la réintégration dans l'entreprise en cas de licenciement abusif. Celles-ci ne font pas obstacle aux clauses plus favorables résultant de conventions ou d'accords collectifs et relatives à la désignation et aux attributions des délégués.

● COMITÉS D'ENTREPRISE

L'Assemblée aborde ensuite les dispositions du titre III du projet relatif aux comités d'entreprise. L'opposition dénonce une confusion entre les rôles respectifs du comité d'entreprise et des délégués du personnel, en se référant notamment à la possibilité pour les seconds d'exercer temporairement les pouvoirs du premier, dans certains cas. M. Séguin (R.P.R., Vosges) définit le point de vue de l'opposition en ce qui concerne le rôle de cette institution, en déclarant : *« Si l'on veut en faire un contre-pouvoir au sein de l'entreprise, nous ne pourrons accepter de lui donner des moyens qui joueront contre l'entreprise et, en définitive, contre les salariés. »* Hostile à l'extension des attributions du comité d'entreprise, M. Millon (U.D.F., Ain) déclare : *« Confusion des institutions, qui vise à faire au comité d'entreprise et, par son intermédiaire, du syndicat « l'univers du salarié », le syndicat pensant et agissant à sa place, organisant ses loisirs et sa culture, lui dispensant un sentiment de classe et exprimant ses intérêts et ses revendications. »*

M. Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine) indique de son côté : *« Conçu comme un lieu de rapprochement, le comité d'entreprise est devenu, en fait, un lieu d'affrontements. Des dispositions perverses furent prises ensuite qui permirent au comité d'entreprise de favoriser la propagande syndicale dans l'entreprise et aux syndicats de se gagner une partie du personnel grâce à l'utilisation des œuvres sociales. »*

Le gouvernement, déclare M. Auroux, ministre du travail, veut faire du comité d'entreprise, *« le pivot de la démocratie économique »*. Le but, note-t-il, est également de donner une formation économique aux membres du comité d'entreprise car, ajoute-t-il, *« trop de jeunes gens quittent aujourd'hui le lycée en ignorant tout des réalités économiques et sociales »*. Le gouvernement, ajoute-t-il, veut donner *« un nouveau souffle »* aux comités d'entreprise.

L'article 20 traite des conditions de création des comités d'entreprise et de la définition de leurs attributions. Par rapport à la législation actuelle, il apporte des modifications d'une portée voisine de celles prévues pour les délégués du personnel. Pour la notion d'effectifs habituellement employés, la mise en place d'un comité d'entreprise n'est obligatoire que si l'effectif d'au moins cinquante salariés est atteint pendant douze mois, consécutifs ou non, au cours des trois années précédentes. Dans les entreprises de moins de cinquante salariés, des comités peuvent être créés par convention ou accord collectif de travail. Sur cet article, l'Assemblée adopte notamment un amendement du gouvernement, stipulant : *« Lorsqu'une unité économique et sociale regroupant au moins cinquante salariés est reconnue par convention ou par décision de justice entre plusieurs entreprises juridiquement distinctes, la mise en place d'un comité d'entreprise commun est obligatoire. »*

A l'initiative de la commission et du gouvernement, l'Assemblée adopte les dispositions suivantes :

« En l'absence de comité d'entreprise par suite d'une carence, les attributions économiques qui relèvent du comité sont exercées temporairement par les délégués du personnel. Toute suppression d'un comité d'entreprise est subordonnée à un accord entre le chef d'entreprise et l'ensemble des organisations syndicales représentatives. A défaut d'accord, le directeur départemental du travail et de l'emploi peut autoriser la suppression du comité d'entreprise en cas de réduction importante et durable du personnel qui ramène l'effectif au-dessous de cinquante salariés. »

● DÉFINITION DU COMITÉ D'ENTREPRISE

M. Auroux présente ensuite un amendement qui donne du comité d'entreprise la définition suivante : *« Il a pour objet d'assurer une expression collective des salariés, permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail et aux techniques de production. Il formule, à son initiative, et examine, à la demande du chef d'entreprise, toute proposition de nature à améliorer les conditions de travail et d'emploi des salariés ainsi que leurs conditions de vie dans l'entreprise. Il exerce ses missions sans préjudice des dispositions relatives à l'expression des salariés, aux délégués du personnel et aux délégués syndicaux. »*

L'Assemblée repousse plusieurs amendements du groupe U.D.F. tendant à restreindre la portée de cet amendement. Leur discussion s'effectue dans un climat âpre. MM. Millon et Madelin faisant référence au conflit de l'usine Talbot, à Poissy, réitèrent leurs accusations (voir page ??) contre la majorité et le gouvernement, suspectés de vouloir « déstabiliser » l'entreprise.

Par 326 voix contre 157, l'Assemblée repousse un sous-amendement présenté par M. Séguin — qui résume l'opinion de l'opposition — stipulant que le comité d'entreprise est *« un organe de coopération »*. L'amendement du gouvernement est ensuite adopté. Il en est de même pour un autre suivant lequel *« la décision du chef d'entreprise doit être précédée de la consultation du comité d'entreprise »*. Le reste de l'amendement précise les modalités d'information du comité.

Suivant le même procédé, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement sur les modes de fonctionnement.

Commentant le texte du gouvernement, M. Séguin souligne : *« La logique de votre position c'est la disparition du chef d'entreprise comme président du comité d'entreprise. » « S'il reste, ajoute-t-il, il risque d'être un otage. »*

L'Assemblée adopte ensuite un amendement du rapporteur prévoyant que le comité *« peut organiser dans le local mis à sa disposition des réunions d'information internes au personnel, portant notamment sur des problèmes d'actualité »*. Il peut également inviter *« des personnalités extérieures, syndicales ou autres »* dans les conditions prévues par les dispositions diverses adoptées pour les sections syndicales (*le Monde* du 27 mai). Sur proposition du gouvernement, il est précisé que ces réunions ont lieu en dehors du temps de travail.

Présentant au nom du groupe socialiste un amendement identique à celui de la commission, M. Valroff (P.S., Vosges) affirme que le comité d'entreprise *« doit avoir la possibilité d'aborder des problèmes politiques »*.

M. Toubon souligne que, à la différence des dispositions relatives aux sections syndicales, la rédaction proposée par le gouvernement ne soumet pas la tenue des réunions sur les problèmes d'actualité à l'autorisation du chef d'entreprise. Par 328 voix contre 156 l'Assemblée repousse un amendement du député R.P.R. tendant à stipuler que ces réunions ne peuvent avoir de caractère politique.

— *Le contrôle des produits chimiques.* L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 2 juin, le projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant la loi du 12 juillet 1977 sur le contrôle des produits chimiques. Ce texte a pour objet la mise en conformité de notre droit avec une directive européenne du 18 septembre 1979 qui a institué une procédure européenne de notification des substances chimiques nouvelles.

Sur proposition de la commission, l'Assemblée a rétabli la possibilité d'interdiction totale de fabrication, de transport ou de mise sur le marché d'une substance présentant un danger important pour l'homme ou son environnement. Elle a également adopté un amendement protégeant le caractère confidentiel des déclarations concernant les produits dans le cadre de la concurrence industrielle et commerciale.

Les appelés poursuivant des études médicales ne feront que douze mois de service

L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité, mercredi 2 juin, une proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions du code du service national.

Ce texte, qui est issu de trois propositions de loi de MM. Cousté (app. R.P.R., Rhône), Brocard (U.D.F., Savoie) et Robin (P.S., Ain), prévoit d'accorder trois sortes de dispositions :

1) Un report d'incorporation supplémentaire d'une année scolaire ou universitaire aux étudiants en chirurgie dentaire et en pharmacie, réunissant certaines conditions en ce qui concerne l'avancement de leurs études. La durée de ce report est portée à deux ans pour les jeunes gens titulaires d'un brevet de préparation militaire (soit vingt-quatre ans) et à trois ans pour les titulaires d'un brevet de préparation militaire supérieure (soit vingt-cinq ans) ;

2) L'alignement pur et simple du report d'incorporation des étudiants en chirurgie dentaire et en pharmacie sur celle des étudiants en médecine et en médecine vétérinaire, c'est-à-dire un report qui vient à échéance au plus tard le 31 décembre de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent l'âge de vingt-sept ans. Les étudiants, lors de leur incorporation, se verront confier, dans la mesure du possible, des responsabilités en rapport avec leur spécialisation ;

3) La réduction de seize à douze mois de la durée du service actif des étudiants en médecine, en médecine vétérinaire, en pharmacie et en chirurgie dentaire.

Sur proposition de M. Hernu, ministre de la défense, l'Assemblée a décidé de supprimer la référence au diplôme de « docteur » pour les étudiants visés par le report d'incorporation jusqu'à vingt-sept ans : elle a, d'autre part, étendu aux « jeunes scientifiques du contingent » la réduction de seize à douze mois de la durée du service. (Dorénavant, seuls les appelés au titre de l'aide technique ou de la coopération effectueront un service de seize mois.) M. Hernu a indiqué que les dispositions de ce texte seront « *immédiatement applicables* » dès l'adoption définitive de la proposition de loi par le Parlement et que les jeunes concernés seront aussitôt libérés.

[N.D.L.R. — Les jeunes scientifiques du contingent auxquels le ministre a fait allusion sont des étudiants scientifiques ou para-scientifiques de valeur que, chaque année, une commission spéciale des armées retient pour travailler dans des laboratoires ou des organismes dépendant de la défense nationale ou agréés par elle.]

LES CONGÉS DES FONCTIONNAIRES SONT ALLONGÉS

A propos des congés des fonctionnaires, M. Anicet Le Pors, ministre délégué chargé de la fonction publique, a précisé mercredi 2 juin à l'Assemblée nationale que la cinquième semaine de congés était étendue à l'ensemble des agents de l'administration. Il a indiqué, afin d'inciter les fonctionnaires à prendre davantage de congés entre le 1er novembre et le 30 avril qu'une bonification d'un jour sera attribuée à partir de six jours (et non plus de trois) pris pendant cette période et une bonification de deux jours à partir de huit. Le ministre a ajouté : *« Sont désormais décomptés (du congé) les jours ouvrés, et non plus les jours ouvrables — c'est-à-dire que l'on ne décompte plus le samedi. Ainsi se trouvent supprimées une incohérence — les fonctionnaires qui prenaient leurs congés à cheval sur un week-end comptaient le samedi, les autres ne le comptaient pas — et une injustice — les fonctionnaires qui travaillaient le samedi étaient défavorisés. »*

● *M. Roger Chinaud*, conseiller politique du parti républicain, a affirmé jeudi soir 3 juin, à la Seyne-sur-Mer (Var) : *« Je n'ai aucun complexe à dire que je cherche à déstabiliser le pouvoir et même à le renverser.* Mais, a-t-il précisé, *je ne mets pas en cause la légitimité du gouvernement actuel qui a été élu selon les règles démocratiques de notre pays. »*

Le Monde

société

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

« Le Point » et « Le Figaro » poursuivis pour infraction à la législation sur les sondages

Depuis la promulgation de la loi du 19 juillet 1977 relative à la publication et à la diffusion de certains sondages d'opinion, les tribunaux n'ont jamais eu à se prononcer sur le champ d'application et la portée de ce texte. Jeudi 3 juin, la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. Emile Cabié, avait à examiner deux infractions consécutives à la violation de l'article 11 de cette loi, qui prévoit que : « Pendant la semaine qui précède chaque tour de scrutin, ainsi que pendant le déroulement de celui-ci, sont interdits, par quelque moyen que ce soit, la publication, la diffusion et le commentaire de tout sondage... » Les plaintes avaient été déposées par la commission des sondages contre deux publications, « le Point » et « le Figaro ».

Il était tout d'abord reproché à l'hebdomadaire d'avoir, dans son numéro du 15 juin 1981 — au lendemain du premier tour des élections législatives — publié un article intitulé : *« Quelle Assemblée avant le second tour ? »*, faisant état d'une simulation des résultats électoraux à partir du scrutin du premier tour et d'un précédent sondage des 1er et 2 juin déjà publié dans *le Point* du 6 juin.

Cet article contrevenait-il aux dispositions de la loi du 19 juillet 1977, qui, dans son article premier, précise que : *« Les opérations de simulation de vote réalisées à partir de sondages d'opinion sont assimilées à des sondages d'opinion ? »*. Le représentant du ministère public, M. Marc Domingo, a estimé que, même s'il était permis de reprendre les données d'un sondage déjà utilisé, l'article incriminé avait apporté *« une valeur ajoutée par des commentaires et des interprétations qui ne sont pas neutres »*, que, donc, l'infraction était constituée (1).

Simulation

Tel n'a pas été l'avis du représentant du directeur de la publication, M. Olivier Chevrillon. Me François Sarda, pour qui l'article en question n'avait pas pour but de tourner la loi en publiant une simulation. Le conseil de l'hebdomadaire a fait remarquer que, dans l'avis n° 12 des travaux préparatoires, il était précisé que les simulations réalisées à partir *des résultats du premier tour* étaient autorisées et que, dans ces conditions, pour établir cette simulation, il fallait bien se référer à *« une matrice de transfert des voix »*, en l'occurrence le sondage déjà publié. *Là est toute la question. Le Point* pouvait-il faire une analyse et tirer des conclusions à partir d'un sondage antérieur et du premier tour de scrutin ? Me Sarda a demandé la relaxe, en faisant valoir qu'en droit pénal l'interprétation de la loi doit être stricte.

Quant au *Figaro*, la commission des sondages lui reprochait d'avoir, dans trois articles publiés dans la chronique boursière, les 10, 11 et 12 juin 1981, fait référence à de prétendus sondages occultes pour expliquer les fluctuations boursières.

Le substitut a estimé qu'on était en présence d' *allusions à des sondages qui n'existent pas véritablement et de leur possible répercussion sur le marché financier »*, qu'en conséquence *« la prévention n'était pas établie »*. Me Albert Benatar, qui représentait le codirecteur de la *publication, M. Max Clos*, a parlé d' *« explications techniques »*, indiquant qu'il ne s'agissait pas d'une véritable publication de sondages tels qu'ils sont définis par la loi.

Les deux jugements seront rendus *le 17 juin.*

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) La peine encourue est une amende allant de 10 000 F à 500 000 F.

FAITS ET JUGEMENTS

Attentats antinucléaires dans le Sud-Ouest.

Toulouse. — Dans la nuit du 2 au 3 juin, des attentats ont endommagé des installations et des bâtiments occupés par E.D.F. et par la police à Albi, Perpignan, Toulouse et Carcassonne. Tous ont été revendiqués par un mouvement Les rescapés de Golfech.

A Albi, une bombe a explosé devant les services d'E.D.F. La charge déposée sur le trottoir a soufflé toutes les vitres de l'immeuble. Au même moment, à Perpignan, quatre charges de dynamite ont explosé devant la nouvelle gendarmerie, alors que quatre véhicules d'E.D.F. sautaient à l'autre bout de la ville. Durant la même nuit, à Toulouse, un engin a explosé devant le central de signalisation urbaine de la police, causant des dégâts légers, et un coup de feu a été tiré en direction du domicile du député socialiste, M. Louis Lareng.

Enfin, dans la banlieue de Carcassonne, à Fraisse-Cabardès, un attentat a abattu un pylône *électrique* qui *supportait deux* lignes de 450 000 volts chacune. Les dégâts sont importants.

Le *S.R.P.J.* de Toulouse, chargé de l'enquête, a procédé le 3 juin à plusieurs interpellations dans les milieux anarchiste et antinucléaire. Les responsables de l'enquête, qui montrent une extrême discrétion, ont indiqué le 4 juin que ces interpellations feraient partie des opérations de routine nécessitant toujours en pareil cas *« une garde à vue sans préjuger des suites »*.

● *Le rapt du baron Empain.* — Le dernier membre du gang qui avait enlevé le baron Edouard-Jean Empain, le 23 janvier 1978, René Rigault, soixante-trois ans, a été retrouvé à l'hôpital de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), où il est hospitalisé. La direction de cet établissement s'est rendu compte que ce malade avait de faux papiers et a alerté le procureur de la *République* du *tribunal* de Pontoise. René Rigault est, actuellement, soigné pour une grave crise d'hémiplégie. Il est aphasique et ne pourra être entendu par les policiers. L'instruction de cette affaire est d'ailleurs terminée. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris doit rendre son arrêt le 9 juin. Elle sera probablement examinée par la cour d'assises au mois d'octobre prochain.

Une fausse « bavure » policière.

Epinal. — Le tribunal de grande instance de Saint-Dié (Vosges) a condamné, jeudi 3 juin, un ouvrier, M. Jean-Yves Fargette, pour dénonciation calomnieuse envers des policiers.

Le 10 mai 1981, M. Fargette avait été conduit au commissariat de la ville à la suite d'un accident d'automobile. L'alcootest qu'il avait subi s'étant révélé positif, il avait été placé en garde à vue. Le *lendemain*, un médecin avait établi un certificat faisant état de traces de coups que M. Fargette accusait les policiers de lui avoir portés. Ceux-ci niaient les faits, expliquant que M. Fargette avait été blessé lors de son accident et qu'il avait été conduit au commissariat dans un état d'excitation extrême.

M. Fargette a été condamné à six mois d'emprisonnement, dont *deux ferme. Il devra en outre* verser 1 000 francs de dommages et intérêts au commissaire de police de Saint-Dié et 1 franc aux policiers du commissariat. — (Corresp.)

● *Un sous-officier*, le sergent-chef Roberto Garcia, vingt-neuf ans, a été tué dans la nuit du mercredi 2 juin par une rafale de pistolet-mitrailleur 9 mm alors qu'il se reposait dans sa chambre au centre militaire de Favière, situé non loin de Chartres. Son agresseur, le brigadier-chef Bertrand Finel, vingt-trois ans, qui avait pris la fuite, a été arrêté le lendemain dans un petit bois situé non loin du camp. Une enquête est en cours pour établir les causes et les circonstances exactes du drame.

● *Un « marchand de sommeil » messin condamné.* — M. Emilio Pereira, cinquante-deux ans, gérant de l'hôtel Bellevue, à Metz (Moselle), a été condamné, le mardi 1er juin par le tribunal correctionnel de cette ville à six mois d'emprisonnement ferme, pour avoir hébergé des immigrés dans des conditions d'hygiène précaires. L'hôtelier logeait jusqu'à cinq personnes dans des chambres dépourvues de tout *confort. Poursuivi en outre pour* avoir fourni en 1980 de fausses attestations de résidence à cent soixante ressortissants turcs. M. Pereira s'est vu infliger une interdiction d'exercer toute activité commerciale pendant dix ans.

DANS LE PUY-DE-DOME

Quatre employées d'une même entreprise se sont suicidées en moins de trois mois

Correspondance

Riom. — Le 4 mars, une jeune femme de trente-deux ans se jette de son appartement, au dixième étage. Le 22 mars, une autre femme de trente-quatre ans en fait autant. *Une semaine plus tard, nouveau suicide* à l'aide de barbituriques. La victime est âgée de trente-six ans. Ces trois femmes faisaient partie du personnel des laboratoires pharmaceutiques Meck-Sharp Dohme-*Chibret, spécialisés dans les do*maines de l'ophtalmologie et de la rhumatologie. L'émotion est forte dans l'unité de conditionnement où les trois femmes travaillaient à la chaîne.

*Le 25 mai, dans l'unité de recher*che cette fois, une technicienne de laboratoire âgée de trente-deux ans, avale du cyanure dans les toilettes mêmes de l'entreprise.

Quatre suicides en moins de trois *mois* : les ouvrières s'interrogent, mais les réactions sont prudentes... M. Lassalas, responsable de la C.F.D.T., syndicat majoritaire, situe le climat : *« Les gens ont été traumatisés, d'autant plus que personne n'avait rien remarqué ; on savait bien que certaines d'entre elles connaissaient des difficultés d'ordre familial, mais de là à imaginer le pire... Chacun a d'abord eu peur pour soi. »* Mme Antignac, déléguée C.G.T., confesse : *« J'ai été révoltée mais je n'ai pas osé alors poser le problème devant la direction ; c'est très délicat... »*

L'affaire n'a pas suscité et ne suscitera pas d'actions spectaculaires, même si Mme Antignac estime : *« Cette vague de suicides n'est pas due entièrement au hasard. Il est certain que des problèmes personnels ont joué, mais les conditions de travail n'ont pas facilité les choses. L'évolution de la situation à ce niveau et l'incertitude de l'emploi créent une atmosphère d'affolement. »* Elle ajoute que *« la direction a mal supporté le 10 mai »*. *« En février,* ajoute-t-elle, *elle n'a pas cédé à un mouvement revendicatif qui a duré douze jours ; et cela n'a pas donné le moral »*, ajoute-t-elle.

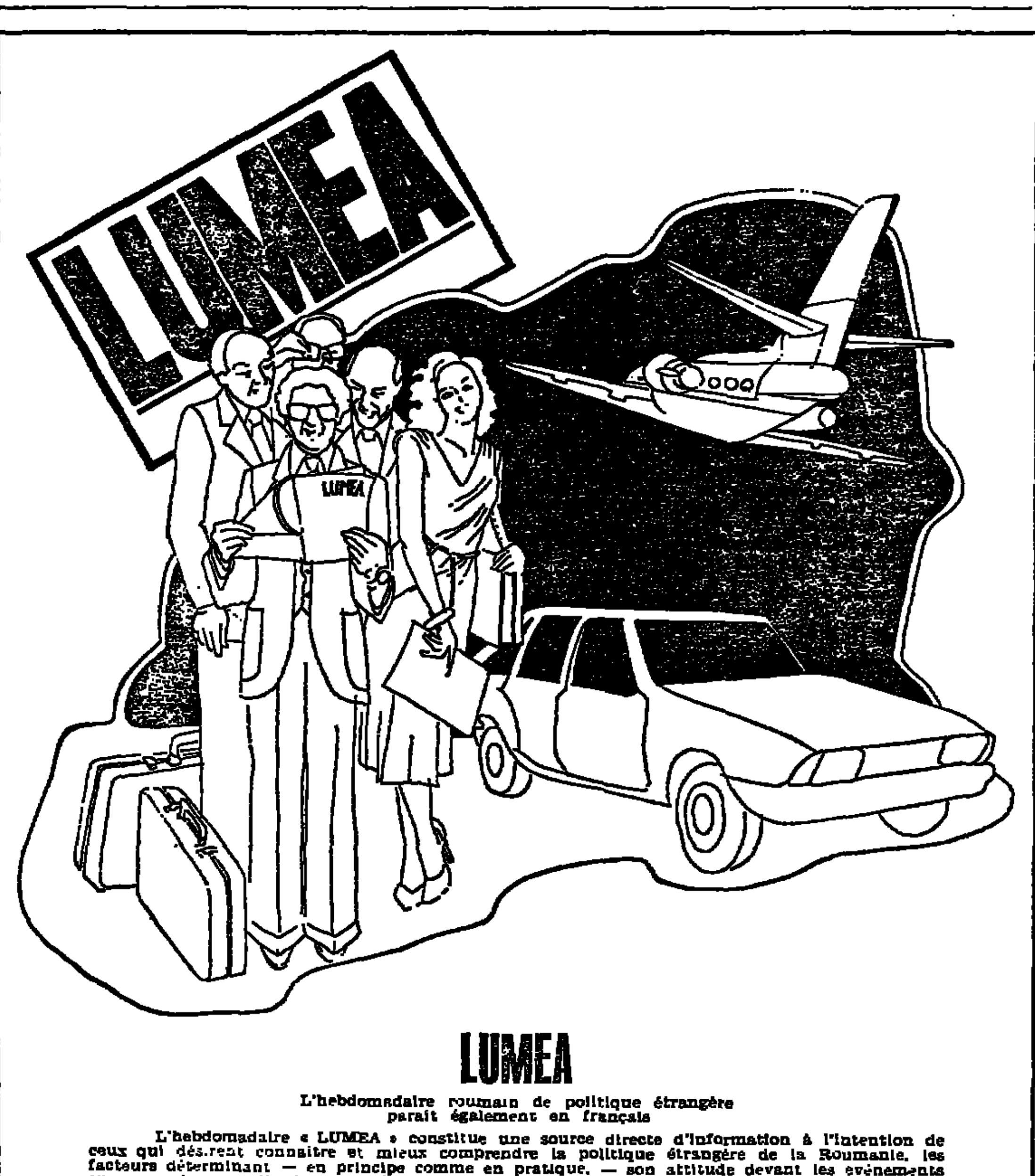
Les laboratoires, dont les deux principales unités se trouvent à *Clermont-Ferrand* et à *Riom*, emploient neuf cent vingt-quatre personnes dont cinq cent quatre-vingt-sept femmes. Les salaires ne sont pas parmi les plus bas de la région. L'entreprise se singularise surtout par un très fort taux d'absentéisme féminin (30 %) au service du conditionnement, où le travail à la chaîne, reconnaît-on de tous côtés, *« est monotone, répétitif, voire déprimant »*. De là, à établir une *relation de cause à effet*, il y a une marge que personne ne franchit en raison du statut de la dernière victime au sein de l'entreprise. M. Lassalas souligne : *« Cela a fichu en l'air la première analyse que nous avions pu faire. Il est difficile d'avoir des sentiments affirmatifs et nous ne tirerons pas de conclusions précises, c'est trop tôt. C'est vrai que le travail chez Chibret ne facilite pas les choses, mais ces suicides nous dépassent. C'est la société actuelle qui fait que les gens craquent et aussi les pressions sociales exercées hors de l'entreprise ; des gens n'ont pas la force de lutter devant les difficultés. »*

Des réactions prudentes

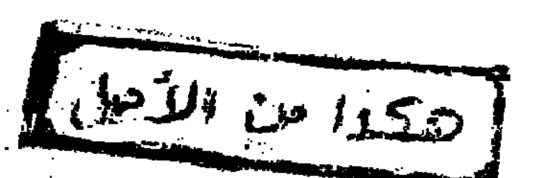
L'affaire s'est très discrètement répandue dans les deux villes. Le suicide reste un sujet tabou. La *fédération du parti communiste*, d'ordinaire attachée à réagir publiquement à tout ce qui touche à la vie des entreprises, se montre prudente. On a appris que son responsable, M. Villanova, avait entrepris *une démarche auprès de l'évêque* de Clermont-Ferrand, Mgr Dardel, d'ailleurs déjà alerté. Il ne dément pas l'information et précise qu'il a sollicité le préfet de région : *« Le problème, c'est l'efficacité, et de faire en sorte que cela s'arrête. Il s'agit d'une affaire extrêmement sérieuse et délicate. Notre désir n'est pas d'en faire une affaire directement politique, mais un problème directement social qui soulève les responsabilités des patrons et aussi les difficultés spécifiques au travail féminin. »*

La direction se refuse à tout commentaire officiel, mais, en privé, un de ses membres insiste pour dire que les quatre suicides et la vie de l'entreprise sont deux domaines différents. Cependant, une réunion extraordinaire des comités d'entreprise, le 3 juin, a évoqué le sujet. Au terme de la discussion entre les syndicats et la direction, il a été prévu une autre réunion, le 17 juin, avec à l'ordre du jour les conditions de travail et l'absentéisme.

L' T TARAGO.







RELIGION

DEUX RASSEMBLEMENTS PENDANT LES FÊTES DE LA PENTECOTE

Les communautés de base : une réalité que l'Église institutionnelle ne peut ignorer

Maubuisson. — Près de trois cent cinquante personnes venues de quarante-cinq départements et représentant une centaine de communautés de base se sont réunies à Maubuisson, près de Bordeaux, pendant le week-end de la Pentecôte. Cette « rencontre nationale de communautés de base » a permis aux participants de communiquer leurs diverses expériences, de rechercher et d'affirmer la spécificité du mouvement communautaire, alternative d'Eglise.

De notre envoyé spécial

Le rassemblement inter-communautés de Maubuisson faisait suite à la rencontre de Chamerolles en 1979. Déjà à cette époque, on avait pu constater les réalités très diverses que recouvre le terme générique de communautés de base. Certains groupes ont choisi la communauté de vie à plusieurs familles et se son engagés à une totale péréquation des salaires, représentant pour eux un symbole évangélique concret. D'autres groupes ont opté pour des rencontres mensuelles ou hebdomadaires. Chaque communauté est très personnalisée. Dans cette mesure, la rencontre de Maubuisson a provoqué beaucoup d'échanges.

Mais l'extrême pluralité d'expériences empêche les communautés de base de se constituer en mouvement à part entière. *« Nous sommes en pleine foi effervescente et nous ne pouvons avoir de prise de parole univoque »*, devait déclarer un membre du collectif de préparation de la rencontre. Contrairement à ce qui se passe dans plusieurs pays européens où existent des conseils de communautés et des structures permanentes, en France, les communautés de base se contentent d'un collectif de préparation des rencontres nationales. Un intervenant à l'assemblée générale soulignait que *« la rencontre nationale doit être plutôt un temps d'écoute commune qu'un temps de parole commune »*.

Une approche différente

A la différence du rassemblement de Chamerolles, où plusieurs lettres ouvertes avaient été envoyées — soutien à un objecteur de conscience et au théologien Jacques Pohier, sanctionné pour un de ses livres, — où des déclarations avaient été faites contre les prises de position de l'épiscopat sur l'avortement, la rencontre 1982 s'est plutôt orientée vers le fonctionnement interne des communautés.

Les délégations étrangères ont d'ailleurs interpellé les communautés françaises en rappelant qu'en Allemagne et aux Pays-Bas les communautés de base s'étaient engagées en faveur du désarmement, qu'il soit ou non unilatéral. Mais cette interpellation n'a pas semblé retenir l'attention de l'assemblée de Maubuisson.

Il apparaît qu'un déplacement s'est opéré depuis quelque temps à l'intérieur des communautés de base françaises. Plus d'un tiers des participants à la rencontre de Maubuisson n'étaient pas encore intégrés aux communautés lors de la rencontre de Chamerolles, et ces nouveaux venus portant en eux une approche différente de l'alternative communautaire. Un clivage a rendu tout à fait perceptible ce déplacement. A côté de communautés qui veulent d'abord avoir une action sur l'extérieur pour un changement social et sont amenés à des prises de position publiques, apparaît une autre sensibilité : des communautés essaient d'abord de vivre autrement leur rapport à l'argent, à la société ou à la violence.

Cette orientation se retrouvait quand il s'est agi de situer les communautés de base par rapport à l'institution ecclésiale. Si, d'une part, une première génération de chrétiens ont pu vivre des conflits très passionnels et avaient besoin de s'ériger en contre-pouvoir pour trouver leur légitimité, il existe un nouveau courant qui ne recherche pas de reconnaissance de la part de l'institution. Sa réalité de vie communautaire lui suffit. Si pour certains l'intégration et la reconnaissance sont de faux problèmes, *« il s'agit d'incarner la tradition prophétique et une tradition subversive dans l'Eglise »*, la plupart reconnaissent d'abord que les communautés de base représentent une réalité que l'Eglise institutionnelle ne peut ignorer.

D'autre part, une certaine décrispation semble s'opérer du côté de l'épiscopat français, décrispation dont témoigne le message adressé au rassemblement des communautés de base par Mgr Vilnet, président de la conférence épiscopale française : *« Je recevrai les échos de cette rencontre nationale s'il m'est donné de recevoir ultérieurement quelques-uns des responsables. Je crois très fort, pour la communion en Eglises, à tout ce qui favorise la communication. »* Déjà en Espagne, la conférence épiscopale a reconnu, dans un communiqué, la réalité des communautés de base.

La recherche d'une communication

Pour l'heure, même si un conflit demeure entre l'institution ecclésiale et les communautés de base en France, bon nombre de communautés sont plus autonomes dans leur relation à l'Eglise. Elles affirment aujourd'hui, plus sereinement, leur expérience et cherchent d'abord une communication avec d'autres groupes et Communautés d'Eglise. Témoin, la présence d'une trentaine de communautés du Renouveau charismatique à Maubuisson, les différentes délégations étrangères et tout particulièrement des représentants des communautés chrétiennes de base polonaises, ainsi que le témoignage d'un groupe de chrétiens homosexuels David et Jonathan.

Un certain nombre de participants à la rencontre ont signé une lettre adressée au rassemblement du Renouveau charismatique, qui se tenait ce même week-end de Pentecôte à Strasbourg.

Lors d'un carrefour, un groupe devait d'ailleurs affirmer cette recherche de communion entre groupes chrétiens : *« Nous nous situons à côté, pas contre, et nous refusons toute volonté polémique (...). Nous aimerions que nos communautés qui sont des lieux de communion soient reconnues dans une communion d'glise plus large. »* — J. D.

Le Mouvement charismatique européen : vingt-cinq mille chrétiens animés par la volonté d'unité

De notre correspondant

Strasbourg. — Vingt-cinq mille personnes debout dans les gradins du stade de la Meinau, les mains enlacées, chantant le « Notre Père » en français, allemand, danois, anglais, italien, espagnol sous un soleil magnifique : c'est l'image finale du rassemblement européen charismatique et œcuménique, « Pentecôte 82 », qui a eu lieu à Strasbourg du 29 au 31 mai.

Pour la première fois le Mouvement du renouveau avait organisé un rassemblement d'une ampleur exceptionnelle mais surtout d'un caractère œcuménique. Dans un message commun, l'évêque de Strasbourg, Mgr Léon-Arthur Elchinger, et les responsables des Eglises réformée et luthérienne d'Alsace, MM. Christian Schmidt et André Appel, avaient précisé le sens et la portée de ce congrès : *« Le renouveau charismatique veut se situer à l'intérieur des Eglises et non pas en marge d'elles. Il se veut fermement de foi, de prière et d'engagement chrétien au service d'un réveil spirituel capable d'intensifier le rayonnement des communautés chrétiennes chaleureusement fraternelles. Ceci dans le plein respect des positions doctrinales et des traditions spirituelles propres à chaque Eglise. »*

En s'adressant personnellement aux participants, lors de la messe de Pentecôte, concélébrée avec cinq cents prêtres, l'évêque de Strasbourg devait situer les limites du rassemblement sur le plan de l'œcuménisme en déclarant : *« Votre rassemblement nous fait prendre conscience à tous de l'urgence et de la gravité de l'appel à l'unité que le Christ nous adresse et que tant d'hommes nous répètent, souvent d'une manière dramatique. Vous savez cependant que vous ne pouvez pas réaliser ici une nouvelle étape de la réconciliation des Eglises. Cette mission dépasse vos possibilités. Ce que vous pouvez, c'est hâter par la prière l'approche du jour où nous serons plus profondément réconciliés les uns avec les autres. »*

A la base, la volonté d'unité a été très forte tout au long de ce congrès. Un tonnerre d'applaudissements a salué, lors de la cérémonie de clôture, ces mots du président André Appel : *« Nous offrons la communion ouverte et attendons de nos frères catholiques la réciprocité. »*

Saluant ce *« cénacle de Jérusalem à l'échelle de l'Europe »*, le cardinal Suenens a invité les participants à aller dans le monde pour lui porter la parole, *« dans ce monde qui est prêt à nous entendre, alors que trop souvent nous ne sommes pas prêts à lui parler »*, afin que se lève aussi, comme l'on dit les congressistes dans leur prière finale, *« le vent de l'esprit saint sur l'Europe »*.

JEAN-CLAUDE HAHN.

ÉDUCATION

La mission sur les collèges : UNE MISE AU POINT DE M. LEGRAND

Après la publication dans le Monde *du 2 juin d'un article de Catherine Arditti consacré aux premiers résultats des travaux de la commission sur les collèges, son responsable, M. Louis Legrand, nous adresse la lettre suivante :*

Il me paraît indispensable de préciser ce qui suit :

1) Les travaux de ma commission et le rapport final que je serai amené à déposer chez M. le ministre n'engagent d'aucune façon l'autorité politique ;

2) L'essentiel de l'article relate clairement et fidèlement les orientations générales telles qu'ont été communiquées aux commissions départementales et telles que les journalistes peuvent en prendre connaissance au ministère ;

3) Par contre, en ce qui concerne la définition des services, cette question est encore en discussion (théorique, est-il besoin de le rappeler, compte tenu des incidences budgétaires). Aucun texte n'a été communiqué aux commissions départementales. Si la définition des fonctions du professeur de collège est exactement rapportée, la publication d'un texte de travail, vigoureusement contesté, est pour le moins prématurée. Je devais le préciser.

● *Un « appel solennel » de la FEN.* — M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) a lancé le jeudi 3 juin au cours d'une conférence de presse *« un appel solennel aux pouvoirs publics »* afin qu'ils accordent des moyens nouveaux à l'éducation nationale à la rentrée. *« De graves difficultés risquent de surgir si cet appel n'est pas entendu »* a-t-il affirmé. La FEN demande notamment des créations de postes de personnels non-enseignants et des moyens pour l'enseignement technique. Son secrétaire général souhaite d'autre part que le gouvernement affirme *« la priorité des investissements éducatifs qui sont l'un des axes fondamentaux du changement »* en faisant du budget 1983 de l'éducation nationale le premier de la nation.

A Bayonne

UNE GRÈVE DE LA FAIM POUR L'ENSEIGNEMENT DU BASQUE

(De notre correspondante)

Bayonne. — Quatre personnes ont commencé le 1er juin une grève de la faim dans la cathédrale de Bayonne pour réclamer la prise en charge par l'Etat des écoles enseignant la langue basque, les « ikastolak ».

Depuis janvier, l'association Seaska (Le Berceau), qui fédère les « ikastolak », a multiplié les démarches auprès des pouvoirs publics pour que le ministère de l'éducation nationale prenne le relais financier. Actuellement, l'enseignement du basque (vingt-deux écoles maternelles, sept écoles primaires et un collège) est financé par les cotisations des parents, des dons et des subventions municipales.

En réponse à une question de M. Jean-Pierre Destrade, député (P.S.) des Pyrénées-Atlantiques, le 28 mai, le gouvernement a répondu : *« Il faut conférer dans l'enseignement public un véritable statut à la culture et à la langue basques (...) Le ministre de l'éducation nationale annoncera très prochainement les mesures concrètes qui, dès la prochaine rentrée, traduiront ces idées dans les faits. »* Il a été annoncé, d'autre part, que les demandes d'habilitation pour une licence et une maîtrise d'études basques dans les universités de Pau et de Bordeaux-III sont *« en cours d'examen »*.

Une réunion est prévue ce vendredi 4 juin en présence d'un envoyé spécial du ministre, du recteur de l'académie de Bordeaux et d'une délégation de l'association Seaska.

PATRICIA GANDIN.

● RECTIFICATIF. — L'université de Lyon-I compte vingt-deux mille étudiants, et non deux mille deux cents, comme il a été imprimé par erreur dans nos éditions du 3 juin.

MÉDECINE

A L'HOPITAL BROUSSAIS

Une grève irréelle

Une entrée kitsch. Après l'avoir franchie, le visiteur de l'hôpital Broussais à Paris (14e) peut voir de nombreuses affiches exprimant diverses protestations du personnel. Passant sous le premier porche, il ne manquera pas une grande banderole *« Hôpital en grève ! »*. Il ne verra sans doute pas, en revanche, deux petites pièces anonymes à mi-hauteur du porche. Ces deux locaux syndicaux — à droite la C.F.D.T., à gauche la C.G.T. — sont parfaitement symétriques, en tout point semblables, et séparés par le vide du passage. L'architecture ajoute ic. au symbolique.

Depuis le 26 avril, l'hôpital Broussais est en grève. Une protestation silencieuse et tenace : les malades sont examinés gratuitement en consultations externes. Une grève administrative qui bloque certains rouages de la gestion informatique de malades hospitalisés. Après Antoine-Béclère (Clamart) et Henri-Mondor (Créteil), Broussais est le troisième hôpital de l'Assistance publique (A.P.) de Paris où une grève de ce type est observée par le personnel non médical.

Officiellement intersyndical, le mouvement révèle, à l'analyse, de profondes divergences. Pour la C.F.D.T., revendication centrale : l'embauche de cent soixante-dix personnes. Pour la C.G.T. — majoritaire — des préoccupations plus générales concernant notamment l'application des trente-neuf heures de travail hebdomadaire, celle de la cinquième semaine de vacances ou la démocratisation du conseil d'administration de l'Assistance publique. A la C.G.T., on tient à bien circonscrire le problème, à en faire une *« affaire maison »*. Curieusement, on n'alerte pas les médias et on ne se fait guère d'illusions sur la portée de l'action engagée.

A la C.F.D.T., en revanche, on chiffre. *« Les caisses sont vides, dit-on, et la grève fait perdre, chaque mois pour les seules consultations externes, 40 à 50 millions anciens à l'hôpital. »* On réclame l'arbitrage gouvernemental et on a profité de la récente inauguration de l'hôpital de Bicêtre pour rencontrer, « de force », un membre du cabinet de M. Ralite.

La C.G.T. voit dans l'action menée par le ministère de la santé des *« avancées positives »* et accuse essentiellement la direction générale de l'A.P., qui *« refuse de construire le changement »*.

Tous tombent d'accord — tant à la C.F.D.T. et à la C.G.T. qu'à la direction générale — pour dire que plusieurs services (médecine et rééducation spécialisée) de l'annexe dite de l'îlot des Mariniers ne peuvent ouvrir faute de personnel.

Alors que la grève commençait à s'épuiser, la direction vient récemment de faire savoir qu'elle envisageait certaines retenues de salaires. Un élément tangible qui pourrait enfin matérialiser un conflit de six semaines aux allures presque irréelles.

J.-Y. N.

INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

Objets extraordinaires au Carré Rive-Gauche

Les antiquaires, galeries de tableaux et marchands de curiosités du Carré Rive-Gauche présentent jusqu'au soir du lundi 7 juin les œuvres les plus rares qu'ils ont récemment découvertes.

Du quai Voltaire à la rue de l'Université, tout le quartier est, pour quelques jours, en fête, avec, en vitrine, des meubles somptueux, des pièces de faïence insolites, des œuvres archéologiques fabuleuses et, autres témoignages du passé réputés introuvables, qui sont pourtant là, à portée du regard, si ce n'est de la bourse..

Au hasard de ce « musée de la rue » voici quelques pièces exemplaires : des tirelires en faïence italienne du seizième siècle, des poupées de théâtre nô, une horloge en bronze doré figurant le triomphe de Vénus, des pendules « squelettes » ou à colonnes, des boîtes à épices en vermeil, des bouquetières de Nevers réclamant *« la liberté pour les Belges »*, un pichet à surprise en faïence bleue, un crible à grains sculpté du dix-septième siècle. Un moulin animé de personnages, des trônes en forme de paon, une tête de bouddha du Gandhara, merveille de sculpture en schiste bleuté, une baignoire de marbre rose en forme de conque, un Isis ailé en bronze, un coffret en dentelle d'ivoire, une statue khmère d'une superbe sérénité.

L'objet le plus ancien est un vase égyptien prédynastique de *plus de six mille ans*. Les meubles les plus rares — et les plus chers — sont une commode estampillée B.V.R.B., et un buffet du seizième siècle attribué au sculpteur bourguignon Hugues *Sambin*..

De nombreux objets extraordinaires ont été achetés dès le premier jour par les amateurs avisés qui savent que de telles pièces vaudront bien davantage dans quelques années que les plus sûres des pièces de monnaie.

GERSAINT.

FOIRES ET SALONS EN JUIN. — Paris, *Carré Rive gauche, Les cinq jours de l'objet extraordinaire (quai Voltaire, ect.), 3-7 juin (11 à 22 h)* ; Paris, *foire Saint-Laurent (gare de l'Est) : 29 mai-28 juin* ; Paris, *av. du Maine : 29 mai-6 juin* ; Perpignan *(66), Salon des antiq. : 3-6 juin* ; Tournus *(71), Antiq. à l'Abbaye : 29 mai - 6 juin* ; Meyrargues *(13), Antiq.-Broc. : 5-6 juin* ; Bièvres *(91) : Journée de la photo : 6 juin* ; Herbault *(41), Kermesse-Broc : 6 juin* ; Rambouillet *(78), Antiq., parc du Château : 10-13 juin* ; Paris *(place Saint-Sulpice), Antiq.-Broc. : 11-12 juin* ; Dinard *(35), Salon de la carte postale : 12-13 juin* ; Grenoble *(38), Broc., rue Saint-Laurent : 13 juin* ; La Ferté-Gaucher (77), Broc. ; La Ferté-Bernard *(72), Antiq.-Broc : 19-20 juin* ; Beaucroissant *(38), Broc. : 27 juin* ; Angerville *(91), Broc : 4 juillet* ; Bergerac *(24), Antiq.-Broc. : 2-4 juillet* ; Magny-en-Vexin *(95), Antiq.-Broc. : 3-4 juillet.*

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel du vendredi 4 juin :*

DES DÉCRETS

● Relatif à l'harmonisation des dispositions réglementaires du droit français des sociétés anonymes avec la deuxième directive des Communautés européennes en matière de droit des sociétés et modifiant certains décrets en matière commerciale.

● Modifiant un article de l'annexe II au code général des impôts.

● Relatif à l'application dans les régimes de protection sociale agricole de la majoration annuelle forfaitaire des valeurs locatives cadastrales des propriétés non bâties.

● Instituant une taxe parafiscale au profit du Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (C.T.I.F.L.).

TRANSPORTS

CINEMA ROULANT. — Les passagers du train Paris-Bourg-Saint-Maurice peuvent, depuis le 1er juin, regarder des films pendant leur voyage. Une voiture-cinéma est incorporée sur les trains entre Paris et Bourg-Saint-Maurice de 7 h. 50 à l'aller et de 16 h. 30 au retour. Le prix des places est de 30 francs.

CIRCULATION

LYON : MANIFESTATION DES CYCLISTES. — Mécontents, les cyclistes et cyclotouristes lyonnais manifesteront samedi 5 juin à 15 heures, place Bellecour, à l'appel de Lyon-Vélo et de la FUBicy (Fédération des usagers de la bicyclette). La cité des Canuts ne compte que 120 mètres de voies cyclables, et Villeurbanne n'est guère mieux lotie. Or cinquante mille vélos sont vendus chaque année dans l'agglomération, où le parc est évalué à un demi-million de machines. L'association propose un plan de « cheminements cyclables » de 100 kilomètres à travers Lyon et Villeurbanne. Tél. (7) 874-22-19.

LOISIRS

LES 19 ET 20 JUIN LA FOIRE DE LA PÊCHE ET DE LA CHASSE A CHAMBORD

La Foire de la pêche et de la chasse, organisée les 19 et 20 juin prochains à Chambord, à l'ombre du célèbre château, s'annonce bien. Fabricants de matériels halieutique et cynégétique, grandes associations, éditeurs, galeries d'art, agences de voyages, soit près de cent cinquante participants, occuperont les stands à partir de 9 h 30 durant les deux jours.

Au cours de cette manifestation, des tirs à l'arc et au pigeon d'argile *seront ouverts, alors que des* concours de lancer à la canne à pêche auront lieu tant au leurre qu'à la mouche. Présentations de chiens et d'oiseaux précéderont des démonstrations équestres. Une messe de *Saint-Hubert sera sonnée par des* groupes réputés de trompes.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 6 JUIN

« Le Sénat », 10 h 30, 15, rue de Vaugirard, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Le Conseil d'Etat », 15 heures, place du Palais-Royal, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Cimetière Saint-Vincent », 15 heures, rue Lucien-Gaulard, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« De Manet à Matisse », 10 heures, 13, avenue du Président-Wilson (Approche de l'art).

« Hôtel de Mme de Miramon », 15 h 15, 45, quai de la Tournelle (Mme Barbier).

« Val-de-Grâce », 15 h 30, place Alphonse-Laveran (Mme Camus).

« L'Assemblée nationale », 10 h 15, 4, place du Palais-Bourbon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, métro Cité (Mme Hauller).

« Hôtels de Soubise et de Rohan », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Histoire et Archéologie).

« L'Ecole militaire », 15 heures, métro Ecole-Militaire (P.-Y. Jaslet).

« Salons du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (M. de La Roche).

« Saint-Denis », 14 h 30, parvis de la basilique (Lutèce-Visites).

« Palais du Luxembourg », 15 heures, rue de Vaugirard, angle rue de Condé (Paris et son histoire).

« Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 heures, métro Louvre (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 13 h 15, haut des marches, à gauche (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers », 16 heures, 3, rue Malher (Le Vieux Paris).

« De Saint-Eustache à Beaubourg », 15 heures, rue du Jour, façade Saint-Eustache (Visages de Paris).

CONFERENCES

DIMANCHE 6 JUIN

14 h 15, 95, rue Nollet : « New-York - Los Angeles » (Projection).

15 heures, 163, rue Saint-Honoré, M. G. Walter : « L'origine du mal, l'homme peut-il se perdre ? » ; « L'étrange histoire des possédés de Loudin », par Natya.

15 heures, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, docteur J. Donnars : « Les méthodes d'épanouissement ».

17 h 30, 11 bis, rue Keppler : « Les pouvoirs latents dans l'homme » (Loge unie des Théosophes) (entrée libre).

LUNDI 7 JUIN

14 h 45, Académie des sciences morales et politiques, 23, quai Conti, M.-O. Lacombe : « La conception indienne de l'homme ».

19 h 30, 5, rue Largillière, Mme M.-J. Cavaroc : « Découvrir l'Egypte » (Nouvelle Acropole).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.			
273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

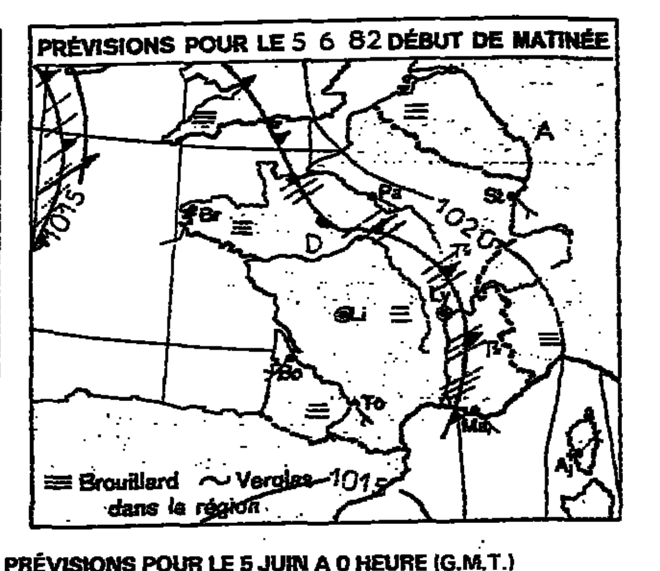
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 04.6.1982 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 5 6 82 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 5 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 4 juin à 0 heure et le samedi 4 juin à 24 heures :

Entre les hautes pressions d'Europe centrale et le profond minimum atlantique persistera un flux de secteur sud, chaud, humide et instable ; toutefois, l'activité orageuse s'atténuera par l'Ouest et le Sud.

Samedi, le temps sera médiocre en matinée sur la plus grande partie du pays ; il y aura de nombreux brouillards sur l'Ouest et le Sud-Ouest et des pluies d'orage se produiront des Alpes aux Vosges et à la Manche orientale. Dans la journée se développera une amélioration avec l'apparition d'éclaircies de plus en plus belles, qui favoriseront une remontée rapide du thermomètre. Toutefois, des ondées et des orages sont encore possibles l'après-midi, de la *Savoie aux Vosges et à la Picardie. Les* vents seront généralement faibles, sauf sous les orages où ils se renforceront.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 4 juin à 7 heures de 1 018,6 millibars, soit *764 millimètres de mercure.*

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 juin ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4 juin) : Ajaccio, 27 et 16 degrés ; Biarritz, 22 et 15 ; Bordeaux, 25 et 16 ; Bourges, 28 et 16 ; Brest, 25 et 13 ; Caen, 27 et 15 ; Cherbourg, 25 et 15 ; Clermont-Ferrand, 26 et 13 ; Dijon, 26 et 17 ; Grenoble, 26 et 14 : Lille, 25 et 16 ; Lyon, 27 et 16 ; Marseille-Marignane, 27 et 20 ; Nancy, 28 et 16 ; Nantes, 27 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 17 ; Paris-Le Bourget, 25 et 15 ; Pau, 22 et 13 ; Perpignan, 24 et 16 ; Rennes, 27 et 15 ; Strasbourg, 30 et 17 ; Tours, 27 et 16 ; Toulouse, 27 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 16 degrés ; Amsterdam, 29 et 16 ; Athènes, 26 et 19 ; Berlin, 31 et 18 ; Bonn, 30 et 14 ; Bruxelles, 27 et 17 ; Le Caire, 30 et 24 ; îles Canaries, 27 et 15 ; Copenhague, 27 et 15 ; Dakar, 30 et 21 ; Djerba, 26 et 17 ; Genève, 26 et 14 ; Jérusalem, 22 et 12 ; Lisbonne, 21 et 11 ; Londres, 25 et 16 ; Luxembourg, 27 et 15 ; Madrid, 21 et 9 ; Moscou, 22 et 12 ; Nairobi, 26 et 17 ; New-York, 22 et 13 ; Palma-de-Majorque, 24 et 17 ; Rome, 29 et 16 ; Stockholm, 28 et 14 ; Tunis, 29 et 19 ; Tozeur, 31 et 21.

LE TEMPS DIMANCHE

Dimanche matin, on observera quelques brumes ou nuages bas matinaux qui épargneront cependant les régions méditerranéennes. L'après-midi, le temps sera ensoleillé et un peu moins chaud que samedi. Cependant, du Bordelais à la Bretagne et à l'ouest du Bassin parisien, les nuages deviendront abondants avec probabilité de quelques pluies éparses pouvant être localement orageuses.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde des loisirs tourisme » page 24.

Le Monde
DIMANCHE
Dans son numéro du 6 juin

Les soucis de la Cour des comptes

La Cour des comptes manque de moyens pour accomplir sa mission : le contrôle du bon emploi des fonds publics.

ENQUÊTE D'ÉRIC ROHDE

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE LA PENTECOTE

TIRAGE N° 35 DU 3 JUIN 1982

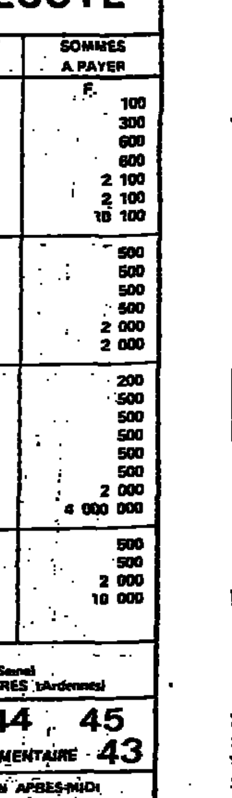
TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	011 581 136 271	500 500 1 000 000	7	7 27 107 267 5 017 7 967 58 837	100 300 600 600 2 100 2 100 10 100
2	62 752 0 562	200 500 2 200			
3	253 333 8 063 03 193 53 913 76 793	500 500 2 000 10 000 10 000 10 000	8	108 408 518 968 0 218 5 898	500 500 500 500 2 000 2 000
4	44 3 524 92 724 98 564	200 2 000 10 000 10 000	9	79 119 299 529 699 729 8 209 314 429	200 500 500 500 500 500 2 000 4 000 000
5	6 3 925 34 515	100 2 100 10 100			
6	26 075 546 30 656 84 366	200 500 500 10 000 10 000	0	090 660 4 910 85 920	500 500 2 000 10 000

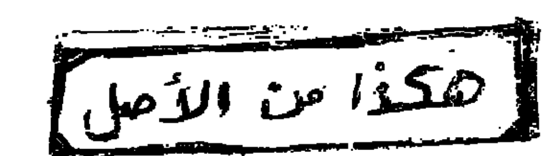
PROCHAINS TIRAGES LE 9 JUIN 1982
TRANCHE DE LA FETE DES MERES à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
TRANCHE DE L'ARLEQUIN à CHARLEVILLE-MEZIERES (Ardennes)

LOTO — TIRAGE N° 22 : 20 24 32 35 44 45 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 43

PROCHAIN TIRAGE LE 9 JUIN 1982 VALIDATION JUSQU'AU 8 JUIN APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE · TRANCHE DE LA PENTECOTE 1982 · N° 35





Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

EXOTISMES

Bornéo : danses rituelles à 30 dollars l'heure

DANS l'eau jusqu'à mi-cuisses, luttant contre le courant, au coude à coude avec les piroguiers dayaks, il faut pousser la lourde embarcation dont le moteur hors-bord vient de tomber en panne. La Skrang, qui roule ses eaux jaunes sous un immense parasol végétal, va-t-elle, comme pour se venger, balayer le bateau, épouvanter ces Blancs aventureux et engloutir leurs bagages ?

Le voici enfin, le petit frisson tant attendu. Celui de l'aventure que promettent les catalogues. Mais tout se passe bien. La Skrang est bonne fille et les pantonniers de Bornéo fort habiles. En un tournemain, l'hélice est réparée et les passagers assis à leur place. Le moteur miaule à nouveau, couvrant les bruissements liquides, l'appel des oiseaux et cette curieuse sonnerie de réveil-matin émise là-bas par des cigales grosses comme des moineaux.

Parfumés d'huiles solaires, les pieds humides mais le cœur rasséréné puisque les appareils photos sont sauvés, cinq journalistes français se laissent aller aux douceurs d'un voyage organisé.

Ils sont censés tester un nouveau « produit touristique », l'un des quatorze circuits « aventure » imaginés par une agence parisienne. Le titre de celui-ci pourrait être signé par l'auteur de Tartarin de Tarascon *: « En pirogue chez les coupeurs de tête de Bornéo », avec le commentaire suivant qui fleure bon son* Docteur Livingstone *: « Une expédition dans la tradition des grands voyageurs du passé ».*

Mais il serait trop facile d'ironiser davantage sur la littérature publicitaire. Jugeons plutôt sur pièces, autant que faire se peut. Côté voyage au long cours, on est servi : 25 000 kilomètres, en « jet », aller et retour, 500 kilomètres en minicar, 700 kilomètres en vedette rapide et pirogue à moteur. Le tout pour 12 200 F tout compris ; au prix du baril de pétrole, c'est raisonnable !

Mais l'essentiel n'est pas là. Ce que l'on découvre après cette très longue approche, c'est un peuple qui passe abruptement du néolithique au vingtième siècle. Les images que l'on rapporte de cette collision de civilisations paraissent banales. En voici quelques-unes.

Le jeune guetteur qui, juché à la proue de la pirogue, signale, comme autrefois, les récifs et les troncs à la dérive, porte des lunettes fumées, un stetson et un walkman coincé dans les oreilles. Dans les fameuses longues maisons qui ont tant passionné les ethnologues, les grappes de crânes des ennemis d'antan voisinent avec les carillons Westminster, les nattes de rotin avec le linoléum. Entre le vieil homme tatoué qui, chaque matin, fixe pour tous les activités de la journée en interprétant le chant des oiseaux et le conseiller agricole en tournée qui distribue des engrais, on sait bien qui finira par l'emporter. Mais, pour l'heure, ils voisinent et sans doute s'opposent sourdement.

Rien à craindre des coupeurs de tête

Les voilà les face-à-face qui pincent le cœur. L'émotion, puisque c'est cela qu'on achète, n'est pas provoquée par les lentes évolutions des danseuses aux seins nus. Elle naît de la situation créée par le touriste lui-même, qui a donné 30 dollars pour que ces jeunes femmes se costument et se trémoussent, comme s'il s'agissait d'une fête rituelle.

Qu'il ne s'étonne pas, ce voyageur chemisé de nylon, si, de jour en jour, les gracieuses poitrines disparaissent sous d'affreux soutien-gorge. Le modèle culturel qu'il propose par sa seule présence a fait naître la pudeur chez ces « bons sauvages ». Et le colporteur chinois qui leur vend des nippes au rabais fait le reste.

L'aventure n'est pas dans les aléas d'une navigation parfaitement programmée, dans les repas chinois dont on a gommé les épices. On ne risque rien à flâner sur les sentiers de la forêt équatoriale, à observer les plantes carnivores, les colonnes de fourmis, les scolopendres grands comme la main. Le délire végétal de cette futaie à quatre étages ne touche vraiment que les botanistes. Les singes se font rares et les écureuils sont facétieux, comme partout. L'aventure n'est pas non plus dans ces nuits inconfortables où, roulés dans leur sac à viande sur les nattes sans rembourrage des longues maisons, les touristes sont réveillés à 4 heures du matin par les mille cocoricos des coqs de combat.

Rien à craindre non plus du côté des « coupeurs de tête ». Aucun risque que ces paisibles riziculteurs, collecteurs de caoutchouc et cultivateurs de poivre ne tiennent à soutenir leur sinistre réputation aux dépens du touriste. Certes, les Dayaks de Bornéo furent, voici un siècle et demi, de redoutables pêcheurs-pirates, comme ceux qui, aujourd'hui, pillent et violent les malheureux « boat people ».

Un aventurier britannique nommé James Brook y mit bon ordre vers 1850, chassa les Dayaks vers l'intérieur des terres et, pour prix de ce nettoyage, reçut en toute propriété un territoire grand comme vingt départements français. Brook et ses successeurs régnèrent sans partage pendant un siècle sur cet extraordinaire royaume, repoussant toute intrusion de sociétés commerciales et préservant leurs « natives ». Mais, avec une main de fer, ils parvinrent à éliminer la sale manie qu'avait tout jeune Dayak de prouver sa virilité en ramenant dans sa longue maison une tête coupée.

Le Sarawak, devenu indépendant en 1963, est aujourd'hui l'un des composants de la Fédération de Malaisie. Peuplé d'un million deux cent mille habitants, dont 40 % d'origine chinoise, c'est une jeune nation en plein essor, fière des 30 millions de tonnes de pétrole qu'elle produit, de son taux de croissance de 8 % l'an, des écoles qu'elle installe partout et de son gouvernement démocratique.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 16.)

Colombie : réalités et chimères de l'El Dorado

EL DORADO : pays chimérique, note le Petit Larousse, qui ajoute : « *Orellana, lieutenant du conquistador Pizarro, prétendait l'avoir découvert entre l'Amazone et l'Orénoque et, à l'entendre, il regorgeait d'or.* »

Eh bien, c'est faux ! Il n'y a ni chimère, ni fable, ni légende. L'El Dorado existe toujours et partout en Colombie, cet État mal connu qui sert de tête de pont méridionale à l'Amérique centrale. Suivre les filons de l'El Dorado est une bonne manière, pour le voyageur, de ne pas se perdre dans un pays mosaïque où l'on cultive la vigne et le café, qui a son cœur dans la mer des Caraïbes et ses rêves sur l'Amazonie, dont les plaines valent bien celles de la Pampa et où les cordillères jaillissent jusqu'à 5 800 mètres aux rives mêmes des étendues marines. L'esclave noir y a trouvé la mort. Bolivar y a même gagné sa gloire.

A dire vrai, l'El Dorado est assez récent. Deux mille ans peut-être, mille sûrement. Car « *au commencement était la mer. Tout était obscur. Il n'existait ni soleil, ni lune, ni hommes, ni bêtes, ni plantes. La mer était partout. La mer était la mère. La mère n'était ni personne, ni rien, ni quelque chose. Elle était l'esprit de ce qui allait venir. Elle était pensée et mémoire* ». Ainsi, dans la mythologie Kogui, l'esprit planait-il sur les eaux.

L'El Dorado, ce sont ces dix ou vingt civilisations indiennes, nées sur les pentes de la cordillère des Andes, sur l'Altiplano ou dans les terres chaudes des Caraïbes. Elles accédèrent à l'art et portèrent à leur perfection le culte de la divinité et celui des morts. Qui l'a dit ? Rien d'écrit, peu de tradition orale, la poterie bien sûr, mais surtout l'or.

Leurs noms ? Le plus souvent celui de la ville, de la rivière ou du lieu-dit où ont été découvertes leurs plus remarquables manifestations. Leurs dates de naissance ? Approximatives, à deux ou trois siècles près. Leurs ouvrages en or ? Des vases à chaux pour activer les effets liturgiques de la cocaïne, des armes de jet, des aiguilles à coudre, des pinces à épiler, des bracelets funéraires, des boucles de nez et d'oreille, des diadèmes, des pectoraux, des casques. Profusion qui faisait dire, en 1554, à Pedro Cieza de Leon : « *J'ai vu les Indiens armés d'or de pied en cap.* »

Les somptueuses et intelligentes vitrines du musée de l'or de Bogota donnent le plaisir de passer en revue ces civilisations mortes dont on apprend vite à discerner les caractéristiques et les ressemblances. Il y a du dragon chinois et du guerrier mandchou dans les figurines Taironas. L'extrême finesse des éventails-anneaux de nez filigranés du peuple Sinu prouve une maîtrise remarquable de la technique de la cire perdue. Les bijoux Quimbayas atteignent la perfection par leur souci du détail et par leur finition. Les divinités anthropomorphiques des Tolimas rappellent les tumis, couteaux sacrificiels des ethnies péruviennes.

Quant aux Muiscas, ils ne sont pas tant exceptionnels par leur style, qui est assez grossier : leurs figurines ne comportent pratiquement ni relief ni expression. Mais ils sont par excellence le peuple de l'or. Dans une vitrine du musée, il est un radeau miniature monté par dix personnages qui tourne et tourne encore. Un passager domine par la taille : l'El Dorado.

L'un des caciques Muiscas, le Zipa, avait coutume de se rendre sur les rives du lac Guatavita, situé au nord-est de Bogota. Il se mettait nu et ses sujets lui enduisaient le corps d'huiles aromatisées sur lequel ils soufflaient une poudre d'or. Il montait ensuite sur le radeau en compagnie de prêtres et de dignitaires. Arrivé au centre du lac, le Zipa attendait les premiers rayons du soleil pour plonger dans l'eau tandis que ses acolytes jetaient, par-dessus bord bijoux, figurines d'or et céramiques. Lorsque El Dorado émergeait du lac, le peuple massé sur les rives laissait éclater sa joie en un concert de tambours, de flûtes et de sifflets d'argile.

C'est cet homme doré qui fonde la légende. C'est cet homme doré qui suscite la concupiscence des conquistadores espagnols, Vespucci, Pedrarias, Alfinger, Heredia, Belalcazar, Quesada. Les colonnes qui s'enfoncent dans les sierras et le long des rios n'ont qu'une pensée : l'or, qui, dit-on, tapisse les temples indiens, les sépultures et les palais. Et comment ne pas croire la rumeur lorsque Pedro de Heredia trouve un porc-épic en or d'environ 80 kilos. Alors, c'est la curée, le pillage et le massacre. Au nom de Dieu et du roi.

De ce seizième siècle, il ne reste pas seulement le souvenir du tumulte et de la barbarie. L'Espagne a aussi enfanté des lieux de grâce et de paix. Au nord du lac de Guatavita, Villa-de-Leyra est une petite merveille coloniale. La Plaza Mayor, immense avec ses 14 000 mètres carrés, où trône une minuscule fontaine mujedar, est bordée d'arcades et de demeures à balustres. De temps à autre, un cavalier ou un véhicule tout terrain chargé de canne à sucre traverse cette mer de galets. Il fait bon flâner par les rues où le temps s'est arrêté. Maisons chaulées comme en Andalousie, tuiles romaines sur des toits de guingois, fenêtres peintes en vert, patios entrevus dans une profusion de bougainvillées, Indiennes intimidées, et la cordillère qui écrase la ville.

Même si elle est un peu gâtée par l'abondance des antiquités qu'on y trouve, la halte de l'hôtel Mesopotamia est un régal. Cet ancien moulin à huile a été niché dans une profusion d'ibiscus, de saules, de fougères et de papyrus où glougloutent les canaux. Les lits à baldaquin, l'odeur de cire et l'angélus qui sonne au carmel transportent très très loin dans le passé.

La mise à sac des trésors Chibchas, Quimbayas, Tolimas ou Tumacos était destinée, ne l'oublions pas, à enrichir le trésor d'Espagne. Les richesses indiennes prirent donc le chemin de la côte, et plus précisément de Carthagène-des-Indes, porte fabuleuse de l'El Dorado.

Poudrières et tunnel sous-marin

Deux fois par an, les flottes espagnoles quittaient Cadix et gagnaient ce qui s'appelait alors la Nouvelle-Grenade et son port, Carthagène, par les Canaries et les îles du Cap-Vert. Une fois le plein d'or effectué, les vaisseaux cinglaient vers La Havane, où ils retrouvaient les trésors en provenance du Pérou. Le retour vers la mère-patrie passait par les Bermudes et les Açores.

Il en a tenté des pirates, des boucaniers et des corsaires, cet or ! Embusqués dans les Caraïbes, ceux-ci guettaient les galions et leur butin. Et pourquoi ne pas aller chercher à la source, Carthagène, le métal précieux ? C'est un pirate français, Robert Baal, qui, le premier, prend d'assaut les remparts de la ville, en 1543. Suivent un autre Français, Martin Cote, puis les Anglais John Hawkin, le fameux Francis Drake, et encore un Français, le baron de Pontis.

Jusqu'à l'attaque de l'« armada » britannique de l'amiral Edward Vernon, en 1741, où cent quatre-vingt-six navires et quelque vingt-huit mille combattants ne devaient faire qu'une bouchée des six vaisseaux et des trois mille Espagnols. L'affaire tournait tellement en faveur des assaillants que Vernon annonça à son amirauté la chute imminente de la ville, et l'Angleterre de battre une médaille commémorative...

C'était compter sans l'acharnement de l'amiral Blas de Lezo, borgne, manchot et unijambiste. Et c'était faire fi de l'extraordinaire système de défense de Carthagène.

Inattaquable par la mer en raison de la faible profondeur de celle-ci, la ville devait être prise par la baie, où l'on pénétrait par deux passes : Boca-Chica, défendu par deux batteries ; Boca-Grande, impraticable en raison de la présence de vaisseaux coulés et ensablés. La baie proprement dite était verrouillée par deux fortins : Castillogrande et Manzanillo.

Pour donner l'assaut, les ennemis mettaient donc pied à terre et marchaient sur les murailles de ce Saint-Malo des tropiques. Avant d'atteindre celles-ci, il leur fallait encore emporter la forteresse de San-Felipe-de-Barajas, forte de sept batteries, truffée de couloirs et de poudrières et reliée à la vieille ville par un tunnel sous-marin.

L'amiral Vernon ne put prendre San-Felipe, y perdit mille hommes et, les fièvres et la dysenterie aidant, dut lever l'ancre, après deux mois de siège. Carthagène était sauvée et le roi d'Espagne pouvait se féliciter de l'investissement militaire colossal qu'il y avait réalisé, lui qui disait en soupirant : « *Carthagène m'a coûté si cher que je devrais en voir les remparts depuis mon palais.* »

Blottie dans ces murailles, la ville a gardé son charme colonial fait de demeures patriciennes aux balustres de bois finement tournées et aux patios où trônent des fauteuils à bascule. La place Bolivar représente le cœur de cette cité créole. Le palais de l'Inquisition y dresse son porche monumental, derrière lequel cinq hérétiques — seulement — furent suppliciés.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 16.)



EXOTISMES

Bornéo

(Suite de la page 15.)

Si les Dayaks ne sont pas encore des citoyens tout à fait comme les autres, ils sont en voie de « normalisation ». En attendant, ils constituent l'attrait touristique essentiel du pays. Six mille visiteurs venus d'Europe, dont mille deux cents Français, fréquentent Sarawak chaque année. On double les hôtels et on agrandit les aéroports pour en accueillir davantage encore.

L'aventure n'est donc pas là où on l'attendait. Plus subtile et beaucoup plus redoutable, elle résulte de la confrontation entre les visiteurs et les visités. Demandez donc à voir le cimetière. On trouvera cent prétextes pour ne pas vous y conduire. Les Dayaks redoutent que les esprits des morts ne reviennent leur faire quelque reproche. Puis, un courageux se décide, vous emmène à trois quarts d'heure de marche dans un coin de forêt, vous laisse passer devant et vous recommande de faire du tapage pour chasser les fantômes. Un cercueil d'enfant a été déposé là, à l'air libre. Les adultes, eux, sont enterrés. Sur leur tombe s'élève une sorte de cabanon, à l'abri duquel reposent tous les objets familiers du défunt. Pour certains, une table a même été dressée avec fauteuil, couverts, jarres de riz et boites de lait condensé. Tout ce qu'il faut pour voyager vers l'au-delà et... n'en plus revenir.

Mais, à braver ainsi impunément l'éventuel courroux des morts, le voyageur curieux bouscule d'antiques croyances. C'est un coup de canif de plus dans la trame infiniment fragile d'une civilisation en sursis. Car les Dayaks ont pendant des siècles assimilé sans grand dommage bien des apports technologiques. Eux qui ne connaissaient que les récipients végétaux, ils ont échangé des nids d'hirondelles contre la vaisselle chinoise. Puis ils ont adopté la petite artillerie portugaise qu'ils fixaient sur le plat-bord de leurs bateaux. Le moteur hors-bord a supplanté la pagaie, la tronçonneuse rend moins accablant le défrichage de la forêt et le fusil à un coup est tout de même plus efficace que la sarbacane pour rapporter un sanglier.

On peut utiliser tout cela sans perdre son âme. Peut-on résister au mitraillage des caméras ? Car soudain, à travers le regard des Blancs, les Dayaks se découvrent eux-mêmes singuliers, anachroniques. Déjà, ils n'osent plus avouer qu'ils recourent plus facilement aux plantes médicinales et au guérisseur d'antan qu'au médecin ambulant. Que certains tatouages des anciens représentent autant de têtes tranchées. Les crânes eux-mêmes vont bientôt disparaître des longues maisons, pour être relégués au musée de Kuching, la capitale, comme les crocodiles et les orangs-outans ne résistent plus que dans des parcs nationaux. Et les joyeux danseurs d'autrefois deviennent de tristes figurants de groupes folkloriques, qui s'agitent pour quelques dollars. C'est nous qui, littéralement, coupons la tête aux Dayaks. Alors, fortunés que tentent cette aventure-là, bouclez vos valises ! Il reste encore quelques « natives » à décerveler dans les longues maisons de Bornéo. Hâtez-vous. Il n'y en aura pas pour tout le monde !

MARC AMBROISE-RENDU.

★ Touring vacances. Expédition Camel. 106, rue d'Amsterdam, 75009 Paris.

Réalités et chimères de l'El Dorado

(Suite de la page 15.)

La salle des tortures raconte moins le temps jadis que les immenses appartements de Monsieur l'Inquisiteur. Une ville à arpenter des heures, malgré la moiteur, *pour en exprimer la nostalgie* du marché aux esclaves, de la croix, de l'épée, et pour faire sienne l'affection du poète Luis Carlos Lopez pour sa ville natale à laquelle il écrivait : « *Tu inspires cette tendresse que l'on porte à ses vieux souliers.* »

L'El Dorado continue. L'El Dorado ne palpite pas seulement dans les musées. Il vit encore dans ce petit bonhomme tout rond et basané qui porte un cabas bourré apparemment de papier journal. Il ne paie pas de mine. Profession : *guaquero*, autrement dit, chercheur de trésor.

Il est né dans une famille de vingt-six enfants de même père d'origine espagnole et de même mère indienne. Avec sept de ses *frères, il a trouvé plus intéressant* de creuser des trous dans la terre pour mettre à jour tombes et trésors. « *Car*, dit-il, *du temps de la conquête, les soldats et les curés n'ont pas tout envoyé en Espagne.* » L'œil exercé distingue le tumulus fait de main d'homme de la colline naturelle. Reste à conclure un accord avec le propriétaire du terrain, qui demande parfois des pesos, parfois un pourcentage sur la prise éventuelle.

Reste aussi à creuser, après avoir sondé le sol avec un bâton. Les trésors se trouvent à trois mètres de profondeur ; les chambres mortuaires, jusqu'à trente mètres. Il faut alors avoir recours aux bouteilles d'oxygène plutôt *qu'au tuba de bambou qu'utilisaient* autrefois les Indiens. Il a été enseveli sept fois par des éboulements.

Ereintant ! « *Deux personnes mettent quatre jours pour parvenir jusqu'au vestibule d'une tombe. A chaque fois, c'est le même éblouissement. Quand je me trouve dans ces chambres mortuaires avec cinq, six squelettes, les minutes passent sans que je m'en aperçoive. Ce qui m'intéresse, ce n'est pas tant les diadèmes ou les bracelets, c'est de comprendre les cultures.* »

Comme tous les Colombiens, il est superstitieux en diable. « *Mes frères et moi, nous voyons, la nuit, l'or enterré. C'est un peu comme une lumière de néon sortant de terre dont on ne verrait pas la source.* » Et encore : « *J'ai vu disparaître un trésor. Je sondai avec une perche et je sentis à trois mètres de profondeur un morceau de bois. Et puis, plus rien. L'eau a envahi le trou. Ma femme qui m'accompagnait était enceinte...* »

Ses enfants ne veulent pas devenir *guaqueros*, mais avocat, docteur et *astronaute. Lui, il le* restera toujours. Pas tellement parce qu'il gagne plus qu'un médecin, grâce à la vente de ses ors, de ses poteries et de ses *statues aux touristes* ou au corps diplomatique en poste à Bogota.

Il aime ça, tout simplement. Il n'est que de voir les soins dont il entoure cette figurine Miusca *en la sortant de son* emballage de papier journal, et comme il parle de la pyramide d'Armero où il a eu l'autorisation de fouiller. Mais il attendra ses sept frères, car il a peur de tomber sur une malédiction genre Toutankhamon. Et la Sierra Nevada alors ! « *Elle regorge d'or et de ruines archéologiques. On n'en a pas sorti la moitié.* »

Oui, l'El Dorado existe et il reste à prendre.

ALAIN FAUJAS.

« CONQUISTADORES » ET « VIEILLES PIERRES »

La Colombie est un pays qu'il convient de découvrir hors des voyages organisés. Il y fait trop chaud pour se déplacer en hordes !

L'agence Jumbo a mis au point des formules souples avec le concours de la compagnie colombienne Avianca. La première (de 5 160 à 8 050 F) comporte l'avion aller-retour, l'accueil, les transferts, les deux premières nuits d'hôtel, l'assistance du relais Jumbo et une assurance annulation - rapatriement.

Il est aussi possible de rajouter à ces prestations des nuits d'hôtel et la location d'une auto *avec kilométrage illimité*. Cette deuxième formule permet de réaliser un circuit « des conquistadores » en neuf jours (Villa-de-Leyva, Carthagène, Santa-*Marta* et Barranquilla) ou un autre des « vieilles pierres » en neuf jours également (Neiva, San-Augustin, Tierradentro, Popayan). *Le prix de cette dernière* randonnée varie de 8 250 à 12 460 F.

Enfin, la compagnie Avianca offre, au départ de Bogota, un forfait aérien qui rendra service aux voyageurs pressés ou rebutés par les lacets de la Cordillère. Le forfait complet comporte un maximum de dix escales en trente jours et coûte de 1 515 à 2 120 F pour l'ensemble du réseau et de 1 045 à 1 470 F pour une partie seulement.

★ Jumbo dans toutes les agences de voyages.

★ Avianca. 12 boulevard des Capucines, 75009 Paris, Tél. 266-37

★ Office de tourisme de Colombie, 25, rue d'Artois, 75008 Paris. Tél. : 563-57-51.

Partir...

Une « expé » au Cachemire

Ce n'est plus véritablement un trekking, mais déjà une expédition qui a pour but le sommet du Nun (7 135 mètres), situé dans le Cachemire himalayen. Trois camps seront nécessaires pour gravir cette montagne qui demande une sérieuse expérience en matière d'alpinisme. Un médecin accompagnera le groupe. Du 11 septembre au 10 octobre. 14 500 F.

★ Tony Passy, bureau des guides, 73210 La Plagne.

Le tour du monde

Cette année encore Michel Fabrikant organise ses deux tours du monde de rêve. Du 2 août au 5 septembre et du 18 octobre au 21 novembre. Avec Rio, Santiago-du-Chili, l'île de Pâques, Papeete, Mooréa, les Tuamotu, la Nouvelle-Zélande, Christchurch, Sydney, la Grande Barrière, Alice-Springs, Darwin et Singapour. Pour ceux qui ont du temps et de l'argent. 26 000 F de Paris à Paris (prix au 15 janvier 1982, révisable).

★ La Croix du Sud, 3-5, rue d'Amboise, 75002 Paris. Tél. : 261-82-70.

Sur un vélo hollandais

C'est une promenade à vélo aux Pays-Bas, ponctuée par des nuits en auberge de jeunesse. La liberté donc, et, en prime, la bicyclette (trois vitesses et hollandaise de fabrication) qui aura été confiée au randonneur deviendra sa propriété : 1 970 francs la semaine, comprenant le voyage en autocar Paris - Amsterdam - Paris, huit nuits en auberge de jeunesse, un sac bandoulière, le nécessaire de réparation pour pneus, une cape imperméable, une carte des pistes cyclables, l'assurance et, bien sûr, le vélo. Prévoir 50 francs par jour pour les repas.

★ Nouvelles frontières, 37, rue Violet, 75015 Paris. Téléphone : 578-65-40 et 329-12-14.

هكذا من الأصل

DANS LES COUNTRY INNS

Les Etats-Unis comme chez soi

La porte de la chambre sera ouverte, il n'y aura pas besoin de clé. Le lit à baldaquin garni de dentelles blanches sera couvert d'un patchwork ancien, ou peut-être neuf, œuvre de la maîtresse de maison. Il y aura de jolis meubles Queen-Ann, quelques portraits d'ancêtres puritains, un miroir dans son cadre et, sur la commode, un bouquet de fleurs, une assiette de fruits. Par la fenêtre, les arbres du jardin et, au-delà, la maison voisine, l'église proche dont, justement, la cloche sonne. Dans cette chambre, pas de télévision ni de téléphone ; mais une pile de livres sur la table de nuit et quelques magazines récents étalés sur la cheminée.

Cette promesse pourrait servir d'introduction au merveilleux guide de Norman Simpson : *Country Inns and Back Roads*, qui décrit et donne les adresses de deux cent six auberges sur les petites routes de campagne aux Etats-Unis.

Ces auberges avaient presque complètement disparu dans les années 50, remplacées par des motels préfabriqués, posés à la hâte le long des autoroutes et mieux adaptés à la manie automobile ; étapes abstraites dans des lieux à la laideur uniforme, généralisée avec le matin, sur le formica gras d'un débit de nourriture, un petit déjeuner, préfabriqué lui aussi.

Mais, alors que la France succombe doucement à la tentation du « fast food » et de l'hôtellerie anonyme, les Etats-Unis, depuis plus de dix ans, ont entamé le chemin inverse. Limitations de vitesse aidant (80 kilomètres à l'heure sur les autoroutes), les Américains reprennent les routes secondaires, partent à la recherche du bon vieux temps et découvrent l'antithèse du motel, l'auberge de village : une jolie maison dans un environnement naturel, avec de vrais meubles anciens, des chambres toutes différentes, une cuisine familiale, une ambiance chaleureuse et des hôtes amicaux.

Feu de bois, fumet de cuisine gourmande et quatre chiens pelucheux allongés pêle-mêle sur le tapis de l'entrée, c'est l'auberge de Weathersfield, dans le Vermont, une grande maison de bois deux fois centenaire où règne Marie-Louise Thorburn. Marie-Louise et Ron, son mari, se sentaient trop jeunes pour la retraite. Cosmopolites, gens de goût, il leur fallait le vent frais de visages nouveaux et l'accomplissement quotidien d'un certain raffinement.

C'est probablement l'effet magique de l'hospitalité nord-américaine, une des grandes qualités de ce pays sûrement la plus méconnue, cette élégance toute spéciale avec laquelle on vous ouvre la porte, comme si vous rentriez chez vous. Les aubergistes des « country inns », dans leur grande majorité, ne sont pas des professionnels. Ils n'ont pas suivi les cours d'une école hôtelière, mais ils aiment vraiment recevoir chez eux. Ils se sont transformés en aubergistes tout en restant eux-mêmes.

guests descendent, Judith, son épouse, sert les différents jus de fruits, fait les présentations et prend soin de chacun. Fritz et Judith ont attendu longtemps pour réaliser leur rêve, quitter la ville et ouvrir une petite auberge dans un endroit calme et joli. Ils se sont installés au nord de Boston, dans la petite ville de Newburyport, sur l'embouchure de la Merrimack-River.

Chaque auberge a sa spécialité. Celle de Windsor House est le repas de fête et, tout particulièrement, le repas de noces. Si on le lui demande, Fritz, qui vient d'être ordonné prêtre dans l'une des églises orthodoxes de la ville, peut même célébrer lui-même la cérémonie dans le grand salon où trône un orgue électronique. Les invités passent ensuite dans la salle à manger d'apparat où Fritz et Judith leur servent le fameux dîner de dix plats qui a fait la renommée de l'auberge. Windsor House est donc un endroit très familial, à mi-chemin entre l'auberge classique et « bed and breakfast ».

Ce breakfast varie beaucoup d'une auberge à l'autre, suivant les goûts et les capacités culinaires de l'aubergiste. Il est donc conseillé de laisser chez soi ses habitudes et de se préparer à changer de menu chaque jour. Hier, des petits pains de farine de maïs aux myrtilles ; aujourd'hui, des œufs Benedict aux câpres ; demain, peut-être de simples croissants surgelés, réchauffés dans le four à micro-ondes. Walker House, à Lenox (Massachusetts), offrait des fraises, la Weathersfield Inn présentait à côté d'une parfaite omelette aux champignons un tout petit steak et des toasts garnis de « cider jelly » (gelée obtenue en faisant réduire longtemps le jus de pomme).

Pour les adeptes de la « gourmet cuisine »

Quel qu'il soit, le petit déjeuner est toujours bon et compris dans le prix de la chambre, ainsi que la tasse de thé accompagnée de gâteaux secs qui accueille le voyageur lorsqu'il arrive dans l'après-midi. La Hawthorne Inn propose un choix de deux cafés et de trois bons thés classiques, la Weathersfield sacrifie la théière mais présente dans une grande boîte de bois dix-huit sortes de thés en sachets, ce qui permet de goûter plusieurs parfums. C'est extraordinaire, car encore récemment il était impensable, même dans les très bons hôtels, d'obtenir autre chose que les sempiternels sachets de Lipton.

Depuis une dizaine d'années, la qualité revient à la mode aux Etats-Unis, les adeptes de la « gourmet cuisine » sont de plus en plus nombreux et, même si leurs goûts nous semblent étranges, c'est bien mieux qu'avant.

Le petit déjeuner de la Hawthorne Inn, par exemple, pourrait surprendre : pain d'épices aux carottes accompagné de yogourt à la vanille et aux bananes... avec un très bon café.

Tout le monde a maintenant dans sa cuisine une de ces machines italiennes qui font le café à la pression, et le tristement célèbre « american coffee » a disparu des bonnes tables. Gregory et Marilyn Burch, patrons de la Hawthorne Inn, aiment les choses naturelles et font presque tout eux-mêmes. Marilyn fait le pain ; Greg, le yogourt. Greg, jeune sculpteur de vingt-cinq ans, en avait assez de tirer le diable par la queue dans un loft inconfortable. L'idée d'ouvrir un B&B semblait une solution qui lui permettrait de gagner sa vie tout en continuant son métier de sculpteur.

Il a choisi une ville touristique, Concord (Massachusetts), patrie de Ralph Emerson, Henry Thoreau, Nathaniel Hawthorne et du groupe des transcendantalistes américains, ces précurseurs des hippies, écologistes et objecteurs de conscience. Greg et Marilyn sont un peu tout ça, eux aussi, mais, grâce à leur nouvelle existence, ils ont l'occasion de parler à des gens qu'ils n'auraient jamais rencontrés autrement : des hommes d'affaires, des femmes d'affaires, des ingénieurs... Greg et Marilyn ont calculé qu'ils reçoivent environ mille personnes par an, « *mais jamais plus de sept ou huit personnes à la fois* », précise Marilyn, « *suffisamment peu pour lier connaissance* ».

La mode des B&B se répand de plus en plus aux Etats-Unis et il y en a maintenant dans les grandes villes aussi. Pour qui a l'esprit d'aventure, c'est un moyen relativement peu coûteux et amusant de se loger à Manhattan. Il faut simplement savoir que les B&B de New-York n'offrent pas la garantie de confort et de bon goût qui caractérise les « country inns » et les B&B de province. On peut avoir des surprises, bonnes ou moins bonnes. Quel que soit le cas, c'est une façon efficace de sonder le rêve américain, dans l'intimité.

ELIZABETH SZIGETI.

Les bons conseils de Norman Simpson

Lorsque Ron se met au piano le soir, il joue par plaisir, par plaisir de faire plaisir, et il joue admirablement bien. Lorsque, dans sa cuisine, Marie-Louise prépare son fameux poulet à la Weathersfield (à l'honneur ce mois-ci dans le très sérieux *Gourmet Magazine*), le résultat est nettement plus appétissant que ce que l'on déguste dans la plupart des restaurants chics de New-York.

On change facilement de métier aux Etats-Unis. Avant d'ouvrir l'auberge, Ron faisait des affaires et Marie-Louise a successivement tenté une agence de voyages et une galerie d'art. Quand ils auront épuisé les joies de l'hôtellerie, Ron et Marie-Louise trouveront autre chose. En attendant, ils touchent à la perfection.

Mais le voyageur doit prendre garde, car le mot « inn », aujourd'hui nimbé d'une aura de raffinement, est souvent usurpé par des établissements d'une tout autre catégorie, les « pizza inns » ou même les « motel inns »... Il faut aussi se méfier de ces auberges qui tiennent tellement à affirmer leur élégance qu'elles en perdent toute trace de convivialité. A Newport, Etat de Rhode-Island, The Inntowne répète avec une application studieuse les pages des revues de décoration bon chic bon genre qui remplissent la bibliothèque du lobby. Et le petit déjeuner, bien que servi dans une vaisselle ravissante, est médiocre.

Si on décide d'aller dans des auberges, il vaut mieux prendre le conseil d'amis locaux ou suivre ceux de Norman Simpson, qui, recommande ses « bonnes adresses » pour leur charme, leur décor authentique, leur bonne cuisine et la gentillesse de leurs propriétaires. Mais si elles sont semblables par la qualité, elles diffèrent par la taille et l'atmosphère. Les plus agréables sont les plus petites, car il est plus facile d'y faire la connaissance des hôtes et des autres voyageurs.

La plupart des « country inns » sont des maisons particulières, parfois agrandies, offrant entre six et dix « chambres d'amis ». Dans cette catégorie, il faut distinguer les « bed and breakfast » (B&B) qui ne servent que les petit déjeuner et les « inns » qui, comme les grandes auberges de plus de quinze chambres, ont aussi un restaurant et une licence pour servir de l'alcool. Les plus grandes offrent moins d'intérêt pour un Français, car elles rappellent un peu nos petits hôtels de province, chaleur humaine en plus.

Un séjour dans une auberge des Etats-Unis est toujours fertile en rencontres. Que ce soit dans le salon, le soir au coin du feu, ou autour de la table d'hôte, le matin au petit déjeuner, les conversations se nouent naturellement. La plus chaleureuse des tables d'hôtes est peut-être celle de Windsor House, dans la grande cuisine où Fritz Crumb, debout devant ses fourneaux, met la dernière touche à des préparations savantes, Rink-Tum Tidy, soufflé Nantucket, saucisses au curry, suivant son inspiration.

Au fur et à mesure que les

De 25 à 70 dollars

Les Country Inns

Le prix de la chambre, petit déjeuner inclus, est très variable (de 25 à 70 dollars pour deux personnes), suivant l'auberge, sa situation, la taille de la chambre, la saison... Il vaut mieux écrire ou téléphoner à l'auberge de son choix pour recevoir le dépliant et les prix. Le meilleur guide, il y en a d'autres, est celui de Norman Simpson : « Country Inns and Back Roads of North America. » On peut le commander aux Berkshire Traveller Press Stockbridge, Massachusetts 01262, en envoyant 12 dollars ou l'équivalent en francs français.

Les « B & B » à New-York

— Un vrai « B. & B. », comme en province, chez Mmes Haber et Jankowski, au 139 West 87 Street, New-York, N.Y. 10024 ; tél. 212-580 8167 ;

— Deux agences qui ont constitué un fichier de « chambres d'amis » (une centaine) disponibles de la très élégante Park Avenue aux lofts de Soho, au choix : New Yorkers at Home, 301 East 60 Street, N.Y. 10022 ; tél. 212-839 7015 ; Urban Ventures, 2 Central Park West, N.Y. 10025 212-802 1234.

Il faut réserver avec au moins deux semaines d'avance, et envoyer des arrhes.

— Et si vous arrivez à l'improviste dans une petite ville, et que tous les hôtels sont pleins, adressez-vous à la chambre de commerce locale. Vous trouverez des gens serviables qui vous aideront à trouver un gîte pour la nuit.

Signalons :

— L'excellent « Guide vert » Michelin sur la Nouvelle-Angleterre, paru il y a trois mois, précieux pour choisir son itinéraire dans cette région si riche.

— Et si l'on veut tout voir, le forfait le moins cher, parcours illimité à l'intérieur des Etats-Unis, à condition de partir avant le 30 juin ou après le 1er septembre pour toute ville américaine, sauf New-York, chez T.W.A. : le billet transatlantique et le forfait intérieur : 5 200 F. Il est valable soixante jours, on peut donc passer l'été en avion, d'une ville à l'autre.

CARNETS

Le château de Cormatin, ou les truelles de l'utopie

AU bord de la Grosne. petite rivière tranquille de la Bourgogne du sud dont le cours longe une partie du célèbre circuit des églises romanes. l'imposante silhouette du château de Cormatin se campe dans la douceur d'un paysage riche en collines couvertes de pâturages.

Ce château. construit au tout début du dix-septième siècle. abandonné et livré au vandalisme pendant des années, a été acquis. voici à peine dix-huit mois. par quatre amis passionnés d'histoire et de restauration. Si cet achat leur a demandé des sacrifices financiers importants — l'un a vendu son appartement, un autre une collection rare de dessins anciens. — la tâche qui les attendait leur a imposé de se transformer en plombiers. électriciens. terrassiers. maçons, etc. Parallèlement à leurs vies professionnelles. ils ont donc entrepris un travail colossal pour remettre le château en état et faire revivre son histoire. Cette œuvre a été récompensée par les découvertes réalisées, ainsi que par l'attribution, l'année dernière, d'un grand prix dans le domaine de la sauvegarde des monuments historiques, le prix Anne de Amodio.

Ouvert au public. le château de Cormatin présente aujourd'hui l'ensemble le plus complet de peintures décoratives de l'époque Louis XIII. Il est également emprunt de souvenirs de quatre siècles d'histoire aux épisodes parfois dramatiques. parfois réjouissants. mais toujours émouvants.

Les façades de pierre rose et ocre, d'un équilibre déjà classique, possèdent encore des éléments fortifiés. les ouvertures dans les murs, par exemple, pour protéger les angles morts qu on appelle les canonnières, les tourelles de pierre aux angles (les échauguettes), les fossés. Les recherches dans les archives ont permis de confirmer l'existence d'un pont-levis et de la nécessité de la défense.

Le petit Chambord de la Grosne

Derrière ces murs épais, l'œil découvre avec étonnement un univers de raffinement et de splendeur royale. Une suite de salles retracent le mode de vie des seigneurs de l'époque. Jacques du Blé, marquis d'Huxelles, gouverneur de Chalon et lieutenant général du Chalonnais, les fit décorer par des artistes de Paris. Il y a encore dix-huit mois, de la moisissure recouvrait les boiseries. Or voici que le nettoyage entrepris par des spécialistes les monuments historiques a fait apparaître les peintures décoratives de l'époque (1625-1629) dans leur intégralité, intactes dans leur fraicheur : bouquets de tulipes, corbeilles de fruits, paysages verdoyants, entrelacs d'initiales, dans des médaillons de coquillages, alternent sur les panneaux des boiseries. L'ocre chaud se mêle au vert tendre et au jaune paille ; les couleurs dominantes bleu et or des plafonds avivent la pénombre qu'imposait aux pièces l'usage des verres épais des fenêtres d'autrefois. Dans ces pièces habillées de lourdes tapisseries évoluaient la famille du marquis d'Huxelles, seigneur des lieux, sa domesticité et ses hôtes. Louis XIII y vint l'hiver de l'année 1629, accompagné de Richelieu.

Dans le parc, longeant la Grosne, l'allée des tilleuls invite à la méditation. Ses arbres séculaires forment une voûte sous laquelle un grand poète romantique se promenait, laissant parler son âme et son cœur : Lamartine aimait la châtelaine, Nina Dozoteux, mariée au comte de Pierreclos. Les aléas de cette liaison ont parfois obligé l'amant à passer de longues heures terré dans un pavillon de pierre au milieu des vignes. que les gens du village avaient baptisé *l'Hermitage* en son honneur. Dans ses *Nouvelles Confidences*, Lamartine confie à sa plume son amour pour Nina : « *Célèbre par sa beauté et par ses talents, elle fit du château de Cormatin un séjour d'attrait, d'art et de délices (...). J'étais l'hôte assidu de cette belle demeure et j'y ai passé des heures de jeunesse qui ont rendu ce château (...) à la fois cher et triste à mon souvenir.* »

Au début du vingtième siècle, Raoul Gunsbourg, directeur de l'Opéra de Monte-Carlo, fut propriétaire du château. Pendant la saison d'hiver, il menait sur la côte une vie fastueuse entouré de tous les grands artistes lyriques de l'époque. L'été, il s'installait à Cormatin avec sa famille et d'illustres invités : Saint-Saëns, Fauré, Caruso, Chaliapine, la Litvine, Nijinsky et Diaguilev passaient des semaines de détente campagnarde. A leur intention, Raoul Gunsbourg avait consacré beaucoup de soins et d'argent à l'aménagement d'appartements aux goûts fantaisistes de l'époque, dans les styles byzantin ou romain, décorés de meubles sculptés en bois d'ébène, de tentures rouges et d'une profusion de plantes vertes.

Louise Durville avait dix-huit ans lorsqu'elle travaillait à la journée au château. Son emploi de lingère lui faisait recoudre et repasser les robes de mousseline à plis avec entre-deux de valenciennes de ces actrices. Aujourd'hui, elle se rappelle très bien Chaliapine, enveloppé dans une robe de chambre en lourde soie rouge imprimée, lui demander de sa voix grave aux accents slaves d'aller « *chercher cigâres* » et de lui donner pour ce service *10 F en or*. *La Litvine*, dont les formes avantageuses lui avaient valu le surnom de « *rossignol dans une gorge d'éléphant* », se promenait en petite voiture tirée par des ponettes dans la forêt avoisinante de Chapaize.

Quinze domestiques travaillaient au château et se retrouvaient à l'heure des repas dans la grande cuisine devant le potager aux dix feux.

Raoul Gunsbourg veillait personnellement à tout et préparait à l'occasion les repas roumains de son enfance à base de maïs blanc, d'œufs et de sauce tomate. Adoré de tous les villageois de Cormatin, dont il était le maire, il fit installer l'électricité dans la commune, grande première dans toute la région. Les souvenirs les plus éblouis remontent aux grandes soirées données dans le parc illuminé. Sur une scène construite de toute pièce sur la pelouse, opéras et opérettes étaient chantés par les plus belles voix de l'époque pour un public enthousiaste. Les nombreux invités arrivaient de toute la contrée, et même de Lyon, dans les premières voitures automobiles. Les parents de Louise Durville, vignerons, assistaient au spectacle comme tous les habitants du village. On appelait alors le château « le petit Chambord de la Grosne ». Témoin de cette époque fastueuse, une des pièces est déjà restaurée, où trône un lit colossal, celui de Cécile Sorel, autre invitée de Raoul Gunsbourg.

Puis vint la guerre, suivie d'une longue période d'abandon et de vandalisme, mais Anne-Marie Joly, Marc Simonet, Claude Gerecke et Pierre Almendros veulent faire revivre cet esprit de fête en inaugurant cet été des soirées théâtrales et musicales suivies d'une visite aux chandelles du château. Leur élan pour cette restauration, appuyé sur de solides connaissances historiques, leur permet d'offrir des visites guidées de grande qualité.

La sauvegarde d'un château, témoin précieux des siècles précédents, représente une aventure qui fascine tous les spécialistes, bien sûr, mais aussi ceux qui sont à la recherche de leurs racines. Celle du château de Cormatin rencontrera, espérons-le, le succès qu'il mérite.

LAURENCE BERTRAND.

— ADRESSE : Château de Cormatin, 71460 Cormatin. Tél. (85) 50-16-55. Cormatin se situe en Saône-et-Loire sur la D 981, à 13 km au nord de Cluny.

— OUVERTURE du 27 juin au 26 septembre 1982, tous les jours sans exception de 10 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h. Visite-conférence de 45 mn. Promenade libre dans le parc.

— Tarif : adultes : 11 F, enfants (de 12 à 18 ans) : 7 F.

— Spectacle : du 3 au 15 août 1982, les « Rendez-vous de Cormatin » avec la Nouvelle Compagnie, dirigée par Gérard Caillaud, et le trio Arts Antiqua : cinq représentations d'« Abraham et Samuel » de Victor Haïm, avec l'auteur et Gérard Caillaud, deux représentations d'un spectacle Courteline, deux soirées musicales et poétiques avec le trio Arts Antiqua et la Nouvelle Compagnie, une soirée poétique avec Pierre Lafond.

A vos tours !

Dans le cadre du Moulin d'Andé (Eure), site classé du treizième siècle, il sera possible, du 19 juillet au 14 août, de s'initier ou de se perfectionner dans l'art de la poterie. Cours de tournage, façonnage, emmaillage, décoration et cuisson, le matin ; mise en pratique, l'après-midi. Et à volonté : canotage, tennis, ping-pong ou farniente. Du lundi matin au samedi soir en pension complète : 900 F (chambres doubles) et 1 200 F (chambres individuelles). Frais de scolarité : 500 F.

★ Moulin d'Andé, 27430 Saint-Pierre-du-Vauvray. Tél. : 16 (32) 59-90-89.

Tauromachie

Nîmes : ennui dans l'après-midi

DES amis madrilènes nous avaient prévenus : « *La feria 82 es mas barata* » (la moins coûteuse) organisée depuis longtemps à Nîmes.. Trois paires de banderilles clouées magistralement par El Soro, un *niño* de vingt ans, ont à peine, ce lundi de Pentecôte, sauvé cette *feria* de l'ennui. Hormis les *novillos* (des bêtes de trois ans) de Hubert Yonnet, et les bêtes de Salvador Guardiola, de vrais taureaux, les *afficionados* n'en virent pratiquement pas. Des élevages vedettes, certes, mais des élevages sur le déclin. Et les *spadas*, malgré quelques éclairs de Paco Camino, de Nino de la Capea, de Nimeño II et de Patrick Varin (appliqué mais malheureux à la mort), remplirent simplement leur contrat.

Hommes et bêtes ne furent donc pas à la hauteur d'une plaza comme Nîmes. « *Des corridas comme ça, monsieur, il y a trente ans, c'était le feu aux arènes* », confiait un vieux Nîmois. La direction de l'amphithéâtre doit la revanche — elle en est capable — à ces milliers d'*afficionados* qui, dans une débauche de couleurs, de cris, de colère et d'applaudissements, ont prouvé, une fois de plus, la vitalité de la tauromachie en France.

Ainsi donc seul El Soro... Cette paire de banderilles posée, en terrain contraire, à un taureau de *Puerta* restera comme un morceau d'anthologie. Son style, ses actes de bravoure souvent inutiles, rappellent étrangement El Cordobès. Il a pourtant d'autres arguments à faire valoir que celui de « toréer » le public. Car le garçon a dessiné de bien belles *rebolera, serpentina, chicuelina et farol* avec la cape. Mais il faudra pour s'élever, de prince de l'arène à celui de roi, qu'il perde ce côté vulgaire, ce côté « boxeur » toujours prêt à cogner, qui enthousiasme le « sol » mais qui sont les marques des toreros de village, si vaillants soient-ils. Surtout, El Soro, comme beaucoup de *tremendiste*, laisse éclater une joie de toréer, une « joie » de l'arène qu'aucune blessure grave, espérons-le, ne viendra altérer. Ce geste, par exemple, après son triomphe de ramasser une poignée de sable et de l'embrasser, ce refus à la fin de la corrida de quitter l'amphithéâtre pour revenir sans cesse, au centre, se faire acclamer par un public qui le faisait d'autant plus volontiers qu'il n'avait pas eu beaucoup l'occasion de vibrer tout au long de cette *feria*. « *Ce ne fut pas facile, mais je suis heureux d'avoir triomphé, ici, à Nîmes* », nous confiait-il quelques heures plus tard, mi-sérieux, mi ironique, comme on sait l'être du côté de Valence.

JEAN PERRIN.









DE FRANCE

État des eaux

C'EST un joli cahier bien de plus de 150 pages dont la couverture s'orne d'une plongeuse style 1920, par conséquent à la dernière mode. Son titre n'est pas de ceux qui font les best-sellers : « *État sanitaire des zones de baignade en mer et en eau douce.* » Pourtant ce document édité pour la première fois par le Comité français d'éducation pour la santé (1) devrait passionner les estivants soucieux de leur bien-être. Il révèle l'état sanitaire des trois mille deux cents baignades et plages françaises qui ont fait l'objet d'analyses bactériologiques pendant l'été 1981.

Celui qui part pour les Alpes-Maritimes y apprendra que ce département peut s'enorgueillir de ne compter qu'une plage polluée sur les cent vingt-trois qu'il offre aux touristes. En revanche le Morbihan, par exemple, n'était pas au mieux de sa forme en dépit des apparences : on y dénombrait vingt-sept plages « *pouvant être momentanément polluées* » sur cent dix. Ceux qui ont choisi le Périgord pour lieu de villégiature sauront que, sur dix-neuf baignades échelonnées sur Dordogne, sept présentaient des eaux douteuses.

Au total on constate que les stations de vacances ont encore du pain sur la planche pour assurer à leurs hôtes des baignades irréprochables. Sur mille cinq cent cinquante plages de bord de mer, 23 % étaient encore l'an dernier de médiocre qualité. Et sur mille six cent soixante baignades dans les lacs et les rivières, près de 40 % étaient peu recommandables.

Ces résultats sont connus grâce au travail des directions départementales de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.) qui, tout au long de la saison, analysent deux fois par mois les eaux où l'on fait trempette. L'an dernier, près de quatre-vingts baignades vraiment trop polluées ont été momentanément interdites. Le ministère de la santé recommande aux maires d'afficher ces bulletins de santé. Pour la saison 1982, les touristes pourront se les procurer auprès des préfectures et des D.D.A.S.S.

Depuis l'an passé, les campings aussi sont placés sous surveillance. Trois mille sept cents (sur les six mille cinq cents qui émaillent le territoire) ont été contrôlés. Ils en avaient bien besoin puisque six cent cinquante d'entre eux, soit 17 %, présentaient un état sanitaire non satisfaisant. Ce sont généralement les évacuations des eaux usées et les équipements sanitaires qui sont saturés par l'afflux des campeurs. L'administration a mis en demeure deux cent quarante-six gérants d'avoir à faire les travaux nécessaires. Treize campings ont été fermés et cinquante-trois autres déclassés. On ne badine pas avec la santé.

Des milliers de piscines, de nombreuses colonies de vacances et la plupart des établissements thermaux reçoivent également la visite des inspecteurs du ministère de la santé. Mais le ministre, M. Jack Ralite, qui faisait état récemment de ce travail, n'a pas révélé si ses hommes avaient constaté des insuffisances dans ces divers établissements. Ce sera probablement pour l'an prochain.

En revanche, on a appris (voir *le Monde* du 29 mai) que l'eau distribuée au robinet n'avait pas toujours la pureté qu'on est en droit d'attendre. Trop de sources polluées, de désinfection insuffisante ou de canalisations douteuses sont encore en service, notamment dans les communes rurales. Ainsi, il faut savoir, avant de se désaltérer aux eaux limpides de la campagne, que 2 300 000 Français reçoivent à domicile un liquide dont 30 % des analyses sont mauvaises. Et que 600 000 autres se contentent d'une eau dont 60 % des analyses sont défavorables. Chose curieuse, ce sont surtout les départements montagnards, comme l'Isère, la Savoie et les Vosges, pourtant réputés pour leurs torrents avenants, qui sont les plus mal lotis.

Afin que nul n'en ignore, le ministère de la santé demande aux responsables de la distribution des eaux de publier les résultats des analyses. Voilà qui va obliger nombre d'édiles à réviser leurs installations. On ne peut prétendre à la fois attirer les touristes et leur servir une eau douteuse.

M. A.-R.

(1) Comité française d'éducation pour la santé, 9, rue Newton 75116 Paris, Tél. : 723.72.07.

Le Nord en fêtes

Sans conteste, les gens du Nord savent faire la fête. De ronde des géants en braderies et de carnavals en foires à bouffe, ils ont truffé leur année d'occasions de rire et de boire. Sans oublier le cholage, le tir à la perche, le jeu de billon, les coqueleux. La région Nord-Pas-de-Calais vient de rassembler en un petit livre les lieux, les dates et le détail de ces fêtes (1).

Et pour en tâter, pour connaître les « chtis », le mieux est encore de participer au week-end organisé les 19 et 20 juin, par la Maison de la région Nord-Pas-de-Calais à l'occasion du cinquantenaire du beffroi de Lille. Autocar depuis Paris, visite du vieux Lille, création théâtrale, son et lumière, exposition, ronde des géants. Prix : 280 F par personne, comprenant le transport, l'hébergement et l'animation.

(1) Fêtes et traditions du Nord-Pas-de-Calais (1982-1983), Maison de la région Nord-Pas-de-Calais, 18, bd Haussmann, 75009 Paris. Téléphone : 770-59-62.

L'autre métier des bateliers du Tarn

TRENTE MILLE touristes effectuent chaque année une descente en barque dans les gorges du Tarn. A La Malène (Lozère), cette activité saisonnière emploie, pendant l'été, vingt-cinq personnes. Mais l'hiver, les hôtels ferment, les visiteurs se font rares et les dix-huit bateliers sont sans travail. Pour vivre au pays, un seul recours : la pluri-activité. De mai à septembre, à l'aide de solides perches en bois, les bateliers guident et font progresser leurs embarcations en se jouant des courants et des rapides.

Les barques vertes à fond plat partent de La Malène, glissent au fil de l'eau et se faufilent sur un parcours de dix-huit kilomètres entre des rochers gigantesques formant des parois abruptes d'une hauteur de cinq à six cents mètres. Au détour d'une falaise surgissent des personnages historiques à jamais figés dans la pierre : Bismarck au regard si sévère, Louis XIV en robe de chambre, faisant la cour à la dame à l'ombrelle. Plus loin, on aperçoit le roc des Hourtous et le Point sublime. Sur la rive droite, un champignon géant résiste aux intempéries et un dromadaire étrange surveille le canyon de sa hauteur de cent quinze mètres. Voici enfin les célèbres détroits et le cirque des Baumes, des lieux où l'homme se sent écrasé par une nature sauvage et austère.

« *La route des gorges du Tarn*, raconte Michel Fages, trente-trois ans, *n'a été ouverte qu'en 1905. Les barques ont toujours servi de moyen de locomotion pour aller d'un village à l'autre. Les excursions ont commencé avant la guerre de 1940. A l'époque, les embarcations étaient remontées à l'aide de chevaux. Les hommes revenaient à bicyclette. Il y a trente ans fut créée une société coopérative. Jusqu'alors, trois ateliers de La Malène détenaient un véritable monopole sur l'embauche. Les bateliers travaillaient dur pour une faible rémunération.* »

La quasi-totalité de la population vivait de l'agriculture. On avait planté des vignes sur les coteaux, et les « *faisses* », des lopins de terre en étage séparés par des murettes, étaient jalousement jardinés. Les gens engraissaient un cochon, élevaient des volailles, allaient faire des journées sur le causse et des saisons dans le Midi. Ils étaient déjà pluri-actifs. Aujourd'hui, la plupart des terres sont abandonnées et la saison touristique trop brève apporte des revenus insuffisants. Après l'afflux des visiteurs en juillet-août, le pays retombe en léthargie.

Le travail du cuir

S'inscrire au chômage chaque hiver ? Michel Fages n'est pas d'accord : « *Nous préférons aller travailler au bord de la route, entretenir des sentiers pédestres ou nettoyer les berges du Tarn. Mais les jours de pluie ou de neige, que faire ? L'idée nous est venue d'apprendre la reliure.* »

Dans l'ancien presbytère de La Malène jouxtant l'église du XIIe siècle, fonctionne depuis quatre ans un atelier qui emploie à temps partiel sept personnes. « *C'est du travail artisanal, rien à voir avec la reliure industrielle. Tout se fait à la main* », explique Cécile Jassaud, revenue au pays, qui ajoute : « *Nos principaux clients, ce sont les administrations et les bibliothèques municipales. Les livres viennent de Montpellier, d'Alès ou de Saint-Etienne.* »

Souhaitant diversifier leurs activités, les bateliers fabriquent également et commercialisent eux-mêmes des articles de maroquinerie : sous-main en cuir, écritoires, coffrets, etc. De leur côté, les marchands de bibelots continuent de proposer aux touristes des objets portant l'étiquette « Gorges du Tarn » mais importés du Japon ou d'ailleurs. « *Il faut bien que tout le monde vive* », commente Michel Fages en souriant.

Le jeune président de la coopérative aime la reliure et les barques. Des activités totalement différentes : l'une exige de la dextérité et de la patience, l'autre une connaissance parfaite de la rivière. « *Nous avons la chance*, dit-il, *d'organiser notre travail comme nous l'entendons. Cette liberté, nous la payons cher, mais certains plaisirs simples n'ont pas de prix. Par les matins d'été, dans les gorges du Tarn, le soleil donne aux rochers un aspect féerique. Comment ne pas être fasciné par ces jeux d'ombre et de lumière ?* »

JEAN-MARC GILLY.

NOUVEAUX VOYAGES, NOUVELLES CARTES

Au 25 000e pour moins se perdre

LE Français, il faut bien le reconnaître, a longtemps voyagé comme une valise. A la rigueur, il mettait brièvement son nez dans un guide pour savoir à quel siècle il fallait attribuer telle abbaye romane, mais l'usage d'une carte topographique le rebutait. Il laissait cette manie de l'orientation aux Britanniques et aux Allemands qui l'aiguisent dès l'école.

Dans ce domaine-là, aussi, les mentalités sont en train de changer. Les vacances plus actives et plus sportives, la redécouverte des plaisir de la découverte, ont transformé le « congé payé » soucieux de bonne chère et coincé dans sa voiture en un randonneur pédestre, équestre ou cycliste qui veut savoir où il se trouve, comprendre son environnement et s'y déplacer sans coup férir.

L'Institut géographique national (I.G.N.) a su épouser cette révolution et fournir à l'acheteur les cartes dont il a besoin. Son palmarès commercial ne trompe pas : quatre millions de cartes vendues en 1981 témoignent que la lecture des courbes de niveau et des symboles ne rebute plus. « *La carte est la représentation du paysage*, rappelle M. René Cuenin, ingénieur en chef géographe et chef du service « impression et diffusion » de l'I.G.N. *Il est évident que, pour le vacancier évolué, une carte normale suffit, sans surcharge « touristique.* »

Mais les besoins se sont diversifiés comme se sont multipliés les modes de transport et les styles de vacances. « *Nous ne pouvions créer les cartes en fonction des clientèles, car nous aurions alourdi nos coûts. Nous avons donc évolué vers une carte de plus en plus détaillée, par exemple le 25 000e, qui permet de multiplier les symboles et les détails et de satisfaire ainsi l'ingénieur d'une entreprise de travaux publics comme le marcheur.* »

L'I.G.N. est parti de son cheval de bataille : la carte d'état-major monochrome au 80 000e. Mal diffusée, mal commode (roulée ou à plat), celle-ci restait confidentielle.

En 1970, l'I.G.N. lance un prototype au 100 000e, taille intermédiaire destinée à la fois au conducteur et au randonneur. Le premier-né est consacré aux Alpes de Savoie. Il s'en vend 8 000 exemplaires au lieu de 300 pour les « vieilles » cartes. Ce succès lance la collection « verte ». L'I.G.N se met à affiner les caractères, la couleur et les symboles de ses cartes, qui deviennent attrayantes dès la couverture.

La série « rouge » au 250 000e est lancée pour l'automobiliste auquel elle détaille les heures d'ouverture des musées et des châteaux, les dates des fêtes et des pèlerinages. La série « violette » des massifs montagneux signale les refuges et les circuits de ski de randonnée. Une série est vouée aux îles ; la série « verte » aux forêts. Il existe encore les cartes des parcs naturels, celles des autoroutes et des sentiers de grande randonnée. Il y en a vraiment pour tous les goûts.

« *Nous en sommes à une nouvelle étape : nous avons commencé à développer la série « bleue » au 25 000e en y portant de nouvelles informations, notamment en matière de sécurité. La direction de la sécurité civile du ministère de l'intérieur souhaitait qu'on y indique les zones avalancheuses et les plages dangereuses ou polluées. Devant les disputes avec les municipalités que ces mentions n'auraient pas manqué de susciter, les préfectures ont renoncé. Nous y portons donc des surcharges qui concernent uniquement les moyens de secours : les refuges, les gendarmeries, les postes de secours, les cabines téléphoniques.* »

Les cartes I.G.N. coûtent de 12 à 30 F, soit un peu plus cher que les cartes Michelin qui, il est vrai, comportent moins d'informations. Cette cherté relative ne rebute pas et certaines cartes méritent le titre de best-sellers. Ainsi *Saint-Tropez*, dans les « bleues », atteint-elle le chiffre de 10 000 ventes annuelles, mais la palme revient à *Fontainebleau* de la série « Forêts » qui se diffuse, bon an mal an, à 30 000 exemplaires.

Si cet engouement se maintient, si le Français continue à apprendre à se servir d'une carte de plus en plus détaillée, nul doute qu'on pourra, un jour, mettre fin à la querelle qui oppose les tenants de la randonnée libre et ceux qui veulent aider les apprentis aventuriers en balisant le chemin.

Grâce à la carte, chacun fera sa propre route et la balise sera peut-être reléguée au rayon des antiquités !

Al. F.

★ En vente au magasin I.G.N., 107, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 723 88.53 et dans 12 000 points de vente.

Comment plier la mer ?

LA nuit tombe et les premiers phares apparaissent à l'horizon : la terre est maintenant proche. Bientôt, nous aurons traversée la Manche, et, dans le coin navigation, le skipper peaufine son point. Notre voilier ne mesure que 7 mètres, et c'est une simple planche de contreplaqué qui fait office de table à cartes ; s'y étaient la carte — pliée en deux parce que beaucoup trop grande et immobilisée par de gros élastiques, — le livre des feux et le recueil de cartes de courants, eux aussi coincés par des caoutchoucs.

Calé sur un bout de couchette, notre homme compulse les instructions nautiques, découvre qu'il lui faut utiliser une carte de détails, rangée parmi dix autres, roulées ensemble. La découvrir, la sortir et ranger les autres, lui met les nerfs à bout...

C'est vrai qu'il n'existe rien de plus encombrant qu'une carte marine, dont le format fréquent est le grand aigle, soit 106 × 75 centimètres. Imprimées sur carton bristol, les plier en quatre ou en huit les déchirerait et les effacerait sur les plis : pour les stocker à bord d'un petit voilier la seule solution reste de les enrouler. Pour les maintenir étalées, ce sera un autre problème...

En fait, la technique de navigation demeure la même sur un cargo et sur un petit voilier de plaisance ; elle nécessite les mêmes documents officiels, nombreux, volumineux et strictement obligatoires. A bord d'un petit bateau par mer agitée, navigation et voltige vont donc de pair, le summum étant atteint lorsqu'il s'agit de sortir, dans le cockpit, une carte de détail, format grand aigle, pour effectuer une navigation à vue dans une zone « mal pavée »...

Les documents nautiques, cartes et ouvrages, sont édités par le Service hydrographique et océanographique de la marine, dont la tâche principale est de fournir aux flottes marchande et militaire toute l'information nautique nécessaire. En 1978, 46 % des documnets nautiques sortis du S.H.O.M. avaient été acquis par des plaisanciers, et, actuellement, les 50 % sont dépassés. La plaisance constitue le principal client du très sérieux service hydrographique.

C'est pour cela que la vieille maison s'attache, depuis quelques années, à répondre aux besoins particuliers de la navigation sur de petites unités. Il s'agit, en effet, de procurer aux plaisanciers des documents précis — puisque, par définition, ils serrent la côte et ses dangers de très près, — faciles à utiliser malgré le manque d'espace et les mouvements permanents, et le moins coûteux possible — le budget du plaisancier est souvent plus modeste qu'il n'y paraît.

Les responsables du S.H.O.M. se montrent catégoriques : il n'est pas question de publier des produits spécifiques à la plaisance ; le manque de moyens en personnel et le coût de la production en étant les deux raisons principales. Et, de fait, une carte grand aigle vaut, chez un agent commissionné, 48 francs ; or un voilier explorant la côte entre Saint-Malo et Brest conservera à bord une bonne vingtaine de cartes.

Il n'est pas rare de mettre le sac à bord d'un bateau disposant d'une centaine de cartes... Pourquoi ces documents coûtent-ils si cher ? Non seulement les cartes sont imprimées sur du beau bristol de 160 grammes (pour les cartes de visite, on emploie généralement du 180 grammes), mais encore la quantité d'exemplaires tirés est très limitée. Ainsi, le S.H.O.M. propose un portefeuille de 2 000 cartes et en a distribué, en 1981, 300 000 exemplaires; pourtant une seule de ces cartes a été tirée à 10 000 exemplaires ! (et on a compté 8 tirages dans l'année) ; il s'agit de la carte n° 5316, intitulée *De Ouessant à Penmarch', abords de Brest*, qui sert à passer l'examen du permis de conduire en mer « B ».

La grande majorité des cartes, couvrant l'ensemble de la planète, sont en effet tirées à moins de 500 exemplaires. De fait, rares sont les navires qui auront besoin de la carte n° 4115, qui couvre les alentours du cap Horn, et dont la tenue à jour fait cependant l'objet de soins attentifs.

La fin du papier bristol

Il en va de même pour des ouvrages comme *les Instructions nautiques*, qui donnent une description extrêmement détaillée des côtes, des ports et des pays que le navigateur est amené à fréquenter : ainsi, dans l'ouvrage français consacré aux côtes de la Manche et de l'Atlantique, on trouve même un lexique des termes nautiques et géographiques en langue bretonne ! Ces ouvrages, épais et lourds comme des dictionnaires, le S.H.O.M. est en train de les fractionner, de telle sorte que le plaisancier ait seulement à se procurer les chapitres de la région qui le concerne. Il est en effet regrettable que, pour naviguer entre Toulon et la Corse, il faille se procurer un épais ouvrage mentionnant tous les phares et bouées, depuis Gibraltar jusqu'à l'île de Crète !

Les hydrographes du S.H.O.M. ont aussi pris conscience que les belles grandes cartes en carton bristol étaient bien peu commodes d'emploi sur un petit bateau ; ils proposeront donc, lors du prochain Salon nautique de janvier 1983 — à titre expérimental, — des cartes pliées et imprimées sur papier hydrofuge. Ils suivent en cela l'exemple des éditions Blondel, qui, depuis quelques années, proposent des cartes du littoral français, spécialement adaptées à la navigation de plaisance. La première série comprendra six cartes, couvrant la région située autour de l'archipel des Glénans (Bretagne-sud). Quant à la tenue à jour des cartes — vitale pour une navigation sans risque, — elle est désormais facilitée par la publication annuelle d'un recueil de corrections. Cet ouvrage a une vocation pédagogique : le S.H.O.M., qui veut convaincre les plaisanciers de maintenir leurs documents à jour, a même accepté de le vendre à perte.

Si le S.H.O.M. regrette officiellement de ne pas pouvoir éditer de documents spécialement adaptés, il n'en demeure pas moins que plusieurs de ces publications s'adressent directement à la plaisance ; ainsi les « Epiménides » permettent-ils l'usage direct d'une calculatrice de poche à programme pour la navigation astronomique ; or c'est la navigation de plaisance qui a mis à l'honneur ce procédé de calcul qui évite l'emploi de plusieurs ouvrages, au profit d'un programme informatique. De la même façon, il sera bientôt possible de calculer la marée sans annuaire.

Mais le problème des plaisanciers reste de se procurer le document adapté. Or il n'existe en France que cent vingt agents commissionnés du S.H.O.M. Il est donc possible de commander directement ces cartes et ouvrages à Brest, avec expédition sous vingt-quatre heures, si le paiement est joint à la commande.

On est sûr alors d'obtenir une carte ayant reçu, le plus souvent à la main, les toutes dernières corrections, même s'il s'agit d'une carte couvrant une île perdue du Pacifique !

DOMINIQUE LE BRUN.

★ S.H.O.M. Etablissement principal. B.P. 426 - 29275 Brest Cedex.





NOUVELLES NORMES

Savoir acheter une caravane

COMMENT choisir un camping-car, une caravane ou une maison mobile offrant des garanties de confort, de qualité et de sécurité ? Pour aider les consommateurs sensibilisés à ces modes de loisirs, l'Afnor (Association française de normalisation) a établi, en collaboration avec les constructeurs, les utilisateurs, les pouvoirs publics et les laboratoires de contrôle, un certain nombre de normes : prévention des risques d'incendie et d'asphyxie (installation électrique, installation de gaz, appareils de chauffage...), recommandations assurant un certain confort...

Mais ces normes — dont la plus ancienne remonte à une dizaine d'années — étaient jusqu'à présent des documents rebutants plutôt destinés aux professionnels. Elles sont aujourd'hui analysées et expliquées clairement dans un guide de vulgarisation pour le grand public (1). Ainsi, les futurs acheteurs peuvent s'y référer pour s'assurer que le modèle qui les séduit respecte les règles de l'art indispensables à leur sécurité sur route et à l'étape, et à leur confort.

Pour bien acheter, il est préférable de parler le même langage que son interlocuteur. Aussi, l'Afnor définit tout d'abord les termes utilisés par les fabricants : caravane « isolée », caravane « toute saison », caravane « résidentielle » (disposant en permanence de roues), « habitation légère de loisirs » (n'ayant ni fondations, ni moyens de mobilité propres), différents types de camping-car, du « camper » à l' « intégral », en passant par le « fourgon tôlé ».

Ensuite, les différents critères nécessaires à la sécurité et au confort, dans une caravane comme dans un camping-car, sont répertoriés dans deux normes de base. La S 56-100 présente un certain nombre de recommandations minimales pour le confort de l'usager. Outre les données concernant le choix des matériaux, la charge utile, la roue jockey..., la norme indique quelques dimensions pour les penderies, les portes, la hauteur sous plafond, le coin-cuisine... Elle précise les points de détails auxquels l'acheteur ne pense pas : les meubles sans angles vifs, des étagères avec rebord anti-chute, des rangements à fermeture hermétique, des poignées de manœuvre, un auvent interchangeable, un solide marche-pied...

La norme NF S 56-200 spécifie tous les aspects de sécurité de l'aménagement intérieur: installation électrique, installation de gaz, et toutes les prescriptions relatives aux appareils de chauffage, dimensions des issues de secours en cas d'incendie, systèmes de ventilation pour éviter les asphyxies... Elle rappelle aussi les précautions à prendre lors de l'utilisation des appareils à gaz.

Les onze mille normes françaises ne sont pas des règlements ; elles sont librement appliquées, mais sont reconnues devant les tribunaux. Seules trois cents d'entre elles ont été rendues obligatoires par arrêté ministériel. Les recommandations de la NF S 56-200, par exemple, sont impératives depuis le 1er janvier 1981, pour les camping-cars vendus en France.

Au dernier Salon de la caravane et du camping-car, en septembre 1981, les véhicules exposés affichaient un panonceau attestant leur conformité à cette norme : une garantie de sérieux similaire à l'estampille « NF », critère de choix des appareils électroménagers.

De même, tout camping-car aménagé par un particulier doit, avant sa mise en circulation, obtenir un certificat d'homologation, délivré par le service des mines (sous peine de n'être couvert par aucune compagnie d'assurances en cas d'accident). C'est pourquoi Afnor vient d'achever, à l'intention des bricoleurs, un document détaillant les différents chapitres de la norme, quelques schémas d'installation, etc.

MIREILLE GIGNOUX.

(1) Guide Afnor, hors série, « Caravane, camping-car, maison mobile ».

Hippisme

Carnet de pistes

CARNET de route (pardon : de pistes) du grand mois hippique européen.

Longchamp, 30 mai. — Prix Dollar, assez pauvre, en dépit des cours dudit. Il n'y a guère que deux chevaux en course : *Al Nasr* et *The Wonder*. *The Wonder* s'obstine à chercher le passage là où il se refuse : à la corde. Quand il le trouve, enfin, *Al Nasr* a pris du champ. *The Wonder* est battu d'une encolure. Son jockey réclame. Selon lui, *Al Nasr* a obliqué vers la corde pour lui couper la voie. Réclamation rejetée. Nous aurions jugé comme les commissaires. La performance de *The Wonder*, qui rendait 3 kilos au gagnant, reste excellente. Mais n'est-ce pas parce qu'il sentait qu'il ne disposait pas des réserves lui permettant de contourner le petit peloton que son jockey a choisi la voie la plus encombrée ?

Victoire sans bavure, dans le prix du Palais Royal, de l'anglais *Indian King*, devant un *Lou Piguet* qui ne parvient décidement pas à accrocher la victoire de groupe devant, ses origines aidant (c'est un fils de *Habitat*), lui ouvrir la porte du haras.

Saint-Cloud, 31 mai. — Encore une victoire anglaise : *Little Wolf* s'adjuge le Grand Prix du Printemps devant *Le Mamamouchi* et *Gap of Dunloe*.

Le jeune jockey américain Cash Asmussen remporte son premier tiercé avec *Terreno*, et gagne le handicap final avec *Lysippos*. Sa course avec *Terreno* est un petit chef-d'œuvre. Il s'élance en tête, reprend son cheval à mi-parcours, se tient en dehors de la bataille que se livrent alors trois ou quatre concurrents, puis vient ajuster ceux-ci dans les deux cents derniers mètres. Par contre, la veille, il a perdu, à la lutte, avec *Absolute*, un prix de Saint-James qui paraissait acquis à celle-ci. Dans la partie de bras de fer des cinquante derniers mètres, ses biceps n'ont pas tenu contre ceux d'Alain Badel. La première impression que nous avait faite le jeune prodige américain se confirme de jour en jour : il est excellent par son sens de la place, son appréciation du train, sa clairvoyance ; sa grande taille, qui le contraint à une position très allongée, sa musculature frêle, le privent de beaucoup d'efficacité dans une arrivée disputée, où le jockey doit littéralement arracher son partenaire à la piste. Mais l'avenir est à lui : il n'a que vingt et un ans. Dans l'immédiat, on apprend que ce n'est pas lui qui montera le cheval de son écurie, *Persépolis*, dans le derby d'Epsom. Stavros Niarchos a fait appel à Yves Saint-Martin.

Epsom, 2 juin. — Le Derby, le voici. En dépit de la guerre des Malouines, toute la famille royale est présente : il faudrait beaucoup plus qu'une guerre pour faire oublier à l'Angleterre une tradition. Simplement, l'*Invincible* et Port-Stanley ont grignoté un peu de la place qui serait revenue, à la « une » des journaux, à *Golden Fleece*, le favori, et à cet événement incroyable : pour la première fois depuis 1962, Lester Piggott ne sera pas en selle dans cette course, qu'il a remportée huit fois. *Simply Great*, à Daniel Wildenstein, qui devait être son partenaire, a été déclaré forfait, à la suite d'une blessure, dimanche. Un peu inquiétant, tout de même, pour le « major » : il fut un temps où, entre le dimanche et le mercredi, les propriétaires de dix autres chevaux auraient été pendus à ses basques pour s'assurer ses services, quitte à dédommager un autre jockey déjà retenu.

Persépolis, seul représentant français, a tiré au sort un très mauvais numéro de départ : 17, pour dix-huit concurrents.

Partis ! Plutôt que d'imposer à son cheval de galoper tout à l'extérieur du peloton, où il couvrirait davantage de distance et serait tenté de livrer trop tôt ses réserves, Saint-Martin a choisi de lui faire fermer la marche.

Un placement en or

Voici *Persépolis* lanterne rouge. Aïe, aïe, aïe ! il le reste pendant plus de la moitié du parcours. Des chevaux battus s'agglutinent autour de lui. La piste d'Epsom, qui n'est pas drainée, comporte, tout au long, une légère pente vers la corde pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie. Les concurrents qui ne peuvent plus suivre se trouvent donc toujours attirés là. *Persépolis* est dans le guêpier. *Golden Fleece* attaque, à 800 mètres de l'arrivée. Le cheval français ne peut pas bouger une oreille. Il ne trouve le jour qu'après le premier tiers de la ligne droite. Il remonte alors une bonne partie du peloton, puis plafonne. Il est quatrième, *Golden Fleece*, devant, précédant *Touching Wood*, à l'écurie arabe Al Maktoum, de trois longueurs.

Impression générale : avec une course plus heureuse, *Persépolis* aurait peut-être été second ; il n'aurait pas inquiété *Golden Fleece*. Celui-ci, par *Nijinsky* et une fille de *Vaguely Noble*, est un cheval d'exception. Il avait été payé, yearling, 775 000 dollars, aux Etats-Unis.

Epsom, 4 juin. — Des fleurs bleues chez les milliardaires, cela existe. En voici une : *All Along*. Elle est née chez Daniel Wildenstein. Sa mère, *Aguiita*, avait été une assez bonne pouliche de course, gagnante notamment du Prix de Royaumont. Mais, au haras, elle n'avait pas produit grand-chose, et, depuis, *Autre Prince*, le reste de la famille était tombé dans l'oubli. *All Along* grandit donc dans l'ombre. Ses débuts en course furent plus obscurs encore : ils eurent lieu à... Amiens. Son propriétaires croyait si peu à l'avenir de la famille qu'il se résolut à vendre *Aguiita*, à Newmarket. Elle y fut adjugée, en décembre dernier, 2 400 guinées. C'était, pour l'acheteur, un placement en or. Six mois plus tard, elle vaut cinquante fois plus. Car, au cours de ces six mois, *All Along* s'est révélée cinquante fois meilleure qu'on ne la croyait. Partie d'Amiens, la voici à Epsom, où elle sera, samedi, la seule représentante française dans les Oaks et une des favorites de la course.

Chantilly, 6 juin. — *Cadoudal-Noble Bloom ? Noble Bloom-Cadoudal ?* On est évidemment tenté d'imaginer un Prix du Jockey-Club, qui serait la copie conforme du Prix Hocquart. Mais l'histoire hippique ne se renouvelle jamais tout à fait, sauf lorsque c'est un super-champion (ce que ne sont ni *Cadoudal* ni *Noble Bloom*) qui l'écrit. Qui va dévoyer la plume ? *Real Shadai ? Bois de Grâce ?* Nous inclinerions plutôt pour l'Irlandais *Assert* qui, voilà un mois, n'a terminé qu'à deux longueurs de *Golden Fleece*. Il appartient au même syndicat de propriétaires que celui-ci, est entraîné non pas exactement par le même entraîneur mais presque : par son fils. Bref, il est la doublure de *Golden Fleece*. Après ce qu'on en a vu à Epsom, la doublure devrait suffire pour jouer le rôle vedette à Chantilly.

Cependant, un phénomène de prime abord étonnant : ce n'est pas dans le Prix du Jockey-Club — naguère l'épreuve la plus prestigieuse de l'année — que vont se retrouver les poulains les plus chargés de lauriers, mais dans le Prix Jean-Prat. Là seront au départ *Zino*, le gagnant des 2 000 guinées, *Melymbo*, la lauréat de la Poule d'essai, et *Green Forest*, classé champion des « deux ans » 1981 par les handicapeurs européens.

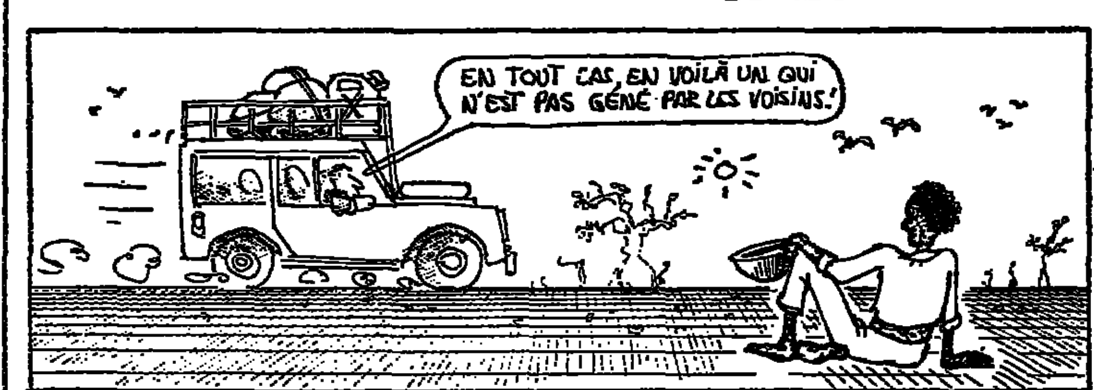
●

Le « Jean-Prat » se court sur 2 000 mètres au lieu de 2 400. Or, de plus en plus, ce sont les victoires sur les distances de 1 600 à 2 000 mètres, gages, au haras, d'une production adaptée au marché américain et axée sur la précocité (donc susceptible d'un amortissement rapide), qui confèrent à un futur étalon la plus grande valeur. Les meilleurs chevaux sont donc tentés de tourner le dos aux courses de 2 400 mètres, derby d'Epsom et Arc de Triomphe exceptés.

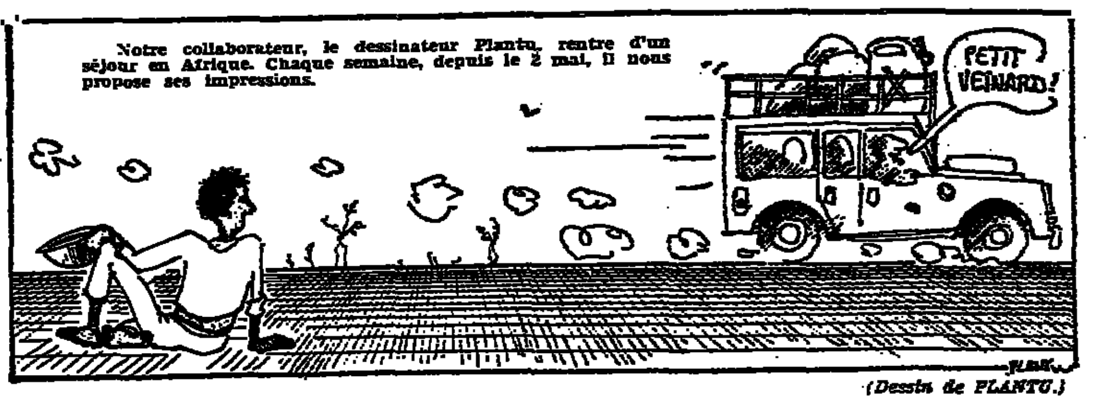
Le même dédain s'était progressivement installé, au cours des années 60 et 70, à l'égard du Grand Prix de Paris et de ses 3 100 mètres, aujourd'hui totalement dévalués. Demain, le tour du Jockey-Club ?

LOUIS DENIEL.

Un homme de crayon en Afrique



Notre collaborateur, le dessinateur Plantu, rentre d'un séjour en Afrique. Chaque semaine, depuis le 2 mai, il nous propose ses impressions.



(Dessin de PLANTU.)

Philatélie

N° 1742

FRANCE : bloc et timbres.

Pour la bonne règle rappelons la mise en vente du bloc « Philexfrance 82 » (cf. le Monde, du 30 janvier 1982) avec ses deux timbres 4,00 et 6,00 F, dentelés.

Ainsi dans notre numérotation chronologique il convient de tenir compte comme suit :

Bloc-feuillet (51*/82) ;
Les deux timbres (52* et 53*/82).

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 10000 Troyes du 4 au 13 juin. — Foire de Champagne (petit cachet).

⊙ 67000 Strasbourg (Agora, place des Halles), du 4 au 19 juin. — Action « Connaissance des P.T.T. ».

⊙ 71000 Mâcon (Parc des Expositions), le 5 juin. — Concours Ligue Franche-Comté - Bourgogne de gymnastique et musique.

⊙ 80000 Amiens (Centre Coubertin), le 5 juin. — Ve Internationaux de tennis de table junior.

⊙ 52400 Bourbonne-les-Bains (Centre Borvo), les 5 et 6 juin. — Inauguration du Centre Borvo.

⊙ 04220 Sainte-Tulle (salle des fêtes), les 5 et 6 juin. — 30e anniversaire du club philat. E.D.F.

⊙ 08100 Charleville - Mézières (salle de Nevers), les 5 et 6 juin. — 50e Foire de Charleville.

⊙ 87110 Solignac (salle d'expo.), le 6 juin. — 1350e anniversaire de l'abbaye.

54200 Toul (Base aérienne 136, Toul-Rozières), le 6 juin. — « Portes ouvertes ».

⊙ 44000 Nantes (antenne de l'armée de l'air, 16, rue des Rochettes), les 12 et 13 juin. — Expos. « l'Air et la Mer ».

⊙ 13800 Istres (Base aérienne 125), le 13 juin. — « Portes ouvertes ».

FRANCE : œuvre de Claude Gellée.

Pour la série « artistique » une œuvre de Claude Gellée, dit Le Lorrain, l'« Embarquement à Ostie ». Vente générale le 21 juin (54*/82).



4,00 F, bleu-vert, ocre, noir, rose, bleu et rouge.

Format 48 x 36,85 mm. Réalisé en héliogravure d'après l'œuvre originale. Tirage 5 500 000 exemplaires. Imprimerie des timbres-poste de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 19 et 20 juin, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert à la Mairie de Charmes (Vosges. — Oblitération « P.J. ».

— Le 19 juin, de 3 h. à 12 h., au bureau de poste de Charmes. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

⊙ A l'occasion de l'exposition franco-britannique organisée, du 26 juin au 5 septembre, au Musée de la poste, en remplacement du cachet habituel, un cachet à date spécial (grand format illustré) sera mis en service (34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris).

LE PROGRAMME ET LES DEMANDES

Le programme d'une année d'émission de timbres, nous semble-t-il, est conçu en tenant compte des impératifs annuels et ensuite des plusieurs centaines de lettres de demandes de timbres qui arrivent par an. Les demandes émanent de divers milieux de la population, de personnalités, d'organisations les plus diversifiées, et bien souvent y compris des philatélistes eux-mêmes.

Comme le nombre de timbres d'un programme raisonnable, pour un pays sérieux sur le plan philatélique, ne devrait jamais dépasser la trentaine, il est difficile bien que le nombre « raisonnable » soit régulièrement débordé de donner satisfaction à tout le monde et que le choix des sujets soit au goût de tous.

Il semble dans certains cas que le choix du sujet d'un timbre ait été guidé par l'événement et dans ce cas probablement au détriment d'un autre tout aussi valable.

Voici un exemple, qu'un de nos lecteurs, M. Jürgen Deininger de Hambourg, nous cite et qui mérite d'être pris en considération :

La raison de cette lettre est que je serais vraiment curieux de savoir si, lors de l'établissement de ce programme, quelqu'un a considéré ou non la possibilité d'émettre en 1982 un timbre-poste à l'honneur de l'une des gloires de la France médiévale (et de la France tout court) qui est Nicole Oresme, mort à Lisieux le 11 juin 1382, donc il y aura bientôt exactement 600 ans. (Sa date de naissance n'est connue qu'approximativement.) Oresme était, pour citer la Philosophie au Moyen Age *d'Etienne Gilson, vol. 2, p. 682, « un savant de premier ordre et un esprit véritablement universel », auteur de travaux très importants de physique et d'astronomie. Pour m'en tenir à Gilson, c'est lui qui a « clairement aperçu la loi de la chute des corps » ; et, « s'il annonce de loin les recherches de Descartes et de Galilée, Nicole Oresme est le prédécesseur direct de Copernic ». Pour les détails : v., p. ex., Gilson. En outre, Oresme est l'auteur d'un traité, « De l'origine, nature et mutation des monnaies », qui lui assure — je cite toujours Gilson — « la première place dans le domaine de l'économie politique au quatorzième siècle ».*

Mais en dehors de tout cela, il y a, à mon sentiment, une raison très spéciale pour la France de célébrer la mémoire de ce grand conseiller de Charles-le-Sage ; car, pour citer encore une fois E. Gilson, « c'est à lui, non à Descartes, que l'on doit attribuer l'honneur d'avoir le premier employé la langue française pour exprimer de grandes vérités scientifiques et philosophiques ». Ici, ses traductions en français de plusieurs œuvres d'Aristote, notamment la première traduction française de la Politique *de celui-ci, sont d'une importance capitale. Il suffit d'ailleurs d'ouvrir, p. ex., le dictionnaire étymologique de Dauzat-Dubois-Mitterand (Larousse) pour apercevoir le grand nombre de mots introduits par Oresme pour la première fois dans la langue française — des mots tels que démocratie, démocratique et beaucoup d'autres termes politiques importants, mais aussi pour ne feuilleter un peu que parmi les mots commençant par d- : déroger, détermination, indéterminé, détestable, dévier, diaphane, diatonique, diffus, digérer, dilater, distent, etc. Or, les presque interminables (ce mot aussi, d'abord, en 1361, chez Oresme !) discussions, menées notamment dans* le Monde *sur l'état actuel et l'avenir du français comme langue scientifique, justifieraient, à mes yeux, parfaitement un timbre-poste à l'honneur du grand penseur et traducteur à l'occasion du 600e anniversaire de sa mort. On ne manque pas, je crois, de très beaux portraits de lui.*

⊠ Dans l'ancienne gare de la Bastille, à Paris, du 19 juin au 14 juillet, se tiendra une exposition à l'occasion du 150e anniversaire des transports ferroviaires de voyageurs en France. Le 18 juin, de 11 heures à 19 heures et le 19, de midi à 19 heures, un bureau temporaire des P.T.T. fonctionnera avec un cachet grand format illustré. Souvenir philatélique 10 F franco. Commande — jusqu'au 18 — avec chèque (bancaire ou postal) à l'ordre de la S.N.C.F. à adresser à la Direction de la Communication, Division Co-1, 88, rue Saint-Lazare, 75433 Paris Cedex 09.

MONACO : Coupe du monde de football.

Le directeur de l'Office des émissions de timbres-poste monégasque, M. H.-R. Crevetto, annonce que, enfin, il a procédé, le 27 mai dernier, à la mise en vente du bloc-feuillet Coupe du monde de football comprenant un bloc de quatre valeurs (perforées) 1, 2, 3 et 4 F, qui a été prévu pour le 3 mai.

Le retard est dû aux difficultés rencontrées dans sa réalisation.

Les abonnés aux émissions seront servis dans les meilleures conditions.

La vente *s'effectue* dans les bureaux de poste et aux guichets philatéliques de la Principauté.

ANDORRE : « Copa del mon de futbol ».

Deux timbres composeront la série commémorative destinée à souligner la Coupe du monde de football 1982. Les timbres seront présentés, de part et d'autres d'une vignette sans valeur d'affranchissement représentant l'Ecu des Vallées, par cinq bandes horizontales à la feuille.

La vente générale s'effectuera par bandes indivisibles au prix des deux timbres, soit 4,20 F, le 14 juin (3e et 4e/82).

1,60 F, (photos et couleurs
2,60 F non parvenues.)

Formats 22 X 36 mm. Maquettes et gravures de René Quillivic. Tirage non précisé. Impression taille-douce à Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Le 12 juin, pour le bureau de poste *d'Andorre-la-Vieille.* — Oblitération « P.J. ».

● La vente sera également assurée aux guichets philatéliques.

En bref...

● BERMUDES. — Série « coquillages », sujets divers, quatre valeurs 10, 25, 30 cents et 1 dollar.

● CAYMAN (Iles). — Centenaire de la découverte du bacille de la tuberculose, 15, 30, 40 et 50 cents. L'effigie de Robert Koch sur trois valeurs.

● FINLANDE. — Réunion du Comité intérimaire et du Comité de développement du Fonds monétaire international, ainsi que la Banque mondiale, Helsinki, 12-14 mai 1982, 1,60 FIM. — 75e anniversaire de l'ouverture du Parlement, 2,40 FIM. — Impressions offset.

● GABON. — « Philexfrance 82 », 100 et 200 F, avec logo, en offset, Delrieu, d'après Veret-Lemarinier. — Découverte du bacille de la tuberculose, 100 F, en offset, Edila, d'après Claude Andréotto.

● HONG-KONG. — Série « faunes », 20 cents, 1, 1,30 et 5 dollars.

● HONGRIE. — Championnat d'Europe de ping-pong, Budapest (17-25 avril) 1982, 2 Forint. — Exposition philatélique « Sozphilex 82 » en Bulgarie, portrait de Georgi Dimitrov (1882-1949) attenant à une vignette précisant les 1300 ans de la Bulgarie.

● MALI. — Série « Pâques 1982 », P.A. 680 F, « la Transfiguration » (Fra Angelico) et 1 000 F « Pieta » (Giovanni Bellini). — Lutte contre la poliomyélite, 180 F, en offset, Edila. — Lions Club, journée des aveugles, 260 F. — Dessin et gravure de Michel Monvoisin. Taille-douce, Périgueux.

● NIGERIA. — 75e anniversaire du scoutisme (125e de lord Baden-Powell), 30 et 45 k.

● NOUVELLE - CALEDONIE. — Aérogramme avec le 45 F, « Régates » (entier), réalisé en offset par Edila, d'après Pierrette Lambert (15 juin 1982).

● POLYNESIE. — Série « La perle en Polynésie », 7 F, la femme perlière ; 8 F, le greffeur ; 10 F, les perles. Offset, Delrieu S.A. — « Philexfance 82 », 150 F et en bloc-feuillet le même timbre 150 F, avec changement de couleurs et logo. Maquettes de Ch. Bridoux, gravures de Michel Monvoisin. Taille-douce, Périgueux. — Coupe du monde de football, P.A., 250 F. Offset, Edila, d'après Jacques Combat.

● SRI-LANKA. — Série « fleurs », 35 c., 2, 7, et 20 Rs. — Nutrition, 50 c. — Ouverture du nouveau parlement, 50 c., complexe Sri Jayawardanepuro.

● WALLIS ET FUTUNA. — Dans la série « Fleurs », réimpression de trois valeurs, avec changement de couleurs, les 1, 2 et 3 F, en hélio, Périgueux, d'après Odette Baillais. — « Philexfrance 82 », 140 F, avec logo, par feuille de dix. Dessin Ch. Bridoux, gravure Michel Monvoisin. — Coupe du monde de football, P.A., 120 F. Dessin et gravure de Georges Bétemps, en taille-douce, Périgueux.

ADALBERT VITALYOS.





Plaisirs de la table

VERSAILLES HORS LES GRILLES

VERSAILLES, Louis XIV : deux noms inséparables. Tous les historiens se sont intéressés à la table du Roi Soleil. Il n'est pour être fixé que de relire Saint-Simon : « *Le Roi mangeait si prodigieusement soir et matin, et si également encore qu'on ne s'accoutumait point à le voir.* » Ou la princesse Palatine : « *J'ai vu le Roi manger quatre assiettes de potages divers, un faisan entier, une perdrix, une grande assiette de salade, deux grandes tranches de jambon, du mouton au jus et à l'ail, une assiette de pâtisseries, et puis encore des fruits et des œufs durs.* »

De quoi mettre en transes les trois cent vingt-quatre préposés à « *la bouche du Roi* » !

Louis XIV entendait que sa table fût toujours abondamment garnie de légumes et de fruits de choix. Mme de Sévigné a mandé à sa fille le « *chapitre des pois* », soudain mis à la mode. Les serres et le potager royal surveillés par La Quintinie bouleversèrent l'alimentation du temps. Mme de Maintenon, qui les avait connus aux « *Isles* », y fit même pousser l'ananas. Las ! elle oublia d'indiquer à son Roi la manière de s'en servir ! Le Roi croqua l'écorce avec le fruit, se piqua, cracha et fit arracher les plants !

La Reine, elle, n'aimait que les plats à l'espagnole, et la duchesse de Bourgogne avait le talent de préparer avec du sucre et du vinaigre une sauce qu'on disait incomparable avec le bœuf bouilli. Les grands à la cuisine ? On les devait retrouver au règne suivant. Pour l'instant c'est le règne des écrivains de cuisine, les livres aujourd'hui recherchés de Massialot (*le Cuisinier royal et bourgeois*), de La Varenne (*le Cuisinier françois*), de Pierre de Lune, sans oublier les *Délices de la campagne*, de Nicolas de Bonnefons. Boileau raconte son repas ridicule et le « *petit marquis de Béchamel* » va donner son nom à une sauce... connue depuis longtemps, ironisera Saint-Simon.

Les fameux « soupers » du Régent furent moins d'appétit que de licence, sans doute, mais du moins leurs familiers se piquaient de savoir cuisiner. La duchesse de Berry accommodait des filets de lapereaux : « *Le Régent et ses roués* — écrivait Brillat-Savarin — *préparaient des piqués d'une extrême finesse, des matelotes aussi appétissantes qu'au bord de l'eau et des dindes glorieusement truffées.* »

De sorte que Louis XV fut à la fois sobre et délicat, épicurien, mitonnant des « *omelettes à la fanatique* », des œufs « *en chemise* », des pâtés aux mauviettes, tandis que Marie Leckzinska, fille du gourmand Stanislas, faisait découvrir aux Versaillais le baba et les bouchées... à la Reine !

On faisait cercle au « *couvert* » pour voir Louis XV décalotter d'un coup de cuiller habile son œuf « *à la coq* ». On fit cercle plus tard pour voir Louis XVI s'empiffrer. Le jour de son mariage avec Marie-Antoinette (qui, elle, amena sur nos tables le kugelhopf) et comme son grand-père Louis XV lui faisait remarquer :

« *Ne vous chargez pas l'estomac pour cette nuit.*

— *Pourquoi cela*, répliqua le dauphin, *je dors tellement mieux quand j'ai bien soupé !* »

∴

Les bons restaurants ne manquent point, à Versailles.

Le *Trianon Palace* (1, boulevard de la Reine - Tél. : 950-24-12), qui vit passer tous les rois de la « IIIe » et quelques invités à ses « sommets », a ses jardins mitoyens de ceux de la Reine.

Construit avant 1914, il fut, de 1917 à 1920, le siège du Comité interallié. Le 7 mai 1919, Clemenceau y remit les conditions du traité de paix à la délégation allemande en présence de Wilson, Lloyd George, etc. Il fut réquisitionné de septembre 1944 à mars 1945 par Eisenhower.

Et la cuisine du jeune Alain Bayle vaut cent fois plus que ne l'indiquent les guides. Et puis il y a les *Trois Marches* (3, rue Colbert - Tél. : 950-13-21) où, dans les pierres de l'hôtel de Gramont, Gérard Vié épanouit un talent digne des soupers du roi.

On peut citer le *Rescatore* (27, avenue de Saint-Cloud - Tél. : 950-23-60) où, Comus soit loué, la marée arrive régulièrement, ce qui empêchera Jacques Bagot de jouer les Vatel. Un peu moins coûteux le *Potager du Roy* (1, rue du Maréchal-Joffre - Tél. : 950-35-34), d'où Vié prit son envol, et le *Londres* (7, rue Colbert - Tél. : 950-05-79) animé par Bertrand Jamet.

Enfin, lien entre hier et aujourd'hui, la *Boule d'Or - l'Auberge Comtoise* (25, rue du Maréchal-Foch - Tél. : 950-22-97). La *Boule d'Or* est la doyenne des auberges versaillaises puisqu'elle date de l'an 1696.

Il faut féliciter M. Claude Saillard de proposer, dans ce cadre raffiné de vieux meubles et de tableaux de maîtres, une carte de cuisine nouvelle admirable. Le succès l'en récompense, et il me plaît de voir ses clients délaisser la mosaïque de légumes d'hier pour la tourte d'herbes (signée Jacques Pons en 1583), le saumon en papillotte classique pour une darne de saumon aux huîtres chaudes tirée de Massialot (1691) ou un maquereau aux groseilles de Vincent La Chapelle (1733), le magret au citron vert pour un ragoût de canard datant de 1654 (Nicolas de Bonnefons), etc. Oui, le succès de cette vieille, vieille nouvelle cuisine est encourageante, qui « remit les pendules à l'heure »... du Versailles éternel !

Outre Versailles même, on peut citer les alentours.

A Saint-Germain-en-Laye, le bon Cazaudehore et sa *Forestière* (1, av. Pt-Kennedy - tél. : 973-36-60) et le *7, rue des Coches* (7, rue des Coches - tél. : 973-66-40). A Rueil-Malmaison, *El Chiquito* et ses poissons dans un jardin (126, av. Paul-Doumer - tél. : 751-00-53). A Port-Marly le gentil *Lion d'or* (7, rue de Paris - tél. : 958-44-56) de Françoise et J.-P. Cluzel. A Maisons-Laffitte, la rayonnante *Vieille Fontaine* (8, av. Grétry - tél. : 962-01-78) et l'excellent *Tastevin* (7, av. de Sainte-Hélène - tél. : 962-11-67). A Bougival enfin, *le Camélia*, de Jean Delaveyne (7, quai Clemenceau - tél. : 969-03-02) et le célèbre *Coq Hardi* (16, quai Rennequin-Sualem - tél. : 969-01-63) aux hortensias dignes de Robert de Montesquiou.

Voilà du travail (de la fourchette) en perspective pour les participants du sommet des pays industrialisés qui se tient à Versailles les 4, 5 et 6 juin.

En dehors, bien sûr, des repas « officiels ».

Pour concocter ceux-ci, on avait, de Gérard Vié à Jean Delaveyne, de Claude Saillard à François Clerc, le choix. On (mais qui « on » ?) a choisi quatre restaurateurs. Deux en province (MM. Bardet, de Châteauroux, et Marcel Thomas, d'Orléans) et deux de Paris (Michel Pasquet, 59, rue La Fontaine, qui fit le repas de noces de M. Attali) et Gérard Pangaud, de Boulogne.

Ce dernier a déclaré « *prendre des assiettes de couleur pour qu'elles deviennent la toile de fond de ses plats* » (sic). A en croire *le Canard enchaîné*, les assiettes de Sèvres spécialement fabriquées pour les invités (et qu'ils pourraient emporter après dîner) n'ont pas été trouvées idoines (trop clinquantes en quelque sorte) et supprimées. Dans quoi M. Pangaud servira-t-il sa pitance ?

Et servait-on à l'assiette sous Louis XIV ?

J'entends bien que ce service à l'assiette, les restaurateurs y trouvent leur compte, d'autant que le service en salle exige un personnel qualifié et dévoué qui n'existe plus guère et revient cher. Mais, pour mon compte, je dirais, comme mon ami Jacques Martin, qu'il s'agit là d'un maniérisme aussi sot que les constructions d'un Carême ou d'un Gouffé : « *Voir présenter des asperges disposées en étoile, des éperlans frits paraissant nager dans un concombre évidé... c'est de l'indécence !* »

Fallait-il être indécent envers les représentants des pays industrialisés ?

Ou leur montrer au contraire que la France reste le pays de cette exquise cuisine dont Frédéric II disait : « *L'Europe l'adoptera et la suivra avec le même zèle qu'elle adopte et suit les modes françaises.* »

Et que, pour être un pays industrialisé, cette industrialisation ne doit pas s'imposer jusqu'aux fourchettes !

ROBERT J. COURTINE.

MIETTES...

● *Un nouveau « pure malt »* sur le marché français, le *Glen Kinglas*. Pâle et de douze ans d'âge, il doit séduire les amateurs.

● *L'année ne se passera pas* sans l'éclatante arrivée d'un nouveau malt whisky de 12 ans d'âge mâturé dans des tonneaux de sherry : *le balvenie*. Il n'y en aura que 48.000 bouteilles !

● *Pour inaugurer sa direction*, Hans Weishaupt, au *Brussels Hilton*, a lancé une promotion cocktails amusante et prépare pour octobre prochain un festival de cuisine alsacienne.

● *Appréciations de lecteurs gourmets* : à Camarès (12360), *la Demeure du Dourdou* (le Dourdou est une rivière), quelques chambres dans un site enchanteur, une cuisine de femme, simple et raffinée. A Dijon, l'*Auberge de l'Etoile* (rue Marceau) et son menu à 83 F.

● *A signaler les stages cuisine* en Lot-et-Garonne, à travers les deux établissements de MM. Benito père (*le Midi*, à Sainte-Livrade-sur-Lot) et fils (*les Cygnes*, à Aiguillon). Pour renseignements, s'adresser aux *Cygnes* (tél. 79-60-02).

● *Mieux qu'un bistrot à vins*, ce *Pupillin* (19, rue Notre-Dame-de-Lorette, tél. 285-46-06). Au rez-de-chaussée et tard dans la nuit, vous trouverez, au verre ou à la bouteille, pupillin, seyssel, bonnes côtes-du-rhône et muscat d'Alsace, entre autres. Au premier, et de midi à 1 h. 30 du matin, « petite bouffe » non-stop avec un menu à 39,50 F.

● *L'Association des amis d'André Guillot* est née. Amis et, aussi, élèves. On y retrouve en effet Gérard Vié, Marc Meneau, Henri Seguin, J.-M. Amat, cuisiniers qui n'ont jamais renié son enseignement des merveilleux feuilletages qui rendirent célèbre son *Vieux Marly*. En font également partie : Marcel Le Servot (chef de l'Elysée), la diététicienne Paule Neyrat, Pierre Bardèche, des *Charpentiers* de la rue Mabillon, Pierre Coste, etc. Secrétariat : 10, rue Mabillon, tél. 325-30-06.

● *Nouveaux sandwiches* à la *Boutique d'Hubert* (36, place du Marché-Saint-Honoré), froids et chauds, au pain de mie, au pain Poilâne ou à la baguette (comment peut-on manger de la baguette ? Enfin...). Et des vins au verre à partir de 5 F. Prix nets.

● *Patrice Dard*, qui a laissé ses Champs-Zé pour mieux se consacrer à sa *Barrière Poquelin*, sort, ce mois-ci, aux éditions Princesse, *la Nouvelle Pâtisserie*. Un livre « pas comme les autres ».

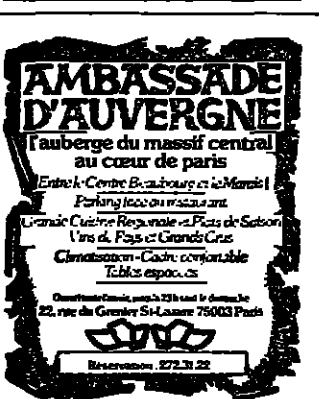
● A en croire les gourmets bruxellois le *Maxim's* de là-bas n'est pas une réussite (28, Grand-Place). Le décor y est, sans doute, faisant souvenir du mot de Valéry : « Maxim's *ressemble à un vieux sous-marin qui aurait sombré avec tout son décor d'époque.* » Mais le difficile « Club des 33 » a trouvé plus *Cardin's* que *Maxim's* la salade de queues de langoustines et chiffonnade de laitue et cresson et la soupe aux kiwis !

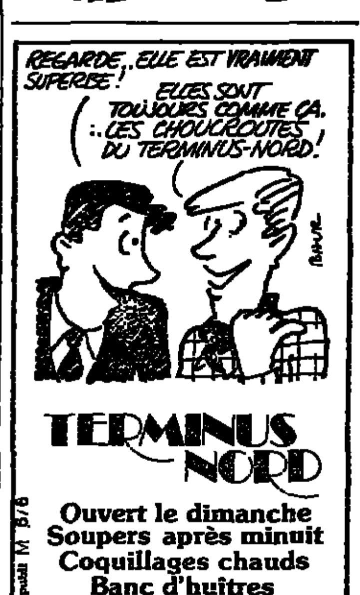












Jeux

échecs N° 972

OUVERTURE DE LIGNES

(Tournoi zonal de Erevan, 1982)
Blancs : V. GAVRIKOV
Noirs : V. TUKMAKOV
Défense sicilienne

1. é4	ç5	18. Rb1	a4 ! (l)
2. Cf3	d6	19. Fa2	b4 ! (m)
3. d4	ç×d4	20. a×b4	F×é4 !! (n)
4. C×d4	Cf6	21. f×é4	D×ç2+
5. Cç3	Cç6	22. Ra1	a3 ! (o)
6. Fg5	é6 (a)	23. Tb1	D×é4 ! (p)
7. Dd2	a6 (b)	24. Fd2	Cd5
8. O-O-O	h6	25. Cç1 (q)	D×é1 ! (r)
9. Ff4 (c)	Fd7	26. T×é1	Ff6
10. C×ç6	F×ç6	27. Td1	Tç2
11. Dé1 (d)	Da5 (é)	28. Cd3	Cb6
12. Fç4 (f)	Fé7 (g)	29. Fç1 (s)	Cç4 !
13. f3 (h)	b5	30. b5 (t)	Ca5 !!
14. Fb3	Dç7	31. Abandon. (u)	
15. Cé2 (i)	O-O		
16. g4 (j)	a5		
17. a3 (k)	Tf-ç8		

NOTES

a) Dans ce redoutable complexe de variantes du « système Rauzer-Richter », les Noirs doivent renoncer aux réponses insuffisantes 6... Cg4 ; 6... é5 ; 6... g6 ; 6... Db6 et 6... Da5 et choisir entre la continuation 6... Fd7 et le coup du texte.

b) Une autre idée est 7... Fé7 ; 8. 0-0-0, 0-0 ; 9. f4 ; C×d4 ; 10. D×d4, h6.

c) Sur la réplique usuelle 9. Fé3, par 9... C×d4 et 10..., b5 soit par 9... Fd7 ; 10. f3, Fé7 ; 11. g4, b5 ; 12. C×ç6, F×ç6 ; 13. Fd3, d5 ; 14. é5, Cd7 ; 15. Fd4, Cb6. A envisager est aussi 9. Fh4 ; par exemple, 9... C×é4 ; 10. Df4, Cg5 ; 11. C×ç6, b×ç6 ; 12. Da4, Db6 ; 13. f4, Ch7 ; 14. f5, Tb8 ; 15. f×é6, F×é6 ; 16. Fç4, Fé7 et rien n'est bien clair, bien que la position des Blancs soit, à mon avis, préférable après 17. F×é6, f×é6 ; 18. F×é7, R×é7 ; 19. Dg4.

d) Ou 11. f3, d5 ; 12. Dé1, Fb4 ; 13. Fd2, Dé7. Les Blancs menacent 12. é5 ou 12. F×d6, F×d6 ; 13. é5 ou encore 12. Cd5.

é) Sans craindre 12. F×d6, F×d6 ; 13. T×d6 à cause de 13..., Db4 ou de 13... F×é4.

f) 12. Rb1 et 12. f3 sont également jouables.

g) Après 12... 0-0-0 ; 13. f3, Cd7 ; 14. a3, Dç7 ; 15. Fa2 les Blancs ont un léger avantage (Jensa - Csom, Sarajevo, 1981).

h) 13. F×d6 ne va toujours pas : 13... F×d6 ; 14. T×d6, Dç5 ni 13. Cd5 à cause de 13... D×é1 ; 14. C×f6+, F×f6 ! ; 15. Th×é1, Fg5 !

i) Une imprécision. 15. é5 était nécessaire : 15..., d×é5 ; 16. F×é5, Db7 ; 17. F×f6, F×f6 ; 18. Cd5 !

j) Maintenant un plan douteux puisqu'il est clair que l'attaque de pions noirs sur l'aile - D doit arriver plus rapidement que celle des Blancs sur l'aile — R.

k) Suivi d'une erreur. De cet enchaînement psychologique les Blancs devaient sortir par 17. Cd4, Fd7 (si 17..., a4 ; 18. F×é6, f×é6 ; 19. C×é6) ; 18. é5, d×é5 ; 19. F×é5, Db7 ; 20. ç3, ce qui laissait néanmoins aux Noirs l'initiative.

l) Et non 18..., b4 ? ; 19. a4.

m) Un sacrifice d'ouverture de lignes : si 20. D×b4, é5 ; 21. Fg3, F×é4 ! ; 22. f×é4, D×ç2+ et 23... D×é2.

n) Nouveau sacrifice d'ouverture bien calculé, conduit les Blancs à une défense épuisante.

o) Après l'ouverture des colonnes b et ç, celle de la colonne a.

p) Et non 23... C×é4 ; 24. Cd4, Dd3 ; 25. Dé3.

q) Si 25. Cç3, a×b2+ ; 26. T×b2, D×é1 ; 27. T×é1, C×ç3 ou bien 26. R×b2, C×ç3 ; 27. F×ç3, T×a2+ ; 28. R×a2, Dç2+ !

r) L'échange des D ne met pas fin à l'attaque.

s) Si 29. Fç3, T×ç3 !

t) Le pion b2, attaqué quatre fois, est encore défendu suffisamment pour le moment. Remarquons que les Blancs n'ont pas le temps de se dégager par 30. Tf1 (menaçant 31. T×f6) : 30... a×b2+ ; 31. T×b2 (si 31. F×b2, Cd2 ! et si 31. C×b2, Tç3 ! ; 32. C×ç4, Tç-a3+ ! ; 33. Tb2, T×a2+ ; 34. Rb1, Ta1+ ; 35. Rç2, Tç8), C×b2 ; 32. F×b2, F×b2+ ; 33. C×b2, T×b2, etc.

u) En raison de la menace 31... Cb3+ ; 32. F×b3, a×b2 mat.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 971

P. OLIN. (« New Statesman », 1973). (Blancs : Rh1, Té5, Fé8, Pa7, b7, é6, h2. Noirs : Rf1, Fa6 et é7, Pa2, b3, ç3, h3. Nulle.)

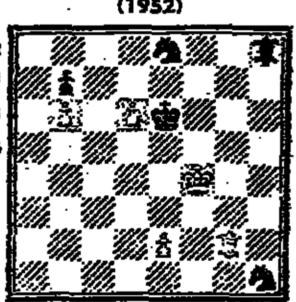
Après 1. b8=D ?, a1=D ; 2. Db6, Fb7+ ; 3. D×b7, Rf2+ les Blancs sont mat.

1. a8=D ! a1=D ; 2. D×a6+ (et non 2. Da7 ?, F×b7+ ou 2..., Fç5), D×a6 ; 3. Fb5+, D×b5 (si 3..., Rf2 ; 4. F×a6, b2 ; 5. Té2+, Rf3 ; 6. Té1 nulle) ; 4. T×b5, ç2 ; 5. b8=D, ç1=D ; 6. Df4+ ! (et non 6. Db8 ?, Ré2+ 7. Dg1, Dç6+ !), D×f4 ; 7. Tf5 !, Fg5 ou Fd6 (si 7..., D×f5, Pat) ; 8. T×f4+, F×f4 ; 9. é7, h2 ; 10. é8=D, b1=D ; 11. Db5+ !, D×b5. Pat.

Une orgie de sacrifices de D. Trois promotions de dames blanches, trois promotions de dames noires aboutissent à la nulle.

ETUDE

B. A. SAKHAROV (1952)



BLANCS (5) : Rf4, Fg2, Pb6, d6, é2.

NOIRS (5) : Ré6, Fh8, Cé8, Pb7, Ch1.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 969

LA TREIZIÈME LEVÉE

Ce grand chelem est un bon exercice de technique. Il a été réussi par le Dr Koniger dans un tournoi par paires au Club du bridgeur.

♠ A R 7 5 3
♥ A 10 9 8 2
♦ — — —
♣ 8 5 3

♠ 10 6 2 / ♥ 6 4 / ♦ V 10 9 8 7 3 / ♣ D 9 — N / O E / S — ♠ D 8 4 / ♥ V 7 5 / ♦ 5 4 / ♣ V 10 7 6 4

♠ V 9
♥ R D 3
♦ A R D 6 2
♣ A R 2

Réponse :

Il manque une levée et le moyen le plus simple est de trouver la Dame sèche à Pique. Mais cette probabilité est infime, et *il vaut mieux préparer un squeeze* en espérant que, même s'il n'existe pas, le flanc se trompera. Si Ouest a les Carreaux et les Piques, il devra libérer le troisième Pique de Nord ou le quatrième Carreau de Sud. Mais il y a mieux à faire car, si Ouest a réellement la garde à Carreau, le grand chelem pourra encore gagner même si Ouest n'a que trois Piques, à condition qu'il n'ait pas de garde à Trèfle, car on terminera sur ce *double squeeze* :

♠ A R 7
♠ 10 6 ♦ 10 — ♠ D 8 ♣ V
♠ V ♦ 6 ♣ 2

Si Ouest a conservé le 10 de Carreau (pour ne pas libérer le 6 de Carreau) et si Est a gardé le Valet de Trèfle (pour ne pas affranchir le 2 de Trèfle), *le 7 de Pique* est devenu maître !

Après deux tours à Carreau (sur *lesquels il a jeté deux* Piques du mort), Koniger s'est arrêté de jouer Carreau (car une défausse du mort à Trèfle *pouvait présenter un inconvénient*), et il a tiré les Cœurs du mort. Sur les deux derniers Cœurs, il a défaussé un Carreau, tandis que Est jetait deux Trèfles et Ouest deux Carreaux (dévoilant les six Carreaux) et *un Pique.* Koniger a alors pris la main avec le Roi de Trèfle, puis il a tiré la Dame de Carreau sur laquelle *Est* a été à son tour squeezé (à Pique-Trèfle). Il a finalement jeté un Trèfle, et c'est *le 2 de Trèfle* qui a procuré la treizième levée.

La tentation de couper

La réussite de ce chelem à Cœur *joué dans un tournoi* à Tylosand, en Suède, n'était pas facile car il fallait choisir entre plusieurs lignes de jeu. Or une seule était gagnante.

♠ R 8 6 4
♥ 9 8 5
♦ D 7
♣ R V 10 3

♠ D V 10 5 3 / ♥ 10 7 4 / ♦ R V / ♣ 7 6 2 — N / O E / S — ♠ 9 7 2 / ♥ V 2 / ♦ 10 8 4 2 / ♣ D 9 5 4

♠ A
♥ A R D 6 3
♦ A 9 6 5 3
♣ A 8

Ouest a entamé la Dame de Pique pour le 2 d'Est et l'As sec de Sud, qui a joué le 3 de Carreau. Ouest a pris avec le Roi et a rejoué le Valet de Carreau (*Est fournissant le 4 et le 2*). Après la Dame de Carreau, le déclarant (Gullberg) a tiré le Roi de Pique (pour le 7 et le 5 *d'Est-Ouest* et le 6 de Carreau de sa main), puis l'As et le Roi de Cœur sur lesquels les deux adversaires ont fourni. *Comment Sud a-t-il ensuite joué* pour gagner le PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Quelles étaient, à cartes cachées, les solutions que l'on pouvait envisager ?

Note sur les enchères :
En enchères naturelles, les annonces se seraient déroulées ainsi :

2 ♣	2 SA
3 ♥	3 SA
4 ♦	4 ♥
4 ♠	5 ♣
6 ♥	passe

Conformément à l'excellente règle de Lavinthal, Nord doit ouvrir de « 2 Trèfles » (forcing de manche), car il a moins de perdantes (5) que de levées d'honneurs (5 +). En comptant la distribution (3 points) et les plus-values d'As, on arrive également à plus de 24 points, le minimum nécessaire pour une ouverture forcing de manche.

L'annonce de « 4 Piques » est une indication de contrôle et une invitation au chelem que Nord accepte en montrant le Roi de Trèfle.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 173

LEVAIN NOBLE A BORDEAUX

Demi-finales du championnat du monde - zone Europe de l'Ouest - Bordeaux, février 1982
Blancs : R. CLERC (Pays-Bas)
Noirs : J. MODZGRISHWILI (Israël)
Ouverture : BARTELING.

1. 33-28	18-23	26. 34-30 (o)	25×34
2. 31-27 (a)	17-21 (b)	27. 39×30	14-20
3. 39-33	12-18	28. 45-40 (p)	10-15
4. 44-39	7-12 (c)	29. 40-34	9-14
5. 37-31	2-7	30. 33-29 ! (q)	3-9
6. 31-26 !	20-24 (d)	31. 30-24 !! (r)	20-25 (s)
7. 26×17	11×31	32. 38-33 ! (t)	25-30 (u)
8. 36×27 (e)	14-20	33. 34×25	23×34 (v)
9. 41-37	10-14	34. 43-39	34×43
10. 46-41	5-10	35. 48×39	12-17
11. 41-36 (f)	24-29 ! (g)	36. 39-34	8-12
12. 33×24	20×29	37. 34-30 (w)	14-19 * (x)
13. 49-44 (h)	15-20	38. 25-20	17-22 ! (y)
14. 47-41	6-11	39. 32-28 !! (z)	22×31
15. 36-31	11-17	40. 36×27	18-23 (aa)
16. 31-36 (i)	17-21 (j)	41. 27-22 ! (bb)	23×41
17. 26×17	12×21	42. 42-37	41×32
18. 41-36	7-12	43. 33-28	32×23
19. 39-33 ! (k)	20-25 (l)	44. 22-18	13×22
20. 33×24	19×39	45. 24×4	15×24
21. 44×33	1-7	46. 30×8 !! (cc)	Abandon
22. 28×19	14×23 (m)		
23. 50-44	21-26		
34. 44-39	10-14		
25. 40-34 (n)	4-10		

NOTES

a) 2. 34-30 (17-21) ; 3. 31-27 (20-24) ; 4. 36-31 (15-20) ; 5. 41-36 (10-15) ; 6. 30-25 (12-17) ; 7. 40-34 (5-10) ; 8. 31-26 (13-18) ; 9. 45-40 (24-29) ; 10. 36-31 (20-24), les Blancs exécutant une combinaison de gain de pion en sept temps, par une application, d'une difficulté moyenne, du thème de la trappe 11. 35-30 (24×35) ; 12. 28-22 (17×28) ; 13. 26×17 (11×22) ; 14. 31-26 ! (22×31) ; 15. 26-21 (16×27) ; 16. 37×26 ! (28×37) ; 17. 42×33 !, + 1 sur cette rafle de cinq pions [Mabire - Prudhomme, championnat de Nancy, 1950].

b) 2. ... (20-24) ; 3. 34-30 (17-21) ; 4. 39-33 (12-18) ; 5. 37-31 (21-26 !) ; 6. 44-39 ! (26×37) ; 7. 42×31 (14-20) ; 8. 41-37 (20-25) ; 9. 46-41 (25×34) ; 10. 40×20 (15×24) ; 11. 45-40 (10-14) ; 12. 39-34 (5-10) ; 13. 43-39 (7-12) ; 14. 49-43 (10-15) ; 15. 50-45 (14-20) ; 16. 47-42 (1-7) ; 17. 31-26 (9-14) ; 18. 34-30 (4-9) ; 19. 30-25 (11-17 !) tentant, dans cette variante Hoogland - docteur Molimard sur l'ouverture de Raphaël, un piège positionnel 20. 27-21 (16×27) ; 21. 32×21 (23×32) ; 22. 37×28 [moins mauvais était (38×27)] et le docteur Molimard força le gain (18-22 !!) ; 23. 39-34 [il fallait se résoudre au sacrifice d'un pion par 41-37 (22-27 !) [le premier temps d'un coup de dame assez caché] ; 24. 21×32 (17-22 !) ; 25. 28×17 (12×21) ; 26. 26×17 (24-30) ; 27. 35×24 (19×46 !). N+ [Hoogland - docteur Molimard, Championnat du monde, 1912].

c) Voici, après ces développements pour initiés, une illustration très simple du thème du ricochet 4. ... (20-25) ; 5. 27-22 ! (18×27) ; 6. 34-30 (25×34) ; 7. 40×18 (13×22) ; 8. 28×26, + 1, puis + 2 et +.

d) 6. ... (11-17) ; 7. 50-44 (20-24), et B+1 comme suit 8. 34-29 (23×34) ; 9. 40×20 (15×24) ; 10. 27-22 (18×27) ; 11. 28-22 (19×37) ; 12. 42×2 dame 12. ... (1-7) ; 13. 26×17 (12×21) ; 14. 2×11, etc., B+1.

e) Léger avantage positionnel aux Blancs, libres de parfaire le développement *de leur aile gauche.*

f) 11. 37-31, les Noirs dament 11. ... (16-21) ; 12. 27×16 (18-22) ; 13. 28×17 (12×21) ; 14. 16×27 (23-29) ; 15. 34×23 (19-46), élémentaire.

g) Souvent douteuse, cette attaque est ici correcte, d'autant qu'elle interdit deux continuations, après l'échange 33×24 (20×29) :

g1) 13. 35-30 (29×33 !) ; 14. 38×29 (19×24) ; 15. 28+19, g'1, g'2 (24×24) ; 16. 19×30, mais N+1.

g'1) 15. 30×19 (13×35), N+

g'2) 15. 29×20 (15×31 !), rafle 6 pions et +.

g2) 13. 34-30 (29×34), N+1.

h) Meilleur que 50-44 qui, ultérieurement, pourrait exposer les Blancs à des coup de dame.

i) Suite de coups de temporisation en projetant peut-être une offensive sur l'aile droite des Noirs, dans le tric-trac.

j) Contrant ce projet en toute orthodoxie dans cette partie de type classique.

k) Très judicieux pour développer maintenant ce *flanc droit*. A noter que 19. 35-30 serait probablement perdant par position 19. ... (20-24 !), pression insoutenable sur l'aile droite des Blancs.

l) 19. ... (20-24) n'était-il pas plus fort ?

m) Contrôlant toujours le centre, mais avec la petite faiblesse positionnelle du pion 25.

n) Interdisant 25. ... (13-19) ; 26. 37-31 (26×28) ; 27. 33×11, +1 et 25. ... (12-17) ; 26. 27-21, etc., +.

o) Insidieuse petite touche, dans le style des stratégies d'enveloppement *chères à l'école moderne* des grands maîtres néerlandais.

p) Jouant aussi avec les nerfs du maître israélien.

q) Ce milieu de partie prend dès lors un tour extrêmement tendu. La recherche du coup positionnel juste s'avère très délicate après cet enchaînement marqué de l'empreinte *d'un jeune virtuose, régulièrement* classé dans les cinq premiers sur le plan mondial.

r) Admirable mouvement de pénétration, en direction du cœur des forces ennemies qui voient monter le danger de l'étouffement.

s) 31. ... (14-19) ; 32. 43-39 (19×30) ; 33. 34×3, etc, +.

t) Menace du gain du pion par l'attaque du pion 23.

u) Le seul.

v) Reprenant enfin haleine.

w) La tension monte à nouveau.

x) Forcé pour parer 24-20, etc, +.

y) Avec beaucoup de sang-froid et de rigueur face à un diabolique stratège. Voici un autre exemple : si 38. ... (18-23) ; 39. 33-28 (23×29*) [Forcé car 30-25, etc, +] ; 40. 24×33 (15×24) ; 41. 42-38 !, les Noirs sont mat : toute continuation est perdante comme le constateront de *nombreux lecteurs.*

z) Dans la perspective de conclure par un feu d'artifice : l'art de laisser germer le bon levain, le levain noble d'un jeune grand maître à quelques poussières de pion du champion du monde. Ce levain, à Bordeaux, fut un très grand cru.

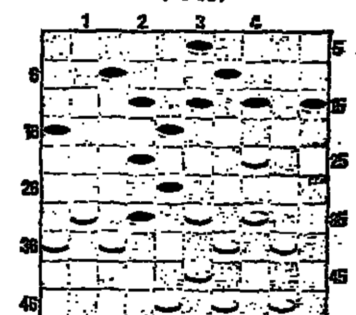
aa) Le résultat de la tension.

bb) Temps de repos.

cc) La contemplation.

PROBLÈME

M. DESLAURIERS (Canada) (1965)



● *Solution* : 24-19 !! (14×23, a, b) 31-27 ! (22×42) 33×22 (18×27) 48×17 !, +.

a) (13×24) 31-27 ! (22×42) 33×4 (42-47) 39-33, etc, +.

b) (33×41) 19×17 (22×11) 33×4, etc, +.

Combinaison à variantes exécutée par cet ancien champion du monde, au championnat de Montréal.

JEAN CHAZE.

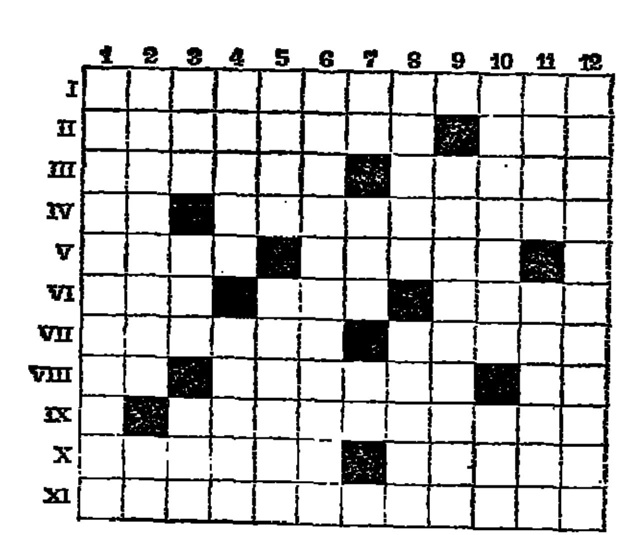
les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 200

Horizontalement

I. C'est incontestablement celui-ci. — II. Après le départ des nuages. Garons-nous-y. — III. C'est sûrement une assemblée. Commun ou partiel. — IV. Aride. Un pur délice. — V. Fraîche rivière. Moins fraîche. — VI. Dame, de droite à gauche. Merci de tout cœur. Une forme de dialogue. — VII. Prend sur la longueur. Fait une société. — VIII. Note de droite à gauche. Utilisait la presse. Pronom. — IX. Jettent dehors. — X. Fait des jaloux. Bande de Vauriens. — XI. Un souffle, un rien, où sont-elles ?



Verticalement

1. C'est incontestablement celle-ci. — 2. A tout du casseur. En nouveau. — 3. Roi. Pour le conducteur. En travail. — 4. Il se fait rare. Rond. — 5. Pour l'œillade. A eu de l'usage. — 6. Au comble de l'enthousiasme ou de l'irritation. — 7. Conjonction. Fait un effet bizarre. Une part de tarte. — 8. Plus que déterminée. Pour des notes. — 9. Fin du combat. — 10. Nécessaire à la cité. En vérité. — 11. En Belgique. Réduit à un tronc. — 12. Puissent l'être les définitions.

Solution du n° 199

Horizontalement

I. Interlocuteur. — II. Nervi. Nonante. — III. Suaire. Misées. — IV. Tridentée. Eri. — V. Rote. Fesse. Un. — VI. Un. Néant. Vase. — VII. Mercantiles. — VIII. Ue. Cabanons. — IX. Nue. Œil. Tuée. — X. Terrassements.

Verticalement

1. Instrument. — 2. Neurone. Ue. — 3. Trait. Ruer. — 4. Evidence. — 5. Rire. Ea. Oa. — 6. Enfances. — 7. On. Tentais. — 8. Comestible. — 9. Unies. La. — 10. Tas. Eventé. — 11. Enée. Asoun. — 12. Rêsineuses.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS®

N° 200

Horizontalement

1. ABDEHITU (+ 1). — 2. DEIPRS (+ 3). — 3. AEIORST (+ 6). — 4. EEILNNO. — 5. AEEFNST. — 6. AAHNNOS (+ 1). — 7. EILNNSU (+ 1). — 8. CEEHOPST. — 9. ACDEEOST. — 10. EIOOPSST. — 11. ABELMNU. — 12. AELNRTU. — 13. AACEGIST. — 14. CEEINNU. — 15. CEEINST (+ 3). — 16. AEILST (+ 5). — 17. AEEPRST (+ 8). — 18. EEEPRUV.

Verticalement

19. AABEGIT. — 20. ACELOUV. — 21. EEIIMNRS (+ 1). — 22. BEEISSUX. — 23. AEINTU. — 24. EIIMNORT (+ 2). — 25. ADEIOPS (+ 1). — 26. CEENNOS (+ 1). — 27 ADENOOT. — 28. ACEEGPS. — 29 AHOPSSU. — 30. CEINRSU. — 31 ADEGINOS (+ 1). — 32. — ACDEHRU. — 33. EELPRTU (+ 2).

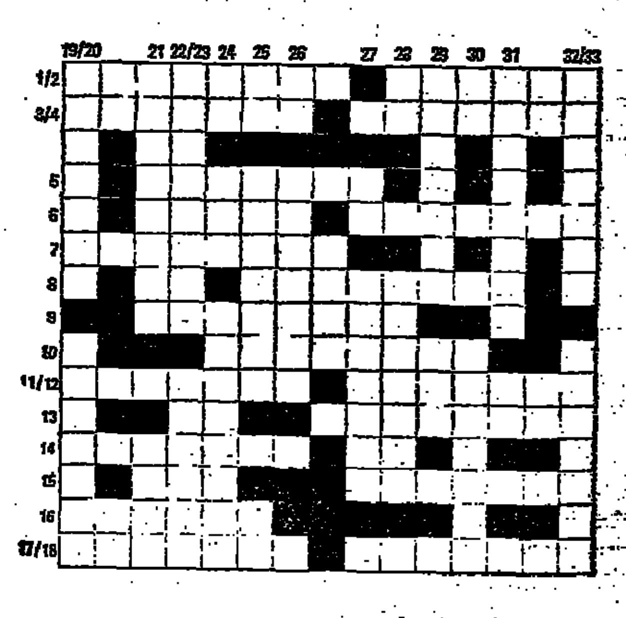
Solution du n° 199

Horizontalement

1. GIRAFON (GOINFRA). — 2. ILOTAGE (GALIOTE, ALIGOTE, LOGEAIT, OTALGIE, TOILAGE). — 3. *EOLITHE.* — 4. RIGAUDON ou rigodon, air et danse provençales. — 5. STEREO (OESTRE, TOREES). — 6. UTO*PISTE.* — 7. AMEUTA — 8. SANGSUE. — 9. NILLES, bobine de poignée de manivelle. — 10. AGISSENT (TSIGANES, GISANTES, SIGNATES, TIGNASSE). — 11. JOBELIN, argot *des gueux du quinzième siècle.* — 12. CONGEDIE (GENOCIDE). — 13. CISELAT. — 14. DEPITEE. — 15. USNEES, lichen. — 16. UHLANS

Verticalement

18. GIRAUMON ou giraumont, courge. — 19. JUCHAI. — 20. TIMONIER (MINOTIER, MINORITE). — 21. REGIONAL (LONGERAI). — 22. *LIEMENTS.* — 23. FAUNIQUE. — 24. SPIRALEE (ESPALIER, PALIERES, PARELIES, PELERAIS, EPILERAS). — 25. NEOTTIE, orchidée (NETTOIE). — 26. *SIGMOIDE, en* forme de sigma. — 27. ACADIEN. — 28. OTTOMANES. — 29. SPECIAL (ECLIPSA). — 30. AERIUMS (MAIEURS, MESURAI, MUERAIS, MUSERAI, REMUAIS, RESUMAI). — 31. ULNAIRE, de l'os cubital (LUNAIRE, LAINEUR). — 32. ECOLAGE, belg. : frais scolaires. — 33. THEIERS (HERITES, HESITER).



MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

Le Monde

culture

THÉATRE

« La Bonne Vie », à Corbeil

Un haut décor, inspiré des murailles dont Peduzzi a le génie, entrouvert sur un ciel vertical et souvent crépusculaire. Au fond, deux modèles à peine réduits de voiture, symbole échoué là, en souvenir du temps où une carrosserie posait son homme. On est en premier lieu au bord d'une autoroute où piqueniquent deux couples d'ouvriers. On est au Centre d'action culturelle Pablo-Neruda de Corbeil, où Christian Jehanin, avec l'équipe du Théâtre de l'Eclipse, a montré les treize scènes qui composent *la Bonne Vie*, pièce créée en 1977 à Beaubourg par les élèves du T.N.S. Elle est du même Michel Deutsch, qui, avec *l'Entraînement du champion avant la course* ou encore *Dimanche*, venait de faire découvrir son style, sa manière à lui de faire chanceler les apparences : une autre écriture où toutes les sensations — angoisses brutales ou craintes infimes — semblaient examinées au microscope, auscultées au stéthoscope.

Une désespérance prend ici la forme de cette terreur éprouvée par une femme, la femme, et un homme (son homme) quand survient la grossesse, modification radicale où chacun, à sa propre façon, éprouve sa solitude. A Corbeil, de tableau en tableau, Odile Locquin s'est mise dans le rôle de Marie, dans la peau de cette mutante, par moments en tout cas : c'est en effet un peu par échappées entre les éclipses, où les cinq comédiens réunis sur le plateau font trop visiblement, trop consciencieusement leur métier, que surgit le théâtre. Ces quelques bonnes bouffées très fortes justifient l'entreprise de Jehanin.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Centre culturel Pablo-Neruda, Corbeil-Essonnes (tél. 089-00-72).

MUSIQUE

Grands projets à Nice

M. Jacques Charpentier, ancien directeur de la musique au ministère de la culture, récemment nommé à la direction générale de la musique de la ville de Nice par le maire, M. Jacques Médecin, a exposé récemment un ambitieux « plan de cinq ans », destiné à placer Nice « au tout premier rang des cités musicales du monde ». On notera tout d'abord que la grande cité méditerranéenne disposera en 1984 d'un Palais des congrès et de la musique en plein centre, équipé de quatre salles de 2 500, 1 000, 300 et 300 places.

Ce plan tous azimuts prévoit pour l'enseignement, à côté du conservatoire national de région, la création de cinq écoles de quartier ; la réorganisation de l'Opéra (qui en avait grand besoin) ; le développement du Centre international de la recherche musicale (dirigé par J.-E. Marie), du Festival de musique sacrée et du Festival de Jazz, mais aussi la création d'un nombre considérable de nouvelles institutions et de nouveaux festivals : un chœur régional, une école d'application à l'art lyrique (dirigée par Gabriel Bacquier), un centre de formation pour la musique de l'audiovisuel (cinéma et télévision), un centre musical méditerranéen, un centre de préparation aux concours internationaux, un festival annuel de quinze jours consacré chaque fois à une civilisation musicale (1983 : Brésil ; 1984 : Polynésie, etc.), une semaine de musique ancienne, un Festival européen, en accord avec Milan, Monte-Carlo et Barcelone, un Festival de la jeune musique de chambre, un Festival international des grands orchestres, et enfin un concours international des chefs d'orchestre lyrique.

La ville de Nice se donne jusqu'en 1987 pour réaliser tous ces objectifs, grâce à un « redéploiement de son énorme budget consacré aux activités musicales » (près de 60 millions de francs) « auxquels viendront s'ajouter les nécessaires subventions de la région et de l'Etat ».

Signalons encore que Georges Prêtre serait nommé directeur musical de l'Opéra de Nice et Janine Charrat, directrice du ballet. — J. L.

PROJETS

Un concours lancé par M. Jack Lang

Des meubles modernes pour les ministères

M. Jack Lang, ministre de la culture, a lancé mercredi 2 juin, un concours international pour la création de meubles de bureau. C'est le plus important jamais réalisé puisque son marché dépassera 40 millions de francs. Il fait appel aux créateurs de meubles, architectes et designers du monde entier. M. Lang a saisi l'occasion du prochain transfert au quai de Bercy du ministère des finances, dont les besoins en mobilier s'élèvent à 20 millions de francs, pour y associer ceux des autres ministères et mettre en place une grande commande publique, à un moment où le paysage des bureaux est en train d'évoluer avec l'introduction de l'électronique.

On prévoit deux phases : un jury international (1) retiendra dans un premier temps dix projets pour leurs qualités de création esthétique et d'ingéniosité fonctionnelle. Des prototypes seront ensuite réalisés pour un deuxième jugement qui désignera cinq lauréats définitifs, associés à des industriels français chargés de fabriquer leurs modèles.

Ainsi ce concours, pour lequel se sont d'ores et déjà engagés cinq ministères et la régie Renault (dont on connaît l'intérêt pour la création contemporaine), est pourvu d'un débouché sûr. le programme est bien défini et il peut aboutir à ce que le ministre a appelé *« une dynamisation de l'industrie du meuble »*, qui, bien qu'elle ait réalisé des progrès ces dernières années, voit son chiffre d'affaires baisser de 5 % depuis trois ans. Pour quelles raisons ? Faute de modèles plus attrayants que ceux de leurs concurrents ? On sait qu'en matière de design, un produit bien conçu trouve toujours son marché, les qualités esthétiques étant, à qualités fonctionnelles égales, des valeurs marchandes souvent déterminantes.

« Fini, a dit M. Lang, *la politique des bras croisés qui consiste à assister passivement au déclin de nos industries. Ce concours devra tirer les conséquences culturelles et industrielles de cette concentration de la commande publique. »* Une exposition des projets, accompagnée d'une rétrospective encyclopédique sur la création du meuble, depuis le début du siècle, aura lieu en 1984 au Musée des arts décoratifs. On verra bien si ce concours, pour lequel M. Jean-François Grunfeld va parcourir les capitales, parviendra à intéresser assez de créateurs de talent, s'il donnera naissance aux « classiques » des années 80, de même qu'un concours lancé dans les années 50 par le Musée d'art moderne de New-York avait engendré les « classiques » du siège des années 60.

D'autre part, le ministre de la culture a chargé le Mobilier national de lancer une consultation auprès des créateurs contemporains pour décorer les halls d'accueil et les bureaux directoriaux des ministères, de meubles édités en petite série, de tapis et de tapisseries. C'est une idée qui fut, on le sait, originellement lancée par Georges Pompidou pour stimuler la modernisation de la France par l'art contemporain.

Elle s'est éteinte avec son promoteur. Au septennat suivant ce fut la régression vers les styles du passé. Aujourd'hui, il semble bien qu'un nouvel éveil du modernisme se prépare à l'Elysée.

JACQUES MICHEL.

(1) Mmes Edmonde Charles-Roux, Charlotte Perriand, MM. François Barré, Mario Bellini, Kenji Ekuan, Yrjo Kukkapuro, Hans Hollein, François Mathey, J.-C. Maugirard, George Nelson, Sébastien de la Selle, Guy Vidal. Suppléants : Marc Emery, Keith Grant.

DESSIN

UNE NOUVELLE REVUE ET UNE EXPOSITION A LONDRES

La minute de vérité

Le dessin est le thème du premier numéro d'une nouvelle revue, *Feuilles*, consacrée aux arts et éditée par le musée-galerie de la SEITA, et le retour du dessin est l'occasion d'évoquer une exposition d'Avigdor Arikha à la galerie Malborough de Londres.

Saluons comme elle le mérite une nouvelle revue d'art. *Feuilles*, modeste par son format, sage par son contenu, substancielle et presque toujours lisible, ce qui, dans ce domaine et par les temps qui courent, n'est pas si fréquent qu'il ne faille le signaler et presque s'en étonner (1). Le premier numéro est heureusement consacré au dessin : le retour au dessin, pratique que l'on oublie, est un des phénomènes les plus frappants de ces dernières années, phénomène que l'éditorialiste de la revue analyse avec beaucoup de finesse dans ses aspects positifs comme dans ses ambiguïtés et ses replis.

Dessiner, c'est accepter d'apprendre, se montrer nu, revenir à une certaine forme de vérité et de modestie, au plaisir légitime de l'éloge, à la souveraineté sur l'inspiration, le tumulte, la complaisance émotionnelle que Baudelaire accordait à l'intelligence critique, Mais le dessin peut être aussi mode ou manière, hébétude réaliste ou B.A. de première communiante et. l' « *opportunisme de quelques artistes, de quelques marchands, de quelques acheteurs (ou leur naïveté), ne doit pas faire condamner une demi-douzaine de décennies de liberté formelle, faire oublier deux ou trois générations de talent, parfois de génie* ».

Bouée de sauvetage et garde-fou pour les peintres, le dessin peut-il sauver aussi la grande malade de notre temps, et c'est, bien sûr, de l'architecture que nous voulons parler ? Dans un article intitulé « Dessins d'architecture, architectes de papier », on nous dit que « *dans le monde entier, les architectes se sont remis à dessiner, ce qui ne leur était pas arrivé depuis l'avant-guerre* ». Peut-être parce que, « *dans les moments de crise, lorsque les commandes deviennent rares, le dessin se fait le refuge rêveur et romantique, la moins amère retraite de la créativité* ». Ou parce qu'il délivre l'architecte de l'obsession technicienne et que le genre « gros bras » commence à fatiguer certains membres de la profession. Ou, tout simplement, parce que tonnelles, obélisques et pilastres sont un moyen comme un autre de séduire le client et de masquer l'indigence d'un projet.

De toute manière, dessiner ce n'est pas jargonner, et l'on saluera au passage quelques propos savoureux sur l'incroyable sottise qui depuis 1968 caractérise toute une partie du discours architectural, sur cette « *Babel de précieux ridicules et péroreurs* » dont le babélisme se retrouve, hélas ! plus d'une fois, dans la pratique et la littérature du post-modernisme.

Apprenons donc à dessiner et, si nous ne dessinons pas, allons au moins voir des dessins, comme nous y invite la revue en nous offrant un très utile répertoire des cabinets de dessins des bibliothèques et des musées français. Cent mille dessins au Louvre, quatre mille dessins d'Ingres à Montauban, mais aussi à Lille, à Orléans, à Valenciennes, des centaines et des centaines de feuilles qui n'attendent que votre visite, pour peu que vous montriez patte blanche au conservateur.

Arikha, le maître

Puisque nous parlons de dessin, parlons de celui qui le premier indiqua le chemin de retour et fait aujourd'hui dans ce beau royaune figure de maître incontesté : Avigdor Arikha, dont les œuvres récentes sont en ce moment exposées à Londres, galerie Malborough (Albemarle Street, 6). Rapide, incisif, serré, retenant tout de l'instant, de la minute de vérité, le dessin d'Arikha dit le visage des amis, le modèle nu, le vieux cyprès de la villa Médicis, les toits de Rome, les murs de Jérusalem, Samuel Beckett, ses grandes oreilles et ses petites lunettes, jouant aux échecs avec une des filles de l'artiste.

La partie d'échecs, la minute de vérité, c'est entre ces deux pôles qu'Arikha va et vient comme le bourdon des matins d'août. Une longue attente, une longue patience, puis le déclic, l'urgence, la mobilisation de toutes les réserves, l'attaque par masses profondes. Comme dit un poème de Paul Fort : « *Le bonheur est dans le pré, cours-y vite, il va filer* », et, posée sur le radiateur, la lampe neurasthénique que depuis de jours nous regardions sans la voir, devient un tableau.

Bien que sa manière de sentir soit parfois assez proche de celle de Bonnard, Arikha n'est pas exactement un intimiste. En dehors des portraits, et l'on en voit un à Londres, celui de sa femme jetant un coup d'œil au miroir avant de sortir, qui est superbe, c'est plutôt l'insignifiance des objets qui l'attirerait : une botte de poireaux, une miche de pain et un couteau sur la table de cuisine, une assiette de fruits sur le tapis rouge, des livres épars, la bouteille d'alcool et la bande Velpeau qui vient de réparer un petit malheur domestique.

Tout l'art est dans la mise en page, la plongée du regard, la répartition inattendue, paradoxale des accents, dans l'impression de rythme, de mobilité, presque de danse que laisse le groupement des objets. Ils n'étaient rien ; pris sur le vif, comme ces dessins d'Ingres qu'Arikha présentait l'an dernier à Dijon, ils seront tout.

ANDRÉ FERMIGIER.

(1) Revue trimestrielle publiée par le musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf, 75007 Paris ; 20 F.

VARIÉTÉS

Pierre Douglas cavalier seul

Devant un peu plus d'une centaine de spectateurs, dont une bonne partie étaient entrées avec des billets exonérés, l'animateur de radio Pierre Douglas présentait, le 29 mai, ce qu'il appelle improprement un « show ». Il est triste d'être dans un théâtre quasiment vide. Il est encore plus affligeant d'y voir, une heure et demie durant, un quidam se prenant pour un artiste.

Pierre Douglas n'a pas de regard, pas de soleil, ni dans le visage ni dans la voix, et s'habille d'une manière grisâtre. Il présente une sorte de « tour » dans un style qu'on pouvait encore voir chez les vieux chansonniers de Clichy ou de Montmartre à la fin des années 60. Revue de presse, sketches non aboutis, chansons dites d'actualité et imitations défilent, dénués de tout esprit caustique, de tout humour.

Pierre Douglas a été utilisé autrefois comme partenaire par Thierry Le Luron, et il a sans doute cru qu'il pouvait dès lors faire cavalier seul sur une scène. A Bobino, le « show » est programmé jusqu'à la mi-juin. A croire que rue de la Gaieté l'esprit suicidaire a envahi la direction du théâtre.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Bobino, 20 h 30.

■ **Les vestiges d'un village fortifié datant de l'âge du bronze viennent d'être découverts en Italie du Sud, sur le promontoire du Gargano. Les travaux de fouilles ont permis de dégager des structures de cabanes ainsi qu'une tranchée fortifiée entourant une partie du site. Selon les archéologues, le village s'étendait sur environ 4 hectares.**

ROCK

A L'OLYMPIA

Le triomphe de Marianne Faithfull

Dans les années 60, Marianne Faithfull fut l'une des hautes figures du *« swinging London »*, jouant magnifiquement de sa voix rauque, chantant *As Tears Go by*, de Mick Jagger et Keith Richard, *Blowin in the Wind*, de Dylan, et *Yesterday*, de Lennon et McCartney, partant en tournée avec les Rolling Stones, s'associant étroitement à l'aventure délirante de ceux-ci qui glorifient alors *sister Mophine* et s'en échappant à la fin des années 60 avec de profondes blessures.

L'image finalement tragique de Marianne Faithfull s'estompait quand, après une retraite complète de dix ans, elle enregistra un album fascinant, *Broken English*, en accord avec les vibrations de la nouvelle génération par des textes intenses, écorchés, frissonnants, par une manière sans artifice, pathétique, de chanter d'une voix troublante des blues lents et obsédants, des chants répétitifs au *beat* insinuant.

Un autre album, *Dangerous Acquaintances*, a suivi, toujours chez Island Records, avec des titres sensiblement de la même veine que ceux précédemment écrits par Faithfull, même s'ils paraissent moins graves, moins dramatiques.

Quinze ans après avoir été à la fois une « groupie » et une sorte d'égérie des Rolling Stones, Marianne Faithfull devient l'héroïne d'une génération qui ignorait jusqu'à son nom il y a deux ans. Accompagnée sobrement par deux guitares, un clavier et une batterie, Marianne Faithfull fait depuis deux jours un triomphe à l'Olympia. Trois autres concerts ont pu se rajouter à la série initialement prévue.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h 45. Jusqu'au 5 juin.

■ **Plusieurs centaines de participants sont attendus aux « Delft Workshops », deuxième assemblée européenne des étudiants en architecture, qui se tiendra du 24 juillet au 1er août à Delft, Pays-Bas, pour débattre de « *l'architecture d'un futur incertain* ». Les inscriptions peuvent être déposées jusqu'au 25 juin auprès du comité français, UP 8, 69, rue du Chevaleret 75013 Paris. Téléphone : 583-97-82.**

INSTITUT

Élection blanche à l'Académie française

A l'Académie française, le fauteuil du duc de Levis-Mirepoix est toujours vide. Trois tours de scrutin ne sont pas parvenus à donner une majorité à M. Jacques Soustelle, ethnologue. Il se présentait pourtant contre deux candidats, qui ne partaient pas favoris. On obtenu successivement : le cinéaste Jean Delannoy 10, et 7 voix ; M. Soustelle 12, 15 et 14 voix. M. Paul Vialar 7, 4 et 4 voix. Le nombre des bulletins blancs marqués d'une croix est passé de 3 à 5 et à 7. En outre, au second tour, un bulletin blanc avait abaissé l'effectif des suffrages valables à 31. Des griefs d'ordre politique semblent avoir joué contre celui qui fut l'ancien compagnon du général de Gaulle jusqu'à leur rupture en 1960, à cause de l'Algérie française.

Le 27 mai, M. Jacques Soustelle avait adressé à M. Jean Mistler, secrétaire perpétuel, une lettre qui fut ensuite photocopiée et remise à chacun des membres de l'Académie. M. Soustelle démentait catégoriquement avoir été mêlé aux attentats du Petit-Clamart et de Mont-Faron, dont certaines personnalités l'avaient accusé d'être l'instigateur.

M. Soustelle et l'O.A.S.

M. Jacques Soustelle a toujours nié son appartenance à l'O.A.S. et toute participation à la décision d'assassiner le général de Gaulle au Petit-Clamart. L'ancien ministre de l'information, exclu de l'U.N.R., en avril 1960, s'était expatrié peu après l'échec du putsch d'avril 1961, en Italie. En juin 1962, dans une interview au quotidien belge *Dernière Heure*, le colonel Argoud annonçait la création d'un « comité exécutif » de l'O.A.S. sous l'autorité de MM. Bidault et Soustelle, ce dernier étant chargé des relations extérieures. Lorsque fut créé sous la présidence du premier, le « Conseil national de la résistance » (C.N.R.) M. Soustelle fut qualifié dans des tracts de « membre du comité exécutif » de cet organisme. Arrêté à Milan en août 1962, M. Soustelle fut expulsé en Autriche. Certaines informations n'en firent pas moins état de sa présence à Paris le 21 août 1962, veille de l'attentat du Petit-Clamart. Un communiqué qui se réclamait du C.N.R. clandestin, publié en octobre suivant, assurait que « l'opération avait été effectuée (...) en application des directives de la commission exécutive du C.N.R. »

M. Soustelle a démenti dès 1964 avoir été « d'aucune façon lié à l'O.A.S. ». En 1967, il avait engagé des poursuites contre les éditions Julliard qui avaient publié une *Histoire de l'Organisation armée secrète*. Il niait avoir été « un des dirigeants du C.N.R. » et que celui-ci est eu une responsabilité dans l'attentat. Le tribunal jugea que les auteurs du livres, sans se prononcer sur les faits, avaient fait preuve « d'un souci suffisant d'information. »

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

HYSTERIE, Chapelle de la Salpêtrière (584-14-12), 21 h.
SCHLIEMANN, Chaillot, salle Gémier (727-81-15), 20 h 30.
TCHOUFA, Lucernaire (544-57-34), 20 h 30.
LES PANTINS, Théâtre des 400-Coups (633-01-21), 20 h 30.
EMBALLAGE PERDU, Mathurins (265-90-00), 21 h.
LES BABA CADRES Théâtre d'Edgar (322-11-02).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
Théâtre des Champs-Élysées (Opéra) (723-47-77), 20 h 30 : Soirée de ballets.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : Marie Tudor.
Odéon (325-70-32), 20 h 30 : Yvonne, princesse de Bourgogne.
Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 : le Voyage fantastique de la Thalimène.
Centre Pompidou (277-12-33), de 14 h 30 à 23 h : Mouvement des réalisateurs de télévision ; 19 h : Nam June Paik ; 20 h 30 : Concert de l'Institut néerlandais L. Andriessen et Ensemble Hoketus.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h 30 : Martha Argerich, Misha Maisky : 20 h 30 : Carolyn Carlson (au Théâtre de Paris).
Carré Silvia-Monfort (531-28-34) : 21 heures : Phèdre.

Les autres salles

American Center (321-42-20), 21 h : Paul Robeson.
Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Artistic-Athévains (355-27-10), 20 h 30 : Ukulele.
Astelle Théâtre (202-34-31), 20 h 30 : Les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Athénée (742-67-27), 20 h 30 : Le cahier brûlé.
Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : Ballade de la femme-tambour.
Centre d'arts celtique (258-97-62), 21 h 30 : Appelez-moi Arthur.
Cité Internationale (589-67-57), Resserre, 20 h 30 : le Prix Martin ; Galerie, 20 h 30 : Hors-jeu ; Grand Théâtre, 20 h 30 : Michelet et sa sorcière.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : *Reviens dormir à l'Elysée.*

Vendredi 4 juin

Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45 : l'Escalier.
Comédie Italienne (321-22-22), 20 h 30 : la Servante amoureuse. 18 h 30 et 22 h 30 : Mamma Marcia.
Comédie de Paris (281-00-11), 18 h 30 : Figaro solo ; 20 h 30 : Jafabule ; 22 h : Tours d'ivoire.
Confluences (387-67-38), 20 h 30 : Cour. Métrages Koroneos II.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Deux Portes (361-49-92), 20 h 30 : la Grosse Bertha.
Escalier d'or (523-15-10), *21 h : Diableries amoureuses.*
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette ; 22 h 30 : le Philosophe soi-disant.
Esplanade Champerret (758-21-34), 20 h 30 : Hamlet.
Fontaine (874-74-40), 20 h : les Aviateurs ; 21 h 30 : la Vengeance d'une orpheline russe.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Koudechapo ; 22 h : le Jour le plus con.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 : Entertaining Mr Sloane.
Grand Hall Montorgueil (296-04-06), 20 h 30 : Artaud et la peste.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Homme du sous-sol.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : l'Ile des esclaves ; 20 h 30 : le Crater de Chicago ; le Sang des fleurs ; 22 h 15 : Sylvie Joly. Théâtre Rouge, 18 h 30 : Madame Pénélope Première ; 22 h 15 : Une saison en enfer. — Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h 30 : Trottoirs.
Marigny, (256-04-41), 21 : Amadeus ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 21 h : Joyeuses Pâques.
Montparnasse (320-89-90), 21 heures : Trahisons. — Petite salle, 20 h 30 : le Bleu de l'eau-de-vie ; 22 h : Hommage à Pierre Dac.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Œuvre (874-42-52), 20 h 45 : Qui a peur de Virginia Woolf ?
Palais-Royal *(297-59-81), 20 h 45 :* Pauvre France !
Péniche ADAC (628-67-16), 21 h : Mémoires du souterrain.
Plaisance (320-00-06), 20 h 30 : la Camarde.
Poche (548-92-97), 21 h : Souvenirs du faucon maltais.
Ranelagh (288-64-44), 20 h 15 : Pas sur la bouche.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Studio Bertrand (783-64-66), 20 h 30 : les Contes de la dame verte.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Studio Fortune, 21 h : C'est fou.
TAI-Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours.
Temple Sainte-Marie (207-27-13), 21 h : David, homme de Dieu, roi d'Israël.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre en Rond (387-88-14), 21 h : Demain Jérusalem.
Théâtre de l'Épicerie (258-70-12), 20 h 30 : l'Amant.
Théâtre du Lys (327-88-61), 20 h 30 : Maldoror ; 22 h 15 : Lovecraft.
Théâtre du Marais (278-50-27), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre de la Mer (520-74-15), 20 h 30 : Voulez-vous jouer avec moa ?
Théâtre Présent (203-02-55), 1, 20 h 30 : Drôles de bobines ; 21 h : Apprendre à rire sans pleurer.
Théâtre des 400 Cents Coups (633-01-21), 22 h 30 : Escurial.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : Antigone toujours ; — Petite salle, 20 h : Hamlet.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h : Articule ; 22 h : Gaspard.
Tristan-Bernard (522-08-40), *20 h 45 : les Chaises.*
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

La danse

Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h 30 : le four solaire.
Espace Marais (271-10-19), 18 h 30 : Si : Trois femmes.
Fondation Deutsch de la Meurthe (589-40-46), 21 h : Compagnie de danse universitaire de Paris-V.
Galerie Oudin (271-83-65), 20 h : S. *Hyedann.*
Palais des Congrès (758-27-78), 20 h 30 : Ballet du Théâtre Kirov de Leningrad.
Théâtre d'En face, 21 h : A. Coridon, J. Voguet, J. Aubert.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Carolyn Carlson.
Usine Pali Kao (636-80-32), 21 h 30 : Sous-couches.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : Trio 75 (Beethoven, Roussel, Schubert, Haydn) ; 21 h : B. Baburel, J.-F. Ott (Beethoven, Schumann, Fauré).
Théâtre de Paris, 18 h 30 : M. Argerich, M. Maisky (Beethoven, Franck, Stravinski.
Salle Pleyel, 20 h 30 : Chœur, orchestre et solistes des grandes écoles, dir. S. Ducroux, chef de chœur M. Henry (Fauré, Schubert, Dittersdorf).
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : G. Bezzina, B. Verlet, Cl. Giardelli (Frescobaldi, Castello, Corelli). Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. : D. Zinman (Berlioz, Beethoven, Sibélius).
Ranelagh, 19 h : J. Di Donato, V. Fevre, Ch. Hoquet, J.-L. Chautemps, F. Jeanneau, *Ph. Mate, D. Dorow (Stravinsky,* Webern, Poulenc).
Institut Néerlandais, 12 h 30 : P. Wang, R. Freyggang (Flûtes de pan).
Centre Mandapa, 20 h 45 : S. Roy Chowdhurn, S. Maitra (musique de l'Inde du Nord).
FIAP, 20 h 30 : C. Charpentreau (Mendelsshon, Schubert...).
Hôtel de Saint-Aignan, 21, h : M. Th. Claude, L. Civatte (Bach, Couperin, Corelli...).
Centre Valeyre, 20 h : K. Sridhar, N.-V. Murthy (musique classique de l'Inde du Nord).
Théâtre de la Plaine, 20 h 30 : D. Raciot, P. Devoyon (Beethoven, Chopin, Chostakovitch.)
Église des Billettes, 21 h : Chœurs de la Pléiade, dir. Ch. Schwarz (Haydn, Mozart, Brahms...).
Église de Franciscains, 20 h 45 : Chorale Rhapsodes (Poulenc, Bruckner, Byrd...).

Jazz, pop, rock, folk

American Church (551-75-98), 20 h : Melbra Rai.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : P. Sellin, B. Vasseur.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h 30 : Fal Frett.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h : Patato y los Salseros.
Connétable (277-41-40), 20 h 30 : Diaphane trio.
Dunois (584-72-00), 20 h h : V. Ferre, A. Jaume, F. Tusques, R. Bori.
Espace Gaîté (327-95-94), 18 h 30 : Rockin' chair.
Feeling (271-33-41), 22 h : Tribal quintet.
Institut National des Jeunes Aveugles (341-04-25), 20 h 45 : M. Solal, M. Roques.
New Morning (523-51-41), 21 h 45 : Les Etoiles, Boto Novos Tempos.
Olympia (742-25-49), 21 h : Marianne Faithfull.
Palace (246-10-87), 19 h 30 : Mickey Jump.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h : Archie Shepp.
Palais des Sports (828-40-90), 20 h 30 : Eddy Mitchell.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Metropolitan Jazz Band.
Petit Opportun (236-01-36), 20 h 30 : F. Faure, P. Lacarrière, E. Dervieu.
Radio-France Auditorium 105, 20 h 30 : Globe Unit Orchestra.
Slow-Club (233-84-30), 21 h 30 : C. Luter.
Théâtre Noir (797-85-15), 20 h 30 : Kapia.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Épinay-sur-Seine, Château, 18 h : Ensemble instrumental B. Fonteny (Albinoni, Campra, Haydn, Schoenberg).

هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Sérénade, de J. Boyer ; 19 h, Quinzaine des réalisateurs, Cannes 1982 : India, fille du soleil, de F. Barreto ; 21 h, Batch 81, de M. Léon.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Solitude de P. Fejos ; 17 h, Rétrospective du cinéma portugais : Silvestre, de J.-C. Monteiro ; 19 h, Semaine internationale de la critique, Cannes 1982 : Mourir à trente ans, de R. Goupil.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic, 8e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE BATEAU (All., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE BEAU MARIAGE (Fr) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

BRUCE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). – V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

C'EST MA VIE, APRÈS TOUT (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Élysées-Point Show, 8e (225-67-29).

LA CHEVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; H. sp., Ambassade, 8e (359-19-08).

LE CHOC (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).

CONAN LE BARBARE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-Ital., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82). V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

DOUX MOMENTS DU PASSÉ (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

L'ÉTOILE DU NORD (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FAC EN DÉLIRE (Fr., All.) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Richelieu, 2e (233-56-70).

LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) : Élysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

GEORGIA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (729-63-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).

GUY DE MAUPASSANT (Fr.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).

L'HOMME ATLANTIQUE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), H. Sp.

L'HOMME DE PRAGUE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; Vf : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ;

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Calypso 17e (380-30-11).

MANILLE (Phil., v.o.) : 14-Juillet - Racine, 6e (633-43-71).

MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MEURTRE AU SOLEIL (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-49-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Caméo, 2e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).

MOSCOU NE CROIT PAS AUX LARMES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

MUEDA, MEMOIRE ET MASSACRE (Moz., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

NESTOR BURMA, DÉTECTIVE DE CHOC (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-26-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 6e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy Pathé, 16e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PARSIFAL (All., v.o.) : Ambassade, 6e (359-19-08).

PARTI SANS LAISSER D'ADRESSE (Sui.), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logo, 5e (354-26-42).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

PASSION (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Brés., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f., Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

POLICE FRONTIÈRE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 2e (742-56-31).

POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 6e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PRUNE DES BOIS (Belg.) Banque de l'Image, 5e (329-41-19).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenuë-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

RAGTIME (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). – V.f. : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

REDS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 6e (225-18-45) ; George V, 8e (562-41-46) ; Bienvenuë-Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ROX ET ROUKY (A.) V.f : Napoléon, 17e (380-41-46).

SAN CLEMENTE (Fr) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

SKINOUSSA (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82).

TAXI ZUM KLO (All., v.o.) (*) : Marais, 4e (278-47-86).

T'EMPÊCHES TOUT LE MONDE DE DORMIR (Fr.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46).

THE MAFU CAGE (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

LES TUEURS DE L'ECLIPSE (A.) (v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

L'USURE DU TEMPS (Shoot the Moon) (A.) (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).

Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

CINQ ET LA PEAU, film français de Pierre Rissient : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

CONVERSA ACABADA (MOI, L'AUTRE), film portugais de Joao Botelho, v.o. : Action République, 11e (805-51-33).

200 000 DOLLARS EN CAVALE, film américain de Roger Spottiswood, v.o. : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 6e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 11e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

FITZCARRALDO, film allemand de Werner Herzog, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Wepler, 18e (522-46-01).

LA GUERRE DES MOTOS, film américain de David Wickes, v.o. : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

N'OUBLIE PAS TON PÈRE AU VESTIAIRE, film français de Gérard Balducci, U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 18e (241-77-99).

LES SECRETS DE L'INVISIBLE (*), film américain de Peter Foleg, v.o. : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

Les festivals

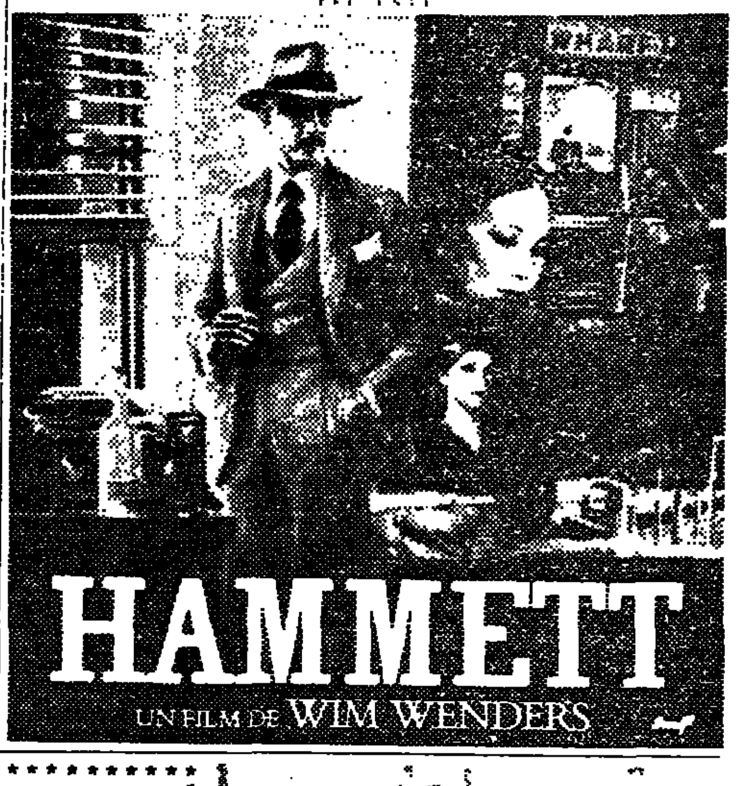
HOMMAGE A JACK LEMMON (v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) : Sauvez le tigre.

LA VILLE, LIEU DU DRAME (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) : La dolce vita.

HOMMAGE A RAOUL WALSH (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : La charge de la 8e brigade.



MERCREDI 9 JUIN







RADIO-TÉLÉVISION

Une quatrième chaîne à péage ?

(Suite de la première page.)

Une solution qui favorise le développement d'une industrie nationale des programmes et qui ait de fortes retombées industrielles. Une solution qui, sans grever les finances publiques, ne mette pas en péril l'existence de la presse écrite. L'objectif premier, affirmé à de multiples occasions, étant enfin d'éviter que le télespectateur français ne soit soumis dans dix ans au *« matraquage des satellites Coca-Cola »*.

La voie est étroite car il ne peut être question d'interdire aux Français l'achat d'une antenne individuelle pour capter les programmes des futurs satellites étrangers. Les ondes se jouent des frontières, et les nouvelles technologies rendent la protection réglementaire inopérante.

Tout au plus les pouvoirs publics peuvent-ils faire en sorte que l'investissement dans une antenne individuelle devienne, pour la grande majorité des télespectateurs (3 000 F minimum aujourd'hui), trop onéreux au regard du service rendu. *Bref, il* s'agit de respecter la liberté de choix de chaque citoyen et... de faire en sorte qu'il n'ait pas envie d'user de cette liberté.

Centrées sous le précédent septennat sur l'attribution du troisième canal de T.D.F. 1, les réflexions se sont orientées ces derniers mois dans une autre direction. Au fil des discussions entre ministères, un schéma se serait peu à peu dégagé, qui permettrait *« d'occuper le terrain avant l'irruption des satellites »*. Même si tout est encore loin d'être *réglé, les grandes lignes de ce projet* semblent recueillir un assez large consensus.

L'idée est d'utiliser le canal V.H.F. (le 819 lignes), prochainement disponible avec la coloration totale de T.F.1., pour lancer une quatrième chaîne payante. Le canal V.H.F. couvre environ 70 % du territoire. Il faudrait modifier certains émetteurs,mais, déjà, les émissions, en couleur, bien sûr, pourraient être reçues dans dix grandes villes. Cette solution présente le double avantage d'être opérationnelle et de coûter relativement peu cher. *« Il serait absurde,* dit-on, *de ne pas utiliser cet outil qui existe et qui permettra de fournir un quatrième programme à bon compte. »*

Si le contenant semble à peu près défini, les choses sont moins tranchées en ce qui concerne le contenu. Plusieurs options existent. L'une consisterait à confier les programmes de cette chaîne à une société d'économie mixte (calquée sur le modèle de la SOFIRAD.

Au ministère de la communication, on aurait souhaité des programmes à tonalité culturelle. Mais la question de leur financement reste pendante ; on s'orienterait vers une chaîne à péage, à vocation *« loisirs »* (films et sports). Les télespectateurs désireux de capter ces programmes achèteraient ou loueraient une petite *« boîte noire »*, un décrypteur. Branché sur le téléviseur, il *« décoderait »* les émissions de cette quatrième chaîne et rendrait possible le paiement horaire par le télespectateur au moyen d'une *« carte à mémoire »*.

Autre argument, de poids, avancé : celui des retombées industrielles. *« Si les programmes de cette chaîne sont attrayants, on peut vendre, très vite, des millions de décrypteurs. »* Thomson et Philips ont été récemment consultés pour fournir ces *« boîtes noires »*. Un premier prix indicatif de plus de 1 000 F est jugé trop élevé par les pouvoirs publics. *« Avec des séries de plusieurs millions d'exemplaires, les prix peuvent être ramenés à quelques centaines de francs. On trouverait là également un important débouché pour la carte à mémoire qui est une innovation française. »*

Cette quatrième chaîne à péage pourrait être combinée avec d'autres programmes à vocation de service public. Ainsi, certaines plages horaires pourraient être réservées à *Antiope,* le magazine vidéotex de T.D.F., voire à des émissions régionales. Leur réception serait — elle — gratuite.

A terme, c'est cette quatrième *chaîne qui se verrait attribuer le troisième* canal de T.D.F. 1. En arrière-plan et en complément de cette quatrième chaîne, on voit s'ébaucher peu à peu une doctrine qui fait la part belle à la télédistribution et au câblage des villes. Des antennes collectives, gérées par des société d'économie mixte concessionnaires, capteraient les programmes retransmis par le satellite T.D.F. 1, voire — dans des conditions à négocier — ceux de la C.L.T. Ces programmes seraient rediffusés par câbles aux téléspectateurs qui auraient également accès à d'autres chaînes locales spécialisées.

Certes, on n'en est pas encore là. Un conseil interministériel doit examiner l'ensemble du dossier le 14 juin, et, à l'hôtel Matignon, on fait preuve d'une grande prudence. Il reste que désormais, comme le note un haut fonctionnaire, *« un projet cohérent existe. Il peut être rejeté pour des raisons politiques, mais il faudra alors tout reprendre à zéro »*.

J.-M. QUATREPOINT.

Vu — Le prix à payer

Innover et investir quand on est patron, et celui-là dame le pion à l'Asie du Sud-Est en matière de laine cardée ; relancer l'entreprise quand la majorité des salariés y sont farouchement décidés mais que le P.-D.G. a renoncé ; créer une coopérative quand on est un certain nombre de chômeurs résolus, apportant chacun son bas de laine, et surtout miser à fond sur les technologies de pointe, sur tout ce qui est en « ique » (informatique, électronique, robotique) sans renoncer pour autant à tout ce qui est en « isme » (idéologisme, capitalisme, syndicalisme) ; préparer, en un mot, l'industrie du futur : utopies ?

Ces assauts contre la crise, Castres, ville française de quarante-sept mille habitants située dans le Tarn, les livre apparemment avec succès et n'a rien à envier à tel exemple italien ou américain : « Affaire vous concernant », d'Yves Bonsergent, jeudi soir sur Antenne 2, a essayé, non sans réussite, de nous en convaincre.

Cocorico au moment où s'ouvre le sommet de Versailles ? Non : le prix à payer, pour terrasser cette crise qui ébranle l'Occident, cette émission l'a clairement défini, c'est le chômage. Ou plutôt c'est, dans l'avenir, la sélection professionnelle faite par les Darwin de l'industrie et du commerce qui éliminera tous ceux et toutes celles qui n'auront pas une formation hautement qualifiée.

L'image de cette ancienne O.S. du textile, âgée de quarante-six ans, revenant sur les lieux de son travail — une usine aujourd'hui déserte, — était probante : aucune chance de se recycler.

Comme était révélateur le discours de ces jeunes, bacheliers non spécialisés, immigrés de la deuxième génération ou rockers d'un jour : sans un bagage technologique de haut niveau, ils rejoindront la cohorte des paumés. Et rien qu'en France on en « fabrique » ainsi deux cent mille par an. L'avenir n'appartiendrait-il qu'aux surdoués ?

MICHEL CASTAING.

Vendredi 4 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Plumes et diamants.
De J.-C. Averty, avec Zizi Jeanmaire, Bonino et Valentine Petit.

21 h 35 Feuilleton : Marion.
De J. Pignol. Avec M. Demongeot, P. Guers, J. Rispal...
Les enquêtes insolites d'une veuve et de sa chienne Bibiche.

22 h 35 Sports : Tennis.
A Roland-Garros (résumé de la journée).

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : Les invités.
De J. Robert ; réal. R. Pigault. Avec M. Lonsdale, J.-M. Bory, N. Calfan...
Un jeune journaliste et sa femme organisent une réception dans leur propriété de Normandie. La fête tourne au drame.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. En route, compagnons.
Avec C. Krafft-Pourrat (le Colporteur et la Sorcière), *H. Pitaud* (le Pain de la terre), *H. Vincenot* (les Etoiles de Compostelle), *D. Roche (pour :* le Journal de ma vie, *par J.-L. Menetra).*

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle « jeune cinéma français ») : Une fille unique.
Film français de P. Nahoun (1976), avec S. Chemineau, B. Labraska, P. Nahoun, J. Balasko, S. Maggiani, A. Salicetti (N.).
Juillet 1935. En vacances dans la propriété familiale, la fille unique d'une bourgeoise de province a des problèmes avec son mari, militant communiste. Un jeune Allemand apporte les échos du nazisme. Un groupe social se lézarde, investi par le climat historique. Philippe Nahoun a filmé et dialogué de façon moderne des êtres flottant dans leurs contradictions et les affrontements idéologiques d'une époque où se préparait le Front populaire.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Le Nouveau Vendredi : La face cachée du sommet.
Dans le cadre de « Feux croisés », magazine d'André Campana et Jean-Charles Eleb, un reportage d'Alain Taïeb. Réal. : Jean-Marie Perthuis.
Autour de la table qui réunit, à Versailles, les chefs d'Etat et de gouvernement représentant « sept pays industrialisés », se confrontent des modes de vie, des cultures et des choix de société. Un reportage sur ces sept pays face à la crise sera suivi d'un débat, en direct de Versailles, avec Jacques Attali,

21 h 30 Téléfilm : L'Ombre sur la plage.
Réal. Luc Beraud. Avec T. Liotard, C. Redgrave, P. Bonko, etc.
Une jeune femme se souvient de son engagement dans la Résistance, de sa rencontre avec un officier anglais, Harry. Une histoire d'amour, mais aussi un réquisitoire contre la guerre.

22 h 30 Journal.

23 h Prélude à la nuit.
« Variation sur un thème de F. Bridge », de B. Britten.

FRANCE-CULTURE

20 h, L'homme dans le soleil : Saint-Pol Roux.
21 h 30, Black and blue : Elis Regina.
22 h 30, Nuits magnétiques : God save my cup of tea (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert : « Symphonie n° 7 », de Sibelius ; « Double concerto pour violon et violoncelle », de Part ; « Erstes Seehild », de Trojahn ; « Tiento », de Halffter, par l'Orchestre symphonique de Sarrebruck ; *S. Gawriloff,* violon ; U. Heinen, violoncelle ; dir. C. Halffter.
22 h 5, La nuit sur France-Musique : Les mots de Françoise Xénakis ; 23 h 5, Ecrans : A. Duhamel ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

Samedi 5 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 10 Philatélie-Club.
10 h 40 Accordéon, accordéons.
11 h La séquence du spectateur.
11 h 30 La maison de TF 1.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Fame.
14 h 30 Sports : Tennis.
En direct de Roland-Garros : finale simple dames.
18 h 35 Trente millions d'amis.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Une émission de Michel Polac.
Les syndicats, pour quoi faire ?
21 h 55 Série : La Plantation.
De V. Vogel et H. Falk. Avec L.A. Warren, M. Scott, H. Lange...
Une nouvelle série américaine sur fond de plantation dans le sud des Etats-Unis à la veille de la guerre civile. Amours, passions, ambitions...
22 h 50 Sports : Tennis.
A Roland-Garros (résumé de la journée).
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Sommet des pays industrialisés.
Table ronde : la crise mondiale.
11 h 30 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 45 Idées à suivre.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Hawaï, police d'Etat.
La chansonnette.
14 h 20 Série : San Ku Kaï.
Le palais du diable.
14 h 55 Les jeux du stade.
Mundial 82 ; cyclisme : le Dauphiné libéré ; la gymnasiade de Lille.
17 h Récré A 2.
Barrières.
17 h 30 Les carnets de l'aventure.
Festival de la mer.
18 h 10 Sommet des pays industrialisés.
Conférence de presse de M. François Mitterrand, président de la République, en direct du château de Versailles.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 45 C'est une bonne question.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker. Avec M. Amont, S. Vartan, D. Balavoine, etc.
21 h 40 Feuilleton : Les invités.
De J. Robert ; réal. R. Pigault. Avec M. Auclair, J.-M. Bory, N. Calfan, J. Desailly...
La fête a tourné au drame. Un cadavre est retrouvé dans la piscine du jeune journaliste qui avait invité des amis à une réception dans son manoir de Normandie. L'enquête commence.
22 h 35 Document INA : Carnets de bal.
Wissembourg ou harmonie, série de A. Ilan Chojnow : réalisation J.-L. Comolli.
Le bal, véritable institution sociale avec ses codes, ses règles, ses histoires. Après le bal populaire la semaine précédente, ce film aborde un bal de société en Alsace. Le maire ouvre la première danse. Christophe et Petra rêvent de partir.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13 h 30 Horizon, magazine des armées.
18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme ; en direct du passé : l'an 1632.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 On sort ce soir : L'occasion fait le larron.
Une émission présentée par P. Douglas. Réal. : Patrick Martin.
A l'Opéra de Nice : L'occasion fait le larron, *de Rossini, avec l'Orchestre régional Provence - Côte d'Azur, sous la direction de Philippe Bender, et le Nouveau Théâtre de Nice. Ce huitième opéra de Rossini, chanté en italien, met en scène deux couples d'amoureux contrariés par des échanges d'identité selon un schéma connu de la comédie italienne et de l'opéra-bouffe.*
22 h 15 Journal.
22 h 45 La chambre du roi.
Un reportage de Claude-Nicole Hocquard et Lydie Laupies sur la restauration de la chambre du roi à Versailles.
23 h 35 Prélude à la nuit.
Milhaud : Suite pour ondes Martenot et orchestre à cordes.

FRANCE-CULTURE

11 h 2, *La musique prend la parole : Musique et récit* (Bach).
12 h 5, Le pont des Arts.
13 h 30, Actualité théâtrale.
13 h 45, Jeux
14 h, Sons : Maison ma mère.
14 h 5, *Journal d'une défaite* : Mai-juin 1940, par D. Chagnollaud.
16 h 20, Le livre d'or : Orchestre de chambre de Berlin. Dir H. Schunk (Geissler, Britten, Wilbrandt, Chostakovitch).
17 h 30, *Pour mémoire : L'autre scène ou les vivants et les dieux* (« La branche sèche, l'oiseau et le vide », avec K.-G. Durckheim).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Jean Grenier : La promenade (de l'écriture et de l'écrivain, entretiens avec L. Foucher).
20 h, Le chien n'aime pas le tango, de J.-J. Varoujean. Avec M. Régnier, A. Le Moal, R. Blaess, etc.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

JOURNÉE LIBERTÉ

14 h, Prométhée ou la liberté volée aux dieux : Œuvres de Liszt, Wolf, Scriabine, Schubert.
15 h 30, Les bluesmen, musique emprisonnée, par X. Prévost.
16 h, La règle d'or (en direct du Palais du Luxembourg à Paris) : « Ave maris stella », de Dufay ; « Magnificat quinti toni », de P. de La Rue ; « O bone Jesu », de Compère ; « Quella damma son io », de Schutz ; 3 madrigaux de Monteverdi, par le Collegium vocale de Cologne ; M. Kramer, soprano, U. Tocha, mezzo, W. Fromme, contre-ténor, H. Billig, basse, H. Clemens, ténor.
17 h, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : « Quatuor en la mineur », de Beethoven ; « Fragmente Stille an Diotima », de Nono, par le Quatuor Lasalle.
18 h 30, Œuvres de Xenakis, Haydn, Nono, Berlioz, Schoenberg, Messiaen, J.-S. Bach.
20 h 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : Ouvertures de « Léonore 1 », « Fidelio », « Léonor III » ; « Quatrième Concerto pour piano et orchestre en sol majeur », de Beethoven ; « Deuxième Symphonie », de Szymanowski, par l'Orchestre national de France ; sol. M. Dichter, dir. L. Segerstam ; « Mazeppa », de Liszt, par C. Arrau, piano ; « Polonaise héroïque », de Chopin, par M. Pollini, piano.
23 h, Œuvres de Berio, Vivaldi, Mozart, Haendel, Janacek, Chaynes.

RADIO-CARAIBES SERAIT RACHETÉE PAR LA SOFIRAD

Bien qu'il plane un certain mystère — on se demande pourquoi — et qu'il faille donc encore employer le conditionnel, il semble bien que la Sofirad vient de prendre le contrôle de Radio-Caraïbes internationale, station privée commerciale qui émet sur les Antilles françaises. R.C.I. appartenait à deux hommes d'affaires métropolitains, deux publicitaires : M. Robert Augier, P.-D.G. de la Compagnie européenne de publicité, connu pour ses sympathies pour le R.P.R., et M. Jacques Dauphin, P.-D.G. des affichages Dauphin.

L'information a été révélée par *le Canard enchaîné*, le mercredi 2 juin. Selon l'hebdomadaire, l'opération qualifiée de « *joli coup* » aurait été menée de l'Élysée par M. André Rousselet, directeur de cabinet de M. François Mitterrand et administrateur de la Sofirad, organisme d'État. Celle-ci ne se limiterait pas à un simple rachat de la station, elle aurait pour objectif second la création, à partir de R.C.I., d'une chaîne de télévision locale, fonctionnant avec la publicité, ce qui pourrait — autre objectif — mettre en difficulté le quotidien *France-Antilles*, propriété de M. Hersant, qui exerce un véritable monopole dans les îles.

A la Sofirad, on se montre plus que réservé. « *Aucun commentaire* », dit-on. On se refuse même à infirmer ou à confirmer l'événement. Du côté des ex-propriétaires, pas davantage de précisions. M. André Rousselet a eu pour sa part une formule très anglo-saxonne : « *L'information ne doit pas être inexacte* », a-t-il dit, mais il nie absolument en revanche être le maître d'œuvre de cette opération « *qui a été menée par la Sofirad* ». Et s'il y a réserve de ce côté, c'est sans doute, explique-t-il, parce que la transaction n'est pas achevée.

Interrogé sur cette reprise en main par la gouvernement d'une station privée proche de l'opposition, M. André Rousselet répond que, « *au lieu de prêter des intentions hégémoniques à la gauche, on pouvait penser que la Sofirad cherche plutôt à sauver une radio en difficulté* ». Radio-Caraïbes internationale a toujours été l'enjeu d'une lutte âpre. En 1978, M. Guy Noël, directeur de la station, jugé trop « libéral » par les autorités de l'époque, avait été contraint, à la suite de multiples pressions, d'abandonner ses fonctions et de revendre ses parts au groupe Augier-Dauphin.

CATHERINE HUMBLOT.

TF 1 RENONCE A UN PROJET DE DRAMATIQUE SUR LA MORT DE ROBERT BOULIN

L'affaire de « l'affaire Rodin »

L'affaire Boulin, rebaptisée « l'affaire Rodin » ne sera pas adaptée pour le petit écran. Le président de TF 1, M. Jacques Boutet, en a décidé ainsi, estimant « inopportune » la réalisation d'une dramatique retraçant la dernière période de la vie de Robert Boulin, le ministre du travail, qui, le 30 octobre 1979, se suicidait dans la forêt de Rambouillet.

Toute ressemblance avec des personnages, des lieux où un drame ayant existé ne pouvait être fortuite. Le parti pris était limpide : transposer à l'écran le récit rigoureux du drame de Rambouillet. « *C'était une tragédie* », explique Olivier Barrot, chef du département fiction de TF 1, qui avait pris l'initiative du projet (*le Monde* du 7 janvier, et l'a défendu jusqu'au bout ; *l'histoire d'un homme politique brillant, très en vue, promis à un avenir prestigieux — ne parle-t-on pas de lui à l'époque, comme d'un prochain premier ministre ? — et qui, impliqué dans une escroquerie immobilière, se voit soudainement lâché par ses amis, son entourage, et notamment la formation politique à laquelle il appartient. Ce qui nous intéressait, ce n'était pas d'exploiter une affaire passée sous le précédent septennat, ni de nous ériger en juges, mais de tenter d'expliquer le mécanisme qui aboutit à ce qu'un personnage apparemment solide et soutenu puisse ressentir brusquement une solitude telle qu'il en arrive au suicide. C'était une affaire politique, nous en avions conscience, et c'est bien ainsi que nous souhaitions la traiter* ».

L'initiative avait dépassé le stade de simple projet, et certaines scènes de chasse à courre en Sologne auraient même dû être tournées dès le 17 mai. Au vu d'un synopsis particulièrement détaillé (étant donné le caractère délicat du sujet), une convention d'écriture avait été signée entre TF 1, Michel Legris et Philippe Lefèbvre, pour la mise au point d'un scénario adapté à la télévision. Pour M. Boutet, le fait de ne pas donner suite à une telle convention, « *est une pratique courante à la télévision* ». Notant qu'« *il ne s'agissait pas d'une œuvre de fiction, mais d'un démarquage pur et simple de la fin dramatique de Robert Boulin* », le président de TF 1 a donc estimé « *importun de passer au stade de la production* ». Et à ceux qui s'inquiéteraient de pressions diverses sur la chaîne pour annuler le projet, M. Boutet fait répondre sèchement que « *TF 1 n'a pas pour habitude de s'entretenir avec qui que ce soit des projets d'émission* ».

Cela mettra-t-il fin aux rumeurs diverses accréditant l'idée que le veto serait venu tout droit... de l'Elysée. Des rumeurs démenties en tous cas par la présidence et par le ministère de la communication. Quant à M. Peyrefitte, garde des Sceaux en 1979 dont le rôle joué dans *l'affaire Rodin* apparaissait quelque peu sinistre, il récuse également les bruits qui lui prêtent une démarche du même genre.

« *Je regretterais beaucoup que ce projet ne puisse se réaliser* », nous a même déclaré le député de Provins. « *Le tournage du film m'aurait donné l'occasion, entre le premier et le dernier tour de manivelle, d'intervenir en justice contre un scénario diffamatoire, et d'obtenir enfin réparationd'une légende qui, jamais, n'a pu être publiquement démentie. Le procès de Coutance a établi la vérité, blanchi le juge d'instruction et donc le garde des sceaux. C'était donc l'occasion, par l'intermédiaire de la justice, de faire savoir ce que tout le monde a délibérément censuré. J'espère que le veto de M. Boutet n'est pas définitif, et que le projet pourra prendre consistance* ».

« *Dommage* », se contente de dire Olivier Barrot. *Lépoque et l'esprit d'ouverture qui prévaut aujourd'hui me semblaient propice à oser ce type de démarche, et aborder un tel sujet susceptible de créer un vrai débat.* »

Coproduction d'un coût de 3 800 000 francs, entre TF 1, la S.S.R. Suisse, et la société privée « Son et Lumière », le projet ne verra donc pas le jour et les téléspectateurs ne pourront pas suivre Jean Topart incarner l'ancien ministre du travail, Leslie Carron représenter son épouse, et François Chaumette jouer le rôle de M. Alain Peyrefitte, rebaptisé pour la circonstance... M. Négrier-Sinaud.

ANNICK COJEAN.

TRIBUNES ET DÉBATS

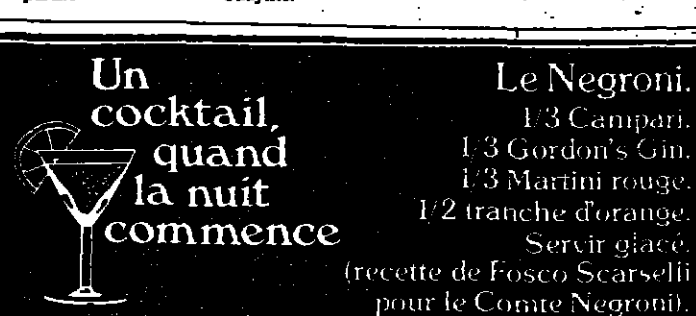
SAMEDI 5 JUIN

— *M. Jacques Chaban-Delmas,* maire de Bordeaux, député (R.P.R.) de la Gironde, est le rédacteur en chef du « Journal inattendu » de R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 6 JUIN

— *M. Henri Krasucki* participe à l'émission « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* », sur R.T.L., à 18 h 15.

— *M. Bernard Pons,* secrétaire général du R.P.R., est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.








RAPATRIÉS

LE RECOURS S'IMPATIENTE DES « LENTEURS ADMINISTRATIVES »

Bien que les associations de rapatriés d'Afrique du Nord soient satisfaites, pour la plupart, des mesures arrêtées depuis un an par le gouvernement en faveur des pieds-noirs, ainsi que des engagements pris par M. Raymond Courrière, secrétaire d'État, une certaine impatience commence à se manifester parmi leurs membres. M. Jacques Roseau, porte-parole du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaires des rapatriés et spoliés d'outre-mer), a notamment regretté, mercredi 2 juin, que des *« lenteurs administratives »* retardent l'application de la loi portant diverses dispositions relatives à la réinstallation des rapatriés, adoptée par le Parlement en décembre dernier. Plusieurs décrets attendus n'ont toujours pas été publiés et les commissions départementales prévues n'ont pas été mises en place. Le RECOURS estime que *« si la volonté politique du nouveau pouvoir, remplissant les promesses du président de la République, ne l'emporte pas très rapidement sur les difficultés de toute sorte, notamment, en ce qui concerne le projet de loi d'amnistie, la légitime impatience qui ne manquerait pas de gagner alors tous les rapatriés risquerait d'avoir des conséquences préoccupantes »*. Les dirigeants du mouvement se déclarent décidés à *« entamer une action énergique pour aider le gouvernement à remplir ses engagements »*.

PRESSE

UNE INDEMNITÉ DE FIN DE CARRIÈRE POUR LES JOURNALISTES

L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.), dont les représentants participent à la révision de la convention collective, déclare, dans un communiqué, avoir *« obtenu des employeurs qu'ils appliquent dès le 1er juin 1982 leurs premières propositions de versement d'une indemnité de fin de carrière pour les journalistes ayant atteint l'âge de soixante-cinq ans.*

» Une commission de travail paritaire a été constituée pour étudier la création d'une caisse de péréquation pour le versement d'une indemnité de fin de carrière selon la présence dans la profession et plus seulement dans l'entreprise.

» En ce qui concerne la réduction à trente-neuf heures de la durée hebdomadaire du travail, les représentants patronaux ont admis que « cette réduction du » temps de travail peut avoir lieu » sous différentes formes : repos » compensateur pris par journée, » demi-journée, ou toute autre » mesure. »

» Dès cette année, en application de la loi, tous les journalistes pourront bénéficier de cinq semaines de congés payés, toutefois les employeurs refusent d'accorder une semaine supplémentaire à ceux qui en bénéficiaient déjà après huit ans d'ancienneté. »

(1) Le montant est ainsi fixé : un mois de salaire après une année de présence dans l'entreprise, deux mois après cinq ans, trois mois après dix ans, quatre mois après vingt ans et plus.

ANCIENS COMBATTANTS

L'U.F.A.C. EXPRIME SA DÉCEPTION

L'Union française des associations de combattants (UFAC), dans un communiqué publié mardi 1er juin, *« regrette qu'aucune mesure n'ait été prise dans le collectif budgétaire concernant la deuxième étape du rattrapage — 9,26 % de retard — pour mettre à jour les pensions militaires d'invalidité et la retraite du combattant ; se déclare déçue que les engagements pris par le président de la République n'aient pas encore été tenus :*

» — les anciens combattants de la Résistance ne bénéficient toujours pas de dispositions permettant de mettre fin aux « dénis de justice » qui empêchent la reconnaissance de leurs services ;

» — les anciens combattants en Afrique du Nord, dont 16 % seulement sont titulaires de la carte du combattant, ne bénéficient toujours pas des mêmes droits que leurs aînés ».

Répondant à l'UFAC dans un communiqué publié le jeudi 3 juin, M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants, réaffirme que l'augmentation des pensions militaires d'invalidité et de la retraite du combattant demeure une priorité absolue et qu'il s'attachera à ce que le rattrapage soit poursuivi dans les meilleures conditions et les meilleurs délais.

En ce qui concerne la carte du combattant volontaire de la Résistance, M. Laurain précise que *« l'étude du problème est terminée »* et que *« les associations seront réunies avant le mois d'août pour la mise au point d'une nouvelle définition de la valeur de l'attestation de la durée des services de résistance »*. Le ministre ajoute que la loi visant à élargir les conditions d'attribution de la carte du combattant aux anciens d'Afrique du Nord sera soumise au Parlement lors de la présente session.

CARNET

Mariages

Me Dominique CHOUAMIER,
avocat à la cour d'appel de Paris,
et
Christine LEFEBVRE,
juge au tribunal de commerce de Versailles,

sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré dans l'intimité, le 2 juin 1982.

31, rue Edouard-Nortier,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Décès

— Mme Solange Aubin,
Le docteur et Mme Stéphane Aubin, leurs enfants, Camille et Chloé,
Armelle Aubin,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Jean AUBIN,
médaille de la Résistance,
survenu le 25 mai 1982.

L'inhumation a eu lieu à Montpellier, le 28 mai.
Cet avis tient lieu de faire-part.
15, boulevard de Dixmude,
75017 Paris.

[Né le 13 octobre 1901 à Montpellier, Jean Aubin commence sa carrière de journaliste dans des publications ouvrières journaliste dans des publications ouvrières, (« Nouvel Age », « Monde »), puis à « Paris-Midi » et à « Paris-Soir ». Il s'oriente bientôt vers le journalisme radiophonique et entre à Radio-37.
Lors de la défaite de 1940, il part en zone libre, où il collabore à divers journaux, puis revient en zone occupée pour participer à l'activité des réseaux de résistance NAP et Super-NAP.
A la Libération, il entre au journal de la Radiodiffusion française (devenue R.T.F.), où il assume, jusqu'à sa retraite, la responsabilité d'émissions d'information, partageant avec ses jeunes confrères une expérience professionnelle faite de rigueur, de culture et de modestie.]

— Mme Georges Bertrand,
son épouse,
M. et Mme Jacques Depois,
M. et Mme Michel Bertrand,
M. et Mme Alain Bertrand,
M. et Mme Jean-François Chouffier,
M. et Mme Ambroise Tétinmadingar,
Ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,
Les anciens et le personnel de la société des moteurs Bertrand,
Ses collègues de la banque BICS,
La promotion Arts et Métiers, Lille (1918-1921),
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Georges BERTRAND,
le 2 juin 1982.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le samedi 5 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Charenton (métro Charenton-Ecoles).
Une collecte pour la lutte contre le cancer remplacera les fleurs et les couronnes.

— Claude et Denise Jullien-Bloch,
ses enfants,
François et Marie-Hélène Jullien,
Thierry et Michèle Matthieussent,
ses petits-enfants,
Delphine et Sarah,
ses arrière-petites-filles,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Yvonne BLOCH,

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le vendredi 4 juin 1982, au cimetière du Montparnasse.
Ils rappellent le souvenir de son mari,

M. Julien BLOCH,
décédé en 1960.
15, rue Damrémont,
75018 Paris.

— Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Mme Germaine BODENAN,
survenu le 13 mai 1982, en Grèce, où elle repose désormais.

Une messe à son intention sera dite le mercredi 9 juin, à 19 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul (rue Franklin - métro : Mairie-de-Montreuil).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Mme Brodier,
30, avenue de la Résistance,
93100 Montreuil.

— Le docteur et Mme Philippe Jacot,
Leurs enfants Caroline, Sophie, Jean-Charles et Virginie,
M. et Mme Pierre Verunica, leur fille Nathalie,
M. Philippe Cans,
M. et Mme Roger Cans, leur fils Olivier,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Daniel CANS,
ingénieur agronome,

leur père et grand-père, survenu à Versailles, le 3 juin 1982, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église réformée de Versailles, 3, rue Hoche, le lundi 7 juin 1982.
5 bis, boulevard de Lesseps,
78000 Versailles.
31, Parklands Ave. Lane Cove NSW,
2066 Australie.
11, rue La Bruyère,
78000 Versailles.
7, rue de l'Odéon,
75006 Paris.

— Ses enfants,
Anne de Corlieu-Lavau,
Berthe de Corlieu,
Le docteur Maurice de Corlieu,
Elisabeth Guillaume, son épouse,
Ses petits-enfants,
Jacques Lavau, Geneviève Letellier, son épouse,
Florence de Corlieu-Lavau,
Derek Russell,
François de Corlieu, Corinne Castelli, son épouse,
Ses arrière-petits-enfants,
Cécile et Bertrand Lavau,
Guillaume de Corlieu,
Ses neveux et nièces,
Pierre Compeyrot, Jean Compeyrot, Janine Perron, son épouse,
Maylis Compeyrot, Claude du Sault, son époux,
Jacques de Corlieu, le docteur Jeanne Ferran, son épouse,
Ses petits-neveux et nièces,
Sylvie Compeyrot, Xavier Larnaudie, son époux,
Agnès, Jean-François, Frédéric Compeyrot,
Catherine du Sault, Philippe de Dreuille, son époux,
Ses arrière-petits-neveux,
Séverine, Martin, Grégoire, Jean de Dreuille,
Les familles Lemée, Altairac du Mesjan, de Sallot des Noyers, Roserot de Melin, Duboy, et leurs alliés,
Ses cousins et petits-cousins,
Ses amis et amies,
associent à leur chagrin tous ceux et celles qui ont aimé et estimé leur mère et tante, leur grand-mère et grand-tante, leur arrière-grand-mère et arrière-grand-tante, cousine et amie,

Cécile de CORLIEU,
née Compeyrot,
le 23-24 mai 1891, à Saint-Sever-sur-Adour, morte le 19 mai 1982, à Céret.

Inhumée le 21 mai 1982, à Villeneuve-sur-Lot, dans le caveau de famille.
45, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.
22, rue de Monttessuy,
75007 Paris.
15, « Résidence Fontaine-Daudé »,
66400 Céret.

[*Voir* le Monde *daté 23-24 mai, page 10.*]

— M. et Mme René Didion,
ses parents,
Béatrice, Hervé et Bruno Didion,
ses sœur et frères,
M. Charles Didion,
son oncle,
M. et Mme Paul Boulssou,
Mme Zibell,
Tous ses cousins, cousines,
Et toute sa famille,
ont la grande douleur de faire part du décès accidentel du

Docteur Solange DIDION,

survenu à Paris, le 28 mai 1982, à l'âge de vingt-neuf ans.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, le mercredi 2 juin 1982, à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue de Penthièvre,
75008 Paris.

— Ses amis
font part du décès, le 23 mai 1982, à Créteil, de

Louis-Marie DIDON.

Il a été inhumé, selon ses vœux, dans la plus stricte intimité, le 2 juin 1982.

— Le doyen,
Le vice-doyen,
Les assesseurs,
L'ensemble des professeurs et enseignants de la faculté de médecine de Créteil,
ont la douleur et la tristesse de faire part du décès du

professeur Jean-Jacques GALEY.

[Né le 25 septembre 1916 à Vierzon (Cher), Jean-Jacques Galey, après ses études à la faculté de médecine de Paris, est nommé chirurgien des hôpitaux de Paris en 1957. Il occupe ensuite les postes de chef de service de chirurgie thoracique et cardio-vasculaire à l'hôpital Laënnec, puis à l'hôpital Henri-Mondor et ceux de professeur à la faculté de médecine Necker - Enfants malades, puis à la faculté de Créteil.
Le professeur Galey était membre de l'Académie de chirurgie depuis 1964. Il avait acquis une audience internationale pour ses travaux de chirurgie du poumon et de la trachée ainsi que pour ceux sur la chirurgie des cardiopathies congénitales de l'enfant et la chirurgie réparatrice des maladies vasculaires.]

— La famille Goffre, de Paris,
Ch. Péré-Lahaille,
J. Gabriel Lacoste,
conjoint, parents, alliés, amis de Paris, Bordeaux, Abzac, Azerat, Montpellier, Nancy,
Ses cinq enfants,
François, Paul, Camille, Henriette, Suzel,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul GOFFRE,
née Marie-Françoise David,
survenu le 24 avril 1982.

Après la messe en l'église d'Abzac (Gironde), l'inhumation a eu lieu le vendredi 30 avril 1982.
Une pensée pieuse et amicale est demandée à la mémoire de

M. Paul-Antoine GOFFRE,
croix de guerre avec palmes,
médaille militaire 1914-1918,
son époux, décédé le jour de Pentecôte 1957.

De ses enfants et descendants, notamment de ses deux fils,
De M. François Goffre (et famille), directeur de l'information pour les langues franco-anglaises aux Nations unies (New-York).
De M. Paul Goffre, ingénieur INA.
5, rue de Poissy,
75005 Paris.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Léo HURÉ,
décédé à Paris, dans sa quatre-vingt-troisième année.

[Né le 28 août 1899, Léo Huré avait notamment collaboré avant-guerre au « Petit Journal » du colonel de La Rocque puis, après la Libération, à « l'Aurore », au « Progrès de Lyon », à « la Nation ».]

— Nice, Pau, Affreville.

Mme Pierre Razy,
Marie-Pierre et Katherine,
M. et Mme J. Castaing,
Caroline, Béatrice et Françoise,
ont la douleur de faire savoir que leur regrettée mère et grand-mère,

Mme Pierre JOURDAN,
née Marie-Magdeleine Tournié,

s'est endormie dans la paix du Seigneur, le 1er juin.

La cérémonie religieuse aura lieu à Pau, église Saint-Martin, samedi à 10 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— **Jacques LAUZET,**
ingénieur E.T.P.,
expert près la cour d'appel de Paris,
rappelé à Dieu, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Marcelline, son épouse,
Valérie, sa fille,
M. et Mme A. Nantet,
ses beaux-parents,
Sa famille et ses amis,
invitent à partager leur espérance en s'unissant à la messe, qui sera célébrée le lundi 7 juin 1982, à 16 heures, en l'église Saint-Séverin, Paris-5e.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Maria Leynaud,
ses enfants, ses petits enfants,
M. et Mme Marcel Leynaud,
Mme Annie Van Der Elsken,
ses enfants,
M. et Mme Charles Leynaud,
leurs enfants,
ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Emile LEYNAUD,

survenu le 27 mai 1982, à l'âge de cinquante-cinq ans.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
L'inhumation aura lieu le mercredi 9 juin, à 15 heures, à Sainte-Croix-Vallée-Française (48110).
Mme Leynaud, « La Calle »,
48110 Sainte-Croix-Vallée-Française.

— Le ministre de l'environnement,
ses collaborateurs et les services du ministère, les directeurs des parcs nationaux français,
ont le regret de faire part du décès de

M. Emile LEYNAUD,
inspecteur général
de l'environnement,
survenu au cours d'une mission à l'étranger, le 27 mai 1982, à l'âge de cinquante-cinq ans.

— Mme Hubert Mignot,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Hubert MIGNOT,
ancien médecin-chef
de l'hôpital psychiatrique
de Maison-Blanche,

survenu à Paris, le 1er juin 1982.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Etienne-du-Mont (Paris-5e), le lundi 7 juin, à 8 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
30, rue de l'Estrapade,
75005 Paris.

— Maria Muszynski,
Richard et Chantal Muszynski,
Solwa et Georges Herzog,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Wiktor Oscar MUSZYNSKI,
survenu le 1er juin 1982.

— Nous apprenons le décès de

M. Roger RIBADEAU-DUMAS,
ancien député,
survenu accidentellement le 2 juin 1982, au Maroc, où il était en vacances.

[Né le 15 juillet 1910 au Chesnay (Yvelines), Roger Ribadeau-Dumas, diplômé d'études supérieures d'économie politique et de droit public, était entré en 1934 à la Banque nationale pour le commerce et l'industrie. A partir de 1940, il avait poursuivi sa carrière dans l'industrie cinématographique. D'abord, secrétaire général adjoint du Comité d'organisation de l'industrie cinématographique jusqu'en 1943, puis directeur de la société de production de films, Les Moulons d'or, il avait fondé, en 1945, la Société française cinématographique, dont il était gérant. Roger Ribadeau-Dumas avait produit ou coproduit des films, comme « Tombé du ciel », « le Défroqué », « les Aristocrates », « Education sentimentale », « Mathias Sandorf »...
Elu député U.N.R. de la première circonscription de la Drôme (Valence, Die), il avait été réélu en 1967, 1968 et 1973, et battu en 1978 par M. Rodolphe Pesce (P.S.). Ce dernier lui avait succédé à la mairie de Valence en mars 1977 après le succès de la liste de l'union de la gauche sur celle que conduisait Roger Ribadeau-Dumas, élu maire en 1971. Roger Ribadeau-Dumas avait représenté le canton de Valence-I, à l'assemblée départementale de la Drôme, de 1970 à 1976, date à laquelle il avait été battu.]

— Les familles Murat, Plouest, Sedira,
Tous ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Leila Ben SEDIRA,
de l'Opéra-Comique,
survenu le 1er juin 1982, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris, le mardi 8 juin, à 8 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue Suger,
75006 Paris.

[Leila Ben Sedira était une cantatrice très estimée dans les années 30 et après-guerre. Sa voix fraîche et poétique convenait particulièrement bien aux œuvres de Debussy et de Ravel.]

— Mme Simon Robert Soulard,
son épouse,
Sabine et Sébastien Soulard,
ses enfants,
Mme Frantz Taddei, sa sœur,
Les familles Dabertrand, Labérie, Vandepoel,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 31 mai 1982, à Paris de

Simon Robert SOULARD,
chevalier de l'Ordre national
du mérite,
ancien inspecteur général
du groupe S.C.O.A.,

La cérémonie religieuse sera célébrée, le lundi 7 juin 1982, à 10 h. 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, 22 bis, rue Legendre, 75017 Paris.
Une autre cérémonie religieuse aura lieu, le mardi 8 juin 1982, à 14 h. 30, en l'église Notre-Dame des Passes au Moulleau, 33120 Arcachon.
Cette cérémonie sera suivie de l'inhumation au cimetière d'Arcachon.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Villa Bichta-Eder,
181, bd de la Côte-d'Argent,
33120 Arcachon.

— M. et Mme Jean-Pascal Sudaka,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme J. SUDAKA,
née Marthe Zermati,
survenu le 2 juin 1982, à Paris, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

L'inhumation aura lieu le lundi 7 juin, à 14 heures, au cimetière du Père-Lachaise.
Cet avis tient lieu de faire-part.
23, rue du Général-Appert,
75116 Paris.

Remerciements

— Mme Annie Dizy et sa fille,
Mme Charlotte Dizy,
M. et Mme Raymond Dizy,
Les familles Boutinot, Renouvin et Chausset,
profondément touchés par les témoignages de sympathie et d'amitié qui leur ont été donnés lors du décès de

Michel DIZY,
expriment leurs sincères remerciements à tous ceux qui se sont unis à leur peine.

— Bernis, La Bastide-Rouairoux, Paris,
M. et Mme Georges Guizard et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Houard et leurs enfants,
Mme Leblanc,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Louis HOUARD,
et dans l'impossibilité de répondre individuellement, remercient très sincèrement pour leur dévouement et leur gentillesse :
M. le docteur Estrabaud,
Les infirmières et tout le personnel du service de cardiologie du Centre hospitalier de Mazamet,
Le personnel des Etablissements Houard Joseph & Cie,
Ainsi que toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, se sont associées à leur peine. Ils les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

— Son excellence Mgr Atton,
M. François Girard et ses enfants,
M. et Mme Philippe Girard et leurs filles,
M. et Mme Dominique Girard et leurs enfants,
remercient pour les témoignages de sympathie qui leur ont été manifestés lors du décès de

Mme Albéric GIRARD,
née Marguerite Atton,
leur sœur, mère, belle-mère et grand-mère, survenue le 27 mai 1982 dans sa quatre-vingt-troisième année.

Soutenances de thèses

— Université Paris-VIII, lundi 7 juin à 10 heures, salle C 047, M. Marc Raffinot : « Les paysans, l'État et l'accumulation du capital : le cas algérien 1962-1978 ».

Communications diverses

— Il est rappelé que le dîner annuel des anciens de l'Aéronautique Navale aura lieu le mardi 8 juin, à 19 h 30 précises, à l'hôtel des ingénieurs des Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, Paris-16e (métro Iéna).
Ce dîner sera présidé par le capitaine de frégate Jacques Lamiot. Inscriptions à l'Acoram, 15, rue de Laborde, B.P. 12, 75200 Paris-Naval, ou sur place le même jour.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	le mm/col.*	le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

- **JEUNE TRESORIER** — Région Méditerranée — Réf. VM 8603 B
- **REDACTEUR EN CHEF** — Presse d'entreprise — Réf. VM 14623 B
- **CONSULTANT** — Un commercial pour le conseil opérationnel — Réf. VM EP 05

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média system

La Division Industrie de MORS
recherche pour sa nouvelle usine de BOBIGNY (93)

un contrôleur de gestion

C'est un ingénieur de fabrication ayant reçu une formation complémentaire (ISA - ICG...) avec plusieurs années d'expérience de contrôleur budgétaire acquise dans des unités de moyenne série.
Les services : informatique, comptabilité et paye, lui sont rattachés.

Envoyer C.V., photo et prétentions STE MORS
Service du Personnel - 207, avenue Pasteur
93170 BAGNOLET

amp

TRÈS URGENT

LA S.A. MERLIN IMMOBILIER
recherche pour ses services administratifs
CANDIDATE pour SUIVI des DOSSIERS
Notions : JURIDIQUES IMMOBILIÈRES NOTARIALES et DACTYLO EXIGÉES

Téléphoner le matin pour rendez-vous
374-12-24, poste 418.

SOCIETE FRANÇAISE D'INGENIERIE PETROLE
recherche pour son siège à PARIS

- **CHEF du SERVICE Instrumentation Télésupervision** - *cadre position 3* -
Ingenieur grandes écoles, connaissances requises instrumentation classique type pétrole, système centralisé et intégré avec ordinateur, Telecommunication et Télésupervision - Expérience plusieurs années ingenierie ou entreprise.
- **SPECIALISTE Tuyauterie**
Ingenieur *cadre position 1* ou A.T. *assimilé cadre*. Definition des matériels (spécification et requisition) contrôle en usine - Expérience en ingenierie.
- **SPECIALISTE Electricité**
Ingenieur *cadre position 1* ou A.T. *assimilé cadre*. Définition des matériels avant commande, contrôle des plans constructeurs, contrôle en usine. Expérience en ingenierie ou entreprise.

(pour son service procurement)
- **CHEF SECTION** *cadre position 2*
Il devra coordonner activités d'une quinzaine d'inspecteurs en usine. Expérience fonctions analogues. AUTORITE - ORGANISATION - Connaissances techniques générales et multidisciplinaires.
- **CHEF SECTION** suivi des commandes (volume annuel : plusieurs centaines de millions de francs) *cadre position 2.* Expérience fonctions analogues. METHODIQUE et DYNAMIQUE.
- **ACHETEURS** expérimentés en technique tuyauterie, électricite ou instrumentation.

~ (Anglais souhaité) ~

Adressez C.V. - photo (retournée) et prétentions.
BANCE Publicité 13 bd des Italiens 75002 Paris
(Merci de préciser s/l'enveloppe réf. BOR. 8506

---

emplois régionaux

Audit Interne
Toulouse

L'U.L.P.A.C. — Union Laitière Pyrenées Aquitaine Charentes — est le premier Groupe Laitier du Grand Sud-Ouest. Chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs, 15 établissements, 2 000 personnes. Produits : YOPLAIT, CANDIA BAIGNES, CAPITOUL, PILPA, etc.

L'Audit Interne que nous recherchons aura en charge le contrôle comptable et administratif de la Coopérative et de ses filiales. Il s'assurera également du respect des procédures internes et de leur efficacité.

Rattaché au plus haut niveau de l'Entreprise, l'*Audit Interne assistera et conseillera dans son* domaine les Directeurs opérationnels et fonctionnels de l'Entreprise.

Ce poste s'adresse à un auditeur de 30 ans minimum diplômé HEC - ESSEC - ESC - IEP+ DECS avec obligatoirement une expérience de plusieurs années en cabinet d'Audit, d'expertise comptable, ou au sein d'une grande Entreprise.

Nous avons confié la sélection des candidatures à :

Marie-Françoise LAUTREC LEPY
conseiller d'entreprise

22, rue Sainte-Marthe 31000 TOULOUSE
à qui vous voudrez bien adresser votre dossier avec photo et rémunération souhaitée, sous référence S2056 M
Réponse et discrétion assurées.

ulpac

SOURCES

Une situation sérieuse en province,
fixe important + primes + véhicule de société

VENDRE DES SYSTÈMES DE PROTECTION

(alarmes, vols...) aux industriels des régions Centre - Centre-Ouest.

Poste basé à LIMOGES

Votre partenaire est l'un des principaux prestataires de services en télécommunications et courants faibles.

Vous avez une compétence technique qui vous permet d'assurer l'entretien avec un service de maintenance mais aussi le sens de la négociation - peut-être même avez-vous vendu de tels produits.

Ecrivez (C.V. + photo) à J.-P. PAILLER,
60, rue Pierre-Curie, 87000 LIMOGES.

LA VILLE DE REIMS
recrute
pour son service de l'Information
UN TECHNICIEN DE LA COMMUNICATION

Les candidats doivent posséder une formation de l'enseignement supérieur (BAC + 2) ou diplômes équivalents en formation littéraire ou journalistique.

Candidatures avec C.V. à adresser à :
M. le Maire de la ville de Reims. — 570196 REIMS, Cedex
pour le 15 juin 1982, dernier délai.

SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Cᵉ D.A.S.E. — 28, rue Honoré de Balzac, 38100 Grenoble, embauche chef de service éducatif quartier Grenoble. C.C. 66. — Envoyer C.V.

Cherche ANIMATEUR ADOLESCENTS (prévention générale) pour une M.J.C. de quartier. Adresser d'urgence C.V. à UNION LOCALE DES M.J.C. DE CANNES, Centre de Ranguin, 06150 CANNES-LA-BOCCA.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
Limeil-Brévannes rech.
CONTROLEUR
Pour fabrication et B.E., expérience similaire, souhaitée. T. pr rendez-vous, 569-40-17.

Société cherche
COMPTABLE DECS
ou expérience. Envoyer C.V. + photo et prétentions sous nº 6312, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INSTALLATIONS D'ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE
recherche
pour son Agence parisienne
UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES
CONFIRMÉ
Sérieuses références exigées
Libre très rapidement
Fonction :
- Étude et établissement de devis.
- *Suivi de chantiers.*
- Contacts commerciaux.

Adresser C.V. à :
GARCZYNSKI-TRAPLOIR
Z.I. de Massy - B.P. 45,
91300 MASSY
ou téleph. : 920-30-13.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE (OISE)
recherche
JEUNE EXPERT DIPLOMÉ OU MÉMORIALISTE
En vue missions, commissariat aux comptes, surveillance, supervision. — Poste à responsabilités.
Ecrire sous le nº 033909M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE (OISE)
recherche
TITULAIRE (Homme ou Femme).
Licence ou maîtrise droit avec formation fiscale pour poste à responsabilités, service juridique, fiscal, IS, BIC, BNC.
Ecrire sous le nº T033917M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

capitaux propositions commerciales

IMPORTANTE ORGANISATION IMMOB.-HOTELLERIE INTERN. 25 années expérience avec excellents résultats ch. quelques CONSEILLERS en INVESTISSEMENTS ou AGENTS IMMOBILIERS possédant très bonne clientèle pour vente dans leur région de chambres et suites de ses hôtels. Bonne rentabilité et nombreux avantages pr les investisseurs. Aff. sér. Commissions intéres. Ecrire nº 518.656 à ROSSEL R.P., 112, rue Royale, 1000 Bruxelles (Belgique).

Recherchons INVESTISSEURS se situant dans un secteur d'activité porteur pour la reprise d'un important cabinet de courtage d assurances.
Ecrire sous le nº T 033.933 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis r. Réaumur, 75002 Paris.

travail à domicile

Dactylo 17 F/page ; permanence tél. 35 F/jour ; traductions-interprétariat, 246-94-90.

Société d'Expertise Comptable
PORTE DE BAGNOLET
recherche
ASSISTANT COMFIRMÉ
D.E.C.S. complet. Expérience Cabinet indispensable. Poste évolutif pour élément dynamique. Adr. C.V. manuscrit, photo et prétentions sous nº 4838/JN à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

secrétaires

Sté Tuyauterie Industrielle, Vitry-sur-Seine (850 personnes) recherche pour ingénieur commercial.
SECRÉTAIRE
STÉNODACTYLO bilingue, anglais confirmée. Libre courant juin, débutante s'abstenir. Tél. pour rz-vous 680-85-05.

représentation offres

REPRÉSENTANT DANS LA VENTE PUBLICITAIRE recherché pour la France par un groupe important de revues techniques américaines spécialisées dans le secteur ingénieur. Machines outils, expérience anglais-français et un bon record de ventes obligatoires. Basé à Paris. Commissions intéressantes. Interviews Paris du 23-25 juin.
Envoyer C.V. à E.G. HEDGCOCK, INTERNATIONAL THOMSON BUSINESS PRESS, 45, Bedford square, LONDON WC 1 B 3 DU ou Telex 261349.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Collaborateur Peugeot vend 504 BREACK DIESEL (sortie janvier 82 encore sous garantie 6 mois d'usine), ligne fin juin 82, 6.500 km, coul. bleu rhapsodie, intér. marron. Prix 53.000 F. M. SETTZON, tél. 990-48-99.

VEND 1510 GL TALBOT 80 57 000 km, blanc, inter. bleu 5pn neufs, amortis, neufs. Px : 25 000 F Tél. : 820-78.02 après 20 h. 782-40.69 h. burx

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

Société cherche COMPTABLE D.E.C.S. ou expérience. Env. C.V. + photo et prétentions sous le nº 6312, *le Monde* Publicité Service ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune femme 23 ans bilingue anglais. Motion dactylo cherche emploi standardiste. Réception. Tél. : 805-10-00.

Cherche tous travaux à dactylographier. Urgent. Ecr. s/nº 6.316 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Bac C. DEUG-MIAGE. Homme 30 ans expérience assembleur micro langages basic cobol. Pascal Fortrain cherche place stable. Ecr. s/nº 6.315 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme 37 ans. SPÉCIAL. DU COMMERCE INTERNATIONAL POUR L'ASIE DU SUD-EST. Chine, Hongkong, Singapour. Bon. connais. du CHINOIS. 5 ans d'expér. sur le terrain. Ch. POSTE A RESPONSABILITÉS : analyse économique, établissement de stratégie commerciale. Ecr. s/nº 6.313 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Urgent, jeune fille 16 ans 1/2 cherche poste employée de bureau ou comptabilité. Ecr. s/nº 6.311 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Directeur village vacances grand expérience animation gestion, ch. emploi saisonnier. Tél. : 16 (68) 33-82-70.

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE CHEF DE PROJETS
donnez-vous la possib. de test. vos futurs programmeurs. 15 jeunes programmeurs (COBOL-BASIC), niveau général élevé BAC + 2, disponibles pour stage en entreprise, juillet 1982. (Rémunération prise en charge par D.D.T.E.). T. : SALZMAN, 845-47-18.

DIPLOMÉE DE COMMERCE Option export Nationalité allemande Français-Anglais courant cherche à débuter sa carrière pour une société française. Écrire sous le nº 22708 1 M RÉGIE-PRESSE, *85 bis, r. Réaumur, 75002* Paris, qui transmettra.

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

L'immobilier

terrains

Terrains à bâtir
65 km de Paris
Libre choix du constructeur
Prix : 115.000 F H.T.
Gisors Immobilier
25, rue de la Libération
27140 GISORS
Tél. : (32) 55-29-09
(Fermé le dimanche)

A VENDRE
BEAU TERRAIN
+ permis à construire 50 appts (2.500 m² surface habitable) à Mandelieu. Tél. Belgique : 031/37-02-18.

Région Briare, partic. vend TERRAIN 23.000 m², 130 m façade, route, eau ville, possib. étang. 115.000 F. Tél. 16 (38) 85-19-21.

SUD ARDÈCHE
Secteur touristique
Gorges du Chassezac
PARCELLE 4 HA
Viabilités en bordure avec C.U. (COS 0,15) autorisant :
- Parc résidentiel de loisirs,
- ou villas,
- ou village de vacances.

AG. BRANCHE, 5, av. du Bois, 69500 BRON. Tél. 16 (7) 826-28-20.

Près de la GARE ÉPINAY-VILLETANEUSE. Terrain 287 m². Prix : 200.000 F - 826-50-17.

viagers

F. CRUZ - 266-19-00
8, R. LA BOÉTIE (8ᵉ)
Px rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

domaines — domaines

FERME A VENDRE
Maison 2 logements fraîchement restaurés, gagnante du 1ᵉʳ prix pour Maison Fleurie 1981. Deux poulaillers complètement automatiques, possibilité d'élever 30.000 poulets par année, ainsi que 8 serres production de légumes (25.000 pi-carré). Tout ceci est en opération, 2 hangars neufs, 1 chapelle reconnu par la société historique, le tout sur 5 arpents.
Marcel LORTIE, 645 Rivière Nord, St-Eustache, Comté 2 Montagnes. — Provinces Québec, CANADA J7R 4K3. Téléphone : (1) 514-473-3818.

hôtels particuliers

AVIGNON CENTRE
Hôtel BERNARD de RASCAS

A proximité du Palais des papes, ce bel hôtel particulier du 14ᵉ siècle, la plus vieille demeure de la ville, à façade en encorbellement avec ses moulures de fenêtre, son splendide escalier à vis, ses plafonds à poutres décorés, est un bâtiment classé intérieurement et extérieurement monument historique. Il vous apporte avec ses belles caves voûtées un ensemble de 1.420 m² de plancher utilisable à toutes fins. Il est à vendre.

Renseignements :
G. PHILIPPE
74, ch. de l'Étang
94160 SAINT-MANDÉ
Tél. : (1) 686-96-77

POSSIBILITÉ VIAGER.

maisons individuelles

CLAMART
MAISON EN CONSTRUCTION Livrable fin 82, architecture originale, ardoise, terrasses, cheminée, 6 pièces, double garage, cave, cellier. Px 1.350.000 F. T. 644-89-06.

échanges

DEAUVILLE - MONT-CANISY
Part. vend ou échange de préf. appt 72 m², en rez-chauss. sur pelouse, 3 pces, cuis., s. de bains, cabinet toil. indépendant, dans domaine grand standing dominant mer. Contre petite propriété de caractère (maison de maître, mas, etc.) parfait état, point de vue, proximité commerces, terrain 1 ha environ, région Drôme Sud, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var, Périgord, Gers. Tél. (1) 609-00-87, apr. 20 h.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Cède emplacement tombe CIMETIÈRE BELLEVILLE
Ecrire sous le nº T 033.931 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Artisans

Rénovation - Coordination Tous corps d'état. Sérieuses référ. Tél. : 201-90-26, de 12 h. à 13 h. et après 18 h.

Cours

Apprendre l'ALLEMAND à MUNICH
3 semaines (6, 9, 12...) de cours intensifs 1.600 F, avec héberg. central 2.400 F.
Rens. : ORBIS
Int. Spracheninstitut
Baaderstr. 12-14
D-8000 München 5.
Tél. : (49-89) 224939.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP, vous trouvez maintenant une collection suivie de papiers japonais de 1ʳᵉ qualité.
A PARTIR DE
160 F LE ROULEAU
(7,80 x 0,91 m.)
Grand choix de coloris et de pailles.
Magasin d'exposition
CAP 37, rue de Citeaux. 75012 PARIS.
Téléphone 307-24-01
Vente par correspondance.
Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + *frigo + robinetterie*) en 1 m. 2.400 F Paris. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6ᵉ. Ouvert le samedi, 222-44-44.

Fourrures

UN GRAND FOURREUR dans le 12ᵉ
Répare, Transforme, Nettoie. Garde votre Fourrure et Vend à PRIX FABRICANT
STEIN FOURRURES
26, rue Taine.
Tél. : 343-87-58.

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES
refaits et garantis par artisan, facteur
DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Tél. : 840-89-52

Maisons de repos

LITTORAL BELGE
Villa haut standg, encore places disponibles pr personnes gd âge avec ou sans meubles. Ouvert toute l'année. Tél. : Belgique 050/60-17-61.

Maisons de retraite

Le Pavillon Girardin à Ermenonville (Oise), 40 km de Paris, autoroute Nord. Retraite, repos, convalesc., soins assurés, amb. famil., gd confort, parc, pension à court et long termes à partir de 210 F/jour T.T.C. Tél. : 16 (4) 454-01-49.

Soldes

Vos stocks morts vous tuent.
Vendez-les vite hors votre circuit commercial.
Envoyez échantillons et courtiers, Sté DELPHS, 58, bd de Strasbourg. 75010 Paris.
Tél. : 607-43-34
Télex 215420

Vacances - Tourisme - Loisirs

La montagne en été : LA PLAGNE (Savoie). Appartements équipés, salle de bains, kitch., balcon. Activités club. Village enfants. Piscine, tennis, équitation, ski sur glacier. Du 26 juin au 5 septembre, 1 semaine à partir de 895 F pour 1 studio 4 personnes. Téléphone : (1) 256-30-50.

ST-SEVER (Landes), loue maison 3 pièces, tout conft. Juillet-septembre, 2.500 F. Tél. (58) 76-15-13, apr. 21 h.

Places disponibles 16-31 Août pr isolés ou familles « Vacances en provence » Accueil simple et chaleureux. Animation La MAGNANARIE Villedieu, 84110 Vaison-la-Romaine, (90) 36-23-79.

LOCATIONS MEUBLÉES à la semaine en Haute-Savoie. Doc. Gratuite sur demande. Rens. HEURO-VACANCES, B.P. 18 74240 GAILLARD. Tél (50) 38-74-02.

NEW YORK
A/R départ Paris
2380 F
JET EVASION
260.30.85
Maine France
205, rue St-Honore 75001 Paris

Soleil — Montagne — Nature ds maison associative du Parc du QUEYRAS (Haute-Alpes), été 1/2 pension à 75 F. T. (92) 45-70-82 ou 339-37-46.

JEUNES 14-18 ans
Juillet - août
GRÈCE
4 semaines 3.500 F.
VIKING - INTERCONTINENT 379-02-34.

Loue Côte varoise (proximité Lavandou) Villa neuve, 5 pièces. Tél. : 16 (8) 766-20-48.

VACANCES EN CHARENTE
Disponible jusqu'au 17 juillet et après le 21 août.
Village international
LE CHAT
33 ha avec plan d'eau
Location de maisons F3 et F4, meublées, tout confort, terrasse, jardin, calme. Piscine, tennis, volley-ball et pêche gratuits. Minigolf, restaurant, bar, télévision, vélos.

OUVERT TOUTE L'ANNÉE
Renseignement LE CHAT S.A., *B. P. 13, 16220 MONTBRON.* Tél. : (45) 70-82-42 (heure de bureau).

VACANCES sur les CANOTS Location bateaux sans permis. Navigation et tourisme. 89220 ROGNY, tél. : (86) 74-82-79.

ÉGYPTE INÉDITE
3 s. : 3.700 F. 2 s. : 3.400 F.
Départ toute l'année.
Écrire : « CONNAITRE »,
6, rue des Deux-Gares, 75010 Paris. Tél. : 240-84-02.

CORSE Région BASTIA Hôtel familial.
400 m plage, sable fin, toute chambre, bains + w.-c. Sem. 1/2 pension juin et sept. 1.350 F pr couple. Jul. 1.680 F. Téléphone : (95) 38-53-35.

29120 PONT-L'ABBÉ
Hôtel de Bretagne** NN, tout confort. Spécialités fruits de mer. Ouvert toute l'année. Tél. : (98) 87-17-22 Place de la République.

Pour vos vacances à COLLIOURE...
« Le Partage du Soleil »
Achetez une période de 15 jours ou plus, pour TOUJOURS. Vue imprenable sur port, mer et montagne.
Ex. : un grand 2 pièces, luxueusement équipé, pour 6 personnes. Une quinzaine en mars : 30.000 F.
1.000 F à la réservation.
Crédit 3-5 ou 7 ans.

Ecrire Société BARBARO. Résidence du Port-d'Avall, 66190 COLLIOURE ou tél. 16 (68) 82-26-64 et à Paris 16 (1) 380-56-56.

Séjours linguistiques

ANGLETERRE (10-18 ans). Encadrés par enseignants. tél. 322-85-14 (même week-end)

SÉJOURS LINGUISTIQUES
IRLANDE DU SUD
des familles sélectionnées (1 Français par famille)
15 h. à 40 h. d'anglais hebdomadaires.
Sports intensifs aux choix tennis, voile, équitation
6 FORMULES POUR ENFANTS, ÉTUDIANTS ADULTES

ÉLI - FRANCE
10, av. de la Bourdonnais. 75007 Paris, (1) 556-15-61.

Stages équestres

Le CLUB VERT, 20 km Paris. Mixte, enfants-adolescents, poney, cheval, petits groupes, initiation, perfectionnement. 28 juillet-4 sept. 903-50-80.

Chasses privées

Chasse du samedi, 6 km Pontoise, très vive, petits gibiers, chevreuils, sangliers, 1 fusil. 7.000 F. Prolongation. Tél. : 913-18-37, le soir.

هكذا من الأصل

Le Monde

sports

TENNIS

Les internationaux de Roland-Garros
La mauvaise perdante

Hana Mandlikova ne défendra pas en finale, samedi 5 juin, son titre de championne de France. Elle a préféré laisser courir sa chance, jeudi 3 juin, à Roland-Garros, dans la demi-finale qui l'opposait à son ex-compatriote tchécoslovaque Martina Navratilova, laquelle l'a écrasée en deux sets (6-0, 6-2). Alors que Navratilova, qui avait fait le forcing avec un bonheur constant, servait à 4-2 dans le second set, Mandlikova, les traits de sa figure poupine suprêmement dégoûtés, prit la curieuse décision de balancer ses retours dans le filet ou dehors, puis, au jeu suivant, de ne plus disputer un point. Les spectateurs du central, qui oscillaient entre l'insolation, la congestion et la fureur, eurent l'obligeance de ne pas marquer ouvertement leur réprobation. Ne doutons pas cependant que la popularité de la jeune Tchèque, déjà d'un naturel peu aimable, ne sorte ternie de l'aventure.

Les règlements du tennis professionnel, qui concernent uniquement les hommes, contraignent stupidement un super-champion comme Borg, modèle de combativité celui-là, à se commettre dans les éliminatoires des grands championnats, notamment de celui où il inscrivit par six fois son nom au palmarès. Si un code de conduite s'appliquait aux femmes, il faudrait prévoir une réprimande contre la tenante du titre qui refuse de se battre alors qu'elle a atteint le dernier carré des demi-finales. Ne serait-ce que pour le respect du public payant... C'était décidément la journée des frustrations.

En début d'après-midi, et en moins d'une heure, l'Américaine Andrea Jaeger avait exécuté (6-3, 6-1) une Chris Evert-Lloyd qui accumula les fautes, à l'image de Jimmy Connors la veille. Evert erratique, Evert sans ressort, spectacle confondant, jamais vu en ces lieux depuis 1974, année de la première de ses quatre victoires dans les Internationaux.

OLIVIER MERLIN.

LES RÉSULTATS

SIMPLES DAMES

Demi-finales

A. Jaeger (E.-U.-4) b. C. Evert-Lloyd (E.-U.-1), 6-3, 6-1 ; M. Navratilova (E.-U.-2) b. H. Mandlikova (Tch.-5), 6-0, 6-2.

DOUBLES MESSIEURS

Demi-finales

Stewart-Taygan (E.-U.) b. Feaver-Motta (G.-B.-Brésil), 4-6, 6-4, 6-3, 6-2.

* Entre parenthèses figurent la nationalité des joueurs et le classement W.T.A. des joueuses.

A LA TÉLÉVISION

● *Vendredi 4 juin :* TF 1, en direct de 13 h 50 à 18 h 25, demi-finales hommes : Clerc (Arg.) c. Wilander (Suède), suivi de Vilas (Arg.) c. Higueras (Esp.) ; résumé de 22 h 25 à 23 heures.

● *Samedi 5 juin :* TF 1, en direct de 13 h 50 à 18 heures, finale dames : M. Navratilova (E.-U.) c. A. Jaeger (E.-U.) ; résumé de 22 h 40 à 23 h 10.

● *Dimanche 6 juin :* TF 1, en direct de 14 heures à 18 heures, finale hommes.

UN COLLOQUE A FONT-ROMEU POUR PRÉPARER LE PROJET DE LOI SUR LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

L'homme et l'Etat face au sport

Font-Romeu. – Cent heures de retransmission télévisée au moment des Internationaux de Roland-Garros. Trois fois plus au moins à l'occasion de la Coupe du monde de football. Jamais la réflexion de François Mauriac sur le vingtième siècle, « *l'étrange siècle du sport* », n'a eu une résonance plus forte.

Phénomène planétaire à l'époque de l'émiettement des cultures, le sport interpelle les éducateurs, les sociologues, les médecins et les pratiquants eux-mêmes. Y a-t-il une éthique, une morale, un humanisme pour ces disciplines physiques plus ou moins directement dérivées des antiques activités du chasseur ou du guerrier ?

(De notre envoyé spécial.)

Le professionnalisme des activités sportives, la compétition de haut niveau, le chauvinisme et la violence dans les stades, le dopage en vue du record ou de la victoire, sont autant de problèmes qui ne pouvaient être éludés plus longtemps par les politiques. Les dispositions législatives prises en 1975 (loi Mazeaud) se sont avérées insuffisantes pour répondre à la plupart de ces interrogations : l'éducation physique et sportive n'a pas acquis à l'école une place comparable aux autres matières ; le sport dans l'entreprise ne s'est pas développé ; l'insertion sociale de l'athlète de haut niveau reste aléatoire ; les rapports de l'Etat et du mouvement sportif n'ont pas de fondement légal. De surcroît l'organisation du sport est concernée par les projets du gouvernement sur la décentralisation et sur la vie associative.

Un projet de loi sur « *l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives* » a donc été mis en chantier à l'initiative du ministre délégué à la jeunesse et aux sports, Mme Avice, et du ministre de l'éducation nationale, M. Savary. Et un colloque a été réuni au lycée climatique de Font-Romeu, du 1er au 3 juin, avec la participation d'une centaine de représentants du mouvement sportif, des cadres techniques, des enseignants d'éducation physique, des athlètes, des médecins sportifs, des chercheurs, des juristes, des parlementaires et des journalistes, aux côtés de membres des ministères concernés. Thème : « *L'homme, le sport et la compétition* » (1).

Deux écueils menaçaient cette réflexion : une moralisation excessive des discours et un exposé corporatiste des praticiens du sport. Le premier a été partiellement évité. Les participants ont véritablement touché du doigt, à propos des commanditaires, une limite contemporaine à l'éthique : la sacoche contenant les documents du colloque organisé par deux ministères était offerte par Adidas. Le second a été mis hors colloque. Au cours d'une manifestation, les conseillers techniques départementaux et régionaux ont demandé à être intégrés à la fonction publique.

Neuf commissions

Ces deux obstacles plus ou moins bien surmontés, neuf commissions ont travaillé pendant deux jours. Elles ont avancé plusieurs idées-forces :

● *Les pratiquants :* les enfants doivent être protégés des abus de l'entraînement. L'étatisation et la mercantilisation du sport constituent également des périls à éviter. L'athlète de haut niveau doit bénéficier d'un statut prévoyant son insertion sociale après les compétitions, qui ne sont pas une finalité.

● *Les structures :* les associations doivent être le cadre privilégié de la pratique. Celles-ci se regroupent dans des fédérations dont les rapports avec les pouvoirs publics sont précisés dans le respect de leur indépendance. L'école et l'entreprise sont également des lieux de développement du sport. Le fonctionnement de ces structures implique la participation de tous les pratiquants, c'est-à-dire une démocratisation des instances de décision.

● *Les ressources :* le financement budgétaire et extra-budgétaire du sport doit être accru, et son utilisation, mieux contrôlée.

● *Les hommes :* les dirigeants élus doivent bénéficier du statut d'élu social prévu par le projet de loi et d'une formation permanente. L'université doit assurer la formation des éducateurs (professeurs d'éducation physique) et des techniciens (entraîneurs et cadres techniques) afin de combler le fossé entre les « intellectuels » et les « pragmatiques ».

● *Les pouvoirs publics :* l'intervention de l'Etat doit se faire dans le sens de l'intérêt général.

La plupart de ces réflexions, qui seront détaillées dans un gros volume polycopié, circulent depuis plusieurs années. En faisant la synthèse des travaux, Mme Avice a estimé qu'elles permettront de mettre au clair d'ici deux mois l'avant-avant-projet de loi. Elle a souhaité néanmoins que plusieurs questions soient approfondies auprès des municipalités et des syndicats de salariés.

Certaines propositions sont la traduction pure et simple de l'idée que le sport est un phénomène culturel à part entière. Il s'agit donc désormais de savoir jusqu'à quel point le pouvoir politique est prêt à mettre en harmonie ses idées et ses actes, dans un domaine qui touche plus de dix millions de pratiquants. Les conclusions du colloque vont globalement dans le sens souhaité par les dirigeants et les cadres sportifs. Toutefois plusieurs de ceux-ci, qui avaient mis les difficultés rencontrées jusqu'alors au passif de l'ancienne majorité, affichent désormais une certaine impatience, voire une impatience certaine.

ALAIN GIRAUDO.

(1) M. Pierre Mauroy devait se rendre à Font-Romeu ce vendredi 4 juin et samedi pour rencontrer les footballeurs de l'équipe de France qui préparent la Coupe du monde. Il devait prononcer un discours sur la nécessaire liaison entre le sport de haut niveau et le sport populaire.

FOOTBALL

LES VINGT-DEUX FRANÇAIS POUR LA COUPE DU MONDE

M. Michel Hidalgo, directeur des équipes de France de football, a communiqué, vendredi 4 juin, la liste des vingt-deux joueurs retenus pour la Coupe du monde.

Gardiens de but : Baratelli (Paris-S.-G.), Castaneda (Saint-Étienne), Ettori (Monaco).

Défenseurs : Amoros (Monaco), Battiston (Saint-Étienne), Bossis (Nantes), Janvion (Saint-Étienne), Lopez (Saint-Étienne), Mahut (Metz), Trésor (Bordeaux)

Milieux de terrain : Genghini (Sochaux), Girard (Bordeaux), Giresse (Bordeaux), Larios (Saint-Étienne), Platini (Saint-Étienne), Tigana (Bordeaux).

Attaquants : Bellone (Monaco), Couriol (Monaco), Lacombe (Bordeaux), Rocheteau (Paris-S.-G.), Six (Stuggart), Soler (Bordeaux).

D'un sport à l'autre

AUTOMOBILISME. – *L'équipage féminin Michèle Mouton-Fabrizia Pons (Audi Quattro) a gagné, le 3 juin à Athènes, le rallye de l'Acropole avec 13 min. 39 sec. d'avance sur Rohrl-Geistorfer (Opel Ascona) et 22 min. 37 sec. sur Toivonen-Gallagher (Opel Ascona).*

CYCLISME. – *Le Suisse Dill Bundi a gagné au sprint la vingtième étape du Tour D'Italie, disputée le 3 juin entre Borriotherme et Vigevano. Bernard Hinault conserve le maillot de leader avec 1 min. 41 sec. d'avance sur l'Italien Contini et 1 min. 53 sec. sur Suédois Prim.*

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS - CALME
Petit imm., rénovation qualité DU STUDIO AU 3 PIÈCES. Bureau vente ts les jrs de 14 h à 18 h (sf jeudi et dimanche). 11, RUE DE PICARDIE.

MARAIS
Dans imm. de caractère rénové, pptaire vend, refaits neufs STUDIOS, 2/3 Pces. S/pl. samedi 5 de 14 h à 18 h 30, 22, rue de Picardie.

5e arrdt

PRÈS LUXEMBOURG
7, RUE ROYER-COLLARD. Luxueux séj., 2 ch. tt cft. Impecc. Placards, cheminée. S/pl. vendredi, samedi, 14 h 30-17 h 30.

Panthéon lycée Henri-IV. 2, RUE LAROMIGUIÈRE. BRULERIE SAINT-JACQUES. 2, 3, 4 et 5 PIÈCES terrasses parkings, construction exceptionnelle. Livraison juin 82. S/pl. sf mardi, dim. 14 h/19 h ou SEGI 267-42-06.

38, rue de la Clé. imm. XVIIIe, 2 p. sous arbres, grand charme. Prix 480.000 F. Sam. 14/17 h ou 370-16-96.

Métro CENSIER
immeuble récent, tout confort, parking, living double, 2 chambres, entrée, cuisine, bains, surface 67 m². PRIX INTERESSANT, 11, rue Daubenton, samedi, dimanche, lundi 15/18 h.

6e arrdt

VAVIN - Imm. récent 5e ét. Double living + 2 ch. 80 m². GARBI - 567-22-88

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS 2 pces, 50 m², conf., calme, clair, bon imm. Sur place samedi, 14/17 h. 222-96-70.

7e arrdt

80, r. de l'Université
Dans HOTEL PART. 18e. Très beaux appts entre cour et jardins, aménagements intérieurs s/mesure. S/pl. ts les jrs 15 h à 18 h, sauf samedi ou sur rendez-vous. SORELIM - 544-39-40.

QUAI D'ORSAY - Pierre de t. 2 P., cuis., cft, asc. Vue sur Seine. 560.000 F. 236-44-89.

SÉGUR
5 p. + service, état impeccable, bel immeuble pierre de taille, calme, 1.600.000 F. BRANCION S.A.R.L., 575-73-94.

11e arrdt

145, BD VOLTAIRE
métro CHARONNE, 120 m². Bel immeuble pierre de taille, 4 pièces, entrée, cuis., bains. PRIX TRES INTERESSANT. Samedi, dimanche, 15-18 h.

12e arrdt

DAUMESNIL. Imm. réc., calme, ensoleillé, living dble, 3 ch., cuis. équipée, s. de bains, w.-c. sép., 80 m², 8e ét., asc., Prix 620.000 F. Visite samedi, dimanche de 14 h 30 à 19 h, 34, r. de Toul. Tél. 345-02-18 après 19 h.

13e arrdt

Vends : 92, rue Broca, 13e, maison deux niveaux, charme, verdure, calme, dans cour, bon état, 120 m², 1.150.000 F, part. à part. Visite : vendr. 4 juin, de 17 h 30 à 20 h.

Rue du Moulin-de-la-Pointe. Lumineuse maison 180 m² env. 6-7 P. Structure originale. Grande terrasse fleurie. État neuf. - 633-40-09 H.B. et 492-73-38 après 19 h.

14e arrdt

Denfert, 9, rue Émile-Dubois 160 m², 6 P. - 354-42-70.
VUE TOUT PARIS
Balc. Vendr., sam., 13/17 h.

Mo DENFERT, 5, rue LALANDE, bon imm., ravalement en cours, 2 p. 40 m², cuis., bains, w.-c., 235.000 + studio 25 m², tout cft, 185.000 pptaire. S/place 14-16 h sam.-dim. 520-13-57.

15e arrdt

Part. vend FÉLIX-FAURE imm. 1930 ravalé, 3 PCES 60 m², cuis., bns, w.-c., asc., calme, sud. Prix 540.000 F. 298-36-92, soir 557-12-29.

Métro BOUCICAUT
pierre de taille, chffage central, 2 pièces + 1 petite p., entrée, cuisine, salle d'eau, w.-c. PRIX INTERESSANT, sur rue calme, 3, rue Sentez (angle 39, avenue Félix-Faure), samedi, dimanche, lundi de 15 h à 18 h.

Porte de Versailles, part vend 3 pièces, tt cft 5e ét., s/tennis. Px 485.000 F. T. 847-71-21.

16e arrdt

Un coin de campagne à 300 m de l'ÉTOILE. 30 à 136 m². Livraison immédiate, finitions soignées. - Téléph. : 281-51-50

ORTF 5e et 6e ét. Duplex, ascens., 130 m². 1.420.000 F - 577-96-85.

17e arrdt

VILLA COMPOINT. Résidence stg. beau 3 p., tt cft, terr., pkg. Prix 850.000 F - 264-71-95.

18e arrdt

RUE DES AMIRAUX (Mo Simplon). Particulier vend, dans petit immeuble 1972, standing, pierre de taille, 7e et dernier étage, ascens., studio 28 m², cuisine, salle de bains, w.-c., balcon sud, cft. Cave. Libre 1er juillet. Prix : 280.000 F. Tél. pr R.-V. au 844-48-15.

91 - Essonne

VIRY-CHATILLON - 2 pièces, tout confort, 56 m² + parking en s/sol. Bord de lac, 3' de la gare, site agréable. Prix : 350.000 F. Téléph. après 20 heures au 905-57-18.

92 Hauts-de-Seine

ANTONY R.E.R. 5 pièces, 83 m², 400.000 F., dont 47.000 F. C.F. 237-26-42. Visite sur place samedi.

Mo PONT-DE-NEUILLY
côté St-James, beau 4 p., 150 m² env., imm. bourg., ch. de serv., box. S/pl. sam. de 11 h à 16 h, 9, r. Casimir-Pinel.

94 Val-de-Marne

PARC SAINT-MAUR
proche R.E.R., résidentiel. LIV., 3 CHBRES, GD STDG. cuis., éq., loggia, calme, soleil. Px 895.000 F., box compris. Tél. 801-60-50 - 853-92-47.

95- Val-d'Oise

(95) Val-d'Oise, à Deuil-la-Barre, part. vend dans quartier résident. beau F-4 : séj. dble, 3e et dernier étage. Faibles charges, chauff. gaz indiv., cuis., bains aménagés. Tous commerces, écoles, administrat. Stade, piscine, patinoire, squares, parking, cave, cellier. Gare à 5'. Autobus à 2'. Conviendr. : cadre, enseignant, fond. Prix : 320.000 F. Tél. le soir au 660-35-95.

Province

Corse, Pietranera-Bastia. A vdre, cause dép., dans petit imm. lux., bord de mer, pied dans l'eau, deux pièces ppales, cuis., s. de bains, hall, dépend., 55 m² env. 390.000 F. A débattre. Tél. : (1) 563-71-15.

Haute-Savoie, PRAZ-DE-LYS, station été-hiver, près des Gets. Studio à partir de 150.000 F. Location assurée. Rens. : ERIGE, B.P. 18, 74240 GAILLARD. T. : (50) 38-52-89.

Haute-Savoie, HABERE-POCHE, station été-hiver, studio à partir 190.000 F. Location assurée. Rens. : ERIGE, B.P. 18, 74240 GAILLARD. Téléphone : (50) 38-52-89.

73440 LES MÉNUIRES
(près des pistes) A VENDRE EN DUPLEX en pleine propriété 211.000 F.
FERINEL
Téléphone : (1) 225-70-20.

Haute-Savoie, CHATEL, station été-hiver, studio à partir de 190.000 F. Location assurée. Ecrire ERIGE, B.P. 18, 74240 GAILLARD. Téléphone : (50) 38-52-89.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur journal cherche 3/4 pièces, centre Paris. Ecr. s/no 8.317, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pr notre client., rech. CHBRES, STUDIOS, 2-3-4 P. ss frais. **254-62-30**

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement, SANS AGENCE et SANS FRAIS, vos appts vides et meublés à PARIS et banlieue. Tél. au 274-26-45.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

villas

PORT-NAVALO LE CROUESTY. A vendre, neuf sur le port PETITES MAISONS EN GRANIT. Séjour, 1 chambre, cuisine équipée. Cheminée, poutres. Jardins. 329.000 F. Tél. : (97) 41-28-23 tous les après-midi.

BRETAGNE PERROS-GUIREC. Perle de la Côte de granit rose. A VENDRE 3 PIÈCES. Vue panoramique sur mer. Gd balcon. Cuisine équipée. Urgent - 329.000 F. (97) 41-23-65, 14 h 30-19 h.

Saint-Amand (Cher) BELLE VILLA 8 PIÈCES. Confort, garage, terrain clos 7.500 m², possible viager ou comptant. Ag. BATTON, 18200 ORVAL. Téléph. : 16 (48) 96-24-12.

VEND VILLA
SITUÉE A NAGES (30) 14 KM DE NIMES 40' DE LA GRANDE-MOTTE. 170 m² hab., grand séjour 50 m², 4 chbres, cuis. équipée, 130 m² de terrasses. S'adresser à Maître GRANIER-CALVISON. Tél. : (66) 01-20-28.

FINISTÈRE près Camaret. Belle villa, séj. + 7 chbres 174 m² + gar., sur terrain 13.500 m². Prix 1.050.000 F. Tél. : 526-92-13. MAXANDRE, 14, rue Bixio - 75007 PARIS.

CROISSY-S/SEINE
15' R.E.R. Petite villa, séj. sur jardin, 2 chbres, cuis., bains, tt cft, garage. Px 580.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET - 976-05-90.

BONNEVILLE-S/TOUQUE 5 km Deauville. Villa de caractère style 1900 sur 2.500 m² de terrain parc d'agrément + dépendance. Téléph. au 16 (31) 88-00-21.

maisons de campagne

Suisse (Jura), part. vd Terrains et maison de campagne av. 8 studios compl. rénov. Bon placement. Discrétion assurée. Écrire à Paul Linder CH-2802 DEVELIER.

75 KM DE PARIS-OUEST charme et site exceptionnels, propriétaire vend maison ancienne restaurée, tout confort, 5 pièces, jardin, 1.200 m². Prix 540.000 F. Téléphone : 16 (37) 82-61-93.

BOURG SAINT-LÉONARD La Houellerie (Orne). Particulier vend **MAISON DE CAMPAGNE** 90 m², sur 4 000 m de terrain : séjour, cheminée, poutres, cuis., 2 ch., s. d'eau, w.-c., appentis. Prix : 270 000 F. Vis. week-end. T. : (3) 954-67-42.

fermettes

Région Montmirail (51), part. vend 2 terrains à *bâtir*, non viabilisés, 2.000 m² chacun (40 F/m² à débattre) et ferme restaurée (séjours 60 m² avec grande cheminée, 4 ch., cuis., s. de bains, w.-c., poutres apparentes, chff. air pulsé, grenier aménageable) + belle grange 150 m², le tout sur terrain 1.780 m². Prix : 400.000 F. Tél. : 005-02-13. Agences s'abstenir, ou écrire s/no 6314, *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

immeubles

PARIS 12e. Imm. 1930 à usage social, spécial investissement. Téléphone : 359-10-97.

VOLTAIRE-NATION. MURS boutique 530 m² + dépend. imm. pierre de t. Même locataire depuis 1963. Loyer 91.569. Px 885.000 F. Vis. s/pl. 70, r. de Montreuil, mercredi, jeudi, de 14 h à 17 h 30. 720-89-18.

DANS RUE CALME **PROCHE DE L'ÉLYSÉE** Immeuble 700 m² de planchers. Conv. pet. Ambassade ou Consulat. Ecr. RÉGIE-PRESSE qui transmettra, faire suivre le courrier au Cabinet Pasteyer, 7, rue d'Aguesseau, Paris 8e

châteaux

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE. Votre résidence dans le CHATEAU D'AUTEUIL (Oise). A PARTIR DE 2.500 F LE m². Parc privé 3 ha, tennis, forêt. Charme, équitation. 65 km de Paris-Nord. 12 km de Beauvais. Gare S.N.C.F. à 3 km. DU STUDIO AUX 6 PIÈCES. Rens. tél. (16-1) 776-21-40 ou (16-1) 052-53-99.

fonds de commerce

TOULON-MOURILLON 300 m plage, de PART. à PART. Vds Cave vins fins, liqueurs, spiritueux spécial, bières, trav. tte l'année, surf. 50 m² + réserve 15 m² + cave 45 m². Px rapp. chiffre aff. 360.000 F + stock, cse santé. (16-94) 41-30-05.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

pavillons

DRAVEIL-CHAMPROSAY. Maison rurale rénovée, 5 pces, 90 m². Cour, 1.500 m de la gare, face écoles, 50 m forêt de Sénart. Prix : 430.000 F. T. 903-96-07, à part. de 19 h.

MERE-MONTFORT
40 km Paris A-13. 1 km S.N.C.F. PAV. 1972 s/800 m², parf. état. Livg dble, 4 ch., cuis. équ., s. de bains, s. de jeux. Cave. Gar. 2 voit., buand. 200 m² sur 2 niv. 900.000 F dont C.F. 45.000 F à 5,5 %. Tél. 506-04-06 - 486-14-08.

SUCY-EN-BRIE
Récente et vaste belle villa profess. possib. jard. Visite 14 h à 18 h samedi, 147, route de Boissy. Tél. : 637-34-63.

Pavillon récent 160 m² hab., 7 p., sous-sol complet, garage 2 voitures, 300 m gare, A-1. Px 700.000 F. T. 308-18-17.

LA CELLE-St-CLOUD
78 AVENUE A.R. GUIBERT. Salon, salle à manger + 3 pces, cuis., bains, chauf. cent., gar., s/800 m² de terrain. 800.000 F. Dimanche 14-18 h.

Près de la GARE ÉPINAY-VILLETANEUSE. Pavil. 4 p., cuis., grenier aménag., s/ss-sol, tt cft, terrain 260 m², av. 120.000 F + créd. 828-50-17.

BOIS-D'ARCY
Bon état, s/400 m². Séj., chem., 3 ch., bains. Sous-sol. 621.000 F. IMM. NORMANDE (face Super-M) 045-29-09.

MESNIL-LE-ROI, pav. 1972 sur 675 m², 150 m² habitab., séjour triple 50 m², cheminée, 5 chbres, 2 bns, dche, 2 w.-c., cuis. équipée, office, gd gar. 1.200.000 F. Ag. 962-50-95.

BRÉTIGNY (91), pav. 5 pces, sur s/sol + terr. chffée 28 m², Sud-terrain 482 m², calme, ts commerces, 25' centre Paris. 580.000 F. Téléph. 084-28-55 après 19 h.

LIMITE ANTONY. Partic. vend pav. 5 pces tt cft sur 700 m². Ch. central, ss-sol, gar., combles. Px 700.000 F. Téléphonez au : 930-15-61.

propriétés

A louer de préférence Comité d'entreprise, propriété 22 ha à 80 km Paris avec petit château et haras 40 boxes. Nombreuses dépendances. Sérieuses références et cautionnement. Ecrire en indiquant sur l'enveloppe la réf. 1938, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui transmettra.

Dans la vallée de l'Eure. A 75 km de Paris, part. vend pavillon sur s/sol, pièce et cuisine d'été. Séjour, salon, 3 chambres, cuisine, salle de bains, w.-c., chff. central. Téléphone. Sur 750 m² env. de jdin d'agrément et petit potager. Entièrement clos avec façade et balcon en fer forgé. Prix : 500.000 F à débattre. T. 782-64-18 ou 733-81-56.

LE VÉSINET
Situation exceptionnelle S/pelouse, propriété Mansart, récept. 55 m², 7 ch., 3 bains, confort, jardin 2.250 m². AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET - 976-05-90

LUBERON
Dans hameau entre GORDES et ROUSSILLON, mais. av. jdin + ruine à rest. Catal. autres offres sur demande. Agence Garcin. 13210 St-Rémy-de-Provence. Tél. : (90) 92-01-58.

30 km de VERDUN. Particulier vend BELLE MAISON DE MAITRE dans village Meuse (pêche). 8 Pces, 2 nivx, cheminées, cuis. été, garage, cour, jardin clos 800 m² env., tt conft, peut convenir profess. libérale ou retraité. Prix : 350.000 F. Téléphone : (8) 223-41-43.

VAUCRESSON
Part. vend ppt récente, parfait état. Décoration raffinée, très gd liv. + 4 chbres, 3 s. de bns, salle jeux, log. gardien, s/1.100 m² environ. JARDIN A L'ANGLAISE. Samedi, dimanche de 14 h 30 à 17 h 30. 21 ALLÉE DE St-CUCUFA.

RAMBOUILLET CENTRE
Calme, sur 1.800 m², parc arborisé, superbe propriété, caractère, 10 pces principales + 3 s. de bns. Prix 2.000.000 F. Téléphone : 483-02-53.

BOIS-LE-ROI
SUR SEINE. Superbe ppté anglo-normande 310 m², construite s/terrain 2.700 m², 2 LIV., 5 CHBRES, 2 bains, sous-sol. Prix total : 1.700.000 F. Samedi, dimanche, 14 h. à 19 h. « LES MERLETTES » QUAI OLIVIER-METRA.

SOLOGNE
LAMOTTE-BEUVRON. Belle demeure avec 8 hectares, 21 hectares bât., ferme, étang. VALORSOL, B.P. 55, 45240 LA FERTÉ-SAINT-AUBIN. Téléphonez au (38) 91-60-62.

Le Monde

régions

Corse

L'ÉLECTION DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE

• L'U.P.C. est la première à rendre publique sa liste
• Les socialistes divisés sur le choix de la tête de liste

De notre correspondant

Bastia. — L'Union du peuple corse (U.P.C.) a fait connaître, mercredi 2 juin, la liste de ses soixante et un candidats à l'élection de l'assemblée de Corse. Conduite par le docteur Edmond Simeoni, elle compte cinq élus, dont M. Dominique Lucchini, ancien résistant et maire de Zerubia (Corse-du-Sud) qui y figure en seconde position, et M. Jean-Pierre Cesari, avocat, maire de Casalabriva (Corse-du-Sud). Neuf femmes sont candidates (la première est à la huitième place). La moyenne d'âge est de quarante-deux ans. M. Xavier Belgodere, secrétaire général du mouvement, qui rendait publique la liste à Bastia tandis que M. Simeoni le faisait à Marseille, a insisté sur le « dosage » géographique et socio-professionnel des candidats. Si toutes les micro-régions de l'île sont représentées, une place particulière a été réservée aux Corses « de l'extérieur » qui sont au nombre de sept. Les professions libérales sont aussi largement présentes ainsi que les enseignants et les employés, ce qui traduit assez fidèlement la base sociale traditionnelle du mouvement autonomiste.

La liste de l'U.P.C. est la première à avoir été rendue publique. Ce qui pourrait constituer un bénéfice politique au moment même où les autres partis éprouvent quelques difficultés à former les leurs. Les responsables de l'U.P.C. estiment que, s'ils n'enlevaient pas au moins cinq sièges, ce serait *« un échec »* qui impliquerait une redéfinition de leur stratégie. Cette barre paraît en fait tout à fait raisonnable. Il est prévu d'appliquer, au sein de l'assemblée, la rotation des élus du mouvement mais celle-ci ne sera pas automatique. M. Simeoni a, d'autre part, laissé entendre qu'il sera candidat à la présidence de la nouvelle assemblée.

L'U.P.C., qui organise des réunions publiques non seulement en Corse mais aussi sur le continent développe les thèmes suivants : démocratisation des scrutins, moralisation de la vie publique, définition d'un nouveau programme de développement économique. A propos de la fraude électorale, M. Belgodere a indiqué que dans les cas où celle-ci se manifesterait, les militants autonomistes n'hésiteront pas à interrompre le scrutin. Avant de présenter la liste, le secrétaire général de l'U.P.C. a dressé un bilan de l'action gouvernementale en faveur de l'île. Sans nier le caractère positif de certaines mesures comme la libération des prisonniers politiques, la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat ou la *« libéralisation relative »* de l'information, il a insisté sur les *« incohérences du pouvoir »*, regrettant en particulier que deux mois avant l'élection régionale, dont on ne connaît d'ailleurs pas exactement la date (1), la seconde partie du statut particulier fixant les compétences et les moyens financiers de la région ne soient pas encore connue.

Cet argument a été repris par l'amiral Antoine Sanguinetti mercredi 2 juin lors d'un meeting à Bastia. L'ancien candidat socialiste aux législatives, sollicité par MM. Charles Santoni et Ange Pantaloni, premiers secrétaires fédéraux respectivement de la Haute-Corse et de la Corse-du-Sud, a estimé qu'un *« sentiment d'incertitude s'est développé dans l'île autour de la politique gouvernementale »*.

La présence en Corse de l'amiral Sanguinetti s'inscrit dans une lutte interne très vive au sein des fédérations socialistes locales entre les partisans de M. Bastien Leccia, sollicité pour conduire la liste du P.S., et ceux qui refusent cette investiture au délégué aux affaires corses auprès du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, lui préférant M. Sanguinetti. Ce conflit repose sur des divergences stratégiques profondes qui concernent notamment les règles de composition de la liste, le choix des candidats, la place laissée aux personnalités extérieures au P.S. Ce différend pourrait conduire à un éclatement des fédérations tant les positions des uns et des autres paraissent tranchées. Une ultime réunion de conciliation était prévue ce vendredi 4 juin à Paris entre les secrétaires fédéraux, M. Leccia et les membres du secrétariat national du P.S.

DOMINIQUE ANTONI.

(1) La date de l'élection fait actuellement l'objet d'un début de polémique entre les partisans du 18 juillet (notamment, M. Nicolas Alfonsi (M.R.G., député de la Corse du sud) et ceux qui préféreraient le 8 août (M. Bastien Leccia et l'U.P.C.).

M. Jack Ralite détaille son « plan santé »

M. Jack Ralite, ministre de la santé, a détaillé le 2 juin à Sartène (Corse-du-Sud) et le 3 juin à Corte (Haute-Corse) les mesures qu'il envisage « pour combler les retards et les inégalités que connaît la Corse en matière de santé ». *Cette présentation faisait suite à un premier voyage à Ajaccio et à Bastia en septembre, au cours duquel le ministre avait annoncé la mise en place d'une mission de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS)* (le Monde *du 10 décembre). Progressivement, l'île deviendra une région sanitaire à part entière. Au cours des deux années à venir, cette évolution devrait se traduire par plus de 78 millions de francs d'investissement — dont l'Etat prendra 40 % à sa charge — par 9 millions de francs de contribution au fonctionnement des structures de prévention et de soins, ainsi que par la création de cent quatre-vingt-six postes de personnel médical et paramédical.*

« Le désert sanitaire corse ». La formule a-t-elle encore une signification ? Dans les conclusions du rapport qui leur avait été demandé en septembre, Mme le docteur Lina Lefèvre-Paul et M. François Rocchi (IGAS) sont plus nuancés. Ils relèvent certaines insuffisances de données, des lacunes dans l'éducation et l'information sanitaire, un accroissement déséquilibré des installations de caractère libéral, autant d'éléments — avec un équipement *« globalement suffisant »* en nombre de lits d'hospitalisation — qui n'ont rien de véritablement spécifiques à la région corse. Ils pourraient, en effet, être mis en évidence de la même manière dans la plupart des régions françaises.

L'originalité corse tient, sans doute, à autre chose : un relief difficile où les évacuations sanitaires sont malaisées, une population âgée (17 % de personnes de plus de soixante-cinq ans contre 13,6 % de moyenne nationale), des étrangers très nombreux (13 à 15 % de la population totale) vivant souvent dans un habitat insalubre. A ces données, il faut ajouter des flux saisonniers très importants (plus d'un million de vacanciers chaque année).

Seul un indicateur sanitaire témoigne véritablement de problèmes majeurs : le taux de mortalité infantile *« qui atteint*, a précisé M. Ralite, *17,68 pour mille contre 14,7 pour mille sur le continent »*. Face à cette situation, le ministre a décidé de répondre par une série de mesures *« qui apporteront*, a-t-il indiqué, *pour les deux années à venir, plus de 78 millions de francs d'investissement dont l'Etat prendra 40 % à sa charge »* ; cent quatre-vingt-six emplois de personnel médical et paramédical seront créés qui s'ajouteront aux cent vingt-neuf postes déjà ouverts.

M. Ralite a tenu à montrer que le processus ainsi engagé s'accordait point par point au programme récemment défini dans la charte de la santé, (*le Monde* du 14 mai). Enjeu de démocratie : la Corse sera érigée en région sanitaire à part entière (1). Promotion de la santé : deux comités consultatifs départementaux seront créés ainsi que l'an prochain un comité régional ; la lutte contre la brucellose (2) sera développée ; plusieurs postes seront créés *« pour enrayer la courbe de mortalité périnatale »*. Mieux soigner : ouverture en 1983 de nouveaux services hospitaliers à Bastia et à Ajaccio ; création de quatre *« centres sanitaires ruraux »*, nouvel outil de santé financé en partie par les pouvoirs publics et ouverts aux praticiens libéraux qui seraient rémunérés forfaitairement.

D'autres mesures sont aussi proposées concernant la psychiatrie (développement de la politique de secteur), les malades insuffisants rénaux (amélioration des services d'hémodialyse), les urgences (création d'un SAMU à Bastia) et les personnes âgées.

Comment cet ensemble de mesures que M. Ralite voudrait voir prises en charge *« par les Corses eux-mêmes »* se traduira-t-il dans les faits ? Un indicateur permettra rapidement d'observer la réussite ou l'échec du *« plan Corse »*. En 1980, on a dénombré cinq mille quatre cent cinq hospitalisations de malades corses sur le continent — ce qui équivaut à plus de 2 millions de francs de transport. Une réussite voudrait que ce chiffre — en partie témoin d'une crise de confiance des insulaires à l'égard de leurs structures sanitaires — décroisse de manière appréciable.

JEAN-YVES NAU.

(1) La Corse, bien que juridiquement et statutairement distincte de la région Provence-Côte d'Azur, n'a pas été érigée en région sanitaire.

(3) La brucellose est une maladie infectieuse due à un germe véhiculé notamment par les caprins, les bovins et les porcins.

Ile-de-France

A Paris

Les squatters du vingtième arrondissement protestent contre l'attitude des élus socialistes

Après les interventions des élus socialistes au Conseil de Paris demandant que des mesures soient prises pour expulser les squatters de certains immeubles du vingtième arrondissement (le Monde *du 1er juin), un groupe de ces derniers, occupant des logements vétustes rue Vilin, nous ont apporté une déclaration dont voici les passages essentiels :*

« Après le R.P.R., le P.S. agite à son tour l'épouvantail de l'insécurité à des fins électorales. Il est plus facile d'instaurer un climat de peur que de comprendre et de résoudre les problèmes du quartier : logement, chômage, ennui, manque de fric... que les squatters tentent de résoudre en se passant des élus. Du même coup, cela permet de se débarrasser de gens dangereux, non pas pour la population du quartier qui vit les mêmes problèmes que nous mais dangereux par leur démarche et leurs idées qui remettent en question le rôle des politicards de gauche ou de droite.

» Il y a un an, le P.S. s'opposait à Chirac, *demandant* l'arrêt de toutes les expulsions et donnait la priorité à la réhabilitation des immeubles. Depuis le 10 mai, le changement a eu lieu, les socialistes ont changé d'avis. Ils demandent maintenant l'accélération du programme de rénovation chiraquien, et ils préconisent de rendre inhabitables les logements vides (ce qui prouve qu'ils sont habitables). Faute de trouver des critiques fondées et précises à nous faire, au phénomène « Squatt », ils avancent les noms d'Amsterdam et de Berlin-Ouest en tablant sur un manque d'information sur ce qui s'y passe réellement, et sur des faits spectaculaires, des affrontements entre squatters et les flics, les spéculateurs.

» Le phénomène des squatts existe actuellement en Angleterre, en Italie, en Suisse, en Belgique, dans les pays scandinaves, dans toute la Hollande, et dans toute l'Allemagne de l'Ouest. Et en France, *mis à part les 1 et 3 rue Vilin* (cible privilégiée) le phénomène *s'étend* en province : Montpelliers, Toulouse, Tours, Rouen, Lille, etc. Le mouvement des squats touche des centaines de milliers de personnes en Europe. Il n'est plus possible de camoufler les exclus de la crise car *ils commencent à s'organiser* sur un mode de vie alternatif. Notre isolement à Paris n'est qu'apparent, le squat n'a pas de frontière, et la situation est irréversible. »

Bretagne

VISON A L'ARMORICAINE

Les Bretons sont vraiment des gens très ingénieux. Après avoir acquis un des premiers rangs au monde dans l'aviculture (ils exportent des cargos entiers, à Brest, de poulets congelés vers les pays arabes), après s'être lancés dans la fabrication du foie gras et l'élevage des escargots (la France est très déficitaire), voilà qu'ils songent à investir dans les animaux à fourrure et notamment le vison.

« L'élevage du vison fait partie des produits déficitaires au niveau national (199 millions de déficit en 1980) pour lesquels la Bretagne dispose d'atouts non négligeables : climat favorable, abondance des déchets de la pêche et d'abattoirs, notamment de volailles, base de l'alimentation de ces petits animaux », révèle un rapport de M. Raymond Marcellin, président du *conseil régional, qui sera soumis* aux élus régionaux lors de leur session des 14 et 15 juin à Rennes.

C'est pourquoi l'Institut technique de l'aviculture (ITAVI) voudrait lancer une étude — avec l'appui de la région et de l'Etat — *qui pourrait déboucher* sur deux actions pilotes et la formation de coopératives, l'une en Bretagne centrale, autour de Gourin, Rostrenen, Le Faouet, l'autre dans la région de Redon. Sur une dépense totale de 390 000 francs (il faudra notamment aller voir comment s'y prennent les pays scandinaves et former des éleveurs) les conseillers régionaux seront appelés à voter un crédit de 250 000 francs. De quoi faire une dizaine de manteaux de vison à l'armoricaine. — F. G.

Centre

ÉLUS ET AGRICULTEURS DU LOIR-ET-CHER S'OPPOSENT AU PROJET DE T.G.V.

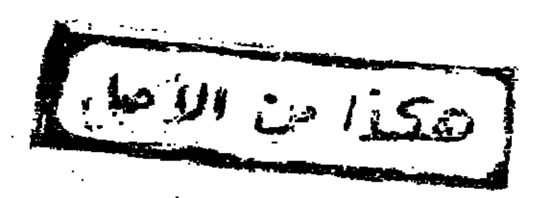
De notre correspondante

Blois. — Les élus du Loir-et-Cher, toutes tendances confondues ne sont pas décidés à accepter sans mot dire le projet de T.G.V. Atlantique qui doit traverser une partie du département. Si le principe du train à grande vitesse n'est généralement pas remis en cause, la création d'une ligne nouvelle qui amputerait, notamment, la Beauce d'une partie de ses terres soulève un concert de protestations. Lors de la dernière session du conseil général que préside M. Kléber Loustau (sans étiquette) un vœu a été unanimement voté pour que la S.N.C.F. étudie la mise en service du T.G.V. sur la ligne actuelle Paris-Orléans-Tours au prix d'un certain nombre d'aménagements.

Les conseillers généraux demandent qu'avant toute décision ils puissent entendre les représentants du gouvernement pour *« connaître l'impact du projet au regard de la politique générale des transports et de l'aménagement du territoire »*. Ils demandent en outre que soit améliorée la ligne reliant Paris à Tours par Vendôme. Les agriculteurs sont eux aussi opposés à la création d'une voie nouvelle : *« Nous n'accepterons en aucun cas que l'Etat fasse des dépenses colossales pour le T.G.V. atlantique alors que beaucoup d'entre-nous avons à peine le SMIC pour vivre »*, déclarait récemment M. Lamé, président en outre que soit améliotale des syndicats d'exploitants agricoles, ajoutant : *« Le T.G.V. se fera avec l'accord des agriculteurs ou ne se fera pas. »* Et un parlementaire du département est allé jusqu'à déclarer : *« Le Loir-et-Cher va avoir avec le T.G.V. son petit Plogoff. »* — B.H.

● *Contrat ferroviaire pour la France au Brésil.* — La Rede Ferroviara vient de signer, avec un consortium franco-brésilien, un contrat pour l'extension et la modernisation des lignes de chemin de fer des banlieues de Sao-Paulo et Rio-de-Janeiro. Ce contrat, d'un montant de 900 millions de francs, comporte la fourniture et l'installation de sous-stations d'énergie, de caténaires et d'équipements de signalisation ferroviaire par des sociétés françaises et leurs filiales brésiliennes, dont, notamment, C.G.E.E., Alsthom-Atlantique, Spie-Batignolles et Jeumont-Schneider.

● *La construction de la centrale de Nogent-sur-Seine.* — La commission locale d'information de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine (Aube) s'est prononcée à la quasi-unanimité (une voix contre, celle du représentant des Amis de la Terre, et deux abstentions) pour la construction des tranches « 3 » et « 4 » de l'ouvrage. Ce souhait, motivé surtout par le souci de préserver les emplois locaux, a été transmis au ministre chargé de l'énergie, M. Edmond Hervé.



Le Monde

économie

SOCIAL

LE CONFLIT A L'USINE TALBOT DE POISSY (YVELINES)

• Les affrontements entre grévistes et non-grévistes ont fait 41 blessés
• La grève se poursuit. La direction demande l'évacuation des locaux
• Une réunion tripartite pourrait amorcer une négociation

Après les violents affrontements entre grévistes et non grévistes, le 3 juin, qui ont fait quarante et un blessés, le conflit se poursuit, vendredi 4 juin, aux usines Talbot de Poissy (Yvelines). — dix-sept mille salariés, dont de nombreux O.S. immmigrés. A l'ouverture des portes à 6 h 40, le personnel est entré normalement. Dans l'atelier « B 3 » (six mille travailleurs en deux équipes), où sont montées les voitures Samba et Horizon, la production est restée bloquée. De source C.G.T., quatre mille personnes étaient présentes ; la grève a été reconduite sans incident. Selon la direction, « des ouvriers empêchaient leurs collègues de reprendre le travail », et les bureaux de la maîtrise, à l'intérieur de l'atelier, ont été attaqués par des cégétistes.

Une quinzaine de grévistes ont tenté, sans succès, de pénétrer dans l'atelier « B 5 » (presses), dont les accès étaient gardés par des militants de la C.S.L. et des non-grévistes. Selon la direction, la production se poursuit au « B 5 », comme dans l'atelier de mécanique.

Après avoir demandé à la préfecture de police de faire évacuer les locaux conformément à une ordonnance en référé, la direction a décidé de faire évacuer les non-grévistes des bâtiments presse et mécanique « pour éviter que des heurts ne se produisent ».

Le ministre du travail a désigné M. Jean Chazal, directeur des relations du travail au ministère, pour renouer le dialogue. Vendredi en fin de matinée il a organsé, à Saint-Germain, une réunion regroupant la direction et tous les syndicats. Son objectif, précise le ministère, n'est pas de présider des négociations, mais de recréer les conditions permettant de les engager.

Le conflit a débuté, le 2 juin en fin d'après-midi, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., par des débrayages à l'atelier « B 3 ». A l'origine de ce mouvement, des revendications analogues à celles exprimées récemment par les O.S. de Citroën et de Renault-Flins : augmentation des salaires, amélioration des relations sociales dans l'entreprise, « au nom de la liberté et de la dignité ».

Le 3 juin, à l'Assemblée nationale, M. Jean Auroux, ministre du travail, a demandé une suspension des discussions sur les droits nouveaux des travailleurs, en raison de la gravité des incidents survenus à Poissy. Cette initiative a suscité de vives protestations dans les rangs de l'opposition.

Bataille rangée dans l'atelier

Poissy, jeudi 3 juin, 14 h. 30... Dans l'immense hangar de l'atelier « B 3 », où les chaînes de ferrage et d'assemblage de la Samba sont arrêtées, l'atmosphère est plutôt joyeuse. Ici et là, quelques ouvriers en bleu et quelques agents de maîtrise attendent à leur poste, silencieux, la fin de leur temps de travail prévue pour 15 h. 30. Dans la travée centrale, près d'un millier d'ouvriers circulent, volubiles. Brandissant des fanions rouges cégétistes, des grévistes, entre deux slogans, plaisantent. Certains même esquissent des pas de danse. *« C.S.L., c'est fini, on veut la liberté »*, lancent des immigrés. Pour tous, c'est la première grève avec occupation chez Talbot — un événement. Norah Tréhel, secrétaire du syndicat C.G.T. et seule femme présente dans l'atelier, va des uns aux autres, appelant au calme mais à la fermeté (1).

Peu avant 15 heures : sur les côtés, le changement d'équipes commence. On circule sans problème vers la sortie pour ceux qui ont fini la journée, vers les chaînes pour ceux qui la commencent. Ils sont peu nombreux à oser entrer dans l'atelier. Quelques invectives sont lancées. On appelle à la grève. Mais chacun est libre de se rendre à son poste de travail. Y travailler est évidemment une autre affaire. Aucun coup n'est échangé. La production reste bloquée.

Face à face

A l'extérieur du bâtiment, mais dans l'enceinte de l'usine, la foule grossit. L'équipe de l'après-midi est arrivée par cars. Celle du matin attend le départ de ces mêmes cars. Celui-ci n'aura pas lieu à l'heure habituelle. Il a été différé sur ordre de la direction.

17 heures. Devant trois mille à quatre mille personnes, M. Daniel Emery, directeur du personnel et des affaires sociales, appelle à une contre-manifestation. Juché sur une estrade, muni d'un mégaphone, il donne ses ordres. Après avoir exhorté sans succès les occupants à sortir, leurs délégués C.G.T. et C.F.D.T. à se montrer responsables, le directeur décide de rentrer dans l'atelier occupé. *« Nous allons reprendre notre outil de travail, faire redémarrer les chaînes. Nous allons montrer notre force. Je ne veux pas d'affrontements »*, lance-t-il. Accompagné de plusieurs cadres supérieurs de l'usine, il prend la tête du cortège des non-grévistes.

17 h. 30. Les premiers rangs entrent au « B 3 », font une trentaine de mètres et se trouvent face à face avec les occupants. Quelques secondes seulement s'écoulent, puis l'affrontement éclate. Un homme, dont la combinaison blanche tranche sur les bleus des occupants, a brandi un extincteur : une fumée blanche emplit les travées. Boulons, pare-chocs, supports de batterie commencent à voler dans tous les sens. On se sert dans les bacs de pièces détachées. Grévistes et non-grévistes se poursuivent entre les travées de montage. Les hurlements se mêlent au fracas des projectiles. Le directeur du personnel, œil en sang, est évacué. Dans la confusion, les contre-manifestants refluent vers la sortie. D'autres blessés sont emmenés à l'infirmerie.

La bagarre à l'intérieur de l'atelier a duré environ une demi-heure. Elle se porusuivra encore pendant une autre demi-heure, mais de l'extérieur, à coups de projectiles, parfois à l'aide de lance-pierres. Plusieurs personnes circulent, matraque en main, appelant à la liberté du travail. *« C.G.T., assassins »*, grondent certains. Près de l'arrêt des cars, la foule, de moins en moins dense, assiste sans intervenir, dans un silence quasi total. Des ambulances vont et viennent. Quarante et une personnes, dont trente-sept dans les rangs des non-grévistes, sont amenées à l'infirmerie de l'usine. Certaines sont conduites à l'hôpital de Poissy, parfois dans un état grave. Le directeur du personnel est transporté à l'hôpital des Quinze-Vingts, spécialisé en ophtalmologie.

Le bilan des affrontements est très lourd. Mais qui a commencé ? L'homme à l'extincteur est-il un gréviste ou un non-gréviste ? Impossible de trancher. Les deux camps s'accusent, se rejetant la responsabilité du déclenchement. *« Nous avions décidé de laisser librement circuler,* disent les cégétistes, *comme nous l'avions faits auparavant. » « Nous sommes arrivés les mains nues. Ils nous ont attaqués »*, répond-on dans l'autre camp. *« On nous a tiré dessus à coups de pistolet »*, affirme la secrétaire C.G.T., en montrant des douilles de Smith et Wesson.

19 h 30 : L'enceinte de l'usine est à peu près vide. Les cars de ramassage sont en effet partis. A l'extérieur du « B 3 » quelques centaines de non-grévistes campent sur leurs positions. A l'intérieur, quelque deux cents occupants refusent de quitter les lieux. *« Nous ne sortirons que lorsque la direction aura fait évacuer les commandos C.S.L. »*, disent les délégués cégétistes. *« Sinon, c'est le massacre »*, ajoute l'un d'entre eux. Ces responsables affirment avoir reçu des assurances de la préfecture sur les conditions d'évacuation.

20 h 50 : Les accès aux ateliers sont dégagés. Les derniers occupants quittent l'atelier en cortège jusqu'à la sortie de l'usine. *« Demain, nous reviendrons et reprendrons démocratiquement la grève »*, disent les délégués. Rendez-vous est pris à l'arrivée de l'équipe du matin vers 6 h 30.

Côté C.S.L., on s'est également donné rendez-vous, mais pour la reprise du travail et le redémarrage des chaînes. Peu après 21 heures, M. Max Pecqueux, directeur de l'usine Talbot-Poissy, fait un bilan de la situation devant la presse et confirme l'ouverture normale des portes de l'usine prévue pour le 4 juin au matin.

Ne risque-t-on pas une nouvelle escalade de la violence ? Fallait-il rentrer au « B 3 » ce 3 juin pour faire dedémarre les chaînes, comme la direction l'a décidé ? Dès lors l'affrontement paraissait quasiment inévitable. *« Nous sommes arrivés les mains nues. Nous ne nous attendions pas à cela. Pour nous aussi c'était la première fois »*, murmure un cadre supérieur...

DANIELLE ROUARD.

(1) Aux élections professionnelles de mars et mai 1982, réalisées sous le contrôle de nombreux inspecteurs du travail, la C.S.L. a conservé la majorité des suffrages et des sièges (57 %), la C.G.T. en a recueilli 25 % ; la C.F.D.T., 9,5 %, la Confédération autonome du travail, 7,9 % et F.O., 4,5 %. Aucun syndicat n'a contesté ces élections. (Source : direction Talbot-Poissy).

Passe d'armes au Palais-Bourbon

Jeudi 3 juin, à l'Assemblée nationale, 19 h. 30 : M. Auroux, ministre du travail, vient de demander une suspension de séance pour s'enquérir des développements du conflit qui a éclaté à l'usine Talbot de Poissy. M. Toubon (R.P.R.) déclare : Pendant que nous discutons « benoîtement » de ce projet, *« la C.G.T., dans votre dos, fait son travail, c'est-à-dire qu'elle procède à la déstabilisation de l'industrie française. (...) Certaines forces politiques et syndicales veulent mettre notre industrie automobile à genoux pour l'obliger à s'en remettre à l'Etat »*. Il demande au gouvernement de cesser *« de soutenir par omission l'action de la C.G.T. et du P.C. qui mettent cul par-dessus tête l'économie française »*.

M. Madelin (U.D.F.) évoque la situation de l'usine Citroën à Aulnay : *« Qu'avons-nous vu ? Une véritable entreprise de guerre civile, une usine assiégée avec la complicité de la police et du ministre des transports, qui a permis que l'on déboulonne les rails du chemin de fer. Après Citroën, voici Talbot. Là, il y a pourtant eu des élections libres, qui ont montré que la majorité des travailleurs font confiance à la C.S.L. et désavouent les syndicats auxquels va votre préférence. Il y a eu un mort à Aulnay. (...) Jusqu'où ira-t-on ? Nous voulons renforcer le dialogue social. Mais, dès lors qu'on livre des armes à ceux qui veulent la guérilla, nous disons non ! »*

M. Auroux s'explique : *« Me conduisant en homme de gouvernement et non en partisan, j'ai estimé de mon devoir de prendre les dispositions nécessaires pour qu'une réunion ait lieu, que les provocations cessent. » « C'est la direction,* ajoute-t-il, *qui, à 17 h. 30, a demandé de libérer l'atelier B-3 et cette demande constituait une provocation... »*

M. Toubon : *« Et casser l'atelier, ce n'était pas une provocation ? Dites plutôt que vous avez peur ! »*

M. Auroux : *« Un chef d'entreprise doit avoir le sens des responsabilités et ne pas demander que l'on parte à l'assaut contre des personnes, dont je n'approuve pas toutes les manières d'agir — des actes regrettables ont été commis ce matin, — mais que les retards pris dans le dialogue social conduisent à l'exaspération. Un chef d'entreprise n'a pas à demander à des non-grévistes de partir à l'assaut d'un atelier. (...) Je n'accepte pas les actes de violence d'où qu'ils viennent, je n'accepte pas que des chefs d'entreprise saisissent l'occasion de différends sociaux pour accomplir des actes de revanche. (...) »*

M. Ducoloné (P.C.) : *« Peut-être M. Toubon regrette-t-il le temps où le gouvernement envoyait les C.R.S. contre les travailleurs. (...) »* Dans le brouhaha, il rappelle les revendications des ouvriers de chez Talbot. Interrompu par l'opposition, il lance : *« Ordre nouveau, taisez-vous ! Les fascistes, taisez-vous ! J'ai déjà eu l'occasion, en m'adressant à M. Madelin, de parler de « démocratie de la matraque » : pour avoir été étudiant au centre Assas, M. Madelin sait de quoi il retourne ! Ce que nous regrettons, c'est que les travailleurs soient amenés à de tels mouvements pour faire respecter leur dignité. (...) Ce sont les députés de la droite qui font traîner les débats pour tenter de faire échouer l'expérience du gouvernement de la gauche ! Mais ils n'y parviendront pas, parce que les travailleurs se mobilisent derrière le gouvernement pour faire triompher leurs droits ! »*

« La troupe » et « la tourbe »

M. Belorgey (P.S.) : *« Le climat qui se développe dans cette Assemblée chaque fois qu'une occasion propice s'offre, l'excès permanent de langage, le vocabulaire militaire qu'affectionnent certains orateurs de l'opposition, l'outrance de leurs analyses, démontrent que leur référence a progressivement cessé d'être la démocratie ! (...) Vous voudriez que nous travaillions dans la sérénité sans céder aux pressions de la rue, mais la rue, c'est vous qui l'introduisez dans cette Assemblée par votre comportement. (...) Il suffit d'écouter M. Toubon pour entendre que s'il était au pouvoir il ferait donner les C.R.S., la troupe contre cette « tourbe » que sont les organisations syndicales représentatives ! Par ses incitations permanentes au putsch et à l'insurrection, M. Toubon est un subversif ! »*

Reprenant la parole pour un *« fait personnel »*, M. Madelin indique que les accusations le concernant lancées par M. Ducoloné *« ont déjà trouvé leur réponse dans un jugement de la dix-septième chambre correctionnelle (1) »*. Il ajoute : *« Je répondrai cependant que je m'étais effectivement engagé, lorsque j'étais étudiant à Assas, pour la liberté d'un peuple : le peuple du Vietnam du Sud. On peut aujourd'hui discuter de cet engagement et des méthodes de cet engagement, mais, étant donnés les drames vécus depuis lors par le peuple vietnamien, je ne suis pas certain d'avoir choisi la mauvaise cause ! »* M. Madelin fait ensuite état de *« la copie d'une lettre adressée par les syndicalistes C.F.D.T. de Citroën à leur confédération pour les mettre en garde contre des provocations et des bagarres qu'organiserait la C.G.T. pour obtenir la mise hors la loi de la C.S.L. ! En s'attaquant à ces deux réussites que sont la Visa et la Samba, on veut obtenir par la matraque ce qu'on n'a pu obtenir par la loi : la nationalisation de Citroën. »*

M. Toubon note enfin que les députés de l'opposition *« n'auraient jamais proposé, eux, que les forces de l'ordre aient le droit de désobéir aux ordres qu'elles reçoivent »*.

M. Auroux déclare en conclusion : *« Je crois pouvoir informer l'Assemblée que des signes de détente sont en train de se manifester à Poissy. »*

Dans l'hémicycle, ces signes ne sont guère perceptibles...

(1) M. Madelin fait allusion à des faits qui remontent à janvier 1977 et qui, depuis, ont été amnistiés.

Conflits et revendications

● *A l'initiative de la C.G.T., le personnel de l'usine de poupées Bella*, à Perpignan, a *« retenu »* le 3 juin à partir de 10 heures le syndic et des administrateurs de l'entreprise. Cette séquestration est intervenue après l'annonce de 560 licenciements sur les 860 emplois. Les représentants du personnel ont demandé au premier ministre d'annuler les licenciements ; la C.G.T. souhaite la tenue d'une réunion où serait prise en considération sa proposition d'une société d'économie mixte. Le gouvernement s'en tient au rachat de l'entreprise par la société Berchef-Jouef (*le Monde* du 30 avril) qui ne reprendrait que 305 personnes, 300 employés ayant priorité d'embauche dans un supermarché qui doit être créé à Claira. Le 4 juin à 0 h 30, les forces de l'ordre intervenaient pour délivrer les six personnes séquestrées. — *(Corresp.)*

● *Le P.-D.G. de la Compagnie française de cristallerie*, M. Louis Marco, qui était retenu le 3 juin à la verrerie de Varnes-le-Châtel par une centaine d'ouvriers licenciés de l'une des usines du groupe, a été libéré en fin de soirée. A Béthune, le directeur de l'Industrielle du logement de Violaines (Pas-de-Calais), filiale des Charbonnages de France paralysée depuis le 14 mai par une grève de la quasi-totalité des trois cent cinquante salariés, a été libéré le 3 juin en fin de matinée après avoir été séquestré pendant trois heures et demie.

● *A la Société générale*, la C.F.D.T. a appelé le 3 juin à la reprise du travail sans que ses revendications soient satisfaites. Au cours d'une assemblée générale tenue à Paris, cent quatre-vingts militants cédétistes ont voté la reprise du travail, cent se sont prononcés pour la poursuite de la grève et cent à deux cents se sont abstenus. La C.F.D.T. avait jugé insuffisant le constat de négociation conclu le 24 mai avec la C.G.T., F.O., la C.F.T.C. et le S.N.B.-C.G.C., mais avait obtenu la levée de la menace de révocation de neuf grévistes cédétistes. La reprise du travail devrait intervenir entre le 4 et le 8 juin.

AFFAIRES

La restructuration du secteur de la machine-outil

Deux « pôles » de regroupement vont être constitués sous l'égide de la puissance publique

Certains avaient pu espérer que le « plan » gouvernemental en faveur de l'industrie française de la machine-outil pourrait être officiellement présenté à l'occasion de la douzième Biennale française de la machine-outil et de l'équipement mécanique, qui sera inaugurée, le mercredi 9 juin à Paris. Ils devront attendre plusieurs semaines encore. Au mieux, ce « plan », qui suppose une vaste restructuration, devrait être définitivement « bouclé » pour la fin du mois de juin. Il est cependant déjà certain que la machine-outil française sera pour l'essentiel contrôlée par des capitaux publics.

L'Etat a l'intention, on le sait, de mettre, sous certaines conditions, à la disposition de ce secteur au cours des prochaines années environ 4 milliards de francs, dont 2,30 milliards de francs sous la forme d'aides directes (*le Monde* du 3 décembre). La profession est à la dérive ; il importe sans retard de lui donner les moyens pour lui permettre
— d'une part de développer des machines nouvelles (commandes numériques, robots...),
— d'autre part de reconquérir une partie de son propre marché (actuellement 60 % des besoins nationaux sont couverts par des achats à l'étranger).

Commandes en baisse

Le premier semestre de cette année est encore difficile pour les producteurs de machines-outils, les commandes sont en baisse de 40 % par rapport à celles de 1981. Les importations restent très élevées et nombreux sont les dépôts de bilan, surtout dans le secteur des machines de formage.

Un bon point cependant : la profession va pouvoir souffler. Les pouvoirs publics, par le biais de l'éducation nationale et des associations pour la formation professionnelle pour adultes (AFPA) viennent de passer les premières commandes de machines-outils destinées à l'apprentissage des jeunes et au « recyclage » des aînés. Une dizaine de firmes ont déjà bénéficié de ces ordres, notamment Cazeneuve et les Innovations mécaniques.

Le renouvellement des équipements dont disposent les centres d'apprentissage ou de « recyclage » était indispensable. Au reste, le « plan » de restructuration de la profession prescrit ces achats : sous cette rubrique sont inscrits des crédits de 550 millions de francs par an durant trois ans. Compte tenu des difficultés économiques, l'Etat pourra-t-il tenir cet engagement ?

Plus généralement ce sont les difficultés pour fixer le montant des investissements que pourraient engager les nouveaux groupes de la machine-outil qui obligent, pour l'essentiel, la puissance publique à différer la mise au net de son « plan ».

Celui-ci prévoit la constitution de deux « pôles » principaux de regroupement. Seul le projet relatif au premier de ces deux « pôles » est totalement « bouclé ». Pour le second la répartition du capital et les actionnaires ne sont pas encore complètement précisés

Le premier « pôle » regrouperait Line S.A. à Albert (Somme), Berthiez à Givors (Rhône), S.M.O. à Saint-Etienne (Loire) et T.M.I. à Capdenac (Lot).

Ce « pôle » serait spécialisé dans la production de machines lourdes (fraiseuses et tours) de très grandes capacités, son capital serait détenu par l'Institut de développement industriel (IDI) pour 35 % et par neuf autres sociétés clientes, deux entreprises sidérurgiques, Sacilor et Usinor ; trois constructeurs aéronautiques : Dassault, la SNIAS et la SNECMA ; deux constructeurs d'automobiles, la régie Renault et Peugeot S.A., et deux producteurs de biens d'équipement, Alsthom-Atlantique et Empain-Schneider.

Au total, la puissance publique détiendrait 35 % du capital du nouveau groupe, deux actionnaires, seulement, relevant du « privé ».

Mais un tel regroupement ne va pas sans licenciements. S'ils étaient décidés froidement, ce seraient environ six cents postes de travail qu'il faudrait supprimer. D'où des discussions avec les syndicats pour qui il est impératif de connaître le montant des investissements qui pourront être engagés pas le « pôle » ainsi restructuré.

Le second « pôle » de restructuration rassemblerait Hure (groupe Indosuez), Graffenstaden (groupe C.G.E.) et H.E.S. (Empain-Schneider) dont le capital serait aussi public pour une large majorité. Il produirait des centres d'usinages, et des machines à commande numérique d'une capacité moyenne.

Deux autres « mariages » d'entreprises sont en préparation, mais ils ne sont pas encore définitivement arrêtés : l'un ferait se rapprocher Dufour et Vernier (petites machines-outils classiques destinées notamment aux centres d'apprentissage) ; l'autre concerne Cazeneuve, Ramo et Innovations mécaniques (tours classiques et à commande numérique de petite capacité). — A.T.

LA XII[e] BIENNALE

La XII[e] Biennale française de la machine-outil et de l'équipement mécanique se tiendra du mercredi 9 au jeudi 17 juin, de 9 heures à 18 heures, au Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris (la Biennale sera fermée le dimanche 13 juin).

Plus de sept cents exposants seront présents à cette présentation qui, cette année, est accompagnée de deux manifestations :

1) L'exposition internationale de la robotique industrielle. Cette présentation a lieu (aux mêmes lieu et date et horaire que la Biennale de la machine-outil) à l'occasion du Congrès international de la robotique industrielle qui, lui, est convoqué à l'hôtel Sofitel-Sèvres de Paris, pour les 9, 10 et 11 juin. Trois cents spécialistes sont attendus à cette rencontre :

2) Le Salon des techniques d'assemblage et de fixation. Il se tient en même temps et au même endroit que la Biennale de la machine-outil.

(Renseignements : Biennale de la machine-outil, 40, rue du Colisée, 75381 Paris Cedex 08, téléph. 359-10-30).

● *L'avant-projet de loi sur la démocratisation du secteur public* a été examiné au cours d'un comité interministériel jeudi 3 juin dans la matinée (*le Monde* du 3 juin). Le premier ministre et les quatre ministres présents ont procédé à un large tour d'horizon.

En principe, après l'adoption par le conseil des ministres, le projet devrait être déposé sur le bureau de l'Assemblée avant la fin de la session de printemps ou de la session extraordinaire de juillet, de façon à pouvoir être débattu par le Parlement à l'automne.

Les arbitrages définitifs sur les questions en suspens seront rendus, précise-t-on à l'Hôtel Matignon, lors d'un prochain comité réunissant, cette fois, les ministres d'Etat.

Toutefois, au cours de la réunion de jeudi, M. Mauroy aurait, semble-t-il, réaffirmé son accord au principe de l'élection des représentants des salariés aux conseils d'administration sur des listes *« libres »* parrainées par des élus et des représentants syndicaux.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	6,1740	6,1810	+ 65	+ 110	+ 150	+ 210	+ 340	+ 510
$ can.	4,9675	4,9748	— 65	— 13	— 88	— 25	— 91	+ 67
Yen (100)	2,5333	2,5375	+ 177	+ 210	+ 382	+ 420	+1092	+1180
D.M.	2,6086	2,6128	+ 148	+ 175	+ 320	+ 352	+ 905	+ 995
Florin	2,3578	2,3611	+ 132	+ 163	+ 292	+ 328	+ 810	+ 897
F.B. (100)	13,8085	13,8223	— 205	+ 7	— 195	+ 75	— 570	— 25
F.S.	3,0412	3,0471	+ 318	+ 353	+ 630	+ 677	+1619	+1745
L. (1 000)	4,6987	4,7059	— 352	— 261	— 648	— 528	—1775	—1548
£	11,0778	11,0956	+ 250	+ 360	+ 545	+ 690	+1630	+1977

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M	8 1/2	8 7/8	8 9/16	8 15/16	8 9/16	8 15/16	8 9/16	8 15/16
$ E.-U.	14	14 1/2	14 5/16	14 11/16	14 3/8	14 3/4	14 1/2	14 7/8
Florin	8	8 3/4	8	9 1/4	8 1/8	9	8 5/8	9 3/8
F.B. (100)	14 1/4	15 3/4	16 1/4	17 3/4	15 7/8	17	16	16 7/8
F.S.	7/8	1 5/8	2 7/8	3 1/8	3 7/16	3 13/16	4 5/8	5
L. (1 000)	17 3/4	20 1/4	23 1/2	25	23 1/4	24 5/8	23 3/8	24 1/2
£	12 3/4	13 1/2	12 7/8	13 1/2	12 7/8	13 1/2	12 7/8	13 1/2
F. français	28	32	32	34	29	31	24	25 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place

AGRICULTURE

LE 18e CONGRÈS DU C.N.J.A.

Beau fixe entre les jeunes et Mme Cresson

Troyes. — Pas d'éclatement, pas d'éclat. Après l'accueil chaleureux fait à M. Michel Rocard, le chahut bon enfant réservé à Mme Edith Cresson et la volonté de dialogue exprimée par M. Luc Guyau, le nouveau président du C.N.J.A., ont déjoué les pronostics lancés pour le dix-huitième congrès de ce syndicat. Jeudi 3 juin, à Troyes donc, après trois jours de débat, les rapports moraux et d'orientation ont été adoptés à une très large majorité (1). L'opposition interne, qui s'est exprimée sobrement, n'a pas brandi la menace de la scission. Et M. Guyau s'est félicité de cette unité, remerciant ses amis agriculteurs d' *« avoir été des congressistes qu'on aimerait revoir l'an prochain »*. Pas d'éclatement donc, mais pas d'éclat non plus avec le ministre de l'agriculture. Le C.N.J.A. et Mme Cresson se sont dits : *« On efface tout et on recommence. »*

Certes, il reste bien des griefs, un accord sur les prix à Bruxelles qui a bien des défauts, comme l'avait déjà dit l'ancien président, M. Fau. Certes, le C.N.J.A. demandera à M. Mauroy, au mois de juillet, au moment de la conférence annuelle, un rendez-vous en fin d'année *« pour faire les comptes »*. Le ministre de l'agriculture, elle-même, a omis de parler de sujets délicats comme les compensations à apporter du fait du retard dans la fixation des prix européens, ou encore la réforme des chambres d'agriculture. Mais, pour le

De notre envoyé spécial

reste, tout le reste, le temps est au beau fixe.

Curieux tout de même. Il y a deux semaines, M. Fau, présentant le congrès, poussait un « coup de gueule » sur la fausse concertation. Dans la lettre du ministère de l'agriculture, Bernard Goury, conseiller technique au cabinet, répondait avec la même vivacité : *« Trop c'est trop. »* Cette emploignade par média interposé aurait-elle suffi pour que les protagonistes jettent l'éponge et plongent ensemble dans les nouveautés : *« Vision nouvelle de l'agriculture »* pour Mme Cresson. *« Souffle nouveau pour la politique agricole »* selon le C.N.J.A.

Non sans malice, celui-ci reconnaît que l'adoption par la Communauté d'une taxe de coresponsabilité dégressive sur le prix du lait, *qui favorise les petits producteurs*, correspond exactement à ce que le C.N.J.A. avait proposé en juin 1931, au congrès d'Aix-les-Bains, sans être entendu. Pour les offices par produits, sur lesquels Mme Cresson s'est longuement expliquée, le C.N.J.A. a le triomphe modeste : *« Le projet correspond mieux à nos remarques. »* Il ne va même pas assez loin dans le contrôle de la confrontation de l'offre et de la demande pour les fruits et légumes. Et les offices fonciers ? Le C.N.J.A. ne veut pas d'offices cantonaux composés d'élus : *« L'élection au suffrage universel peut présenter des inconvénients qu'on n'a pas l'air de soupçonner aujourd'hui. Oui, d'après vous*, interroge Luc Guyau, *sera élu au niveau le plus décentralisé possible ? Ceux qui ont une vision progressiste sur l'évolution des structures, ceux qui ont désacralisé le droit de propriété ? Ou, au contraire, ceux qui rassurent, ceux qui ne veulent pas déranger l'âme du propriétaire qui sommeille dans chaque agriculteur ? »*

Mme Cresson a applaudi... D'accord, les offices cantonaux n'auront qu'un pouvoir consultatif. Le projet est d'ailleurs *« pratiquement prêt »*. La profession agricole sera majoritaire. Le C.N.J.A. a fait une enquête sur les agriculteurs. Mme Cresson a demandé un rapport sur cette question pour la fin de l'année. Déjà un décret a été pris (au *J.O.* du 30 mai), qui améliore le système du remplacement des agricultrices en congés de maternité. C'est encore sur la suggestion du C.N.J.A. et de son président, souligne Mme Cresson, que des contrats emplois-installation vont être lancés. Enfin, mais la liste des convergences serait longue, le C.N.J.A. conteste le calcul du doublement de la dotation à l'installation promise par le chef de l'Etat. Et Mme Cresson de confirmer : cette dotation est bien doublée, à son taux maximum, mais le taux moyen n'est multiplié que par 1,7. Alors ? *« On va se revoir, pour en rediscuter »*. Et les « M.C.M. » ? lance la salle, vous n'en parlez pas ? Effectivement, reconnaît *Mme Cresson, à Bruxelles, la* France, qui a obtenu un bon accord, n'a pu obtenir un meilleur démantèlement des montants compensatoires positifs allemands. La foule s'apaise devant ce ton d'humilité retrouvée.

Il semble que l'élection d'une nouvelle direction à la tête du C.N.J.A. ait facilité objectivement la reprise du dialogue. Objectivement, car il ne s'agit que d'un changement imposé par la limitation de l'âge dans les statuts du C.N.J.A. et apparemment pas de ligne. Ce sont ces statuts qui auraient donc ménagé, aux Jeunes agriculteurs comme au ministère, une porte de sortie dans la « guéguerre » absurde qui paralyse l'action dans le domaine agricole. Un problème demeure : la F.N.S.E.A., la branche aînée du syndicalisme agricole, n'a pas, elle, dans ses statuts de quoi signer la paix. Si elle le souhaite, il lui faudra trouver une autre issue.

JACQUES GRALL.

(1) Le rapport d'orientation a été *adopté avec 337 voix, 5 contre et* 29 abstentions ; le rapport moral avec 11 abstentions seulement. L'opposition interne doit toutefois donner une conférence de presse ce vendredi 4 juin, à Paris.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LE P.-D.G. DU GROUPE DUNLOP SIR CAMPBELL FRASER DEVIENT PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE BRITANNIQUE

Sir Campbell Fraser, cinquante-neuf ans, P.-D.G. du groupe Dunlop depuis 1978, vient d'être élu président de la Confédération de l'industrie britannique (C.B.I.), succédant à Sir Raymond Pennock, P.-D.G. de British Insulated Callenders Cables, dont le mandat de deux ans était arrivé à expiration. Sir Campbell est membre des conseils d'administration de British Petroleum, de Bat Industries (Tabac), du conglomérat Charterhouse, et président de la chaîne de télévision commerciale écossaise.

Le nouveau « patron des patrons », bien qu'approuvant la politique de Mme Thatcher, ne cache pas son impatience devant la lenteur de la reprise de l'activité économique. On lui prête l'intention de redoubler les pressions qui sont exercées sur le gouvernement en faveur d'une réduction immédiate des taux d'intérêt. Il souhaite aussi un accroissement des dépenses d'investissement du secteur public pour ranimer la demande. Sir Campbell a préconisé récemment un durcissement de la C.E.E. face à la concurrence commerciale excessive du Japon.

En R.F.A.

LE CHÔMAGE DIMINUE POUR DES RAISONS SAISONNIÈRES

Nuremberg (A.F.P.). — Le nombre des chômeurs en R.F.A. a diminué de 3,8 % en mai pour des raisons saisonnières, mais a augmenté de 3,2 % en données corrigées. Selon l'office fédéral du travail le chômage a, en chiffres *bruts, touché* 1 645 800 personnes contre 1,7 million en avril, ce qui, en données corrigées, représente 1 798 000 sans-emploi contre 1 743 000 le mois précédent.

ÉNERGIE

Le gouvernement canadien tente de relancer les investissements pétroliers

Les compagnies pétrolières opérant au Canada ont fraîchement accueilli les mesures destinées à favoriser leur industrie, touchée par la stagnation des prix mondiaux du pétrole et l'hostilité des sociétés étrangères à la « canadianisation ».

Pourtant des alignements fiscaux d'un montant de 2 milliards de dollars pour les quatre prochaines années devraient permettre aux compagnies de relancer leur activité. En outre des crédits d'impôts seront consentis aux petits producteurs, les plus touchés par la crise. Enfin la canadianisation (qui prévoit que le secteur énergétique doit être détenu pour 50 % au moins par des entreprises canadiennes à l'échéance 1990) est poursuivie, mais la répartition du revenu pétrolier est modifiée : l'industrie en recevra 46 %, le gouvernement fédéral 22 % et les gouvernement fédéral, 22 % et les régions productrices, 32 %.

M. Elser, président de l'Association canadienne des producteurs indépendants de pétrole a affirmé le 2 juin que ces mesures ne suffiront pas à rétablir la confiance des investisseurs et que, compte tenu de l'inflation, les investissements pétroliers au Canada continueraient de baisser. Plusieurs projets d'exploitation d'hydrocarbures classiques, comme de mise en valeur de schistes, ont été abandonnés au Canada ces derniers mois.

● *Le comité de surveillance du marché de l'OPEP se réunira le 7 juillet à Vienne.* — Les ministres du pétrole de l'Algérie, de l'Indonésie, du Venezuela et des Emirats arabes unis *se réuniront*, le 7 juillet à Vienne, pour tenter d'évaluer la reprise des achats des compagnies pétrolières. Alors que l'OPEP n'est pas censée produire plus de 17,4 millions de barils par jour, l'Iran et le Nigéria dépasseraient déjà leur quota de production. En outre, Téhéran aurait proposé au Brésil du pétrole à un prix inférieur de 4 dollars au cours officiel.

● *« Le contrat gazier soviéto-européen devrait être annulé », affirme M. Weinberger.* — *« Le contrat de gaz soviétique signé par plsieurs pays européens avec l'U.R.S.S. devrait et pourrait encore être annulé »*, estime le secrétaire américain à la défense, M. Weinberger, dans une interview à *Die Welt*. Une dépendance énergétique croissante de l'Europe occidentale vis-à-vis du bloc de l'Est, ajoute-t-il, constitue *« une évolution regrettable »*.

● *Hausse des prix du pétrole.* — L'Egypte et l'Union soviétique viennent de relever le prix de leurs bruts. Le « Suez blend » égyptien est augmenté de 60 cents par baril et le pétrole de l'Oural de 70 cents. Le Mexique, en revanche, *qui n'est pas non plus membre* de l'OPEP, ne semble pas devoir majorer ses prix avant le 1er juillet.

SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU « MONDE »

Les associés de la société civile à capital variable Les rédacteurs du *Monde*, sont convoqués, le mardi 15 juin 1982 à 15 h. 30, 87, rue de Richelieu, pour y tenir leur assemblée générale ordinaire.

A l'ordre du jour :

— Rapport moral ;
— Rapport financier ;
— Renouvellement d'une partie du conseil d'administration;
— Questions diverses.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

bhe
BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE

Assemblée des actionnaires

Réunie le 28 mai 1982, sous la présidence de M. André Cerou, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Banque hypothécaire européenne a approuvé les comptes de l'exercice 1981 qui se soldent par un bénéfice net après impôt, amortissements et provisions, de 16 272 762 F soit 36,82 F par action.

Compte tenu des sommes affectées à la réserve légale et du report à nouveau de l'exercice précédent, le bénéfice distribuable atteint un total de 23.202.549 francs, dont la répartition s'établit de la façon suivante :

— *dotation* aux réserves : 1.113.063 F ;
— distribution aux actionnaires : 13.348.280 F ;
— report à nouveau : 8.741.206 F.

Maintenu à 22 francs par action, mais s'appliquant à un capital en augmentation dont le montant, par suite de la distribution de 6.876 actions gratuites au personnel du groupe, est passé de 59.986.400 francs à 60.674.000 francs, le dividende de l'exercice 1981 assurera aux actionnaires de la banque, compte tenu d'un avoir fiscal de 11 francs représentant l'impôt déjà payé au Trésor, un revenu global par titre de 33 francs.

La mise en paiement de ce dividende a été fixée au 25 juin 1982.

SIMNOR

L'assemblée générale tenue le 24 mai 1982, sous la présidence de M. Hervé Derely, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1981, et décidé de distribuer au titre de cet exercice un dividende de 11,50 francs, soit 19.429.710,00 francs.

Celui-ci sera payé dès le 2 août prochain, contre remise de deux coupons distincts :

— le no 39 A, pour 11,23 francs, soumis à l'impôt sur le revenu ;
— le no 39 B, pour 0,27 franc, exonéré d'impôt.

Ont été en outre affectés à la réserve légale : 1.006.896,88 francs, et au compte de report à nouveau : 426.363,99 francs.

L'assemblée a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Axelroud et Simonnet.

Au cours du débat qui s'est instauré avec les actionnaires présents, le Président s'est étonné du bas niveau de la cotation boursière (95 francs actuellement), qui ne représente même pas la valeur comptable des immobilisations, amortissements déduits, soit 113 francs par action.

La Bourse, dans son évaluation, ne retient le plus souvent que le strict critère de rendement, judicieux dans le domaine industriel, dont le risque de dépréciation des actifs est indéniable, plus contestable dans le domaine foncier ou immobilier puisque les actifs résistent parfaitement à l'érosion monétaire.

Le Président a d'autre part souligné les efforts consentis en matière d'entretien des immeubles et de renouvellement du patrimoine, et insisté sur la bonne tenue de la trésorerie et le maintien d'un taux élevé d'occupation des immeubles.

SCAC

Secteurs d'activités :

— Combustibles : charbon, fuel ;
— Matériaux de construction ;
— Bricorama ;
— Transport international ;
— Agences de voyages.

Dans sa séance du 26 mai 1982, le conseil d'administration usant de l'autorisation et des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée générale extraordinaire du 23 avril 1982, et à valoir sur ces autorisations, a décidé d'augmenter le capital social selon les modalités suivantes :

— Emission en numéraire de 401 620 actions nouvelles de 100 F nominal au prix de 150 F par action, jouissance 1er janvier 1982, représentant un montant brut de 60 millions 243 000 F ;

— exercice du droit préférentiel de souscription : 1 action nouvelle pour 2 anciennes possédées ;

— Période de souscription du 14 juin au 16 juillet 1982.

A la suite de ces opérations, le capital sera porté à 120 486 000 F.

Il est d'ores et déjà acquis que les principaux actionnaires de la société souscriront chacun pour leur part à cette augmentation de capital pour un total de 200 310 actions.

Le président, par ailleurs, a précisé que le bénéfice net consolidé s'est élevé, pour l'année 1981, à 50 millions de francs dont 43,7 millions pour la part du groupe, contre 42,3 millions en 1980 et 23,6 millions en 1979. La valeur mathématique consolidée de l'action SCAC ressort à 477 F au bilan au 31 décembre 1981, après la distribution qui sera proposée à l'assemblée générale du 25 juin d'un dividende de 17 F net par action (25,50 F avec avoir fiscal).

Le président a conclu en indiquant : « La SCAC entend poursuivre en 1982 la politique de gestion rigoureuse et cependant dynamique qui lui a permis de faire progresser son résultat et son dividende de façon constante au cours de ces dernières années. Aussi devrait-elle, sauf détérioration grave de la conjoncture dans les différents secteurs où elle exerce ses activités, pouvoir, cette année encore, améliorer sa situation d'ensemble. »

TRANSPORTS EN COMMUN DE MULHOUSE S.A.

Les actionnaires propriétaires d'actions sous la forme au porteur sont informés qu'en application de l'article 94-1 de la loi de finances no 81-1160 du 30 décembre 1981, qui prévoit la nominativité obligatoire des actions de sociétés non cotées, leurs titres devront revêtir la forme nominative avant le 1er octobre 1983.

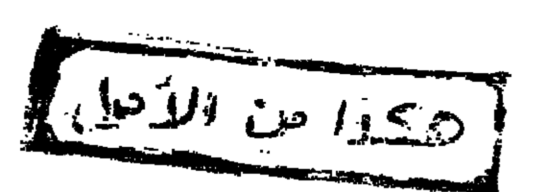
Les actionnaires pourront faire procéder dès maintenant à l'échange de leurs titres en les présentant aux guichets de leur banquier habituel qui les transmettra à la société pour mise au nominatif.

Rappelons que, faute d'avoir accompli cette formalité, les actionnaires seront privés à compter du 1er octobre 1983 des droits attachés à leurs actions au porteur (droit de vote en assemblées, droit aux dividendes, droit préférentiel de souscription aux émissions d'actions en numéraire, etc.).

En outre, à l'expiration d'un délai qui sera fixé ultérieurement par décret, il serait procédé d'office dans les conditions générales fixées par décret à la vente de leurs titres non convertis, le produit en étant consigné jusqu'à restitution éventuelle.

Le conseil d'administration.

هكذا من الأصل



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS

3 JUIN

Morosité

Le climat était encore à la morosité jeudi à la Bourse de Paris et, pour la cinquième séance consécutive, le tonus a fait singulièrement défaut sous les lambris du palais Brongniart. Les valeurs françaises ont continué d'évoluer de façon très irrégulière, mais dans d'étroites limites le plus souvent. Cette fois, pourtant, grâce aux rachats effectués par le découvert, le marché avait moins mauvaise allure et, à la clôture, l'indicateur instantané progressait même de quelques fractions (+ 0,13 %).

Autour de la corbeille, les conversations portaient plus volontiers sur l'élimination de Noah que sur les problèmes de l'heure : hausse du chômage, avec le franchissement pour la première fois de la barre des deux millions de demandeurs d'emploi ; taux d'intérêt élevé ; surévaluation du dollar ; sévérité de la récession américaine, qui éloigne tout espoir de reprise prochaine en Europe, etc. De l'avis général, le marché n'attend plus seulement les résultats du sommet de Versailles, mais la conférence de presse que le président Mitterrand donnera le 9 juin et les « importantes » mesures économiques et financières que le gouvernement va prendre pour tenter de redresser la barre.

« Je n'ai plus confiance », *nous confiait un professionnel. Un autre, sans doute moins pessimiste, n'excluait pas la possibilité d'une reprise technique en juillet liée au replacement de la masse de capitaux liquides libérée par les versements de dividendes (près de 11 milliards de francs).*

Le fléchissement du dollar a entraîné un recul de la devise-titre, qui est revenue de son niveau record de 8,07 F atteint la veille à 7,93/7,95 F.

L'or s'est redressé, cotant 322 dollars l'once à Londres (+ 3,50 dollars). Sur le marché parisien, le lingot a valu 650 F de plus à 64 650 F. Le napoléon, en revanche, a perdu 1 F à 597 F après 595 F.

NEW-YORK

Hésitant

Après quelques jours de réflexion, la First National Bank of Boston a abaissé son taux de base bancaire de 16 1/2 % à 16 %, suivant en cela l'exemple de la Citibank, mais la cote ne s'est pas sentie rassérénée pour autant si l'on en juge par l'indice Dow-Jones des valeurs industrielles, qui a clos la séance au niveau de 816,50, en baisse de 0,38 point sur la veille, le volume des échanges atteignant 48,45 millions d'actions contre 49,22 millions la veille.

Les autres grands établissements ne se sont pas empressés d'emboîter le pas à la dix-huitième banque américaine, ce qui vient conforter les préoccupations des boursiers, nombreux à penser qu'on peut continuer à tabler sur des taux d'intérêt élevés.

Dans le même temps, la crise économique qui frappe les États-Unis se trouve renforcée chaque jour par une série d'informations défavorables en provenance du front du chômage et des défaillances d'entreprises. A un point tel que certains commentateurs en arrivent à émettre des doutes sur ce qui semblait jusqu'à présent une évidence : la reprise économique escomptée au second semestre 1982 outre-Atlantique.

Les prévisions de bénéfices à attendre pour les entreprises américaines ont commencé à être révisées en baisse au mois de juin de l'année dernière et les analystes procèdent à de nouveaux calculs dans le même sens depuis lors, et rien ne les incite à changer d'avis pour l'instant, constate un familier de Wall Street.

VALEURS	Cours du 2 juin	Cours du 3 juin
Alcoa	23 1/2	23 3/8
A.T.T.	51 3/4	52
Boeing	16 3/8	16
Chase Manhattan Bank	42 3/8	42 1/4
Du Pont de Nemours	33 1/4	33 1/4
Eastman Kodak	72	72 1/8
Exxon	28	28 1/4
Ford	22 3/4	22 5/8
General Electric	62	60 7/8
General Foods	36 1/2	36 7/8
General Motors	43 1/2	44 1/8
Goodyear	22 3/4	22 3/4
I.B.M.	62	61 1/2
I.T.T.	23 1/2	23 3/8
Mobil Oil	24 1/8	24 5/8
Pfizer	53 3/4	53 5/8
Schlumberger	43 1/8	42
Texaco	28 3/4	28 5/8
U.A.L. Inc.	16 3/4	17 1/2
Union Carbide	43 5/8	43 1/4
U.S. Steel	22	21 7/8
Westinghouse	25 1/8	24 7/8
Xerox Corp.	30 7/8	31

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PERRIER. — La société Source Perrier vient d'obtenir l'autorisation de vendre ses produits sur le marché japonais, a indiqué son président, M. Gustave Leven, faisant état d'un accord en ce sens conclu avec la firme nippone Suntori, qui dispose de cent vingt mille points de vente.

M. Leven affirme par ailleurs que la société a réussi une percée spectaculaire aux États-Unis où elle est implantée dans 90 % des grandes surfaces, des cafés et des hôtels-restaurants.

« Actuellement, nous avons 65 % du marché des eaux minérales de New-York et 85 % du reste des États-Unis, ce marché n'étant pas très important. Nous vendons nos bouteilles Perrier à la couche supérieure de la population américaine au prix de 75 cents à 1 dollar la bouteille (de 4,50 FF à 6 FF). Notre marché représente actuellement de 50 à 60 millions de dollars (300 à 360 millions de francs) », a-t-il précisé.

CHARTER. — Le gouvernement britannique a décidé de soumettre pour enquête à la commission antimonopole l'O.P.A. de 64 millions de livres lancée par la société financière Charter Consolidated sur la fabrique d'équipement minier écossaise Anderson Strathclyde.

Cette dernière fait opposition à l'O.P.A., qui suscite aussi de vives critiques en Écosse, surtout dans les milieux politiques, étant donné que l'opération transférerait hors d'Écosse et à une société contrôlée effectivement d'Afrique du Sud, la cinquième plus importante entreprise industrielle écossaise sur la base du personnel (4 500) et la onzième en ce qui concerne le chiffre d'affaires.

La décision gouvernementale signifie que l'O.P.A. devra être « gelée » pendant au moins six mois. Charter Consolidated, dans laquelle le groupe sud-africain Anglo American Corporation détient un intérêt de 36 %, possède déjà depuis deux ans une participation de 28,4 % dans Anderson.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	2 juin	3 juin
Valeurs françaises	109,1	109,1
Valeurs étrangères	109,2	108,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	107,5	107,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 3 juin ... 16 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3 juin	4 juin
1 dollar (en yens)	243,10	243,90

BOURSE DE PARIS — Comptant — 3 JUIN

[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Total C.F.N.	80	....
Ufinex	226	....
Voyer S.A.	1 45	....
Ronento NV	466	463
S.K.F. (Applic. méc.)	....	....

HORS-COTE

[illegible]

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	136	....
Cellulose du Pin	24 10	....
Coparex	355	355
F.B.M. (Li)	70	29
Iena Industries	13	....
La Mure	71	75
M.M.B.	148 50	139
Océanic	45	....
Petrofigaz	336	....
Pronuptia	156	....
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	120

SICAV

3/6	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	156 45	148 40
Actions-Investiss.	179 53	171 39
Actions sélectives	210 22	200 69
Aedificandi	231 07	220 53
A.G.F. 5000	180 08	171 91
Agfimo	251 96	240 53
Altefi	180 79	172 59
A.L.T.O.	165 30	157 80
Amérique Gestion	318 12	303 69
Bourse-Investiss.	201 71	192 56 ●
Capital Plus	1010 78	1010 78
C.I.P.	582 64	556 22
Convertimmo	204 30	195 04
[illegible]		
Sogepargne	282 14	269 35
Sogevar	534 11	509 89
Sogintar	688 83	657 59
Soleil Investiss.	324 66	309 94
U.A.P. Investiss.	227 53	217 21
Unifrance	181 83	173 58
Unifoncier	457 96	437 19
Unigestion	404 44	386 10
Uni-Japon	627 77	599 30
Unirenta	1386 70	1341 10
Univar	11047 12	11047 12
Valorem	260 93	249 10
Valreal	106153	106047
Worms Investiss.	463 54	442 52

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1851	4,5 % 1973	1729	1739	1760	1735
3040	C.N.E. 3 %	3015	3020	3020	3000
495	Air Liquide	493	492 50	498	492 50
1250	Fichet-Bauche	1160	1145	1145	1157
168	Finextel	168	168	168	168
149	Fives-Lille	150	146	146 10	145 10
102	— (obl.)	103 30	103	103	102 50
151	U.T.A.	152	152	152	155
230	Valéo	223	220	221	224 40
375	— (obl. conv.)	376	376 50	376 50	376 50
137	Vallourec	136 50	138	137 90	136
1120	V. Clicquot-P.	1035	1030	1030	1011
870	Viniprix	940	898	891	898
200	Amax Inc.	179	174	175 60	176
365	Amer. Express	343 30	342	343 50	344
405	Hoechst Akt.	412	410	410	416
45	Imp. Chemical	45 90	47	45 90	46 10
81	Inco. Limited	78 80	77 50	77 60	77 60
485	IBM	499 90	496	496	488 50
28	Ito-Yokado	27 50	27 40	27 40	27 40
200	ITT	196	193 40	192 90	195
38	Matsushita	35 30	34 30	34 30	34 45
580	Merck	586	584	584	588
[illegible]					
167	Free State	161 50	168	168	170
109	Gencor	98	99	98 90	97 10
187	Gén. Belgique	200	201	200	204
490	Gén. Electr.	494	492	492	499
345	Gen. Motors	354	348 50	348 50	341 50
52	Goldfields	49 50	49 80	49 80	49 80
77	Harmony	73 50	73 10	73 05	72 20
22	Hitachi	22	22	21 80	21 55
470	Unilever	460	465	465	....
310	Unit. Techn.	295 50	286 50	288 50	285
390	Vaal Reefs	364 50	369 50	369 50	369 50
183	West Deep	167	168 50	169 50	171
260	West Hold.	238 20	243	243	247
275	Xerox Corp.	250	247	247	246 50
2 32	Zambia Corp.	2 05	1 96	1 78	2

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ● : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 214	6 188	6 050	6 350
Allemagne (100 DM)	280 850	281 020	254	267
Belgique (100 F)	13 806	13 823	12 300	13 300
Pays Bas (100 fl.)	235 200	235 850	229	240
Danemark (100 krd)	76 630	76 580	74	79
Norvège (100 k)	102 110	102 050	99	104
Grande-Bretagne (£ 1)	11 104	11 108	10 800	11 400
Grèce (100 drachmes)	9 700	9 560	8 100	10 350
Italie (1 000 lires)	4 714	4 720	4 550	4 850
Suisse (100 fr.)	305 600	304 830	298	314
Suède (100 krs)	105 220	105 020	101	107
Autriche (100 sch)	37 080	37 120	36 300	37 900
Espagne (100 pes.)	5 842	5 836	0 570	6 150
Portugal (100 esc.)	8 565	8 570	8 100	9 100
Canada ($ can. 1)	4 958	4 972	4 870	5 110
Japon (100 yens)	2 532	2 549	2 430	2 570

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/6
Or fin (kilo en barre)	64250	64750
Or fin (en lingot)	64000	64650
Pièce française (20 fr)	598	597
Pièce française (10 fr)	455	465
Pièce suisse (20 fr)	505	508
Pièce latine (20 fr)	487	480
Souverain	581	588
Pièce de 20 dollars	2630	2640
Pièce de 10 dollars	1317 50	1380
Pièce de 5 dollars	720	705
Pièce de 50 pesos	2855	2855
Pièce de 10 florins	505	510

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

L'ambassadeur d'Israël à Londres est grièvement blessé dans un attentat

Deux *mois*, jour pour jour, après l'assassinat à Paris du diplomate israélien Yaacov Barsimantov, l'ambassadeur d'Israël à Londres, M. Shlomo Argov, a été grièvement blessé, jeudi soir 3 juin, au cours d'un attentat.

● A JERUSALEM, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, s'est déclaré « bouleversé » par la nouvelle, se refusant à toute autre déclaration. De source autorisée, proche de M. Begin, on craint le déclenchement d'une « nouvelle vague d'opérations terroristes palestiniennes contre des diplomates israéliens à l'étranger ».

L'O.L.P. a placé ses unités en état d'alerte au Sud-Liban, en prévision d'une éventuelle opération de représailles israéliennes. Aucune des organisations palestiniennes présentes dans la capitale libanaise n'a toutefois revendiqué l'attentat.

De notre correspondant

Londres. — L'ambassadeur d'Israël en Grande-Bretagne était toujours dans un état critique, ce vendredi 4 juin en fin de matinée, après avoir été victime d'un attentat. Jeudi, peu après 23 heures, heure française, un homme âgé d'une vingtaine d'années, décrit par les témoins comme paraissant d'origine proche-orientale, a tiré une rafale de fusil mitrailleur sur M. Schlomo Argov, alors que celui-ci sortait d'un grand hôtel du centre de Londres où il avait assisté à une réception diplomatique. Une *balle a traversé la boîte crânienne* de l'ambassadeur, qui a été opéré pendant plus de deux heures et demie à l'hôpital national neurologique. Les chirurgiens ont retiré du cerveau un caillot de sang et des éclats osseux.

Les gardes du corps de M. Argov, appartenant à la section spéciale de *la police chargée de la protection* des diplomates, ont immédiatement riposté et l'agresseur, atteint d'une balle dans la nuque, a été arrêté à une centaine de mètres de l'hôtel. Ses jours ne semblent pas en danger. Deux autres individus, dont la voiture aurait été vue à proximité de l'hôtel, ont été arrêtés peu après dans le sud de Londres. Des armes ont été trouvées dans leur véhicule et ils sont toujours interrogés par la police.

M. Argov, qui est diplômé de la London School of Economy, est âgé de cinquante-deux ans. Il est ambassadeur d'Israël en Grande-Bretagne depuis 1979, période où les re[illegible]ons entre les deux pays se sont sensiblement refroidies. Ami personnel de M. Begin, c'est un *représentant* intransigeant de la politique d'Israël.

Un porte-parole de l'ambassade a indiqué que la tentative d'assassinat contre M. Argov faisait partie d'une campagne contre les diplomates israéliens dans le monde entier. Il a souligné que les activités terroristes des Palestiniens où qu'elles aient lieu, *représentaient une violation du* cessez-le-feu entre Israël et l'O.L.P., qui s'expose ainsi à des actions de représailles.

DANIEL VERNET.

La restructuration de Boussac-Saint Frères

● *Mille trois cents suppressions d'emplois*
● *Plus d'un milliard de francs d'investissement*

De notre correspondant

Lille. — Mille trois cents *suppressions d'emplois* et un milliard d'investissements en cinq ans, telles sont les données majeures du plan de restructuration annoncé par M. René Mayer, le P.-D.G. de la nouvelle compagnie Boussac-Saint-Frères (B.S.F.). Ces informations *apportées lors du comité central* d'entreprise, qui s'est tenu à Wambrechies dans la banlieue lilloise, le 3 juin, ont été mal accueillies par tous les syndicats (C.G.T., C.F.T.C., C.G.C., C.F.D.T., F.O.), qui s'opposent à *tout* licenciement.

Certains éléments de ce plan étaient connus, et c'est ainsi qu'un groupe de travailleurs de l'usine de Beauvais étaient venus à Lille pour manifester leur désapprobation. M. Mayer a souligné cependant que cette opération, qui portait sur les secteurs les moins performants, ne *permettrait de réduire que de 50 %* environ des pertes qui s'élèvent pour le groupe de 100 à 150 millions de francs par année courante. On va pratiquer une gestion plus sérieuse, tenter de lancer d'autres activités (on parle de mini-électronique). On va aussi se tourner vers l'extérieur...

Il s'agit là d'un programme ambitieux *dont la réussite n'est pas garantie.* Des experts, il y a quelques mois, avaient formulé un jugement très strict et laissé entendre que le nombre de licenciements devrait être de plusieurs milliers. La nouvelle direction prend des risques et fait un pari. Les syndicats ne sont pas convaincus que d'autres opérations du même genre *n'interviendront pas* dans la compagnie Boussac-Saint Frères, qui regroupe non seulement des activités de B.S.F. mais aussi de la Société foncière et financière Agache Willot, soit au total 26 000 salariés (*le Monde* des 26 mars et 24 avril).

Les mesures rendues publiques jeudi sont atténuées par la mise en place d'un plan social. C'est ainsi qu'on annonce non seulement le reclassement de 500 personnes et 170 départs en préretraire, mais que les licenciés garderont leur niveau de ressource actuel pendant dix-sept mois en moyenne, ce qui facilitera des reconversions.

Les investissements seront en partie couverts par le F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social) et par des emprunts, mais ils seront, a *affirmé M. René Mayer,* largement autofinancés. Il est *probable que pour cela il faudra aussi* procéder à quelques cessions d'actifs immobiliers.

On va concentrer les efforts sur les secteurs déjà en pointe comme *les produits d'hygiène* (Peau douce), dans les unités des Vosges et de la Somme (290 millions d'investissement), *dans le linge de maison et les* couvertures de sol, dans les Vosges, le Nord et la Loire (250 millions), dans les tissus d'habillement en Alsace notamment, dans les Vosges et la Haute-Saône (165 millions), dans les produits de plein air et de camping (43 millions), etc. Au total, 970 millions de francs sont programmés. *non compris 230 millions* de francs pour le développement d'« *activités non traditionnelles dans le groupe* », grâce à un nouveau secteur d'innovation et de recherche. Enfin on entend restructurer le service commercial et valoriser plus encore certaines griffes déjà célèbres comme Dior et Agalys.

Voici les unités touchées par les opérations annoncées par M. Mayer :

— *Filatures et tissages :* à Abbeville (Somme), 229 emplois supprimés, 130 reclassements prévus dans la création d'une nouvelle unité de papier Peau douce, qui sera édifiée dans les dix-huit mois ; Halluin (Nord) : 73 suppressions d'emploi, 15 reclassements ; Filatures de Ronchamp (Haute-Saône) 153 suppressions, reclassements à l'étude ; Tissages du Rabodeau (Vosges), 94 suppressions, 58 reclassements, 36 mises en pré-retraite ; Velours Cosserat : 132 suppressions avec fermeture de l'usine. C'était, selon la direction, *l'un des secteurs déficitaire les plus* importants du groupe.

— *Confection :* à Blainville (Meurthe-et-Moselle), 45 suppressions, 37 reclassements possibles, 12 emplois maintenus ; Damballe (Meurthe-et-Moselle) : 134 suppressions, 26 reclassements ; Bohain-en-Vermandois (Aisne) : *200 suppressions,* 143 reclassements.

— *Revêtements de sol textiles :* à Beauvais : 172 suppressions ; à *Roubaix-Tourcoing : 29 suppressions* sur 400 emplois environ à la Manufacture française de tapis et couvertures.

— *Filets de pêche et de sport :* Etaples (Pas-de-Calais) : 26 suppressions.

— *Emballage :* service de vente : 14 *suppressions.*

GEORGES SUEUR.

LES POUVOIRS PUBLICS ACCORDENT UNE AIDE A INTERNATIONAL HARVESTER-FRANCE.

International Harvester France, filiale du groupe américain I.H. de Chicago, dont les difficultés sont extrêmes, a conclu avec les pouvoirs publics et ses banquiers un accord financier, lui apportant un ballon d'oxygène.

En premier lieu la maison-mère procède à une augmentation de capital de 110 millions de francs, soit à hauteur du tiers du capital actuel. Le crédit national octroie un crédit à long et moyen terme de quelque 90 millions de francs. Enfin, les banquiers français et américains ont décidé d'accroître les lignes de crédit accordées à I.H. France. Au total, la firme française disposera de 450 millions de francs d'argent frais.

Selon un porte-parole d'I.H.-France, la firme de machinisme agricole va relancer ses investissements à son usine de Croix (Nord) et de Saint-Dizier (Haute-Marne). La mise en route de l'usine d'Angers (Maine-et-Loire) serait accélérée.

En novembre dernier, I.H.-France avait annoncé un plan de réduction d'emploi portant sur 823 postes. Celui-ci avait été refusé. Depuis, les négociations avec les pouvoirs publics ont été engagées. Elles ont abouti au plan de financement que l'on sait, et I.H.-France envisage toujours de réduire l'emploi avec 525 départs en pré-retraite et 342 départs volontaires. Dans un communiqué daté de mai 1982, la section C.F.D.T. de l'usine de Croix s'étonnait que les organisations syndicales n'aient pu participer aux négociations avec le spouvoirs publics et s'inquiétaient de l'utilisation des crédits consentis : rayer les suppressions d'emplois ou investir effectivement en France.

REPORTANT A 1984 SON CONGRÈS CONFÉDÉRAL

F.O. refuse de « participer à la gestion de l'austérité »

Le report à 1983 des élections à la Sécurité sociale a eu une conséquence immédiate pour *Force ouvrière. A l'issue de son* comité confédéral national, réuni les 2 et 3 juin à Aix-les-Bains, F.O. a décidé que son prochain congrès prévu initialement pour *le* printemps 1983 n'aurait lieu qu'en 1984. M. Bergeron, dont le départ était envisagé à l'occasion de ce congrès, a souligné que ce report n'était pas motivé par des raisons politiques — « *Nous n'avons pas de problèmes internes* » — mais uniquement par l'impossibilité « *d'organiser un congrès et en même temps de mener bataille dans les élections à la Sécurité sociale* ».

Situé entre le congrès de la C.F.D.T. et celui de la C.G.T., du 13 au 18 juin à Lille, ce comité *confédéral* était l'occasion pour F.O. de prendre position dans le débat économique actuel. Critiquant la récente augmentation de la T.V.A., impôt « *le plus injuste* », *soulignant* que dans l'action gouvernementale « *il y a des aspects positifs, et d'autres, qui le sont moins* », M. Bergeron a considéré que « *pour l'essentiel, le pouvoir n'est pas parvenu à résoudre les problèmes les plus difficiles qui conditionnent tout le reste* », qu'il s'agisse du chômage ou de l'inflation. Le secrétaire général n'a pas éludé le débat sur la rigueur et la solidarité : « *Nous sommes solidaires mais nous sommes convaincus que la solidarité passe obligatoirement par la réforme fiscale.* »

Cependant, il se dégage de la résolution adoptée au terme d'un débat où se sont exprimés une quarantaine d'intervenants, une méfiance certaine à l'égard d'une rigueur qui déboucherait sur l'austérité. Ainsi est-il souligné que F.O. « *ne saurait au nom du réalisme, ou par contamination, partager les orientations des syndicats-partis tels que la C.F.D.T., qui, en se substituant au gouvernement et aux responsabilités qui sont les siennes, amènent à participer à la gestion de l'austérité* ». F.O. récuse « *toute gestion de la crise aux couleurs de France qui, sous l'impulsion du P.C. et de la C.G.T., tendrait à la mise en place d'un compromis historique à la française conduisant à terme à la liquidation de la démocratie* ».

Une telle résolution augure mal de la réponse que F.O. sera amené *à donner* à la proposition de rencontre que la C.F.D.T. lui a adressée le 3 juin, comme aux autres syndicats. M. Bergeron a toutefois évité de se prononcer. *Mais l'unité à géométrie variable* prônée par M. Maire aura bien du mal à se mettre en place.

LES ÉCOLOGISTES DE GREENPEACE REMBARQUÉS SOUS ESCORTE A LENINGRAD

Les vingt-huit écologistes du mouvement Greenpeace ont regagné Helsinki à bord de leur bateau *Sirius* après avoir passé quarante-huit heures à Leningrad. Arrivés lundi 31 mai, munis de visas d'entrée en U.R.S.S., ils avaient l'intention de *tenir une* conférence de presse sur l'interdiction des essais nucléaires.

En fait, le bateau a été contraint de mouiller dans la *zone militaire du port.* Seuls quelques écologistes furent autorisés « mercredi » à débarquer pour rencontrer des représentants du *Comité soviétique* pour la paix. Pendant *cette entrevue, les* autres membres du groupe restés sur le bateau lâchèrent quelque deux mille ballons portant en russe l'inscription suivante : « *Citoyens soviétiques, faites cesser les essais nucléaires.* »

L'entretien à terre aurait alors été interrompu ; les écologistes tentèrent de distribuer des tracts *dans les rues de Leningrad.* Rapidement entourés par des agents du K.G.B., ils furent reconduits sous escorte à bord de leur bateau. Peu après, le *Sirius* fut *remorqué en haute* mer et dut regagner la capitale finlandaise.

LE FRANC RESTE TRÈS FAIBLE

La journée du jeudi 3 a été très dure pour le franc français, qui a dû être soutenu massivement par la Banques de France. Dans un marché relativement calme, sans *fièvre spéciale*, le cours du mark à Paris s'est élevé à plusieurs reprises bien au-dessus des 2,61 F qui semblent constituer le seuil de résistance actuelle, non loin des 2,6205 F qui représentent *le* cours plafond de la monnaie allemande fixé depuis le 5 octobre dernier.

A chaque fois, la Banque de France, a dû vendre soit des marks, *soit des dolars*, ce *qui* revient au même, pour ramener à 2,61 F environ le cours du mark. Selon des estimations raisonnables, elle y a consacré l'équivalent de 800 à 900 *millions de dollars, dont* 300 millions ouvertement durant la cotation des monnaies au sous-sol de la Bourse de Paris, le reste tout au long de la journée par divers canaux.

La situation ne paraissait guère meilleure à la fin de la matinée du vendredi 4 juin, l'institut d'émission continuant à intervenir assez massivement pour maintenir à 2,6110 F environ le cours du mark.

SODEXHO VIENT D'ACQUÉRIR 10 % DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ JACQUES BOREL

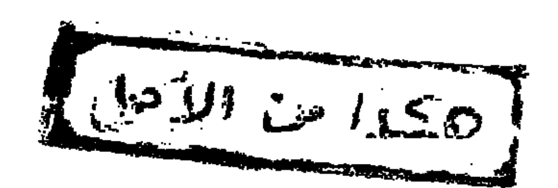
Un petit coup de théâtre vient de se produire dans la querelle qui s'est élevée au sujet du projet de fusion de la société Jacques Borel international avec la chaîne Novotel : le groupe SODEXO vient d'acquérir 10 % du capital de Jacques Borel.

Déjà le groupe CODEC-UNA, coopérative de commerçants indépendants, mené par M. Jacques Régnier, s'est assuré un peu moins de 27 % de Jacques Borel avec le concours de Lazard Frères, et entend s'opposer au projet de fusion en question, qui doit, le 28 juin prochain, être ratifié par au moins 66 % des porteurs d'action (*le Monde* du 4 juin).

Le groupe SODEXHO, qui, pour l'instant, semble agir indépendamment de CODEC UNA, va, vraisemblablement, s'opposer aussi au projet en question, qui paraît bien mal parti avec plus de 37 % de votes hostiles.

SODEXHO, présidée par M. Pierre Bellon, est la première entreprise française de restauration collective avec 2 milliards de francs de chiffre d'affaires réalisé dans trente-quatre pays. Dans cette affaire, elle se montre intéressée par les activités restauratrices collectives de Jacques Borel, et, de ce fait, entre dans une lutte qui s'annonce chaude.

Le numéro du « Monde » daté 4 juin 1982 a été tiré à 519 994 exemplaires.

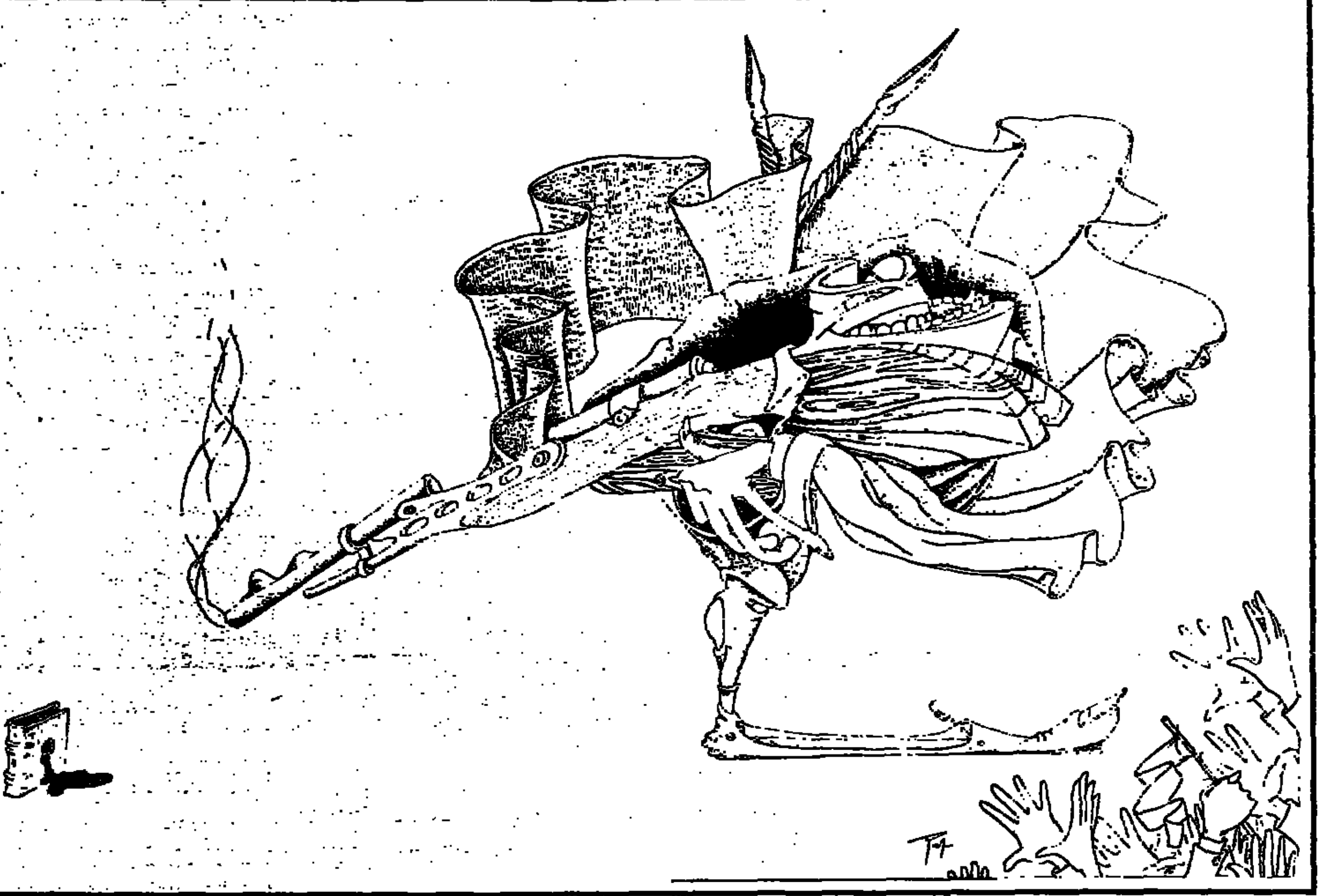


Les soucis de la Cour des comptes PAGE III.

Maurice Reuchlin et le mystère des différences individuelles PAGE X.

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11 618 - NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT DIMANCHE 6 JUIN 1982





JEAN-PIERRE RODA

L'autodafé de Berlin

Trois mois après l'arrivée au pouvoir des nazis, Joseph Goebbels, ministre de la propagande, fit jeter dans d'immenses bûchers, notamment à Berlin, au cours de cérémonies nocturnes, des dizaines de milliers de livres. Alexandre Szombati a rencontré au cours des années des acteurs, des témoins et des victimes – dont beaucoup ont aujourd'hui disparu – de cet autodafé, qui marqua aux yeux du monde le début d'une nouvelle barbarie.

ALEXANDRE SZOMBATI

DANS la nuit du 10 mai 1933, exactement cent jours après qu'Adolf Hitler fut devenu chancelier du Reich, vingt mille à vingt-cinq mille livres *« représentant l'esprit non allemand »* furent brûlés par ordre du ministre de la propagande Joseph Goebbels, sur la prestigieuse place de l'Opéra, à Berlin. Simultanément, des manifestations identiques eurent lieu dans toutes les villes universitaires d'Allemagne.

En écoutant dans son appartement de la Berggasse la retransmission de ce « happening », Freud a prononcé cette phrase : *« Où l'on brûle des livres, on brûlera, à la fin, des hommes. »* Cette phrase prophétique, dont on lui a prêté généralement la paternité, était en réalité de son illustre coreligionnaire, *« le plus français des poètes allemands »*, Henri Heine, qui l'avait écrite en 1823, cent dix ans avant l'autodafé hitlérien.

Malgré plusieurs averses au début de la soirée, le 10 mai 1933, à Berlin, dès 20 heures, des dizaines de milliers de gens remplissaient la place de l'Opéra et les rues environnantes, bien que la cérémonie ne dût commencer qu'à 22 heures. Des foules considérables s'étaient rassemblées à la même heure à Bonn, à Francfort, à Göttingen, à Hambourg, à Cologne, à Munich, à Nuremberg et à Würzburg, où des cérémonies analogues se déroulèrent sous la conduite du corps professoral et des associations nazifiées des étudiants.

A l'université, où ils avaient été rassemblés, les livres (tous d'écrivains allemands ou germanophones, contrairement à ce qui a été parfois indiqué) étaient entassés, tandis que le professeur Alfred Bäumler, maître de cérémonie, haranguait encore ses élèves, dans des camions ouverts, empruntés à des déménageurs. On fixa sur eux les calicots expliquant le sens de l'opération : *« Contre l'esprit non allemand. Les étudiants allemands. »* Entre 21 et 22 heures, des flambeaux furent distribués. A 22 heures exactement, le chef des sections d'assaut (S.A.) cria : *« Silence ! Pas cadencé, marche ! »* Musique en tête, les étudiants en uniforme brun flambant neuf des S.A. se mirent en marche en direction de la place de l'Opéra entre deux haies ininterrompues de spectateurs. Au son de la musique se mêlait celui des haut-parleurs, expliquant sans cesse *« la grandeur historique de la soirée »*. Un des étudiants portait le portrait du docteur Magnus Hirschfeld, fondateur de l'Institut scientifique de sexologie, qui devait être le premier jeté dans les flammes.

Il était 23 heures lorsque les colonnes d'étudiants, le joyeux docteur Bäumler en tête, pénétrèrent sur la place, largement illuminée par sept gigantesques projecteurs empruntés aux studios de cinéma de Babelsberg. Au milieu, brûlait déjà le bûcher de sapin que les pompiers avaient dressé et copieusement arrosé d'essence. Les étudiants lancèrent alors leurs flambeaux dans le feu et commencèrent à enlever les livres et autres publications des camions. Ils se les passèrent de main en main jusqu'au bûcher. Pendant ce temps, plusieurs orchestres des S.A. et des S.S. jouaient des marches militaires. Lorsqu'ils se turent, neuf représentants des étudiants s'avancèrent vers le bûcher et, tour à tour, crièrent *« les paroles du feu »*, écrites par Goebbels et apprises par cœur.

Le premier récitant dit : *« Contre la lutte des classes et le matérialisme, pour l'unité populaire et un mode de vie idéaliste ! Je livre à la flamme les œuvres de Marx et de Kautsky !* (1) »

Le deuxième récitant : *« Contre la décadence et la dégénérescence morale ! Pour la discipline et les bonnes mœurs dans la famille et l'Etat, je livre à la flamme les écrits de Heinrich Mann, Ernst Glaeser et Erich Kästner ! »*

(Lire la suite page XII.)

(1) Théoricien socialiste allemand, né à Prague en 1854, mort à Amsterdam en 1938.

Le temps des cadres

GILBERT COMTE

A CHAQUE époque, sa foi ! A chaque temps, ses maîtres ! Le Moyen Age réclamait des bâtisseurs de cathédrales, des moines et des chevaliers. La Renaissance admira les artistes et les condottieres. La Réforme voulut des théologiens, la Révolution, des idéologues, puis la société industrielle, des économistes et des polytechniciens. Durant les âges successifs par où elle passe, l'humanité confie chaque étape de son destin à ceux de ses fils qu'elle sait le mieux aptes à dominer l'épreuve : naguère, le prêtre, le soldat, l'instituteur ; aujourd'hui, l'expert, mystérieux praticien des courbes prévisionnelles ou grand initié du monétarisme.

Heureux ces hommes qu'une bénédiction temporelle prépare à l'emploi complet de leurs forces ! Le mérite les conduit au succès en même temps qu'à un accord organique entre leurs capacités natives et les besoins généraux du siècle. Cette rare fortune échappe largement à leur volonté. Elle tombe sur eux comme une grâce de la prédestination historique. Avec la tranquille sérénité des forts, ils s'intéressent peu à ses origines. Les tâches nobles de la gestion et de l'administration les absorbent suffisamment, avec, en prime, le honneurs, ses récompenses.

Dès qu'un privilège s'institue, il s'étend. A trop rencontrer le pouvoir politique dans la direction des affaires, les cadres finissent par vouloir le prendre. Savamment, ils l'investissent. Sûrement, ils l'envahissent. Polytechnique, Sup de Co, ESSEC, H.E.C., Ponts et Chaussées, Arts et Métiers, monts et merveilles peuplent les partis de doctes conseilleurs, les cabinets ministériels de péremptoires compétences. Sous de Gaulle comme sous Pompidou, sous Giscard d'Estaing comme sous son successeur socialiste. Le langage officiel change. Pas l'attitude humaine. Dans certains secteurs, depuis un an, elle s'aggrave.

Et pour cause ! Vingt-quatre heures sur vingt-quatre – car jusqu'au fond de leur sommeil ils doivent en rêver – nos décideurs s'enferment dans l'univers clos du calcul pratique. A trop fréquenter la statistique, le gouvernement des hommes se confond dans leur tête avec l'administration des choses. Paisiblement, ils emmagasinent notre avenir dans des kilomètres de cartes perforées, livrent nos songes à l'ordinateur, appliquent sans malice leurs programmes à de la matière vivante, aimante, souffrante, et même capable de révoltes. Vers 1960, des urbanistes impeccables couvrirent ainsi nos banlieues ouvrières de H.L.M., grands ensembles désormais suspectes de fabriquer dix chenapans par cave et cinq bandits irrécupérables par ascenseur. Non sans analyses financières correctes, parfaites évaluation du béton au prix coûtant, et même quelques séminaires d'études, sur le terrain, pour tranquilliser l'architecte principal.

Cette domination de la technique sur les sentiments, du positif sur l'impalpable, des certitudes sur l'intuition, en ultime recours de la matière sur l'esprit, instaure le règne métallique de l'utilitaire. Ceux qu'elle n'emploie pas dégénèrent en fossiles dérisoires. Elle broie le philosophe, humilie le poète, marginalise le modeste serviteur de la connaissance gratuite, esclavagise l'indispensable défenseur de la réflexion désintéressée. Par représailles, ils en deviennent fous de rage, furieusement injustes à leur tour. Apostrophe à la bouche, mépris au fond des prunelles, ils entament le procès de ces pauvres cadres.

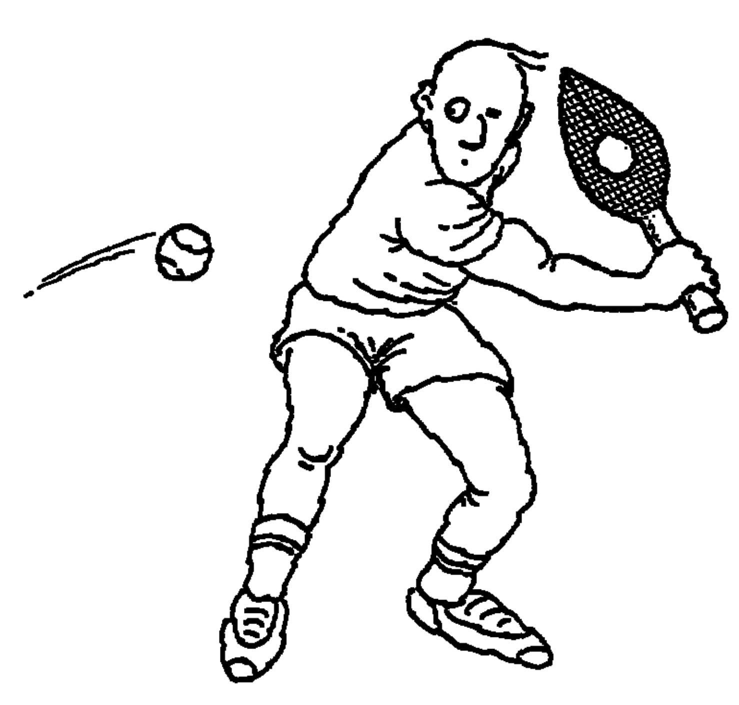
Ne sous-estimons pas leur travail, cependant ! Ni les ressources colossales de courage, de patience, de conscience, qu'ils mettent au service de la collectivité. Nous déjeunons, dînons, nous chauffons, voyageons, retrouvons notre santé grâce aux prouesses qu'ils accomplissent dans leurs bureaux, dans les laboratoires, au milieu d'une concurrence internationale effectivement sans merci. Si seulement ils consentaient à rabattre un peu de leur orgueil en échange d'un respect légitime ! S'ils voulaient bien reconnaître que, en dépit de leurs prévisions, de leurs commissions, de leurs conclusions et contrôles, il leur arrive, comme à tout le monde, de se tromper ! Si, enfin, modestie suprême, ils acceptaient parfois d'admettre qu'un tout petit nombre d'hommes naît, par génération, dans une société vraiment prête à les accueillir ! Alors, ils traiteraient peut-être plus charitablement les autres.

Répétons-le leur sans cesse pour les en persuader ! Chacun connaît le succès par l'emploi de son propre mérite, mais l'utilisation dépend d'abord de circonstances favorables. Racine dînait à la table de Louis XIV. En 1982, il pourrait mourir de faim à la porte d'une multinationale, sans intéresser une seconde le président-directeur général. Son contemporain, Denis Papin, découvrit la vapeur comme force motrice. Mais il s'éteignit à Londres dans une complète misère, à une date semble-t-il mal connue, entre 1710 et 1714. Ses travaux ennuyaient les princes. Deux cent soixante et quelques années plus tard, les universités américaines, la sacro-sainte recherche de pointe, s'arracheraient une intelligence de cette envergure.

Là où Jacques s'épanouit, Paul étouffe. Vieille et fâcheuse loi de la vie. Sous leurs calculs souverains, nos cadres aussi la soupçonnent. Qu'une augmentation des hydrocarbures dérègle quelques systèmes, beaucoup tombent aussitôt dans une inquiétude, une fébrilité sans rapport avec la masse de marchandises ou de monnaie qu'ils maniaient jusqu'alors. Les plus faibles rampent jusqu'au divan du psychanalyste. Décidément, l'homme peut presque tout prévoir, sauf ce qu'il deviendra lui-même.

Fallait-il vraiment inventer l'électronique, expérimenter l'informatique, répandre la télématique pour découvrir, au plus, qu'il ne vit pas seulement de pain ? ■

COURRIER



CARLOS DO AMARAL

Trotskisme

Dans *le Monde Dimanche* du 23 mai 1982, Mme Liliane Delwasse fait un « historique » du mouvement trotskiste tout à fait sujet à caution, en ce qui concerne les origines.

« Des groupuscules trotskistes il y en a toujours eu depuis 1938 », écrit-elle.

Je présume que son âge ne lui a pas permis, comme à quelques autres et à moi, d'être témoin et acteur de ces événements.

Je ne citerai que *Tout est possible, les « gauchistes » français 1929-1944*, de mon vieil ami et camarade Jean Rabaut (Denoël éditeur).

Tout a commencé par l'opposition de gauche russe aboutissant en 1928 à l'exil de Trotski à Alma-Ata et ensuite à son exil en Turquie. L'opposition russe naît après la mort de Lénine en 1924. Je me souviens encore des affiches encadrées de noir l'annonçant à la population de Paris. La plate-forme des oppositions trotskyste et zinoviéviste alliées, éditée par Faussecave, est à la Bibliothèque nationale et à la B.D.I.C. à Nanterre.

En France, l'opposition naît avec *le Bulletin communiste* de Souvarine et son Cercle communiste démocratique, Maurice Paz (vous vous souvenez de Magdeleine Paz) et *Contre le courant*. Du syndicalisme sont venus, entre autres, Monatte et Rosmer. Les trotskistes français s'appellent Naville, Gérard Rosenthal, plus tard Craipeau. Naville édite *la Lutte des classes*, puis c'est *la Vérité* en 1934. La Ligue communiste, nom de l'organisation trotskiste de ce temps-là, et les Jeunesses léninistes entrent dans la S.F.I.O. où elles constituent le groupe « bolchevik-léniniste ». En 1935 les trotskistes accompagnés par la majorité des Jeunesses socialistes de la Seine (Fred Zeller secrétaire) voient 13 militants de direction exclus à Lille (David Rousset) et c'est la fondation des Jeunesses socialistes révolutionnaires, suivie de la création du parti ouvrier internationaliste (IVe Internationale) devenu à la fin de la guerre le parti communiste internationaliste (rien à voir avec le P.C.I. actuel de Lambert).

Et quand on lit *Tout est possible*, c'est encore beaucoup plus compliqué. En tout état de cause, les traits saillants sont la rupture de l'avant-garde révolutionnaire avec le parti désormais stalinien et l'isolement avec l'apport socialiste, au moment du Front populaire, avec sa double caractéristique : attirer les ouvriers vers le soutien à l'U.R.S.S. *« contre Hitler »*, accompagné d'une démocratisation apparente du P.C. — mais sincère dans le cœur des masses. Il faut avoir le courage de reconnaître que dans le fonds russe de l'histoire, le Front populaire fut aussi la couverture mondiale des procès de Moscou.

MICHEL BRAUDO
Délégué à la propagande des J.S., de 1934-1935, exclu à Lille, illégal 1941-1944, membre du C.C. du P.C.I. (IVe Intern.) en 1947, militant socialiste (1972-1981), retraité.

Inflation

A propos de la lettre à Etiemble sur « Cash-flow », (le Monde Dimanche, *16 mai 1982) :*

Je voudrais souligner un point *qui n'a pas été évoqué et qui justifie* le succès du franglais ; votre premier correspondant en a d'ailleurs donné l'explication sans s'en douter.

Il propose pour *« cash flow »* (deux syllabes), *« marge brute d'autofinancement »* (dix syllabes), et pour *« Staff and line »* (trois ou quatre syllabes), *« Structure hiérarchique avec états-majors et services fonctionnels »* (vingt syllabes).

Que voulez-vous ? Les soucis de rapidité, de productivité, corolaires de la *« loi du moindre effort) (qui n'a rien de choquant)* poussent vers les formules les plus courtes. D'où l'essor de l'anglais, langue d'action.

Le Français a été, autrefois, une langue d'action ; les vieux mots sont courts : père, mère, feu, chien, chat... Puis il s'est intellectualisé, dès la Renaissance, avec ces mots forgés du grec qui n'en finissent plus (oto-rhino-laryngologiste), etc., et ça ne cesse de croître et d'embellir. *Je prendrai un dernier exemple* tiré du J.O. du 11 mai 1982. Il existait autrefois le *« préfet de police »*. Puis, il est devenu *« préfet délégué pour la police »*. Et, depuis le 11 mai 1982 : *« préfet, commissaire de la République, délégué pour la police »*. On est passé de six syllabes, à dix, puis à vingt. L'inflation des mots, des *syllabes est, comme l'inflation* monétaire, une marque de mauvaise santé, une forme de décadence.

Pourquoi la langue allemande s'est-elle si peu répandue, alors que les Allemands ont à leur actif tant de réussites techniques, économiques, musicales, philosophiques... Parce que cette langue est *lourde, longue, compliquée*.

En France, il nous reste la langue verte, qui simplifie, élague, raccourcit. Et qui finit par être admise : heureusement !

PIERRE CHAUVET.
(Gap.)

Assez de la misogynie dans les casernes !

Les idéaux de solidarité nationale et d'égalité entre l'homme et la femme sont très satisfaisants. Le gouvernement de la France s'en réclame, et prend effectivement des mesures dont l'esprit est celui d'une plus grande justice. Il y a encore cependant des étapes à franchir pour progresser dans cette voie difficile.

Ainsi, pourquoi conserver au service national sa misogynie ? La France n'innoverait pas dans ce domaine, puisqu'au moins un pays (Israël, pressé par des raisons vitales, et depuis quelques jours, la R.D.A., en cas d'urgence) a institué un service militaire mixte. Sans aller aussi loin, pourquoi ne pas corriger cette inégalité en développant, là encore après d'autres pays, des formes civiles de service ? Celles-ci existent déjà, mais sont encore cantonnées à quelques cas marginaux (objecteurs de conscience, coopérants). Le service national est une forme particulière d'impôt, que l'on pourrait définir comme un effort individuel au *service de la collectivité*. Les impôts en numéraire, eux sont payés sans distinction de sexe (et les déclarations de revenu signées à égalité).

Bien entendu, un service mixte ne signifie pas forcément le doublement du contingent ; cela peut être, au contraire, l'occasion de tenir la promesse du candidat François Mitterrand sur le service de six mois, ou celle d'encourager la coopération — et par là-même d'affirmer par une mesure concrète la politique tiers-mondiste et le rayonnement international du pays, et, d'autre part, la priorité accordée au commerce extérieur.

On pourrait objecter que les femmes remplissent une fonction, la reproduction, qui pourrait être la contrepartie du service de défense de la nation. Mais procréer n'a rien à voir avec un impôt, c'est un choix, rendu possible par le développement de la contraception et de l'avortement, d'ailleurs partiellement pris en charge par la collectivité, ou en voie de l'être.

Alors que les discriminations à l'encontre des femmes sont en voie d'extinction — enfin, — il serait bon que le gouvernement veille au respect de l'égalité républicaine, en promouvant la solidarité entre citoyennes et citoyens.

GUILLAUME LÉVY-LAMBERT
(Le Vésinet).

PARTI PRIS

Gloire

M. Paul Planas est épicier ambulant près de Clermont-l'Hérault. Et poète : sur son papier sulfurisé, il vante en patois et en vers ses produits pour conclure : « Venès un cop e... tournares ! » (Venez une fois et vous reviendrez). John Harris, son voisin de Saint-Fulcran de Pobis (dans le Monde Dimanche *du 14 décembre 1980, sous le titre « L'espicarie », avait brossé son portrait et rapporté scrupuleusement les propos de M. Planas, commentés et complétés par Mme Planas. L'intéressé s'en était montré satisfait : il tenait, tout comme un ministre, à ce que ses réponses soient exactement rapportées.*

Le succès local fut des plus estimables, sans parler du million et quelques de lecteurs qui savourèrent le bon sens, la truculence et le goût du travail de M. Planas.

Mais ni le modèle ni le peintre n'avaient songé que, par le truchement du Monde Dimanche, *« L'espicarie » se trouverait projeté dans la lumière et la gloire internationales.*

Un réseau de télévision allemand prit contact avec M. Planas. Puis se tut : M. Planas était catalogué dans les sujets hautement français. En stock.

Un an et demi plus tard, la tournée des villages, la vente des concombres, de pommes de terre, de fruits et de saucisson vient de prendre pendant une semaine l'allure d'un voyage de chef d'Etat. Jour après jour, M. Planas a été filmé, enregistré, scruté.

La gloire. Avec un brin d'amertume. Les gens de Francfort-sur-le-Main et peut-être de toute l'Allemagne fédérale pourront contempler M. Planas dans l'exercice de ses fonctions commerciales sociales et poétiques.

M. Planas, lui, ne se verra ni ne s'entendra. John Harris, Pygmalion de l'épicier ambulant, ne pourra contempler les suites de ses travaux littéraires. Qui a dit que l'écrit était en voie de disparition ? A de lointaines images, où l'accent du Languedoc sera remplacé pour un soir par des sonorités allemandes, comment ne pas préférer la lecture et la relecture. Plus que dans la pellicule, M. Planas reste gravé à jamais dans le papier journal.

JEAN PLANCHAIS.

Saisonniers

Au village on les appelle la famille badminton et la famille ping-pong. Le printemps nous les ramène avec tout ce matériel compliqué indispensable à leurs loisirs. Ils ne perdent pas une minute de leur temps libre. Levés à l'aube, ils assiègent notre épicerie-bazar-tabac et partent sac au dos à la conquête de nos modestes sommets. Leurs rires résonnent longtemps encore dans nos rues torrides. Le moindre rayon de soleil les enchante ; la plus petite goutte de pluie les désole.

Dans les prés ils chapardent — *quelle espièglerie ma chère !* — nos cerises, nos noix, nos pommes, piétinent allégrement notre blé en herbe pour y dénicher des coquelicots. Et ils nous font de la main de grands gestes d'amitié. Si à leur retour de vacances ils se plaignent de notre manque d'aménité, ce n'est que par leur grande faute : neuf mois dans l'année dans notre village leurs volets restent fermés et les mauvaises herbes envahissent leur jardin. C'est ça, seulement ça, qu'ici on a du mal à leur pardonner.

CHANTAL SENAQUE.
(Aspet.)

Euthanasie sociale

Faut-il supprimer les chômeurs de plus de quarante-cinq ans ?

Privé d'emploi par suite de la fuite à l'étranger de mon employeur, jusque-là considéré comme la figure de proue de sa profession, on me condamne à rester au chômage parce que j'ai dépassé la cinquantaine.

Certes, face à cette fuite avec armes et bagages, on peut d'abord se demander ce que devient la justification au droit du chef d'entreprise à l'appropriation des profits et à l'exercice du pouvoir souverain puisqu'il n'en assume pas les risques.

L'âge constitue une note éliminatoire souvent attribuée d'office par ceux chargés de la sélection des candidats. Ainsi un travailleur capable de rendre service à la collectivié devient un improducteur malgré lui. Peu importe la capacité, l'expérience, la bonne volonté, la pondération. L'âge étant un processus irréversible, ce facteur de récusation est insurmontable. La ligne de démarcation entre jeunesse et vieillesse instituée arbitrairement à quarante-cinq ou, au mieux, à cinquante ans est aussi une forme de racisme. Même pour un jeune, il y a quelque chose d'angoissant de penser qu'après quarante-cinq ans la valeur économique d'un homme victime d'un licenciement puisse du seul fait de sa date de naissance être complètement annulée. Quel gaspillage engendre cet ostracisme des décideurs, lequel, entre autres, aboutit à augmenter les coûts du capital.

Cette élimination profite-t-elle à la société ? Ces chômeurs éliminés le sont-ils en fonction de tares personnelles, ou bien, en tant que salariés, leur destin n'est-il pas déterminé par d'autres ?

S'il est regrettable que des hommes rencontrent des difficultés à retrouver un emploi du seul fait de leur âge, il est encore plus regrettable que ceux qui décident qu'il en soit ainsi restent en place jusqu'à soixante-cinq ans et même après.

Dans ce domaine, en matière de changement, celui intervenu à l'Agence nationale pour l'emploi est décevant. En effet, en 1980 l'A.N.P.E. recrutait des chargés de relation et de mission sans leur imposer de limite d'âge. En avril 1982, elle recrute à l'échelle nationale 1 500 personnes, mais, en limitant cette fois-ci l'âge à quarante-cinq ou cinquante ans selon les fonctions offertes. Dans ces conditions, comment peut-elle assurer sa mission de placement des chômeurs de plus de quarante-cinq ans auprès des chefs d'entreprise puisqu'elle-même n'en veut pas ?

Alors que la loi interdit aux employeurs de faire mention d'une limite d'âge supérieure dans les offres d'emploi, l'A.N.P.E., au lieu de donner l'exemple, n'a pas la pudeur de respecter l'esprit de ce texte. Est-ce conforme à sa déontologie ?

Si cet organisme d'Etat officialise le rejet de ces gens, du même coup, il leur fait prendre conscience qu'il n'ont plus aucune chance, le mal dont ils sont atteints (le chômage) est incurable à leur âge. Dans ce cas seule l'euthanasie peut leur épargner les souffrances de l'agonie économique, car l'homme, pour obéir aux lois de la nature, a besoin de son travail pour exister. Puissent les décideurs tenir compte de ce postulat vital du droit à l'existence subordonné au droit au travail.

ANTOINE MAGRI.
(Grenoble.)

Le retour du cygne

Je tiens la nouvelle d'une chaufferesse de taxi fort amène, originaire de Saint-Brieuc : le cygne du pont Marie est de retour. Venu on ne sait d'où un beau matin d'automne, il régnait là sur les eaux *« à tous les titres qui fondent un empire de paix »*, comme eût écrit le comte de Buffon.

Las, les hautes eaux de l'hiver et les premières escarmouches des élections législatives partielles, l'avaient vu disparaître. Le nouveau pays légal n'avait pas de chance avec les symboles. Mais les cœurs riverains ne devaient pas être longtemps affligés : le fleuve ayant décru, le grand oiseau a rétabli son règne, dédaigneux, contre toute attente, du fracas de la guerre cantonale. En pouvons-nous conclure, avec la rue de Solférino, que cette guerre n'a été tout au plus qu'un simulacre et une péripétie, ne troublant en rien la paix des profondeurs ? Notre cygne, en tout cas, a redoublé son empire de paix : un citoyen du Nouveau Monde, ému de tant de splendeur sans objet, a peuplé sa solitude d'une cygnesse (mon automédone briochine m'a dit de façon plus cursive *« qu'il lui avait payé une copine »*. Tous deux nagent maintenant de conserve, et l'on attend la période irénique dont ils sont les certains annonciateurs.

Mais sans doute M. de Buffon ne connaissait pas toutes les variétés de cygnes : il ignorait le cygne noir, cher aux Australiens et aux philatélistes, et bien davantage le cygne rose, *« fantôme qu'à ce lieu son pur éclat assigne »*, décrit par Mallarmé.

Malgré les apparences, le cygne du pont Marie doit être mallarméen.

PHILIPPE BARTHELET.

JALOUSIE. — Une malencontreuse coquille s'est glissée dans la nouvelle de Roland Jaccard « Mon père » (*le Monde Dimanche* du 30 mai). C'est en effet une femme *jalouse* (et non juive) qui *« avait tiré à bout portant »* sur le père du héros du récit.

VOUS ET MOI

Cher deux-pièces

Depuis que j'aide cette amie à *dénicher le deux-pièces-oiseau-rare* dont elle rêve de devenir propriétaire, j'ai appris qu'il existe des vrais deux-pièces, des grands *deux-pièces*, des petits deux-pièces, des jolis (beaux, charmants, coquets) deux-pièces, des deux-pièces de caractère (avec poutres apparentes et mezzanines), des tout confort (ou avec confort à prévoir), des deux-pièces à rafraîchir, à aménager, à rénover, à saisir, à débattre, avec vraie cuisine, coin cuisine ou kitchenette, sur cour (calme), au sixième (sans ascenseur), plein soleil, plein sud, plein ciel (jamais plein nord), dans des immeubles pierre de taille, bourgeois, ravalés, rénovés, réhabilités, *dans le « bon » treizième* (et le *« mauvais »* treizième ?), au Panthéon (près du), à l'Institut (près de) et même, (pourquoi *pas ?) à Polytechnique* (en face de), ce qui fait sérieux, même si Polytechnique a émigré depuis belle lurette.

Je compose les numéros de téléphone relevés dans les petites annonces, pensant tomber chez un particulier, mais, neuf fois sur dix, il s'agit d'une agence *« qui n'a plus l'affaire en question »* et m'en propose d'autres. Nous prenons rendez-vous.

« Quels sont vos plans de financement ? », demande l'agent immobilier inquiet. Mon amie se confesse : plan Epargne-logement qui arrive à maturité, un petit legs de sa grand-mère et un gros prêt complémentaire qu'elle a sollicité auprès de sa banque.

« Quel est votre traitement mensuel ?... Quoi ? Un professeur agrégé, ça ne gagne pas plus ? »

Mon amie s'excuse : elle est jeune, en début de carrière, elle va monter d'échelon et puis, pour le rassurer, elle avoue quelques *leçons particulières, quelques articles* dans des revues...

« Qu'est-ce que vous voulez avoir pour 300 000 francs dans ces quartiers ! » Il consulte son immense fichier, l'air dédaigneux : *« Je n'ai que deux affaires dans ces prix-là à vous proposer. Mlle Germaine va vous faire visiter... »* Mlle Germaine a l'air harassée et rechigne. Nous comprendrons bientôt pourquoi !

Nous montons dans sa petite voiture. Un dédale de rues. Un immeuble en brique *« 1930 »*, précise Mlle Germaine. Escalier B (celui du bâtiment sur cour). *« Vous remarquerez combien l'escalier est bien entretenu, bien ciré, il sent le miel. »* D'accord ! Mais il faudrait être abeille pour voler allégrement jusqu'au sixième ! Et encore si *nous étions récompensées par une vue « dégagée »* ! Mais des stores à lamelles jaunes masquent les deux fenêtres. Je les soulève. Horreur ! *Je découvre une cour étroite* et sombre comme un puits. *« Ce n'est pas grave,* réplique Mlle Germaine (essoufflée), *maintenant les femmes travaillent à l'extérieur et ne rentrent que le soir à la maison... »*

Nous redescendons les six étages pour en regrimper six autres quelques rues plus loin. Je sens que mon cœur va lâcher. *« C'est une question d'habitude »*, affirme Mlle Germaine (de plus en plus essoufflée). L'appartement est clair et ensoleillé. Mlle Germaine nous fait longuement admirer les W.-C. *« indépendants et avec fenêtre »* et la salle de bains nichée dans le placard mais *« refait neuf »*. *« 360 000 francs, c'est trop cher pour moi,* soupire mon amie, *et puis sans ascenseur ! »*, *« 45 mètres carrés à ce prix-là c'est donné, vous ne trouverez pas une affaire pareille sur le marché... Réfléchissez ! »*.

Autre agence. Monsieur sympathique mais si désabusé, si las, qu'il nous décourage presque : *« Les gens ne sont pas raisonnables, ils demandent trop cher... L'appartement que je vais vous montrer est celui d'un vieux couple qui se retire à la campagne... Ils en veulent 370 000 francs... J'espère faire l...sser à 340 000 francs. »* L'escalier est tout de guingois (mais immeuble du dix-huitième siècle !). La baignoire est dans la cuisine. *« L'installation d'une salle de bains reviendrait dans les 100 000 francs environ »*, estime *notre pessimiste agent immobilier.* Le propriétaire nous fait remarquer les placards qu'il a lui-même amoureusement agencés, avec petits tiroirs, étagères, le tout gainé de cretonne fleurie. Mais on ne vit pas dans un placard, hélas !

Nous visiterons encore un *« charmant »* deux-pièces *« sur verdure »* (une cour avec un arbuste et une vigne vierge). C'est un tout petit mouchoir de poche de 25 mètres carrés... à 340 000 francs tout de même ! Cela met le gramme de chlorophylle *à un prix exorbitant !*

Nous nous tournons alors vers les réhabilitateurs-rénovateurs d'immeubles. En l'occurrence une grande caserne 1914 sur cour. Un étroit ascenseur a été installé. *« La toiture est refaite, l'escalier sera ciré »*, nous dit-on. Nous visitons en intrus l'appartement d'une locataire très âgée qui doit bientôt partir. Elle vit ici depuis cinquante ans avec l'électricité en plein jour ! Mon amie et moi échangeons un regard apitoyé. Et il vaut pourtant 250 000 francs ce sinistre logis !

Le lendemain nous allons voir un *« 1er sur rue »*. Il serait idéal s'il n'était... au 1er sur rue (bruyante) !

Le surlendemain coup de téléphone *de l'agent immobilier* : le *« 1er sur rue »* (bruyante) a magiquement fondu en une nuit de 2 millions (on parle en anciens *francs cette fois... cela fait plus* d'effet !).

« Je vais réfléchir », promet mon amie. *« Décidez-vous vite, car des personnes sont « dessus »*.

Mais nous avons encore plein d'illusions... à perdre et plein de rendez-vous à honorer : rue *Gracieuse, rue Madame, rue Monsieur*, près Seine, proche Nation, sur square, place de l'Europe, à Babylone et même... à Constantinople ! *De quoi rêver !*

GABOU.

هكذا من الأمل

Les soucis de la Cour des comptes

Pour accomplir sa mission – contrôler le bon emploi des fonds publics, – la Cour des comptes manque de moyens. Quant aux citoyens, on ne leur fournit qu'une version édulcorée des défaillances de l'administration.

ERIC ROHDE



ZORAN ORLIC

LES réformes de l'après-10 mai ont d'importantes répercussions sur la Cour des comptes. Les bouleversements que provoquent les nationalisations et la décentralisation agissent par ailleurs comme un révélateur. D'anciens problèmes resurgissent amplifiés et se mêlent aux nouveaux. Aujourd'hui, l'une des plus grandes et des plus anciennes institutions de la République est en proie à un débat qui, pour être feutré comme tout ce qui s'y passe, n'en est pas moins vif.

Les interrogations ou inquiétudes convergent vers une préoccupation dominante qui peut se résumer à cette question : la Cour aura-t-elle encore demain les moyens de travailler efficacement ?

L'une des conséquences notables de la loi « droits et libertés des communes, départements et régions », promulguée le 2 mars dernier, est de confier le contrôle des finances locales à vingt-quatre chambres régionales des comptes (1). En principe, dès l'année prochaine, la vérification de quelque soixante-dix mille comptes ne devrait plus être du ressort de la Cour, qui se voit ainsi déchargée d'environ 40 % de son activité. Inversement, la gestion des cinq groupes industriels et des quarante et un établissements bancaires nationalisés et de leurs filiales échoit désormais à la vigilance des magistrats de la rue Cambon.

On s'accorde généralement pour estimer que le transfert de compétences d'un côté devrait s'équilibrer en volume avec l'élargissement du champ de contrôle de l'autre. Là n'est donc pas la raison des tracas.

Ceux-ci sont plutôt dus à la nature du travail nouveau qu'il va falloir accomplir. Car « donner quitus » au comptable d'une municipalité pour ses engagements et recouvrements de fonds est une chose, apprécier la gestion d'un grand groupe en est une autre. Si la Cour est à l'aise dans les liasses des administrations ou collectivités subventionnées (paquet de pièces justificatives) qu'elle sait éplucher depuis 1807, son expérience en matière de comptes d'entreprises est beaucoup plus récente. Elle remonte exactement à 1976, date à laquelle la Cour intégra en son sein la Commission de vérification des comptes des entreprises publiques.

Selon de nombreux magistrats, la Cour n'aurait jamais vraiment su définir depuis des méthodes d'analyse et d'investigation adaptées à cette activité qui représentera bientôt plus de la moitié de sa tâche.

Le cas des filiales

S'il n'appartient pas aux magistrats, selon les textes, d'estimer l'opportunité des dépenses, il leur convient cependant de juger du bon emploi de fonds en fonction d'objectifs fixés. « *Quels seront ces objectifs ?* demande un conseiller référendaire. *Ils n'apparaîtront évidemment pas dans la loi de finances, comme pour les dépenses budgétaires, et ne procéderont non plus des nécessités d'un service public. Comment apprécier en outre des investissements s'ils sont éventuellement dictés par des considérations de politique économique ?* »

Jusqu'à aujourd'hui, le problème ne se posait pas avec trop d'acuité. Les établissements publics et nationalisés appartenant le plus souvent au secteur concurrentiel, les comparaisons étaient toujours possibles. Ce ne sera plus le cas avec Thomson, la C.G.E., Saint-Gobain ou PUK par exemple, sociétés ayant chacune une place aussi particulière que déterminante dans le complexe industriel français. Les structures de ces entreprises ne sont pas non plus sans poser de problèmes très préoccupants. Au point qu'une large part de leurs activités échappera à tout contrôle.

La raison en est simple, et on s'étonne que le fait n'ait pas été entrevu plus tôt ou qu'il n'ait eu un écho plus important. La plupart de ces sociétés ont des intérêts à l'étranger. Il s'agit, dans certains cas, de succursales de droit français, donc contrôlables par la Cour des comptes. Ainsi les représentants d'Air France dans le monde, ou les lycées français implantés hors de l'Hexagone. En revanche, les filiales créées par des groupes nationaux dans des pays tiers, qu'elles soient à fonds propres à 100 % ou mixtes, sont considérées comme des entités à part, de droit privé, là où elles sont constituées. Bien que leurs capitaux soient d'origine publique, ces entreprises ne sont pas passibles d'un contrôle public. Telles, par exemple, trente-quatre des soixante-six filiales de la Société nationale Elf-Aquitaine (S.N.E.A.) exerçant en dehors des frontières françaises. « *En réalité*, commente un magistrat de la Cour, *la plupart des nationalisées ne seront que partiellement contrôlables, certaines, comme Paribas, ne le seront pour ainsi dire pas* ».

La distance que l'on trouve là entre l'intention et la réalité n'est de loin pas le seul décalage entre les missions et les moyens qui limitent aujourd'hui l'action de la Cour des comptes.

« *Notre tâche s'apparente à de l'audit sans que nous en ayons les possibilités*, explique un autre magistrat. *Nous ne sommes pas habitués à être confrontés aux situations qui sont celles des gestionnaires, pas plus que nous n'avons de compétences dans tel ou tel domaine spécifique de production.* » Nombreux sont les membres de la Cour qui réclament en conséquence la possibilité d'avoir recours à des experts, à défaut d'en compter parmi eux. Surtout dans des domaines de haute technologie comme l'informatique, les composants, la chimie fine ou le nucléaire, où il est difficile de percevoir les enjeux sans une connaissance étayée des dossiers.

Pas d'informatique

L'obsolescence des méthodes de travail n'est cependant pas apparue brusquement avec les problèmes que soulève l'extension des nationalisations. La modernisation des procédures administratives laissait déjà entrevoir depuis quelques années la possibilité, ou la nécessité, de mettre en œuvre de nouveaux moyens de contrôle.

Ainsi certains champs comme, par exemple, celui des retraites versées aux agents de l'État – qui représentaient en 1980 un montant de 33 milliards de francs – n'ont-ils pas été explorés à fond depuis une dizaine d'années. « *Nous n'avons que la vision partielle que nous fournissent les bordereaux d'ordinateurs des centres payeurs. Si nous voulions procéder à un examen global du problème pour détecter éventuellement les cas de cumuls anormaux, il nous faudrait pouvoir faire « tourner » un programme informatique dans chaque centre. Mais nous ne connaissons pas l'informatique et n'avons pas d'informaticiens !* »

Les défis qui sont lancés à la Cour surviennent dans un contexte où les moyens en matériels et en hommes sont déjà ressentis comme insuffisants.

L'absence d'une véritable infrastructure de travail constitue un inépuisable sujet de lamentations. La Cour, il est vrai, fait à cet égard preuve d'une indigence qui affligerait n'importe quel cadre du privé. Certes, il ne faut pas s'arrêter à la poussière des murs ou aux tapis qui baillent leurs cordes. Mais comment ne pas s'étonner de la carence en personnel ? Peu d'huissiers, pas de coursiers. Une demi-secrétaire seulement pour les présidents de chambre. Les autres magistrats n'ont personne qui puisse les seconder pour leur courrier et dans leurs tâches de classement, ou qui note tout simplement leurs appels en cas d'absence. Quand ceux-ci parviennent jusqu'à leur poste téléphonique qu'ils se partagent à deux ! Une estimation, optimiste selon certains, aurait déterminé qu'environ 70 % des appels seulement franchissaient l'obstacle du central vieux de quinze ans.

Les magistrats de la Cour des comptes se veulent être hommes de terrain. « *Or chaque déplacement est une affaire qu'il faut presque négocier*, raconte un auditeur. *Pour la région parisienne, nous nous partageons quatre voitures. Ceux d'entre nous qui ont besoin de se rendre dans un DOM ou un TOM se débrouillent pour attraper un « vol vacances » et se casent sur place comme ils peuvent. Certains en sont même réduits à se laisser payer le voyage par l'établissement contrôlé, ce qui est par nature on ne peut plus malsain.* »

Dans les cabinets

Une situation que l'on déplore aussi au secrétariat général de la Cour. « *Nous fonctionnons encore comme il y a quarante ans. D'ailleurs, notre budget n'évolue pratiquement pas en francs constants. Cette année, nous atteignons péniblement 96 millions, dont 6 millions de français de fonctionnement.* »

L'argent manque, les hommes aussi. A l'instar des autres grands corps de l'Etat, la Cour des comptes n'échappe pas à cette réalité – qui peut sembler paradoxale au commun des citoyens, – selon laquelle le prestige d'une institution se mesure au nombre de ses membres qui n'y exercent pas... Seuls environ cent quatre-vingts de ses deux cent cinquante magistrats sont en ce moment à pied d'œuvre rue Cambon, du moins théoriquement. Certaines nominations, le fait est notoire, répondent plutôt aux nécessités de reclassements politiques ou administratifs qu'elles ne le doivent au talent de vérificateur de comptes des bénéficiaires. Mais cela fait partie des mœurs et n'émeut plus quiconque.

Tout le monde regrette, en revanche, le faible recrutement en auditeurs, fonction en bas de l'échelle hiérarchique. Le nombre d'emplois à la Cour ouvert chaque année par le gouvernement à la sortie de l'Ecole nationale d'administration est jugé insuffisant. Sur les cinquante-trois postes de l'auditorat prévus par le budget, vingt-neuf sont d'ailleurs vacants.

D'année en année pourtant, la tâche est estimée plus lourde et plus complexe. « *L'importance du travail a doublé ces dernières années pour un effectif plutôt en baisse*, se plaint le président d'une chambre qui compte quelque vingt magistrats. *Il m'en faudrait dix de plus pour faire sérieusement ce qu'il y a à faire.* »

Sans doute cette appréciation s'explique-t-elle en partie par le glissement progressif des préoccupations de la Cour. La part des activités « juridictionnelles », c'est-à-dire l'examen de la régularité des comptes, a tendance à céder le terrain au profit du « contrôle administratif ». En huit ans, le nombre de « comptes jugés » est passé de 2 465 en 1973 à 2 071 en 1981 (chiffre pourtant nettement en hausse cette année-là) ; le nombre des arrêts rendus, de 1 035 à 697. En revanche, le nombre des « rapports » sur la gestion des administrations a crû sensiblement : 161 en 1973, 255 en 1981. De même, les remontrances que constituent les « référés » adressés aux ministres ou les « notes du parquet » aux administrations, deux des prolongements juridiques aux « rapports » les plus courants à la Cour, sont-elles devenues plus fréquentes : respectivement 202 au lieu de 172 et 384 au lieu de 172.

Progressivement, la Cour affirme ainsi sa volonté de ne plus se limiter à vérifier la conformité des comptes et de sanctionner la gestion administrative. L'institution a pris à cœur cette mission qui ne lui est clairement assignée par la loi que depuis 1967.

Cette intention est bien illustrée par la démarche suivie à la Ve chambre, créée en 1949 pour prendre en charge le secteur sanitaire et social. Le programme des investigations menées chaque année a successivement conduit les magistrats de cette section à s'intéresser aux crédits alloués aux migrants, à l'emploi, puis à l'exercice de la médecine privée en milieu hospitalier et en 1981 aux conditions d'application de la loi de 1975 sur les handicapés, ainsi qu'à la loi de réforme hospitalière de 1970. Une prochaine étape sera franchie cette année avec les questions d'indemnisations du chômage. Ces différents travaux d'enquête et d'analyse forment les parties d'un tout, dont le but est de répondre à cette question : quelles sont les meilleures structures possibles de l'aide sociale dans un pays à économie développée ?

Virgules

Au fil de leurs investigations, les magistrats découvrent non seulement des cas où l'emploi de fonds ne répond pas aux objectifs voulus, mais peuvent aussi faire apparaître l'inadéquation d'une politique administrative aux problèmes de société posés. Ainsi, le rapport public de 1982 (qui paraîtra à la fin de juin) devrait-il expliquer comment un débours de 23 milliards de francs, pour la seule année 1980, n'a pas permis d'atteindre le but visé, qui était de faciliter la réinsertion des handicapés, mais a au contraire renforcé leur marginalisation.

C'est ce type de regard intéressant la vie de la Cité qui est jeté par la Cour deux cent cinquante fois l'an à l'occasion des différentes enquêtes menées par ses rapporteurs. On peut, dès lors, se demander si la façon dont l'institution rend compte de ses travaux est satisfaisante. Car le rapport annuel est non seulement très loin de refléter l'activité réelle de la Cour, mais il en donne encore une image déformée.

Certes, cette année il apportera comme à l'accoutumée son lot de scandales, graves ou croustillants, qui indignera ou régalera. La livraison 1982 nous promet, en dehors des questions des handicapés, des révélations sur la revente de biens militaires, sur le fonctionnement de l'Union des groupements d'achats publics dépendant du ministère de l'éducation nationale, sur la passation des marchés publics en général, l'aide à la construction navale, etc. Néanmoins, comme chaque année, il ne donnera qu'un léger aperçu des turpitudes ou faux pas de l'administration et des établissements du secteur public.

L'élaboration du rapport annuel obéit en effet à un ensemble de règles florentines, non écrites pour la plupart. Loin de reproduire simplement les observations des rapporteurs, les textes insérés sont tous soigneusement recomposés, voire expurgés. Chaque terme est soupesé, chaque observation mûrement réfléchie. Il n'est pas rare qu'un rapporteur soit amené par la commission du rapport à recommencer quatre fois un texte. Certains tronçons font parfois l'objet d'âpres négociations, où il est question de la place d'une virgule, entre l'auteur et ses pairs, voire entre celui-ci et le cabinet du ministère concerné (qui en prend normalement connaissance pour fournir une réponse également insérée).

En dehors des questions que la Cour aura décidé d'évoquer dans le rapport public, la plus grande majorité de ses observations – sous forme de « *référés* » ou de « *notes du parquet* » – resteront inconnues du public. Celui-ci ne saura vraisemblablement jamais ce que recouvrent celles ayant concerné par exemple les interventions en faveur des rapatriés ou les dépenses de primes à la construction. Et c'est sans doute dommage. ■

(1) Voir notamment *le Monde* des 22 et 30 avril 1982.

ACCIDENTS

Les malheurs du footballeur

Une thèse de médecine pourrait remettre en cause quelques-uns des règlements du football.

JEAN-MARC CELLOT

SEIZE mois d'armée, l'aspirant médecin Gabard n'a pas perdu son temps sous les drapeaux. Dans la quiétude de sa garnison, il a tout simplement rédigé sa thèse. Seize mois de relative inactivité lui ont permis de récolter, de répertorier, de codifier, d'analyser tous les malheurs du footballeur balle au pied.

Pour réaliser cette *Etude descriptive et analytique des accidents de football de la ligue Rhône-Alpes sur une saison sportive (1980-1981)*, un petit pavé de 160 pages, soutenu le 27 avril devant un jury de l'université Lyon-I, Gérard Gabard, qui, dans le civil, opère au poste d'avant-centre du C.S. Vienne, a bénéficié du concours de son président de club, unique assureur de la ligue. Les deux hommes ont, au total, recensé au bas des quelque 100 000 feuilles de match près de 30 000 « blessures », dont 6 153 ont donné lieu à une déclaration d'accident suivie d'un traitement médical. Ce sont ces 6 153 accidentés relevés parmi les 123 175 licenciés rhône-alpins (1) qui ont servi de base d'étude.

Gérard Gabard a pris soin d'établir le codage ordinateur des données en fonction de ses deux axes de recherche. Une première série de questions devait déboucher sur l'étude descriptive des lésions, leur localisation, les circonstances de l'accident ; une deuxième série autoriserait une approche analytique : la traumatologie du footballeur d'après l'âge, le niveau de pratique, la période de la saison...

L'établissement de ce code s'est fait un peu de façon pragmatique. Le code, trop général, de l'O.M.S. (Organisation mondiale de la santé) se révélant inadapté pour un travail aussi précis, il a fallu beaucoup inventer. Une fois intégré l'ensemble des données classiques (date et circonstances de l'accident, année de naissance et niveau de pratique du blessé...), Gérard Gabard a introduit la description de la lésion selon un code à dix chiffres : le premier chiffre donne la nature de la lésion elle-même. Il peut s'agir 1) d'une plaie ; 2) d'une contusion ; 3) d'un accident musculaire ; 4) d'un accident tendineux ; 5) d'une fracture ; 6) d'un accident dentaire ; 7) d'un accident viscéral . Le deuxième chiffre précise le genre de la blessure ; les troisième, quatrième, cinquième chiffres affinent encore la localisation (bras, avant-bras, côté droit, côté gauche...).

Corrigés, brassés par l'ordinateur, ces renseignements ont ainsi permis de dresser le profil du blessé-type. Rien de bien nouveau. Le schéma correspond tout à fait avec celui établi précédemment par la Mutuelle nationale des sports. Sur 100 accidents, 66 concernent les membres inférieurs (et principalement la cheville et le genou), 14 les membres supérieurs, 13 la tête et 7 seulement le tronc (essentiellement le thorax).

Plus surprenants sont, en revanche, les résultats de l'étude analytique. Leur interprétation pourrait remettre en cause quelques-uns des règlements du football moderne. On s'aperçoit ainsi que la catégorie de footballeurs à plus hauts risques d'accident n'est pas celle des vétérans, mais celle des seniors, en raison, sans nul doute, de l'intensité de l'engagement physique. Les moins touchés sont, de loin, les tout-petits, avec, néanmoins, une étonnante particularité : la grande majorité des blessures chez les poussins, pupilles, minimes, affectent les membres supérieurs.

Faut-il voir là les conséquences néfastes de la règle qui admet, dans ces catégories où les gabarits de joueurs du même âge sont souvent différents, la charge épaule contre épaule ? Ne devrait-on pas alors, pour éviter ces projections au sol, ces roulés-boulés dangereux, modifier les lois de l'arbitrage comme on a, pour préserver des organismes encore fragiles, modifié les dimensions du terrain et du ballon et modulé le temps de jeu ?

Après la pause

Le nombre des accidents évolue également en fonction du niveau de pratique. Les premiers niveaux de district (à la lisière du niveau supérieur de la ligue) sont les plus exposés. Il s'agit, le plus souvent, de clubs de communes déjà importantes, qui ont pour unique objectif la montée en promotion de ligue. Cette perspective d'accéder à un niveau plus honorable, plus en proportion avec l'importance de la ville, motive les supporters, qui, de la voix et du geste, chauffent « leurs » joueurs, mais aussi refroidissent l'arbitre. Cet engagement physique, à peine contrôlé par un arbitrage aussi défaillant que l'état du terrain, expliquerait l'étendue des « dégâts ».

Dégâts que, paradoxalement, on ne retrouve pas dans les profondeurs des petites séries. Là, on joue en principe pour le plaisir, sans aucune sorte d'ambition. Pourvu qu'on « tape » dans un ballon sans se faire mal... Pourtant, *c'est dans ces rencontres* sans engagement que l'on enregistre le plus grand nombre d'entorses. Les mottes d'herbe qui parsèment le champ de jeu ne *sont pas totalement responsables*. Les équipes de séries de district mélangent de façon presque systématique deux classes d'âge : les jeunes en cours d'apprentissage *de la compétition (qui évolueront* plus tard dans l'équipe fanion ou dans un club voisin plus huppé), et les vétérans déjà en semi-retraite. Ce sont ces derniers qui *relèvent la courbe statistique*, puisqu'il est admis que le risque d'entorse augmente avec l'âge.

Dans ces séries, la période hivernale est la plus « meurtrière ». L'état des terrains, bien sûr. En revanche, aux niveaux supérieurs, l'influence des conditions atmosphériques ne se fait guère sentir. D'une part, parce que le jeu y est plus technique, plus élaboré, et, d'autre part, parce que l'on n'hésite pas à reporter un match dès l'instant où le terrain se révèle un tant soit peu impraticable. En ligue, les périodes les plus propices aux accidents sont le milieu des deux phases (« aller et retour ») du championnat et la fin de saison. Dans tous les cas, on peut y voir les conséquences d'un surcroît de motivation lorsque la compétition, à la mi-automne, prend tournure, et lorsque les enjeux se dessinent clairement au printemps. Un autre élément peut toutefois intervenir pour expliquer la brusque avalanche d'accidents dans la première moitié du championnat : après quelques semaines d'efforts, les plus faibles, les sujets les plus prédisposés aux ennuis musculaires ou tendineux, disparaissent.

Cette sélection naturelle joue également pendant les quatre-vingt-dix minutes d'une rencontre. C'est après vingt minutes de jeu – le traditionnel « round d'observation » – que les blessures deviennent le plus fréquentes, pour s'estomper en fin de mi-temps. Le danger réapparaît nettement après la pause. La reprise des hostilités qui suit un quart d'heure d'inactivité est *fatale à un grand nombre* de pratiquants. Le temps de repos, de récupération, idéal serait de sept minutes. Les footballeurs ne devraient-ils pas copier l'exemple des rugbymen, prompts à se remettre en jambes pour attaquer dans les meilleures conditions la seconde partie des débats ?

Tels sont les principaux enseignements de cette thèse. Ils devraient inciter les responsables du football à la réflexion, quand on sait que ces 6 153 accidents ont occasionné 68 880 jours d'arrêt de travail (soit cent quatre-vingt-neuf ans !), que le coût des indemnités journalières versées a été estimé à 7 millions de francs, que les frais médicaux se sont élevés à 1,5 million de francs. Chaque accident a donc coûté en moyenne 1 375 francs (dont 1 115 francs pour la Sécurité sociale). Voilà des sommes qui justifieraient bien quelques révisions au chapitre des règlements et calendriers de la compétition. ■

(1) Ce décompte fait donc apparaître 6 accidents pour 100 matches et 5 blessés pour 100 licenciés. Une étude quantitative similaire, réalisée il y a quelques années pour les rencontres de rugby, donnait 15 blessés pour 100 licenciés.

CROQUIS

Musiques

A la télévision, Philippe Entremont dirigeait l'Orchestre de chambre de Vienne, quand une voix solide s'est élevée quelque part. Les voisins ? On ne les entend jamais. Un fou, un ivrogne dans la rue ? Mais la voix chantait, et il y avait aussi de la musique. En face, des gens se mettaient à leur fenêtre. Pas de *doute, il se passait quelque* chose. Nous sommes sortis sur le balcon, nous aussi, pour voir, laissant à leur solitude les accents surannés des valses de Vienne.

Ils étaient, là, en bas des immeubles modernes, entre les pelouses et les parkings : un chanteur et sa compagne. Il tournait la manivelle d'un orgue de Barbarie suspendu à ses épaules.

« Las de l'attendre dans la [rue
J'ai lancé deux pavés
Dans tes carreaux que j'ai [crevés
Mais tu ne m'es pas [apparue... »

Nous, si, nous étions apparus. Des visages souriants à toutes les fenêtres, à tous les balcons. Les gosses n'en croyaient pas leurs yeux, ni leurs oreilles. Ils devaient demander à leurs parents si tout cela n'était pas interdit, si l'on avait le droit de chanter comme ça. Les lueurs bleues et vertes des téléviseurs éclairaient les living-rooms déserts. *Puis quelqu'un* a lancé des pièces enveloppées dans un papier, redevance volontaire. Elles ont rebondi sur l'asphalte des parkings.

« Les gendarmes en cavalcade
Me poursuivront après ce coup
Pour me passer la corde au cou
Je me construis ma [barri[cade... »

Mais de gendarmes, point. Aucun klaxon intempestif, aucun gyrophare bleu. Rien que la plainte de manège de l'orgue populaire et la voix forte de l'homme. Sa compagne, à quatre pattes sur la pelouse , recherchait les pièces égarées, comme quand j'étais enfant et que, le matin de *Pâques*, je cherchais des œufs et du chocolat sous les touffes de rhubarbe, dans le jardin de ma grand-mère.

« Je t'aime, je t'aime pourtant
Je t'aime, je t'aime pourtant
Mais tu m'en as fait tant et [tant... »

Du haut des balcons, on dirigeait les pas de la femme.

« Ici, mademoiselle, plus à gauche... oui, à gauche... voilà. »

La chanson s'achevait. On a applaudi. L'homme a salué, la femme a remercié. Juste le temps d'entendre le vague écho d'une autre valse de Vienne, et la musique de l'orgue démocratique s'est élevée à nouveau. Et la femme a chanté à son tour :

« Esgourdez mes braves gens
La goualante du pauvre Jean... »

Les enfants voulaient jeter des pièces, eux aussi. La femme les ramassait tout en chantant. Leur aurait-on donné un franc si on les avait croisés au coin d'une rue ?

Quand les chansons ont été terminées, que la dernière pièce a été ramassée, ils sont partis en saluant, les deux bras levés, et chacun est rentré dans les lueurs violettes des téléviseurs, entre les plantes vertes et les canapés.

Et, pendant quelques instants, un refrain est resté suspendu au-dessus des pelouses et des parkings :

« Dans la vie y'a qu'une morale
Qu'on soit riche ou sans un sou
Sans amour on est rien du tout
On est rien du tout. »

JEAN GUILOINEAU.

L'hirondelle

Quand vient le temps des vaches maigres, Alexandre va *se refaire* une santé chez les vaches sacrées. Il hume l'air des vernissages, parties mondaines et autres cocktails destinés aux *happy few*.

Il revêt son manteau de vison, spécialement doublé de *poches plastiques*, et fend les barrages avec la moue d'une *princesse offusquée*.

C'est qu'Alexandre est un redoutable pique-assiette, un professionnel des petits fours, un génie de l'amuse-gueule, un artiste de la razzia.

Il rôde autour du sanctuaire, rumine sa proie, trompe la vigilance des larbins en feignant de s'extasier devant un décolleté, tandis que sa main baladeuse extorque en douce une bouteille de Veuve Cliquot, crochète une tartelette ou ravit une religieuse à la crème. Il pille les tranches de saumon fumé, fait main basse sur la pâtisserie, rafle un poulet en gelée enrobé de foie gras, et, dans une apothéose digne d'un grand manitou, subtilise une boîte de caviar au grand désespoir des élus du pinacle et autres Rastignacs en herbe. Du festin des dieux, il ne laisse derrière lui que quelques rogatons. Une fois le devoir accompli, les poches bourrées de trophées, le rire démoniaque, Alexandre s'éclipse et disparaît dans le soleil.

DANIEL ACCURSI.

MORDUS

L'histoire en s'amusant

Apprendre et se distraire. C'est ce que propose l'association Jeune Histoire aux « mordus » du passé.

GINETTE GUITARD-AUVISTE

CLUB hippique, club de tennis, de bridge, d'échecs, de danse, de navigation à voile... Pourquoi pas un club d'histoire ? Une façon comme une autre d'occuper ses loisirs, quand on a entre huit et dix-huit ans. Et il y a des « mordus » de l'histoire, comme il y a des fanatiques de rugby, des enragés de musique ou des passionnés de la poterie et du tissage. Les historiens ont seulement moins de chance. On n'a pensé à eux que récemment et, jusqu'à preuve du contraire, *Jeune Histoire* (1) est le seul organisme qui propose des séances d'animation par petits groupes, dans un cadre extra-scolaire et à des heures adaptées aux âges des participants (2).

Il s'agit là d'une expérience tout à fait neuve, patronnée par des historiens de formation et de goûts très divers comme Philippe Ariès, Alain Decaux, Georges Duby, Jean-Baptiste Duroselle, *Jean Favier, Michel Fleury, Jean* Tulard, pour ne citer que quelques-uns de ceux qui ont donné leur appui à une initiative subventionnée par la Fondation de France.

Préparation insuffisante dans les classes élémentaires, horaires en peau de chagrin associés à des programmes gargantuesques, tout cela aboutissait peu à peu à un *« analphabétisme historique »* dénoncé lors d'un mémorable colloque organisé par *Historia*. A l'Assemblée nationale, le 30 novembre 1979, M. Louis Mexandeau (P.S.), l'actuel ministre des P.T.T., avait jeté ce cri d'alarme : *« On tente d'abolir la mémoire de notre peuple ! »*

Faire découvrir, aimer et comprendre l'histoire aux jeunes, tel est l'objectif de *Jeune Histoire*. Il ne s'agit en aucun cas de « cours » destinés à compléter ou à suppléer un enseignement insuffisant. Bien plutôt d'activités dirigées vers l'étude du passé, avec des méthodes très différentes des méthodes scolaires. Les animateurs n'appartiennent pas forcément au corps professoral, et le petit nombre des enfants dans chaque groupe (dix maximum) leur permet de s'exprimer par des questions, des réalisations graphiques ou audiovisuelles, des maquettes, des montages, etc.

Sous la gouverne d'un spécialiste d'histoire médiévale, cinq ou six enfants de onze à treize ans, ayant auparavant survolé, en dix séances, la période qui va des grandes invasions au XI[e] siècle, suivent passionnément, sur des cartes en couleurs comparées, la formation de l'empire Plantagenêt. Pas simple d'expliquer les causes de la réussite : roueries politiques, alliances, liens de vassalité, et le rôle d'Aliénor d'Aquitaine ? N'en rien croire. Ces gamins vous en remontreraient sur ce qu'est un fief qui tombe en quenouille, une succession en déshérence, une hoirie, tous ces mots et leur famille expliqués au passage.

Sur le terrain

J'ai sursauté intérieurement quand il a été question de lire ensemble un texte tiré de la *Vie de Louis VI le Gros* par l'abbé Suger : la prise du château de Gournay-sur-Marne. Erreur. On suit, et bien. Une récente visite au château de la Madeleine à Saint-Rémy-lès-Chevreuse permet de mieux comprendre la situation des assiégés et des assaillants. Les questions posées prouvent combien les enfants sont réceptifs aux expéditions sur le terrain : *« On se rend mieux compte. »*

De onze à treize ans, un autre groupe analyse la Renaissance avec une étudiante en lettres. Ce jour-là, les jeunes historiens sont occupés à fabriquer une bande dessinée pour raconter les origines et l'évolution de l'église Saint-Eustache, qu'ils sont allés voir et photographier. On reproduit les personnages en costumes d'époque – ils ont été précédemment étudiés sur documents – et on dispose les bulles entre les photos de manière à reconstituer, vivante, la légende d'Eustache, assez voisine de celle de saint Hubert.

Dans une pièce à côté, les « petits », de huit à dix ans, qui viennent d'achever la découverte du Nouveau Monde, s'attaquent, aujourd'hui, à l'aspect du vieux Paris. Un jeune et dynamique professeur raconte les rues, les maisons de bois en torchis et à colombage, les galeries commerçantes, ce que c'est que d'« avoir pignon sur rue », pourquoi « on tient le haut du pavé », et qu'il n'y a alors pas de numéros aux rues – *« comme à Tokyo »*, lance une petite voix. Très détendus, les enfants grimpent sur les tables pour mieux voir les plans de Paris, qui dessinent l'évolution de la ville depuis ses origines. L'un d'eux qui, sans cesser d'écouter, feuilletait un livre *à sa disposition, montre la* porte Saint-Denis, fort à propos. Tout le monde met son grain de sel. C'est gai, vivant.

La Grande Guerre

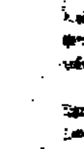
Chez les grands, le mélange des participants intrigue : un *élève de terminale, un garçon de* quinze ans qui est en seconde, une élève de quatrième (treize ans) et un apprenti lissier de la manufacture des Gobelins. Le sujet ? La Grande Guerre, cette aventure si lointaine déjà. Par chance, ils disposent d'un animateur-collectionneur, photographe au ministère de l'agriculture, trente-cinq ans. Navré qu'il n'existe, en France, aucun musée de la guerre de 1914-1918, il accumule depuis sa jeunesse tous les documents imaginables. Ainsi fait-il passer de main en main la photo d'un zeppelin et un morceau de l'enveloppe du même zeppelin abattu dans nos lignes, un programme de théâtre aux armées, des vues aériennes des tranchées, un livret distribué aux poilus pour *« la défense de leur santé »* quand ils étaient en permission, différents guides du permissionnaire, un fragment de toile d'avion, des prospectus religieux proposés, dans les gares, par l'Accueil aux soldats, un opuscule expliquant la protection contre les gaz assurée par le masque, etc. *« Qu'est-ce que c'est qu'un sauf-conduit ? » « C'est quoi, un bon de réquisition ? »* Questions toutes simples. Mais qui oserait les poser en classe, et *quel professeur aurait le loisir* de répondre aux interrogations qui fusent dans tous les alvéoles de cette ruche d'histoire ?

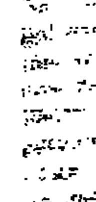
Viennent-ils, ces jeunes, *poussés par leurs parents ?* Peu probable. L'un se déplace chaque semaine d'Argenteuil, un petit voyage ! Un autre, dix ans, je le verrai deux foix : à la séance du *mercredi à laquelle il est inscrit*, à celle du samedi où il est venu *« en plus »* (du XVII[e] arrondissement qui n'est pas la porte à côté) *« parce que c'est bien, ici, on apprend en s'amusant »*.

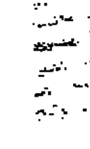
Un second club *Jeune Histoire* s'ouvrira, à la prochaine rentrée scolaire, dans le XI[e] arrondissement. D'autres sont à l'étude à Tours, Orléans et Angers. Des conditions sont faites pour plusieurs enfants d'une même famille, ou s'il y a des difficultés financières à surmonter. La maison est accueillante, les animateurs, heureux de ce qu'ils font, ont autant d'enthousiasme que leurs jeunes émules. Ils y ont plus de mérite, car une matinée ainsi passée dans la plus grande liberté, et sous le feu roulant des questions les plus hétéroclites, *« c'est claquant, non ? – Bien sûr, mais tellement enrichissant, pour nous aussi ! »* ■

(1) 14 bis, rue Mouton-Duvernet, 75014 Paris, tél. : 545-47-12.

(2) Les mardis soir, de 18 heures à 20 h 30, pour les plus âgés ; les mercredis et samedis matin pour les plus jeunes. Durant les petites vacances scolaires, stages quotidiens de 2 h 30 chacun, pour le prix approximatif d'une place de cinéma.







DOSSIER

Des « alternatifs » en Europe

Vivre et travailler « autrement ». Les « alternatifs » inventent un peu partout de nouvelles formes d'entreprises. Le mouvement prend une certaine ampleur. Sauront-ils se développer sans renier leurs principes ?

JANINE DELAUNAY

Il y a eu le mouvement communautaire dans les années 60 et 70. On a dit qu'il fut un échec. Ce n'est pas évident : si les communautés ont eu en moyenne une durée de vie de trois ans, qui peut évaluer les modifications qu'elles ont entraînées pour ceux qui ont vécu ces expériences ? Aujourd'hui, un mouvement va dans le même sens, enrichi des échecs passés. Il est toutefois différent et prend une certaine ampleur. Dans chaque pays, chaque culture, ces groupes ont une spécificité, mais tous cherchent à rompre radicalement avec l'ensemble du système socio-économique, tous se méfient de la « politique ». Tous refusent aussi bien le collectivisme que l'individualisme. Tous tentent et poursuivent des expériences de vie autre, l'analyse de ce « vécu » se faisant dans la foulée.

Ces micro-sociétés ont choisi leurs modes de vie hors du profit et de la productivité. Toutefois elles constituent des « poches » dans un ensemble qui peut les absorber, les récupérer et fausser ainsi totalement leurs expériences. Leurs méthodes de gestion risquent de les entraîner, comme ce fut le cas pour les premières coopératives, à tomber dans le piège d'une accumulation autonome et à retrouver ainsi, à plus ou moins longue échéance, les contradictions du système industriel qui les entoure.

Même très différents, tous ces groupes ont les mêmes principes de base. Principes définis par l'équipe de *Champs du Monde (1)* : on ne peut aménager le système socio-économique actuel, on ne peut que tenter de vivre autrement, en espérant faire tache d'huile, transformer la réalité, démontrer que « c'est possible ». Ces micro-sociétés sont composées d'exclus du système : exclus volontaires pour les hommes et les femmes qui n'acceptent pas la société productiviste, ou marginalisés de fait, chômeurs par exemple. Enfin, ces groupes ont un projet économique respectant les principes d'autonomie, de respect de la nature et des hommes. Que produire ? Comment ? Quels rapports avec la région ? Quels rapports entre l'individu et le groupe ?

Ateliers du futur

C'est une vaste entreprise de recherche-vie dans tous les domaines : scientifique, technique, économique, gestionnaire, spirituel et social. Une deuxième génération de « marginaux ». Après le mouvement écologique qui a posé le problème des rapports de la société avec la nature, les « alternatifs » s'attaquent à la relation de la société avec son système industriel. Non violents, non sectaires, ces ateliers du futur ont entrepris une démarche révolutionnaire, que rejoint l'analyse du chercheur Jacques Ellul dans son dernier livre *Changer de révolution, l'inéluctable prolétariat* (2). Le philosophe y parle de ces *« granules sporadiques »* qui *« se réclament toutes du socialisme »*. Ces changements radicaux procèdent de ce qu'il appelle *« prendre la révolution au sérieux »*.

Satish Kumar, disciple de Gandhi, tente de regrouper en Grande-Bretagne les différents domaines d'action-réflexion autour du journal *Résurgence* (3), et de la société Schumacher. On y distingue trois tendances issues chacune de l'un des ouvrages de F. Schumacher : *Guide for the perplexe, Small is beautiful* et *Good Work* (4). Le courant qui suit *Guide for the perplexe*, livre de recherche philosophique et spirituelle, veut changer simultanément l'homme et les structures. L'association la plus importante est à Finthorn (5), en Écosse, où plusieurs religions se côtoient, y compris quelques agnostiques qui recherchent l'accomplissement personnel, la force intérieure. Tout le contraire d'une secte. C'est un peu le même principe — mais plus varié dans les croyances — que celui qui anime en France la communauté de l'Arche.

Ceux qui s'inspirent de *Small is beautifull* se regroupent auprès du collaborateur de F. Schumacher, Georges Mc Grobie, qui a pris le relais après la mort de l'économiste britannique, et a publié *Small is possible* (6). Ils se retrouvent autour de l'Intermediate Technologie Development Group, créé en mai 1965. Ils font surtout de la recherche. Une cinquantaine de scientifiques (ingénieurs, économistes...) travaillent dans une vingtaine de pays en voie de développement, mettant au point avec des groupes locaux des techniques appropriées couvrant l'agriculture, l'eau, la construction, l'énergie, les petites industries. Convaincus qu'une société est déterminée par sa technologie, ils tentent d'influencer les décideurs.

Loin des utopies

Enfin, les tenants de *Good Work*, laïques et pragmatiques, tentent de conjuguer recherche et pratique sociale au sein de communautés. Pour eux l'émergence d'une nouvelle société, d'une nouvelle économie, est liée à la manière dont on travaille et dont on produit. Sans se préoccuper d'actions politiciennes. *« Chacun*, disent-ils, *est responsable de sa manière de produire et de consommer. »*

Bien entendu ces trois courants ne sont pas aussi clairement différenciés. Mais ils sont intéressants dans la mesure où c'est, schématiquement, ceux que l'on retrouve un peu partout en Europe. Avec toutefois une particularité en Espagne, où les « alternatifs » ne séparent pas leur mouvement de la revendication d'autonomie régionale. Nous sommes loin des utopies du dix-neuvième siècle, où tout était organisé à l'avance. Si ces groupes alternatifs ont un but, le projet se dessine au fur et à mesure que la pratique évolue (7). ■

(1) Champs du Monde, 16, rue Jean-Giraudoux, 31400 Toulouse.

(2) Éditions du Seuil.

(3) *Résurgence* : Ford House, Hartland, Bideford, Devon. UK.

(4) Éditions Jonathan Cape Ltd, 30 Bedford square, London WCI. *Small is beautiful* a été publié en français par les Éditions du Seuil.

(5) L'expérience de Finthorn est décrite dans *Coévolution*, 75, rue Pernéty, 75014.

(6) Éditions Jonathan Cape.

(7) *« Le Monde »* a publié en 1980 une enquête de Danielle Rouard : *Travailler autrement* (24, 25, 26 et 27 juin 1980).

PAYS DE GALLES : la carrière écologique

Perdue dans les collines au fin fond du pays de Galles, une carrière d'ardoise abandonnée (1). Rachetée il y a une dizaine d'années par Gérard Morgan-Granville, P.-D.G. en rupture avec la grande entreprise et le système. Pendant qu'il crée la Green Alliance, ce jeune entrepreneur laisse la carrière à la disposition d'un groupe alternatif. Aujourd'hui, c'est un jardin anglais où les éoliennes fleurissent au milieu des rhododendrons. Le but du groupe est de fournir les outils technologiques aux différentes communautés qui en ont besoin. Une sorte d'institut polytechnique, où vingt à vingt-quatre chercheurs de dix-huit à cinquante ans travaillent pendant deux ou trois ans avant d'aller essaimer ailleurs. Pas de diplômes, mais il faut démontrer sa compétence. De nombreux enseignants viennent s'y former aux nouvelles techniques.

La carrière est aussi organisée comme un parc d'exposition permanent. On y trouve pratiquement tout ce qui concerne les énergies renouvelables et sans pollution : une trentaine de types d'éoliennes, d'innombrables formes de panneaux solaires ou photovoltaïques, l'utilisation de la biomasse et des déchets y compris humains, les différentes façons de reconstituer l'humus, la culture sans terre, tout comme les matériaux de construction ou l'hydraulique. C'est vertigineux, et rentable. Chaque année, près de soixante mille visiteurs paient leur ticket d'entrée et achètent brochures et produits dans la boutique de la carrière, faisant vivre ainsi la communauté et permettant d'investir.

Peter Raine, ex-comptable de banque, gère l'ensemble. Les chercheurs ont tous le même salaire, plus une allocation pour un ou deux enfants et une prime de rendement pouvant aller jusqu'à 25 % du salaire. L'octroi de cette prime est décidé par le groupe : *« Pas toujours facile de percevoir la compétence de l'autre »*, précise Peter, d'autant que les motivations des uns et des autres sont différentes. Les uns veulent apprendre à produire leur propre nourriture, d'autres veulent enseigner les nouvelles techniques, certains ont des désirs de vie communautaire. Le ciment est la responsabilité et une autonomie acceptée. *« Nous refusons la philosophie, nous sommes ce que nous consommons et c'est notre façon de produire qui compte. »*

Ils ont construit une maison d'accueil pour héberger les stagiaires de passage, qui viennent de divers pays pour une à quatre semaines, au pair (exceptionnellement, certains peuvent rester trois mois), avec six personnes en même temps au maximum. Une librairie, une bibliothèque, un restaurant végétarien, où l'on apprend aussi à faire les pâtés végétaux... Une maison écologique en démonstration avec récupération de chaleur et du méthane produit par les déchets humains... Ces activités redonnent vie au village voisin de Machynlleth, mais surtout la « carrière » assure une diffusion très large des techniques utilisables pour de nouvelles entreprises et par les communautés qui visent l'autarcie.

Les chercheurs qui y viennent soulignent l'intérêt de la pluridisciplinarité. Les spécialistes des matériaux apprennent de ceux du solaire ou des hydrodynamiciens, les bricoleurs de talent côtoient des professionnels : *« Cela nous apprend à respecter la compétence et non les diplômes. »* Le salaire est minimum mais tous s'en moquent. La communauté est réduite aux aspects pratiques. Seul point noir : les visiteurs, considérés comme trop envahissants et trop souvent plus curieux que vraiment intéressés. Mais comme c'est eux qui les font vivre !

Souvent critiqués, traités parfois d'activistes, ils participent de la grande bagarre entre « durs » et « mous », bataille d'arguments particulièrement virulente en Grande-Bretagne où les extrêmes, en ce domaine, se côtoient. ■

(1) The Quary, Machynlleth, Powys, Wales, UK.

BERLIN : le réseau

Le « Netzwerk Selbshilfe » (réseau autonome) de Berlin est une vieille idée, sous une nouvelle forme. Il y a cent ans on les appelait les associations libres. En 1975, quelques maigres groupes issus des mouvements de 1968 ont l'idée de créer une assurance pour les victimes des interdictions professionnelles. L'entreprise n'aboutira pas, mais l'idée reste. Joseph Huber, jeune sociologue, et ses amis (dont Robert Jungk) pensent que les chômeurs, les exclus devraient pourvoir créer leurs propres entreprises. Ils obtiennent le soutien moral et financier d'une centaine de personnalités de tous bords : S.P.D. syndicats, mouvements féministes, extrême gauche etc.

Aujourd'hui, quatre mille membres du réseau versent chaque mois 17 marks ; 60 000 marks par mois c'est un peu symbolique, mais c'est le starter, le capital primaire. A chaque entreprise de se débrouiller. C'est un conseil financier qui décide des attributions et examine les projets ; parfois une somme est attribuée à fonds perdus pour soutenir un groupe d'immigrés ou aider à la lutte contre l'extension d'un aéroport. Des prêts sans intérêts sont accordés, ou simplement des cautions bancaires. Un bureau de gestion conseille et aide les 12 000 entreprises de ce type qui fonctionnent actuellement à Berlin-Ouest : boulangeries coopératives fabricant du pain complet, boutiques de santé, énergies douces, écoles parallèles, cirques, menuiseries, des coopératives de construction composées d'architectes, de maçons, d'ingénieurs, etc. *« La culture politique allemande pousse facilement aux extrêmes*, déclare Joseph Huber ; *la coopération ponctuelle permet de trouver des points d'entente et de respecter l'opinion des autres. »*

Le réseau aide aussi à devenir « autosuffisantes » les quelques communautés, familles et individus, qui vivent ensemble dans des appartements : les Wohngemeinschaften.

Seule propriété de l'association : le siège social (1). Cinq salariés y travaillent ; tous les autres (une trentaine) sont bénévoles. Une trentaine de groupes « alternatifs » y ont leurs bureaux. Quand un conflit éclate, il doit se régler sans exclusion ; c'est la pression du groupe qui seule peut éviter l'escalade. Pas de chef pour trancher, l'autogestion tient sur le fil du rasoir. *« Deux fois déjà la survie du réseau a été mise en danger »*, déclare un animateur.

Des députés les soutiennent et ils sont pris au sérieux. Trop, au goût de certains. A deux reprises, ils ont dû refuser de l'argent de l'Etat, qui leur proposait de prendre en charge la gestion d'immeubles « squatterisés », ou des commissions de lutte pour l'emploi. Mais ils craignent l'institutionnalisation comme la peste, autant que la propriété. C'est pourquoi ils ont également refusé la demande de communautés rurales qui voulaient que le réseau achète les terrains et les leur loue. De même pour l'imprimerie : le réseau l'héberge, mais il ne la possède pas. Plus d'un million d'exemplaires de la presse alternative y sont tirés.

En trois ans, sur trois cents demandes d'aide, cent cinquante ont pu être satisfaites, au moins en partie. Des réseaux similaires un peu moins importants se sont créés en Autriche et en Suisse. Ne sont-ils pas simplement des mutuelles ? *« La différence est subtile*, disent les « alternatifs » de Berlin ; *elle est dans l'esprit, les rapports humains, le mode de production et la qualité des produits fournis. Nous risquons perpétuellement de glisser. »* ■

(1) Mehringhof, 2 Geneisenau Strasse, 1000 Berlin 61.

FRANCE : La Font-de-Rouve en autarcie

La Font-de-Rouve, à 12 kilomètres au nord d'Alès, dans le Gard (1), c'est d'abord un choc, au bout d'un chemin de terre un cirque entouré de collines cévenoles. Un lieu du bout du monde. Quand, il y a dix ans, Jean-Claude Besson-Girard et sa femme l'ont vu, ils n'ont pas hésité. Rescapés des communautés, ils voulaient recommencer en évitant les erreurs passées. Le lieu : un mas en ruine, les acacias sauvages perçaient le toit. Tant pis. Ils ont pu acheter la ruine. A deux d'abord, puis à cinq ils ont débroussaillé, reconstruit, campant à la dure tout en bâtissant leur projet.

Aujourd'hui ils sont une vingtaine de trois à soixante ans et un réseau européen d'amis et de supporters. Dans le cirque devenu inculte, ils ont retrouvé les terrasses, creusé un lac de retenue d'eau, et 2 hectares de maraîchage et de vergers nourrissent la communauté. Certains travaillent à l'extérieur et donnent une part de leur salaire. Rien de bien neuf en somme, sauf l'écart des âges qui montre déjà bien l'orientation. L'important est, comme le dit Jean-Claude, *« l'invention de nouveaux codes relationnels physiques et symboliques »*, en même temps que l'échange et la confrontation avec ce qui est extérieur au projet.

Mélange des générations et recherche d'un équilibre entre l'individu et le groupe. Le vieux mas reconstruit reste le lieu de rassemblement, c'est là que se prennent les repas en commun, c'est là qu'ont lieu palabres pratiques ou philosophiques. Chacun se construit son abri, plus proche d'une cellule que d'une maison, mais une niche individuelle où vivre seul, en couple, avec ou sans enfants. Un autre souci puissant : l'harmonie, l'esthétique. Vrai monastère laïque, les pierres du cru s'installent sans rupture dans le pays. Et le lieu est un lien.

L'autarcie, la suppression progressive du salariat, des relations d'amour avec la nature et les objets demandent de l'espace. Ils ont loué d'autres terres et pensent pouvoir vivre leur rêve à vingt-cinq personnes sur 40 hectares. Depuis l'origine de la tentative communautaire, La Font-de-Rouve a été un lieu de vie et d'apprentissage de nouveaux rapports à soi-même, aux autres, aux matières, aux techniques. *« C'est l'ensemble du territoire et de la communauté qui est le lieu d'apprentissage. »*

Qui vient à La Font-de-Rouve ? La plupart du temps d'ex-« communards ». Le dernier arrivé est un instituteur qui cherche à créer une école. Ceux qui ne peuvent s'habituer repartent, tout simplement. La communauté est à la recherche d'un maraîcher, d'un spécialiste d'énergies douces, d'un menuisier-ébéniste et d'un imprimeur. Des ateliers artisanaux sont en préparation. Et pour pouvoir les construire, un restaurant alternatif (mais pas uniquement végétarien) a été ouvert.

Ils ne veulent pas imposer un modèle, mais tenter de vivre comme ils le désirent. Possible, si nul gourou en puissance ne succombe, saisi par le pouvoir ? *« Au groupe de se défendre »* : Annie, épouse de Jean-Jacques, avait manifestement envisagé le risque. Les années les plus dures sont derrière. Reste à vaincre les aléas de l'extension, même modeste. ■

(1) Communauté de La Font-de-Rouve, Rousson, 30340 Salindres.

CATALOGNE : l'éconationalisme

Alternative catalane dans une Europe écologique : pourquoi ce nationalisme ? *« Pour des raisons étymologiques. »* L'animateur Santiago Vilanova n'y va pas de main morte et la politique ne lui fait pas peur. *« Parce que région, cela rappelle la royauté et que nation (nacer) évoque une création. »* Une nation sans Etat, un lieu avec une unité géographique, un écosystème, une ethnie.

L'action de ce groupe est d'abord centrée sur la réappropriation des ressources naturelles. Tout comme un autre groupe dans le Bas-Aragon, sous la férule de Mario Gaviria, ils ont entrepris de mettre en évidence le pillage des ressources naturelles locales *« par les multinationales et l'Etat espagnol »*. La Catalogne a un statut d'autonomie depuis 1978, mais n'a aucun pouvoir sur la gestion des ressources naturelles, pas plus que le droit de planifier sa technologie. L'énergie (mines et pétroles) reste un privilège d'Etat.

Autour d'une quinzaine de journalistes, qui ont créé une revue *Userda*, un mouvement commence, réunissant des architectes, des ingénieurs et des chefs de P.M.E., surtout des fabricants de produits « doux » (éolienne, panneaux solaires, piles photovoltaïques). La Catalogne réunit 80 % des fabricants de technologie douce espagnols et exporte. Régionalistes mais non violents, c'est par leurs réalisations et l'information qu'ils veulent convaincre. Ce qui les fait voir rouge, c'est d'être obligés de racheter leur pétrole à des compagnies américaines. La Catalogne a une production de 6 à 7 millions de tonnes et des réserves connues de 100 millions de tonnes. *« L'autarcie est tout à fait possible. »* Surtout si l'on y ajoute les possibilités hydrauliques et les nappes d'eau chaude allant jusqu'à 100 degrés, voire 200 degrés.

Premier acte : un « plan alternatif » et une méthodologie pour une planification régionale. Doublant ainsi leur dénonciation des nuisances d'une proposition crédible, ils espèrent prendre la relève des anarchistes, *« en crise parce qu'ils n'ont pas d'image du futur »*.

Deuxième acte : très écoutés par les responsables des communes rurales, ils ont créé à leur demande des bureaux d'études pour une autogestion locale et l'exploitation écologique des ressources renouvelables. Mobiles, ces bureaux sont au service d'une multitude de petits groupes qui luttent contre la désertification des Pyrénées, la pollution des lacs et des fleuves.

L'argent vient des abonnements, d'études payées de façon souple par les communes selon leurs ressources, de dons des dirigeants de P.M.E. L'audience de ces militants est difficile à évaluer. Passionnés de science et de techniques ils viennent de publier le résultat de leurs recherches et leur plan alternatif. (1). ■

(1) Econationalisme (en catalan), éd. Blume Milanesat 21-23 Barcelona 17.

DEMAIN

BOOM

Les mensonges de la franchise

Après une quinzaine d'années de somnolence, hormis quelques réussites spectaculaires mais isolées, la franchise connaît une brusque effervescence chez nous. Prises dans leur appétit d'indépendance et leur besoin de sécurité, des dizaines de milliers de personnes rêvent d'un avenir de franchise. Où sont les risques et les pièges ?

GILLES VOISIN

DEUX salons sur la franchise *en moins* de deux mois (sans compter celui de la restauration rapide, qui a rassemblé maints franchiseurs), c'est quand même beaucoup, et l'on s'interroge sur cette soudaine effervescence : saine démonstration de vitalité ou guerre de clans ? Quoi qu'il en soit, plus de vingt mille personnes ont déambulé dans quelque cent cinquante stands attrayants, au parc floral de Vincennes, à la mi-mars, et une quinzaine de milliers d'autres (parfois les mêmes d'ailleurs) en ont fait autant dans la centaine de stands du Salon du commerce et de la franchise à la Foire de Paris.

Beau succès d'affluence donc, pour un démarrage, et qui reflète d'abord un réel appétit d'indépendance professionnelle chez beaucoup de Français pris dans l'étau d'un devenir problématique, avec le chômage, bien sûr, mais aussi, et en quelque sorte parallèlement, l'insatisfaction du travail existant : dans les deux cas, on espère changer d'état, donc changer de vie. « *J'ai cinquante ans, d'accord*, explique ce cadre en chômage, *et j'en ai assez de m'entendre répéter que j'ai cinquante ans par de petits responsables du personnel prétentieux ou des rigolos de cabinets de recrutement. J'ai un peu d'argent, une bonne expérience commerciale, et puisque les boîtes me trouvent trop vieux, je vais monter la mienne : la franchise, c'est peut-être la solution.* »

Celui-ci est plus jeune, nettement moins de quarante ans, accompagné de sa femme, très attentive à un stand de bijouterie-joaillerie : « *Je gagne bien ma vie, mais dans un secteur minant : on ne sait vraiment pas à quoi on sert, peaux de banane en plus. C'est trop glissant, et je veux maintenant savoir à quoi sert ce que je fais : dans une affaire à soi, c'est possible. Alors je cherche une franchise sérieuse et sympa.* »

Cette femme élégante, à la quarantaine affirmée : « *Mes enfants sont grands, et je voudrais vivre pour moi maintenant. Je cherche une activité intelligente et rémunératrice, mais je n'ai jamais travaillé. Je veux donc être encadrée : c'est ça, la franchise, non ?* »

Ces trois exemples concernent assez bien, parmi d'autres, le profil de la population « franchisable » dans la France de 1982 : des gens de condition plutôt élevée, la trentaine nettement dépassée, disposant d'une certaine aisance matérielle et, d'une façon ou d'une autre, insatisfaits de leur vie présente. Pour eux, la franchise est un objectif ou une issue ; parfois même une issue de secours. *Partenaires pour le profit*, titrait un livre célèbre à la fin des années 60 : c'est à quoi les invitent précisément aujourd'hui une troupe résolue de franchiseurs de toutes catégories et de tout genre, le professionnalisme le moins discutable — sérieux, convaincant — côtoyant à l'évidence l'amateurisme le plus suspect... « *Gare à la casse !* », commentait, désabusé, un responsable de franchise connue dans l'habillement féminin.

Marketing de l'idée

Au-delà du jargon commercial et du battage publicitaire de circonstance, de quoi s'agit-il dans les faits ? Pourquoi diable, d'abord, notre docte Académie a-t-elle choisi de traduire *franchising* par franchisage (au surplus imprononçable pour ceux qui ont un fil sur la langue) ? Alors que le terme vient directement de notre français « en franchise », c'est-à-dire acheter un droit ou un privilège, comme les villes et les ports francs l'ont pratiqué pendant des siècles.

On monnayera, en l'occurrence, le droit d'user du nom d'un autre (marque, enseigne et image), ainsi que des méthodes et règles d'exploitation mises au point par lui, et propres à assurer les meilleures conditions de profit et de développement. Le système est vieux comme le monde — le monde du négoce s'entend, — mais les Américains, extraordinaires capteurs et transformateurs d'idées, ont su le reformuler et en quelque sorte le domestiquer, pour le meilleur et le pire de la société de consommation.

Harry Kursch, le premier il y a une vingtaine d'années, a mis en forme le modèle et, comme tous les modèles américains, le sien était remarquablement simple, tenant en deux mots : normalisation et répétition, donc « *effet répétitif normalisé* », précisait-il. Il fixait ainsi, dans une formule saisissante, les tables de la loi du *franchising*, qui sauva littéralement le *small business* américain et produisit une formidable explosion dans l'appareil distributif de ce pays. Un véritable levier de création d'entreprises : plus de quinze millions de personnes actives sont aujourd'hui engagées dans ce système aux Etats-Unis, huit cent mille points de vente, 15 % du P.N.B. et 40 % du chiffre d'affaires global du commerce de détail. Formidable performance, typiquement américaine.

Pour bien comprendre et maîtriser le système, il faut partir de la notion d'engineering ; c'est-à-dire en l'occurrence définir une idée, *normaliser au préalable* ses méthodes et moyens d'exploitation et de gestion, et les tester en vue de leur répétition indéfinie dans des conditions de rentabilité *maximale*. *Dans cette perspective*, le *franchising* c'est un peu l'engineering et le commerce d'une idée. C'est le marketing de l'idée.

Bien sûr, on pourra dire que cela n'est pas nouveau : c'est le brevet au niveau industriel, c'est la concession au niveau de la distribution. Mais la différence *fondamentale réside dans le fait que*, en matière de franchise, le concepteur de l'idée est aussi son initiateur et son promoteur intégral : en effet, après les avoir testés, il vend aussi (sinon surtout) l'ensemble des méthodes, moyens et techniques d'exploitation et de gestion — cela dans tous les domaines et à tous les niveaux : ceux du lancement de l'opération ; du choix et de l'installation du point de vente ; du recrutement, de la formation et du recyclage périodique du personnel ; de l'établissement des caractéristiques et normes du produit ou du service ; de l'étude des coûts et des prix ; de la promotion ; du plan financier et de la comptabilité, etc.

Déviations

Autrement dit, tout ce qui caractérise l'opération est « franchisable » et le franchiseur, promoteur de l'idée, a testé au préalable dans un « pilote » — en somme un prototype — l'ensemble des méthodes, moyens et techniques d'application de cette idée. L'application, c'est la vie normalisée du produit ou du service dans tous les domaines et à tous les niveaux de l'exploitation et de la gestion : c'est le *franchising*.

On concède alors le tout (*package deal* plus *know-how*, savoir-faire) à des détaillants rigoureusement sélectionnés et formés, en contre-partie de quoi ceux-ci consentiront un droit d'entrée, financeront leur point de vente et verseront des royalties au promoteur du système : ils achètent, en somme, l'indépendance dans la sécurité.

Quand ça marche...

Le franchiseur a donc fait les frais des aléas inhérents à tout lancement d'affaire nouvelle, et il vend au franchisé son savoir-faire, plus son enseigne — pour autant, bien sûr, qu'il ait un savoir-faire et que son enseigne soit crédible, ou ait quelque chance de le devenir. C'est dans le respect draconien des normes que réside le succès de l'opération et, si celles-ci n'ont pas *été* établies avec une rigueur non moins draconienne, l'opération capotera inévitablement.

Crédit moral

Franchise « sérieuse », signifiait notre (encore) jeune cadre en mal de reconversion : c'est tout le problème, marqué par des réussites fulgurantes... et des pièges mortels. Notamment dans les déviations du système, soit involontaires, soit préméditées, l'ignorance pouvant au surplus se greffer sur le calcul. Maintes autres filières distributives comportent, en effet, des points de comparaison avec la franchise, mais relèvent d'une tout autre dynamique : la concession, la chaîne volontaire, le contrat de fournitures, l'agence ou la représentation de marque, par exemple, mais elles sont spécifiquement différentes quant aux mécanismes mis en œuvre.

La tentation est donc forte, dans l'esprit de bricolage congénital qui caractérise les Français, d'opérer les combinaisons ou amalgames les plus funestes : la franchise est une immense réussite outre-Atlantique, parce qu'elle est en quelque sorte « puritaine » ; notamment dans le respect absolu des principes, règles et normes établis. « *Hormi la bible du franchiseur, point n'est de salut !* », prêchait Harry Kursch sans sourire.

A cet égard, l'incontestable succès d'affluence et d'organisation, tant au parc floral de Vincennes qu'à la Foire de Paris, sont à mettre sans réserve au crédit des responsables — Fédération française du franchisage (F.F.F.) dans le premier cas, Indicateur des commerces de France (I.C.F.) dans le second — sans pour autant masquer un certain nombre de zones d'ombre ou d'ambiguïtés inquiétantes pour l'avenir. Cette double initiative en moins de deux mois sur le même sujet, avec des objectifs comparables et une argumentation identique — mais inspirée par deux organismes visiblement rivaux, — provoque d'emblée une gêne ou même une méfiance prononcée, hautement préjudiciable à l'image de la franchise, donc au crédit moral, psychologique et financier indispensable à son essor.

Fort gênant aussi, voire grave, pour la sécurité du franchisé-investisseur, le fait qu'un très grand nombre d'exposants (le tiers certainement, nettement plus peut-être) ne répondent que de très loin ou même pas du tout aux principes, règles et normes abondamment cités plus haut. Ambiguïtés ou déviations troublantes, qui autorisent à s'interroger sur la crédibilité de telles franchises — par exemple, lorsqu'on refuse catégoriquement de communiquer un contrat-type, ou que l'on est incapable de justifier les moyens antérieurs mis en œuvre et les résultats existants ; ou bien encore, quand on propose avec aplomb « *une franchise sans droit d'entrée ni royalties* », ce qui est quand même un comble ! Ces franchiseurs vendent quoi en fin de compte, comment et à quels naïfs ? Derrière ces stands, par dizaines, qu'y a-t-il de sérieux et de tangible ? Où sont la preuve du savoir-faire et la démonstration du fameux *package*, indissociables de toute opération en franchise ?

Que penser aussi de la littérature offerte au public — soit d'un contenu utile mais à des prix fort élevés (390 F/135 pages, par exemple, pour un *Guide du candidat franchisé*, ou la bagatelle de 185 F pour l'*Annuaire du CECOD*, visiblement simple support d'annonceurs tous azimuts), soit d'un contenu pervers, dans lequel il faut dénoncer un commando de feuilles « spécialisées » dans la franchise, dont la formulation attrape-tout et piège-à-gogos dépasse les bornes du supportable.

« *Je reste optimiste, mais il faut être bougrement vigilant !* », commente ce visiteur pour le moins pensif, tirant ainsi la conclusion sur le possible « franchise boom français »... ■

COMMUNICATION

Que faire des nouveaux médias ?

Des propositions pour apprivoiser les nouvelles techniques de communication.

GÉRARD MÉTAYER

L'EXTENSION des systèmes électroniques de communication préfigure-t-elle l'avènement du « *village global* » prophétisé naguère par McLuhan, où les cultures réconciliées tisseraient harmonieusement leur manteau d'Arlequin sur une terre des hommes enfin paisible ? N'indique-t-elle pas plutôt l'appesantissement de l'emprise sur toutes les cultures d'une industrie multinationale qui normalise avec la même redoutable efficacité l'imaginaire et le matériel, les biens nécessaires à la survie de l'humanité et les armes suffisantes pour son anéantissement ? La fabrication industrielle des « nourritures spirituelles » risque fort de répondre aux mêmes contraintes et d'aboutir aux mêmes résultats que celle des nourritures proposées à nos estomacs par les chaînes de production de l'« agro-business », *international : le langage établit* d'emblée les analogies entre l'édition des « *digests* » et la distribution des « *fast-foods* », et l'on pressent qu'à l'arme alimentaire » s'ajoutera bientôt l'« arme culturelle ».

L'enjeu des développements industriels en cours n'est, en effet, pas seulement l'installation de quelques nouveaux gadgets électroniques dans les chaumières de la fin du siècle : c'est une transformation profonde des modes de vie, des relations sociales et du travail. Sa portée culturelle ne se limitera pas aux domaines artistiques et littéraires que désigne trop souvent, en France, de façon bien restrictive, l'adjectif culturel, mais va s'étendre à tous les domaines économiques, sociaux, scientifiques et techniques dont une culture, au sens large, se compose.

Quel type de culture diffuseront les nouvelles techniques de communication ? Celle qui est « prête à consommer », « pasteurisée », conforme aux standards internationaux des « industries de l'imaginaire » ? Ou celle multiforme et vivante que font jaillir, comme autant de sources créatives, les innombrables groupes *humains* dont *l'enchevêtrement* est impossible à démêler en « segments de marché », même sous le peigne le plus fin des spécialistes du marketing ?

Tout dépendra du degré d'appropriation par ces groupes d'une technologie qui constituera, de plus en plus, l'élément *principal de leur environnement* culturel. Des propositions peuvent être formulées pour favoriser cette appropriation. En voici quelques-unes.

Télévision locale

● **Confier aux médias familiers la mission d'informer le public sur les enjeux des nouveaux moyens de communication.** — La télévision française a produit d'excellentes séries historiques : ne pourrait-elle produire et diffuser dans la même veine des émissions où seraient présentées des versions contrastées (optimistes ou pessimistes) de ce que pourrait être notre vie quotidienne dans le nouvel environnement technico-culturel : de telles émissions de « politique-fiction » pourraient contribuer à remplir les grilles encore lacunaires des programmes de télédiffusion directe par satellite, en évitant par la même occasion qu'ils ne deviennent les vecteurs exclusifs d'une culture industrielle normalisée...

● **Exploiter le potentiel inutilisé des moyens techniques actuels pour multiplier les sources de production télévisuelle locale.** — Sait-on qu'une télévision locale serait facilement accessible à un grand nombre de téléspectateurs ? Plus du quart d'entre eux reçoivent en effet leurs émissions par des réseaux d'antenne collective (dans un immeuble, un groupe de maisons, un quartier) dont la capacité excède généralement les trois canaux actuellement utilisés (elle est souvent comprise entre six et douze canaux).

Cette capacité inexploitée, les promoteurs de la télévision par satellite comptent bien l'utiliser pour atteindre leur première clientèle, au moyen d'antennes collectives pour la réception directe des programmes transmis par satellite. Mais elle pourrait tout aussi bien servir à diffuser les émissions locales d'un « canal *communautaire* », comme sur la plupart des réseaux nord-américains de télévision par câble.

Des centaines d'émetteurs locaux pourraient fonctionner depuis dix ans sur les réseaux français de télédistribution si les pouvoirs publics n'avaient interdit leur apparition.... Ces mêmes pouvoirs publics ont investi des milliards de francs dans le satellite de diffusion directe, dont la programmation se composera seulement de productions à caractère national (ou commercial) : pourquoi n'autorisent-ils pas l'installation d'émetteurs locaux et la production de programmes locaux ?

● **Mettre les nouveaux moyens techniques prioritairement au service de ceux qui n'ont pas accès aux grands médias.** — La presse et l'édition sont étouffées, chacun le sait, par les coûts de production et de distribution. La presse ou l'édition à petit tirage, à diffusion étroite ou marginale, trouvent pourtant des lecteurs prêts à payer à son prix (sans financement publicitaire) un moyen d'expression ou d'information adapté à leurs goûts, leurs intérêts, leurs opinions. Les services publics pourraient offrir, sur une base non discriminante, un système électronique d'édition et de messagerie dont les prototypes fonctionnent depuis plusieurs années en Amérique du Nord et au Japon : son principe est d'imprimer les publications à distance, suivant *une répartition* géographique et des tirages adaptés à la demande, à partir de textes composés sur des terminaux appropriés et localisés chez les éditeurs.

La transmission électronique se substituant au transport de papier, le tirage s'adaptant précisément à la demande, les coûts de production et de distribution cesseraient d'être *prohibitifs* pour les petites publications, qui n'auraient par ailleurs plus à investir en équipements coûteux (1) et pourraient consacrer toutes leurs ressources à leur vocation propre : créer, collecter, diffuser les informations et les œuvres. A quand la diffusion *électronique des revues de poésie* et des bulletins militants ?

Culture vivante

● **Utiliser toutes les techniques disponibles pour diffuser l'ensemble des composantes d'une culture vivante** (non seulement artistique et littéraire, mais aussi scientifique, technique, économique et sociale). A l'ère des ordinateurs individuels, des terminaux de télématique et des vidéodisques, l'équipement des lieux de diffusion culturelle est anachronique : livres, parfois photographies, rarement télévision... Or les nouvelles machines à communiquer pourraient devenir de remarquables « vecteurs » culturels si elles cessaient d'être exclusivement considérées comme « biens d'équipement domestique » et supports d'une consommation centrée sur le divertissement. Imaginons qu'une bibliothèque municipale, un centre culturel, un foyer rural, une Maison des jeunes, se transforme en maison ouverte où chacun trouverait accès à la documentation culturelle existante, grâce aux techniques familières (cassettes, disques, publications, photos...), ou nouvelles (vidéocassettes et vidéodisques, banques de données, logiciels d'enseignement assisté par ordinateur...).

Cette transformation ne devrait pas s'inscrire dans un programme volontariste et unificateur, visant l'« effet de vitrine » et concentrant les moyens sur quelques grandes opérations de prestige. Au contraire, elle devrait répondre à la demande émanant du « terrain », par une *procédure souple d'assistance* technique et de subvention : nous verrions alors se multiplier les lieux d'une diffusion culturelle « aux pieds nus ».

● **Mobiliser l'information sur les innovations et les expérimentations artistiques, économiques, sociales ou techniques,** pour disséminer les sources de création culturelle et favoriser leur interfécondation : l'extrême centralisation actuelle des moyens de communication, leur domination par un vedettariat artistique et intellectuel, la stérilisation culturelle qui en résulte, sont périodiquement dénoncées *sans pour autant* cesser d'être *la* norme, reproduite à chaque tentative d'établir d'autres modes de communication.

Pourtant, la dissémination de nouveaux moyens techniques, comme ceux qui font l'objet des propositions précédentes, et leur mise en relation à travers des réseaux multiples pourraient modifier cette situation : réseaux de vidéocassettes ou de vidéotransmission, réseaux de messagerie électronique ou de télématique, *réseaux de radio et de* télévision locales, sont autant de nouveaux circuits dont l'établissement peut pallier les blocages des circuits actuels de la distribution cinématographique, de la messagerie de presse, de la radio-télévision nationale.

Face aux choix technocratiques et aux projets industriels, d'autres choix et d'autres projets sont envisageables. Ils mériteraient examen dans un débat public réellement démocratique. ■

* Gérard Metayer participe actuellement au Groupe d'études sociales techniques et économiques (GESTE, 42, rue Galilée, 75116 Paris). Il est l'auteur de « La société, malade de ses communications ? » *(Dunod, 1980)*.

(1) Ce service de télé-impression de périodiques pourrait être assuré par les P.T.T. dans de meilleures conditions de rentabilité que l'actuel routage postal, et à moindre coût pour les petites publications.



CRIBLE

par Annie Batlle

REPÈRES

Adolescentes et tabac

Selon une enquête préliminaire de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), les adolescentes fument autant sinon plus que les garçons. Des responsables de l'O.M.S. font observer que l'augmentation du tabagisme chez les femmes, associée à l'emploi toujours croissant des contraceptifs oraux, accroît plus tard dans la vie le risque de troubles circulatoires tels que thrombose cérébrale, hémorragie et cardiopathies coronariennes. *(Forum du développement*, Nations Unies, CH 1211 Genève.)

Manipulations génétiques

36 % des Français sont opposés aux manipulations génétiques, 33 % y sont favorables, 31 % n'ont pas d'opinion. D'après une enquête de la Sofres, 94 % des personnes ayant un niveau d'instruction supérieur et 74 % des moins de vingt-quatre ans connaissent l'expression « manipulation génétique », mais, concernant les données de base, le flou apparaît : « chromosome » est familier à 71 % des interrogés, « gène » dit quelque chose à 59 % d'entre eux. Mais 80 % des personnes questionnées n'ont jamais entendu parler d'A.D.N. et 74 % d'entre elles ignorent le mot « biomasse ». *(Biofutur*, 12 *bis*, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux, tél. : 776-42-01.)

Du bonheur après divorce

Après un divorce, les femmes qui reconnaissent avoir joué un rôle dans la rupture vivent mieux que celles qui rejettent toutes les responsabilités sur leur ex-mari. Helen Newman, de l'université de New-York, et Ellen Langer, de Harvard, sont parvenues à ce résultat en interrogeant des femmes divorcées depuis un à trois ans, âgées de vingt-quatre à cinquante-sept ans, des classes moyennes ou modestes de New-York. Le questionnaire portait sur leur appréciation subjective d'optimisme, de bonheur, de sociabilité, etc., mais aussi sur leur niveau d'activité.

Le lien entre le bonheur des femmes divorcées et leur acceptation du partage des torts est établi. L'étude a aussi montré que les femmes les plus actives et heureuses sont celles qui s'entendent le mieux avec leur ex-mari. Là encore, ceci explique-t-il cela, ou est-ce la réciproque qui est vraie ? *(Psychologie*, Psyke Editions, 8, rue de Choiseul, 75002 Paris ; tél. : 260-96-00.)

BOITE A OUTILS

Recherche et technologie

Les actes du colloque national sur la recherche et la technologie qui s'est déroulé à Paris du 13 au 16 janvier viennent de paraître à *la Documentation française*. Ils constituent le volume de base d'une série de publications futures. Les trente et une assises régionales dans toute la métropole et les assises nationales ont drainé des milliers de textes. On trouvera ici les interventions officielles, des annexes sur l'organisation du colloque, ses participants et ses lignes directrices, et surtout les rapports de synthèse des douze commissions thématiques :

L'apport culturel de la recherche scientifique et technologique ; sciences humaines ; la responsabilité sociale du scientifique ; les grands équilibres et les domaines clés ; recherche, technologie et nouveau modèle de développement ; recherche, technologie et industrie ; l'enjeu international ; les hommes : formation et emploi ; les intitutions : la dimension régionale ; science, technologie et décision : les acteurs du choix ; recherche et communication ; les moyens à mettre en œuvre. *(La Documentation française*, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris ; tél. : 261-50-10.)

Pologne : le Mouvement des verts

La protection de l'environnement et la gestion écologiquement prudente des ressources ont pris une place importante dans le débat sur le renouveau polonais lors des cinq cents jours de Solidarnosc, allant des accords de Gdansk en août 1980 au coup de force du 13 décembre 1981. *Les Nouvelles de l'écodéveloppement* (nº 20) reproduisent plusieurs documents relatifs à ce débat qui n'ont pu être publiés en Pologne, étant donné que la première publication du Mouvement des verts devait avoir lieu en décembre 1981. *Nouvelles de l'écodéveloppement*, 54, boulevard Raspail, 75270 Paris Cedex 06 ; téléph. : 544-38-49, poste 300.)

L'école électronique

Sous le titre *l'Ecole électronique*, l'Association canadienne d'éducation a publié une monographie d'une grande utilité pour les administrateurs scolaires.

L'auteur, Jay Phipps, est le président de la firme T.J. Communications Group Limited. Dans son ouvrage, M. Phipps fait une étude de la télévision éducative et des vidéodisques, et il examine les différents types de micro-ordinateurs qui ont donné naissance à la vidéo inter-active. Son exposé, essentiellement non technique, présente les secteurs d'utilisation du matériel électronique, examine les préoccupations qui découlent de sa prolifération, et souligne qu'il est urgent de planifier l'incorporation des techniques modernes dans l'enseignement.

L'Ecole électronique contient une mine de conseils pratiques pour les administrateurs scolaires désirant introduire des moyens électroniques d'enseignement dans leur système scolaire, et pour toutes les personnes qui s'intéressent à la question. (Association canadienne d'éducation, 252 ouest, rue Bloor, pièce 8-200, Toronto, Ontario, Canada M5S 1V5).

BLOC-NOTES

Les communications et le futur

C'est le thème de la quatrième assemblée de la World Future Society, qui aura lieu à Washington, du 18 au 22 juillet prochain, au Sheraton Hotel. Son but est d'identifier les conséquences de la révolution en matière de communications sur tous les domaines de l'activité humaine. *« Il ne s'agit pas seulement de savoir quels sont les développements à venir, mais de comprendre ce qu'ils peuvent changer dans nos vies, quelles opportunités, quelles crises ils peuvent faire naître. »* Plus de deux cents sessions seront tenues, auxquelles sont attendus des centaines de chercheurs, experts, prospectivistes. Une série de cours et de séminaires auront, en outre, lieu dans le sillage de l'assemblée. Le numéro un du vol XVI du « Futurist » donne un programme détaillé de l'ensemble des activités prévues. (World Future Society, 4916 St Elmo Avenue, Betheeda, MD 20814-5089, U.S.A.)

ETRANGER

Petit guide des musées fantômes

Le monde est plein de chefs-d'œuvre inconnus qui sont soustraits à la vue pour des raisons les plus diverses, allant de la simple négligence à la perversité la plus délibérée.

CLAUDE RIVIÈRE

NOTRE monde vit sous le signe de la communication. Mais un voyageur, amateur d'art, peut cependant demeurer sceptique. Etats ou municipalités traditionnellement fauchés ; gardiens gagnés par la fièvre social ; pouvoirs publics occultant certaines manifestations intellectuelles jugées en contradiction avec leurs idéaux ; gangs internationaux de voleurs ou de contestataires de tout poil faisant main-basse sur les trésors. Bref, cela vaut, à l'amateur, des musées en grève dans toutes les villes d'Italie, les salles islamiques du Musée des arts décoratifs de Paris, fermées, des tableaux de maîtres dans les collections secrètes californiennes ou les caves de l'IRA. Ou dans celles du K.G.B., les Russes se faisant tirer l'oreille pour montrer les œuvres de certains contestataires des débuts de la révolution.

Depuis de trop nombreuses années, musées fantômes, vous nous hantez. Le Musée d'ethnographie d'Anvers est fermé au public depuis la fin de la guerre. Impossible de voir les deux exceptionnelles pièces d'art nègre répertoriées dans l'*Anthologie de la sculpture mondiale*, de Malraux. Plus grave encore est la disparition dans des caves inaccessibles de l'une des plus importantes collections du Pacifique existant au monde, celle du Musée de Budapest.

Il y a donc « détournement » d'œuvres d'art par manque de fonds. Il peut également y avoir détournement par pléthore. Le Linde Museum de Stuttgart, comme nombre de musées nantis, ne peut présenter ses importantes collections que par roulement. Quant au British Museum (Museum of Mankind), il a opté pour des expositions de longue durée. Si vous avez manqué, il y a trois ans, l'exposition des pièces du Bénin, la plus importante collection du monde – par la grâce d'un pillage mémorable par les troupes britanniques de la capitale de ce royaume, – il vous faudra patienter plusieurs années pour espérer les revoir. En revanche, soyons indulgent pour les *« fermé pour cause de travaux »* ou les *« fermé à l'occasion des vacances universitaires »*, placardés trop souvent au goût de l'amateur sur la porte du Musée de l'université de Göttingen (extraordinaires costumes de plumes des îles Hawaï). La variété des coups fourrés qui vous attendent n'empêche aucunement de formuler des lois qui régissent la vie des musées fantômes. En voici quelques-unes :

● Plus on va vers le sud, plus la sieste des sacristains est longue.

Inutile dans ces conditions de vous pointer à dix-sept heures dans telle église des Pouilles ou de Sicile pour visiter un trésor. A Rossano (Calabre) célèbre pour son évangéliaire sur fond pourpre, le chanoine a l'habitude de disparaître avec la clé de la salle capitulaire pour aller aux bains de mer pendant tout l'été.

D'autre part, on ne s'étonnera pas que plus on remonte vers les brouillards du nord de l'Europe, plus l'état grippal du sacristain est invoqué. Le préposé de la cathédrale d'Hildesheim (Allemagne fédérale), gardien d'un fabuleux trésor du Haut Moyen Age, paraît affecté d'une bronchite chronique qui lui fait garder le lit depuis plusieurs années. Celui de Limbourg (le plus important reliquaire byzantin de la croix) n'a pas été aperçu par les visiteurs depuis quelque temps.

Tel n'est pas le cas du courageux sacristain de Saint-Ambroise de Milan, gardien d'un des chefs-d'œuvre les plus importants de l'art européen, l'autel d'or de Vuolvinius (IXe siècle). En effet, les quatre panneaux sont protégés par des plaques blindées propres à décourager les éléments les plus décidés des Brigades rouges. Et c'est armé d'une énorme clé anglaise qu'il doit laborieusement les démonter. Une opération qui exige vingt bonnes minutes et un temps égal pour le remontage. Dans ces conditions très particulières, il m'a fallu me rendre quatre fois à Saint-Ambroise avant de pouvoir décider ce sacristain-mécanicien à opérer.

● Plus la barbe du moine est longue et plus difficile est la visite du monastère.

Deux exemples suffisent à illustrer cette loi. Le mont Athos : les icônes et les fresques n'ayant pour les moines d'autre intérêt que d'être des véhicules de méditation, il paraîtra inconvenant de tomber en contemplation esthétique. D'autre part, si vous vous avisez de demander à voir telle vasque antique célèbre au monastère de Vatopedi, on deviendra sourd. Et si vous sortez une photo de cet objet de votre poche, on tombera aveugle sur-le-champ.

Les pays chiites n'ont rien à envier à l'Athos. Au temps où l'on pouvait encore faire du tourisme en Irak, il fallait la complicité d'amis irakiens vous faisant passer pour Pakistanais (ou mieux pour Yougoslave) afin de pénétrer dans les mosquées de Kerbala (sud de Bagdad). En Iran, au temps du chah, on devait recourir à quatre policiers en armes pour visiter à Meshed un petit musée proche de la mosquée, où sont exposés quelques-uns des plus beaux tapis du monde, ainsi que de rarissimes spécimens d'écriture coufique.

● En Asie, l'accessibilité des trésors est inversement proportionnelle à leur degré dans l'échelle du sacré.

A Nara, le trésor impérial du Shôsoin n'est ouvert que pendant quelques jours, fin octobre-début novembre. Ce modeste grenier de bois contient une donation faite en 756 par une impératrice, une extraordinaire accumulation de bijoux d'orfèvrerie, de verrerie, de meubles et d'instruments de musique qui évoquent les fastes de la cour chinoise de Tchang-an

Plus rare encore est l'apparition de la statue du moine Gangin, visible au Japon un seul jour par an et que nous avons eu le bonheur de voir pendant un mois à Paris au Petit Palais, en remerciement du prêt de la Joconde. Bel exemple d'échange d'objet fantôme contre objet fantôme, car notre Joconde, avec sa glace anti-balles, son garde-fou et ses trois rangées de Japonais, est devenue tout à fait inaccessible.

● Plus la visite du musée est organisée et plus on a de chances de ne rien voir.

Passons sur les cas extrêmes, comme celui du monastère des Descalzas Reales à Madrid – énorme rassemblement de tapisseries et tableaux de la plus haute qualité – visité au pas de charge sous la conduite de vétérans des troupes franquistes, pour évoquer le cas du monastère de Guadalupe (Estrémadure). On s'y rend pour admirer dans la sacristie le seul ensemble de Zurbaran demeuré en place, œuvre capitale de la peinture espagnole. Cette visite étant effectuée en cinq minutes, cela fait quinze seconde pour chacun des dix-neuf tableaux. Le visiteur individuel peut demander – exceptionnellement – à rester plus longtemps, mais celui qui voyage en groupe ne verra rien.

Certains musées, il est vrai, font des efforts louables pour rendre accessibles des trésors que des raisons de sécurité rendent difficilement visibles, les manuscrits par exemple. Félicitons les Irlandais de tourner tous les jours ouvrables une page d'un des plus fameux manuscrits du monde, le Book of Kells, huitième siècle (Trinity College à Dublin). Y compris les fêtes et vacances légales, il faudra vous installer en Irlande pendant plus d'un an pour « feuilleter » ce chef-d'œuvre. L'expérience n'est à recommander qu'aux passionnés de l'art celtique et des wiskies et bières de haute tradition.

● Les guides de généralistes sont favorables à la prolifération des musées fantômes.

Un auteur de guide touristique peut être excellent géographe, coopérant appliqué, archéologue distingué, mais se révéler peu au courant de l'histoire de l'art et de l'évolution des goûts. Au sujet du musée Mares à Barcelone, on vous parlera de façon prolixe de l'affreuse accumulation de vieilles dentelles ou de collections de bagues de cigares qui s'y trouvent, mais on évoquera en trois mots la présence d'une bonne dizaine de christs romans, gigantesques, terrifiants et sublimes. De même oubliera-t-on de signaler l'intérêt d'un musée d'art populaire qui en dit bien plus long sur un pays qu'une collection de meubles de grande (et usurpée) réputation.

Musées fantômes par incompétence, mais aussi par négligence. A Ubeda, petite ville proche de Grenade que viennent de redécouvrir les Espagnols, un guide des plus sérieux signalait jusqu'à sa toute dernière édition, dans la monumentale église Del Salvador bâtie par les Moedinacelli, la présence d'une statue de Benvenuto Cellini et d'un ensemble de stalles sculptées Renaissance. Si vous aviez la curiosité de les chercher, le gardien vous répondait que la statue avait été réduite en poussière en 1936 par les troupes républicaines et que les manants avaient fait un feu de joie sur la place de la ville avec les fameuses stalles.

● Plus les musées sont modernes, moins vous avez la possibilité de voir d'objets.

Avec la nouvelle génération de conservateurs, fini le joyeux fouillis où seul l'amateur éclairé pouvait retrouver ses petits. Aujourd'hui l'estime en laquelle les conservateurs tiennent un objet se manifeste par son isolement, isolement renforcé par l'intensité des spots.

Il est heureux que l'État égyptien n'ait pas disposé d'assez de fonds pour faire le ménage au Musée du Caire. Celui qui a été opéré au Musée ethnographique de Bâle nous a privés de nombreuses pièces, qui dorment aujourd'hui dans les réserves. Et les amateurs ne se consoleront jamais d'avoir vu disparaître les ceintures de chasteté exposées pendant des générations au Musée de Cluny.

REFLETS DU MONDE

LE SOIR

Du bon usage des crapauds

D'après une information publiée par *LE SOIR*, le florilège des pluies étranges ou miraculeuses vient de s'enrichir d'un nouveau phénomène. Le quotidien belge raconte :

« Des milliards de crapauds, pas plus gros que des myrtilles, ont envahi depuis quelques jours la ville de Longwood, en Floride. Cette invasion succède à celles, ces dernières années, de poissons-chats à pattes et d'escargots géants. »

« L'apparition des batraciens serait due aux pluies abondantes tombées sur la région en février, ajoute *LE SOIR. Les experts y voient plus un bienfait qu'une calamité : les crapauds vont débarrasser le pays des insectes. »*

C'est ce qu'on appelle de l'écologie appliquée – ou, plus modestement, le bon usage des lois de la nature...

Pariser Kurier

Le tilleul de Goethe

On ne sait ce qu'il faut admirer le plus, dans l'édifiante histoire que raconte le bimensuel franco-allemand *Pariser Kurier* : l'histoire au secours de l'écologie, ou le (début de) sacrilège au service de la botanique ?

« Le service municipal des jardins de la ville de Francfort, écrit la revue, *a failli commettre un sacrilège en cette année Goethe. Il avait été décidé en effet que le tilleul, vieux de cent cinquante-sept ans, planté dans le jardin de la maison natale de Goethe devait, être abattu. Les ouvriers n'ont eu le temps que de scier quelques branches avant que s'abatte sur eux la fureur des riverains. La polémique s'est terminée chez le bourgmestre, qui a décidé finalement que l'arbre resterait à sa place.*

» Car le fait d'avoir scié quelques grosses branches, disent maintenant les spécialistes, a redonné de la vigueur au tronc d'arbre, qui se trouve ainsi consolidé et ne menace plus de s'écrouler. Le tilleul, planté pour le soixante-seizième anniversaire de Goethe (en son absence d'ailleurs), avait déjà survécu aux bombardements de la dernière guerre, alors que la maison natale n'était plus que ruines et cendres. »

PRÉCISIONS. – Le Centre de documentation sur le cinéma chinois (*le Monde Dimanche* du 21 mai 1982) nous signale que son numéro de téléphone est désormais le suivant : 361-84-80. La présentation, du 2 au 9 juin, au cinéma La Pagode, de cinquante films chinois est organisée par le Forum du Club Méditerranée. Indiquons, en outre, que le livre de Régis Bergeron, *le Cinéma chinois 1905-1949*, est édité par Alfred Eibel, Lausanne, 1977.

MALI

Le dur métier de journaliste

Pour qu'un journal soit lu, il faut que les gens sachent lire. Les journalistes africains ne se heurtent pas à ce seul obstacle. A Bamako, les professionnels maliens de la presse cachent mal leur désenchantement.

MICHEL BESSAGUET

« LA visite d'un confrère étranger, c'est rare ! » Affable, Gaoussou Drabo, rédacteur en chef du quotidien malien *l'Essor*, dégage un fauteuil chenu et bancal d'un respectable tas de revues françaises. Son bureau croule de livres, de papiers et de vieux exemplaires du journal. A la rédaction – capharnaüm étouffé par la chaleur – nulle fièvre. Nonchalance plutôt, à peine troublée par le pas traînant de rédacteurs atoniques. « *Ce calme vous surprend ? Vous savez, nous n'avons qu'une conférence de rédaction par semaine, il y a peu d'informations nationales et nos moyens sont limités...* »

Rançon de l'analphabétisme qui touche, sur sept millions d'habitants, 80 % de la population de ce pays dirigé, depuis le coup d'Etat de 1968, par un militaire marxisant, le général Moussa Traoré ? Rançon du monopole d'Etat plutôt, contraignant d'abord par sa proximité. C'est dans une annexe du ministère de l'information que siègent les bureaux décatis de la rédaction.

Moyens limités, certes, par la diffusion. Ce quotidien, qui tire à quarante mille exemplaires, est distribué dans toutes les administrations de la capitale. Puis il est acheminé par voie routière dans les capitales des provinces les plus proches comme Kayes, Segou, Tasso, Mopti.

Personne n'achète *l'Essor*. Qui achèterait une circulaire illustrée ?

« *L'actualité au Mali est peu chargée*, se défend doucement Gaoussou Drabo, *en fait, on remplit les six pages avec du compte rendu, du fait divers, des communiqués; mais il y a une page d'actualités internationales. Et puis, nous ne sommes pas beaucoup !* » Douze journalistes. Cinq d'entre eux ont lâché la somnolence de l'administration: les sept autres ont été formés au CESTI (1), à Dakar. Ils ne suffisent pas à couvrir un territoire grand comme deux fois et demie la France. Certes, il existe des correspondants dans les huit régions et les quarante-deux cercles, mais ils ne se battent pas pour envoyer de la copie, d'autant plus qu'ils sont désignés par le commandant de cercle et que les articles ne leur sont jamais payés.

Limités, les moyens le sont, enfin, par l'influence coercitive des pouvoirs. Le rédacteur en chef paraît accoutumé à faire le dos rond. Les six ans d'études à Moscou et la dialectique marxiste-léniniste lui ont fait pourtant autant d'effet que l'eau sur les plumes d'un canard. « *C'est vrai*, dit-il, blasé, *on considère les journalistes comme des fonctionnaires. Cela entraîne des attitudes de repli, ou de prudence, ainsi sommes-nous tous à l'U.D.P.M.* (2). *On pense que nous n'avons pas le droit de fouiner dans les autres services publics. On pense que le journal est l'écho du pouvoir. Lorqu'on fait une enquête, il faut déposer les questions de l'interview vingt-quatre heures à l'avance. Laisser enquêter quelqu'un sur tel ou tel problème, ça gêne les chefs de service, qui restent persuadés que chaque critique dissimule une attaque personnelle. On est coincés. On nous dit : « Nous acceptons la critique constructive. » Qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire que l'interviewé fixe lui-même les limites de l'enquête. Ici, la direction d'un service bloque les dossiers. En 1978, trois ministres ont été arrêtés. Pendant deux semaines nous n'avons rien eu et rien su, alors que* le Soleil de Dakar *ou* Jeune Afrique *ont obtenu les informations avant nous !* »

Quant au public, il est méfiant : porte-parole du pouvoir, les journalistes se partagent nécessairement des miettes du festin.

« *On nous attribue plus de pouvoir que nous n'en avons en réalité. Notre statut est bâtard.* »

Et puis il y a le petit frère de *l'Essor : Podium*, l'hebdomadaire sportif et culturel qui tire à cinq mille exemplaires. Gaoussou Drabo s'y défoule en rédigeant tous les compte rendus de football.

Installé dans les bâtiments lépreux de l'ancien siège de l'agence Chine nouvelle dans le quartier le plus pouilleux de Bamako, le mensuel *Sunjata*, quarante pages, tire entre trois mille et cinq mille exemplaires. Mais la diffusion, si l'on en croit les paquets d'invendus qui gisent dans la poussière ocre des kiosques, ne doit pas être affriolante.

Discours

Soumeylou Maïga, le jeune directeur du journal, fait le point avec lassitude : « *Au départ, le journal fut conçu pour susciter une réflexion économique et sociale : en somme, un journal pour intellectuels. Chaque numéro comporte un dossier : la santé (titré « Les assassins en blouse blanche »), l'eau, etc. Mais les enquêtes sont longues à réaliser. Du plus petit commis de l'Etat jusqu'au patron, tous pensent détenir une énorme parcelle de pouvoir. Pas une enquête qui ne prenne au minimum trois semaines. Celle sur l'eau, par exemple, n'a pas exigé moins de trois mois, excusez du peu !* »

Sans parler des contraintes matérielles : « *Le journal est d'autant moins entré dans les mœurs qu'il sort avec, au minimum, un mois de retard. Il est bouclé le 25 du mois, et l'imprimerie met trente jours à le fabriquer. Le numéro d'avril sort le 30 mai ! Cinquante jours en moyenne entre la rédaction et la parution, comment voulez-vous sortir de l'intemporel ? On fait sans cesse dans le prodige !* »

Peu nombreux – dix, – très sollicités, les journalistes de *Sunjata* sont tous polyvalents et ont, couramment, quatre enquêtes en chantier. Mais il y a plus grave. Sur des sujets délicats – comme le dossier sur la détention préventive et pénitentiaire, – les journalistes ont très mal vécu la sanction de leur manque d'audience.

« *Vu la gravité de la question, le côté inadmissible de certaines pratiques – comme la bastonnade, – le numéro aurait dû susciter des remous. Nous pensions que des magistrats écriraient pour démentir, que des gens se manifesteraient pour témoigner, et, en prévision de cela, nous avions mis de côté des informations percutantes. Eh bien, il n'y a eu aucune réaction ! Rien de rien. On se dépense beaucoup pour pas grand-chose...* »

En face du somptueux hôtel de l'Amitié, les modestes studios de Radio-Mali sont engoncés dans une vétuste construction à un étage, gardée par une paire de soldats indolents.

Moyen de communication sans doute le mieux adapté aux pays peu alphabétisés, la radio est très populaire au Mali : une famille sur trois possède un transistor, car c'est le premier des cadeaux que ramènent au pays les ouvriers migrants. Populaire, la radio l'est aussi pour ses duplex de football qui donnent lieu à des écoutes collectives, le dimanche. La grille des programmes, résolument axée sur le monde rural, propose des émissions pédagogiques qui concernent les problèmes spécifiques à l'agriculture – le forage de puits – ou à la socialisation, l'hygiène par exemple. Ces émissions sont diffusées dans les huit principales langues du pays (3).

Les émetteurs, fournis par la R.F.A. donnent des signes d'épuisement ; la réception est aléatoire. Si les programmes sont audibles dans le Nord-Ouest, ils le sont moins dans le Sud ou dans la proche banlieue de la capitale. Et comme le pays est immense... Aussi a-t-on rafistolé du mieux possible : la station fait des rediffusions dans des tranches horaires différentes.

Les journaux en français et en bambara sont fabriqués par une rédaction de quinze personnes qui a résolument pris le parti des premiers pionniers du micro : celui du speaker. D'où pour les oreilles occidentales une monotonie assez soporifique.

Quant à l'équipement de reportage, il reste frugal : quelques Nagra concentrés à Bamako et quelques magnétophones à cassette dont disposent les correspondants de région qui, dit-on ici, envoient régulièrement des enregistrements. Les sources d'information restent malingres, l'A.F.P. et Reuter sont utilisées avec parcimonie, les ambassades, en ce qui concerne les nouvelles internationales, fournissant l'essentiel de la matière à traiter.

Plus encore que dans la presse écrite, implicitement limitée par sa *pagination*, la pesanteur du pouvoir s'exerce sur les ondes de la radio nationale. C'est l'ère, *tant honnie en Occident*, du journaliste-preneur de son. Les déclarations des hommes politiques, toujours longues et redondantes, doivent passer intégralement, même si, comme le dit un journaliste amer : « *Seuls la femme et les enfants du ministre restent à l'écoute.* »

Un coup de ciseaux, une réprimande ; montage rime avec outrage. « *Vous savez,* soupire notre interlocuteur, *nous sommes des fonctionnaires. D'accord. Mais nous essayons de lutter pour couper dans les discours. On ne peut pas laisser faire tout de même, on est des « pros » !* » Mais les propos du président Traoré sont diffusés *in extenso*, pauses et silences compris.

Les journalistes de Radio-Mali ont trouvé un exutoire. Tous les dimanches, un ministre ou un haut fonctionnaire de l'Etat passe à l'antenne en direct. Il doit répondre aux questions des auditeurs et des animateurs de l'émission. « *C'est le grill,* dit en souriant un journaliste, *certains ministres nous supplient pour obtenir les questions du débat vingt-quatre heures à l'avance. Nous ne cédons jamais !* » Le président, paraît-il, se délecte à l'écoute de cet interrogatoire dominical...

De leur propre aveu, les journalistes maliens sont ligotés. Certains rêvent d'un *France-Soir* africain, d'autres méditent sur la quadrichromie, d'autres encore imaginent une presse d'opposition, songent à une radio différente et même à la télévision, monstre budgétivore pour un pays endetté jusqu'au cou. La Libye aurait promis la couleur pour 1985, certes, mais 1985 est encore loin, et il faut compter avec les sautes d'humeur du colonel Kadhafi. Ligotés, les « *griots des temps modernes* », tels que les nomme un journaliste africain qui a cerné leur dilemme : « *Dans la profession, ils sont ballottés entre l'exigence de l'objectivité et les servitudes de la complaisance à l'égard des autorités en place. Ce journalisme-là mène à tout... à condition de collaborer avec le pouvoir* (4). » ■

(1) Centre d'études des sciences et techniques de l'information. Scolarité de trois ans. Depuis 1972, deux cent trente-quatre journalistes africains, dont quarante-quatre Maliens, ont obtenu leur diplôme.

(2) Union démocratique du peuple malien. Parti unique.

(3) A noter que le journal rural *Kibaru*, créé en 1972 et tirant à 5 000 exemplaires, est diffusé en quatre langues. Cf. Ph. Decraene *Vieille Afrique, jeunes nations* (PUF, 1982).

(4) Momar Kébé N'Diaye. *Jeune Afrique*, nº 1 097.

Bahrein va cesser d'être une île

Un pont va relier l'île de Bahrein à l'Arabie Saoudite. Officiellement, l'économie de l'émirat en bénéficiera. Mais à Bahrein beaucoup s'inquiètent d'une possible « saoudisation » de cet émirat aux mœurs libérales.

OLIVIER DA LAGE

LE *pont-digue qui va relier d'ici quatre ans l'émirat de Bahrein à l'Arabie Saoudite, avec ses 25 kilomètres, ne sera pas enregistré par le livre des records Guiness comme le pont le plus long du monde. Jusqu'à preuve du contraire, cet honneur est toujours mérité par le pont du lac Pontchartrain, en Louisiane, qui mesure 38,5 kilomètres.*

Tant pis, car, question prix, le pont-digue de Bahrein sera digne de figurer en bonne place : 1 milliard de dollars environ, en comptant les routes de dégagement, entièrement à la charge de l'Arabie Saoudite. Emirat quasiment sans pétrole, l'île de Bahrein aurait été bien en peine d'avancer même la moitié d'une telle somme. De plus, les Bahreinis, pour tout dire, n'étaient guère demandeurs.

Ce projet n'est pas sorti du néant. Cela fait bien une trentaine d'années que l'on en parle, période au cours de laquelle l'idée remontait périodiquement à la surface. La révolution iranienne a tout précipité. Bahrein, dont la population est en majorité chiite, fut revendiqué par le chah d'Iran jusqu'en 1970, un an avant que le Royaume-Uni accorde son indépendance à l'émirat. Jusqu'à cette date, le Parlement iranien comprenait même deux sièges vides, attribués aux représentants de Bahrein ! Sans revendiquer formellement le territoire, les nouveaux dirigeants de Téhéran se sont empressés de diffuser en arabe et en farsi des appels à la révolte auprès de la population bahreinie, conviée à « *se débarrasser de la dictature des Al Khalifa* », la famille régnante qui, elle, est sunnite.

C'en était trop pour le pouvoir saoudien, qui voulut concrétiser le plus tôt possible l'appartenance de Bahrein au monde arabe. Sans perdre de temps, les projets qui sommeillaient furent relancés et en 1978, au moment où grondait la révolution islamique, les appels d'offres furent publiés. La bataille pour ce « contrat du siècle » (un de plus) devait s'achever l'été dernier par l'attribution du projet à la société hollandaise Ballast Nedam. De la belle ouvrage : sur ses 25 kilomètres, une capacité de 3 000 véhicules à l'heure... Le cordon ombilical qui reliera d'ici quatre ans, *inch' Allah* ! Bahrein à son grand voisin ne manquera pas d'allure.

Personne à Bahrein ne se fait d'illusions sur les motifs réels de l'entreprise. « *Il n'est un secret pour personne que cette réalisation obéit à des considérations essentiellement stratégiques et politiques* », confiè un homme d'affaires bahreini très proche du premier ministre, avant d'ajouter : « *Mais ce n'est pas une raison pour noircir le tableau. Le pont va profiter à l'économie de Bahrein.* »

« Whisky tourists »

Selon le discours officiel, en effet, les quelques inconvénients politiques et sociaux qui risqueraient de surgir lors de l'ouverture du pont à la circulation seront plus que compensés par la baisse du coût des importations, désormais accessibles par voie routière. *Voire.* Car le port de Bahrein n'est plus le port le plus moderne de la région. Naguère, les marchandises étaient déchargées à Bahrein et réexpédiées par boutres en divers points de la côte est de l'Arabie. Mais aujourd'hui, les ports saoudiens d'Al-Khobar et de Damman, qui font face à Bahrein, sont à même d'accueillir directement les navires marchands. Et il y a de solides raisons de croire que l'inauguration du pont-digue va se traduire par un renversement des flux, les biens déchargés à Damman ou Al-Khobar étant acheminés vers Bahrein par voie routière.

De même, les marchands du souk, qui pratiquent souvent des prix de monopole, devront apprendre les règles de la concurrence, sous peine de perdre une partie de leur clientèle.

En revanche, les prestataires de services ont tout lieu de se réjouir. La signature du contrat en juillet 1981 a donné un coup d'arrêt à la baisse des tarifs hôteliers (Bahrein compte cinq hôtels internationaux pour 360 000 habitants, leur taux d'occupation dépassant rarement 60 %). De leur côté, les propriétaires terriens n'ont pas attendu la construction de l'ouvrage pour augmenter leurs loyers. Un appartement loué 250 dinars par mois (4 000 F) passe du jour au lendemain à 700 dinars (11 200 F) à l'expiration du bail. Il est fréquent que le loyer d'une villa atteigne 2 000 dinars (32 000 F). L'œil gourmand, les agents immobiliers compatissent, invoquant les lois du marché : « *Que voulez-vous, c'est le pont !* »

Mais la vraie question, présente dans tous les esprits, est la suivante : que va-t-il advenir de la relative liberté de mœurs, unique dans le Golfe, dont jouit Bahrein, lorsque l'émirat sera physiquement rattaché à l'austère royaume saoudien ? L'objection est balayée par les responsables de Bahrein. « *Le pont existe déjà dans les faits ; huit fois par jour, un Boeing 737 de la Gulf Air fait la navette entre Bahrein et Dhahran, à sept minutes de vol en Arabie Saoudite* », fait-on remarquer au ministère de l'information. De fait, la fièvre du jeudi soir (le vendredi étant le jour du Seigneur en pays musulman) attire bien des Saoudiens qui repartent le lendemain, non sans avoir goûté aux bienfaits d'un pays où la consommation d'alcool est libre et où les boîtes de nuit sont autorisées.

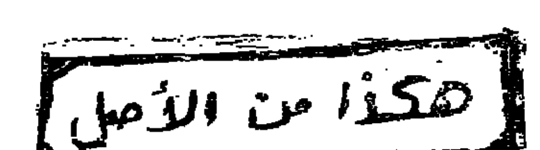
Mais, en privé, nombre de Bahreinis ont la mine sombre à l'évocation de ces « whisky tourists ». « *Pour l'instant, ils ne sont pas trop nombreux,* soupire Nabil. *Mais quand il leur suffira de prendre le volant de leur grosse américaine pour venir chez nous, cela risque de changer. Les Saoudiens n'ont pas besoin de visa, et notre petit pays compte déjà trop de voitures. Ce sera le chaos.* »

Conscientes de ces préoccupations, les autorités de Bahrein laissent entendre qu'il reste à prendre certaines décisions quant à l'admission de véhicules étrangers. Il se pourrait, par exemple, que le visiteur soit contraint d'abandonner son véhicule sur un parc de stationnement, du côté bahreini du pont, pour prendre un taxi ou un autobus.

De même, afin de combattre l'idée, largement répandue, selon laquelle Bahrein perdra à terme son identité, les responsables de l'émirat développent en privé l'argumentation suivante : « *Le rôle de Bahrein est trop important pour l'Arabie Saoudite, en tant que centre bancaire, et terre d'accueil pour expatriés occidentaux dont les Saoudiens entendent limiter le nombre chez eux. Ils ne voudront pas prendre le risque de remettre en cause ce statut par une « saoudisation » de l'île.* »

De fait, lors de la signature du contrat, le ministre saoudien des finances, Cheikh Abalkheil, n'a pas écarté la possibilité d'un système de travail frontalier. Des expatriés pourraient travailler sur la côte est de l'Arabie, munis d'un laissez-passer, tout en regagnant le soir à Bahrein maison et famille.

C'est une interprétation. Il en est une autre : les dirigeants de Ryad réagiront tôt ou tard contre les risques de « contamination » du mode de vie saoudien, risques accrus par un accès plus facile à ce « Hongkong du Golfe » qu'est un peu Bahrein. Et comme les dirigeants de l'émirat n'ont pas grand-chose à refuser à ceux de Ryad... ■





HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

Signes

Les femmes aussi

par FRÉDÉRIC GAUSSEN

L'ENTREPRISE est un univers d'hommes. Effort, courage, compétition, dévouement, obéissance, hiérarchie... les valeurs qu'on y met en avant sont viriles. L'entreprise est une armée qui manœuvre sur le champ de bataille économique. Elle doit « conquérir » des marchés, « mobiliser ses troupes » pour « l'emporter sur les concurrents », savoir « prendre des risques », être à l'affût de nouveaux territoires où « déployer » son activité. Ne s'agit-il pas de « gagner la guerre économique ?

L'entreprise n'est pas faite pour les femmes. C'est un monde trop dur, qui s'occupe d'affaires trop sérieuses. Certes, elles peuvent être utiles pour les tâches d'exécution ou d'entretien. Mais ce n'est pas à elles de décider, de diriger, de gérer. On admet que certaines professions puissent être investies par les femmes — l'enseignement, la recherche, la santé, la justice... Mais les fonctions de cadres supérieurs de l'industrie ou des affaires semblent vraiment trop particulières, trop absorbantes, pour que les femmes puissent jamais s'y sentir à l'aise.

Et pourtant, là aussi des brèches s'ouvrent, les choses changent. Lentement. Avec difficulté. Mais ce qui semblait impossible il y a peu devient réalité. Il est vrai que cette conquête progressive du féminisme est loin d'être aisée et que les objections traditionnelles n'étaient pas sans fondement. Oui, la vie d'entreprise est rude, accaparante, incertaine. Les rapports humains y sont heurtés et la carrière individuelle soumise à toutes sortes de contraintes. Elle exige une grande disponibilité et laisse peu de place à la vie personnelle. Conditions particulièrement dures pour les femmes qui n'entendent pas renoncer à la vie familiale. Et pourtant, il y en a. Comment font-elles donc ? Peut-on à la fois être cadre et « rester femme » ?

Jacqueline Huppert-Laufer, sociologue, professeur au CESA, a tenté de trouver la réponse à ces questions en interrogeant une soixantaine de femmes cadres appartenant à des entreprises de nature très diverse. Les indications qu'elle donne dans son livre *la Féminité neutralisée ?* montrent combien les expériences et les situations varient selon les secteurs professionnels (1).

Il y a eu les pionnières. Sorties du rang, autodidactes, elles sont parvenues grâce à une patience, un acharnement à toute épreuve, à grimper les échelons. Animées d'une volonté de fer, elles ont su vaincre les réticences de l'environnement, se faire accepter, se rendre indispensables. Cette ascension s'est faite au prix d'une identification complète au modèle masculin régnant. Elles ont montré que les femmes pouvaient être « comme des hommes », que la détermination pouvait faire oublier la différence.

On ne s'étonnera pas si cette réussite sociale, bien souvent, s'est faite au détriment de la vie personnelle. Beaucoup de ces femmes cadres sont célibataires ou divorcées. Le travail leur a permis de compenser échecs ou déconvenues. Il les a arrachées à la solitude, leur a permis de trouver une autre famille, de donner un sens à leur existence. Mais cette compensation n'a pas entièrement effacé le sentiment d'une mutilation. Si c'était à refaire... Combien d'entre elles ne préféreraient pas, malgré tout, les satisfactions plus traditionnelles de l'épanouissement familial ?

Ce dévouement corps et âme à l'entreprise, les jeunes diplômées de l'enseignement supérieur, qui aspirent maintenant à devenir cadres, ne veulent pas en entendre parler. Pour elles, le travail n'est pas un apostolat. Aucune tâche, si gratifiante soit-elle, ne vaut qu'on se sacrifie totalement pour elle.

Dans les entreprises industrielles ou financières de type classique (pétrole, mines, métallurgie, banques...), le « modèle masculin » s'impose naturellement. Entreprises massives, donc fortement structurées, elles obéissent à une logique de l'organisation dans laquelle il y a peu de place pour la fantaisie. L'expérience prouve cependant que parallèlement aux fonctions tenant à la production, dont seuls les hommes peuvent assumer la charge, il en est d'autres — liées à la gestion, aux techniques financières et juridiques — dans lesquelles les femmes peuvent très bien s'insérer. Ce sont des spécialités techniques, demandant du soin, de la compétence, de l'ordre, de la patience, jouissant d'une relative stabilité et qui ne sont pas directement en contact avec le terrain ou l'encadrement.

Ainsi peut s'instaurer une complémentarité fonctionnelle entre tâches « masculines » et tâches « féminines », permettant aux femmes d'assumer des responsabilités sans renoncer à être elles-mêmes et sans entrer en rivalité avec les hommes qui gardent entre leurs mains les leviers de commande.

Mais il est d'autres secteurs de l'économie où la dimension « féminine » devient l'objet même de la production. C'est le cas de ce qui touche à la consommation et au commerce, au vêtement, à la décoration, aux cosmétiques... Là on produit moins des objets que des échanges, des relations, des symboles, des images de soi. Et on s'adresse à un marché essentiellement féminin. Du coup, la « féminité » devient un atout professionnel. Seule une femme pourra « sentir » le marché, être en phase avec la clientèle, réagir intuitivement au produit. Ce qui, dans l'univers industriel classique, est considéré comme un handicap — l'émotivité, l'intuition, le souci de l'apparence..., — deviendra précisément le profil recherché. On demandera à la femme cadre de s'abandonner à sa féminité, d'être le plus femme possible, quitte à provoquer un conflit avec les hommes.

Ceux-ci, de toute façon, savent qu'ils s'y retrouveront. Si, dans ces entreprises, les femmes tiennent le haut du pavé, prennent des initiatives, font triompher leurs idées, le pouvoir réel, celui de l'argent et de la décision reste le plus souvent entre les mains des hommes. Les femmes occupent le devant de la scène, mais le théâtre appartient aux hommes.

Tel n'est plus le cas dans les secteurs les plus modernes de l'activité économique — publicité, marketing... — dans lesquels on assiste à une fusion de plus en plus complète entre féminin et masculin. Dans ce domaine mouvant, dans lequel le poids de la technique et l'organisation bureaucratique sont faibles, où l'ancienneté et la carrière ont peu d'importance, hommes et femmes se trouvent d'emblée sur un pied d'égalité.

Les femmes y sont, du coup, beaucoup plus à l'aise pour imposer une conception de la vie et du travail plus proche de leur véritables intérêts : moins grand investissement dans l'activité professionnelle, souplesse des horaires, indifférence au pouvoir, importance accordée à la vie personnelle. Dans ce territoire sans traditions s'invente une nouvelle relation au travail, imposée en grande partie par les femmes. Relation débarrassée de la mythologie « productiviste » mise au point par les hommes pour se persuader (et persuader leurs compagnes) de leur propre importance et du caractère sacré de leur fonction de producteurs.

∴

Cette action de sape menée par les femmes contre l'idéologie masculine est en train de modifier profondément le monde du travail : d'une part, le nombre des femmes dans les postes de responsabilité augmente peu à peu ; d'autre part, ce changement de mentalité commence à contaminer les hommes... De plus en plus nombreux, surtout parmi les jeunes, sont ceux qui pensent que la vie ne se réduit pas à la carrière et qu'il y a autre chose que le boulot. L'identification à la « boîte », le dévouement absolu à la politique et aux objectifs de l'entreprise — qui, dans bien des cas, prend la forme d'un véritable esclavage — ne sont plus considérés comme un idéal.

Les hommes découvrent les plaisirs de la famille, de la maison, des loisirs, du sport, de la culture. Eux aussi veulent vivre. Entraînés par leur femme, ils demandent des congés, ne veulent plus rester au bureau tard le soir, n'acceptent plus n'importe qu'elle mutation (2).

S'achemine-t-on pour autant vers une égalité complète des tâches, l'homme et la femme devenant interchangeables au bureau comme à la maison ? C'est bien peu probable. D'abord, les contraintes de l'organisation et la pression des habitudes demeurent prépondérantes. Ensuite, les hommes et les femmes tiennent à leur différence. La revendication de l'identité a une valeur polémique. Elle n'exprime pas un idéal.

Les femmes qui travaillent n'entendent pas renoncer à leur féminité. Ni les hommes qui prennent des distances avec leur travail, à leur virilité. Mais les unes et les autres ne veulent plus être les esclaves de leur sexe. Ils souhaitent choisir leur destin, inventer leur façon de vivre, ne plus se mutiler. Refuser les interdits, ne plus se voir assigner un rôle, mettre en œuvre toutes ses potentialités, être libre... cette révolution personnelle est peut-être l'un des mouvements les plus profonds de notre époque.

Les générations nouvelles qui mènent cette bataille livrent un combat difficile. Elles doivent d'abord se délivrer de la culpabilité que la société, effrayée de leur audace, fait peser sur elles : choisir d'être soi, n'est-ce pas pour les hommes déserter la dure compétition économique, pour les femmes trahir leur vocation à la maternité ? Les normes d'une société archaïque sont en train de s'effondrer tranquillement — une société où les hommes étaient faits pour être les soldats de la croissance et les femmes les gardiennes du foyer.

Les femmes ne remplaceront peut-être jamais entièrement les hommes aux commandes de la société, mais le fait d'avoir montré qu'elles pouvaient le faire et le regard qu'elles ont jeté sur ce terrain de chasse des hommes auront contribué à mettre fin à une illusion. A casser le jeu du sérieux et du pouvoir. ■

---

(1) Jacqueline Huppert-Laufer : *la Féminité neutralisée ? les Femmes cadres dans l'entreprise* (Flammarion, 297 pages, 75 F).

(2) Voir l'enquête de Muriel Ray : « Travail : le changement au féminin », dans *le Monde Dimanche* du 18 octobre 1981, et celle de Patrick Benquet : « Cadres : retour à la maison ? », dans *le Monde dimanche* du 3 janvier 1982.

Maurice Reuchlin et le mystère des différences individuelles

Entre deux individus, qu'y a-t-il de plus important : leurs traits communs ou leurs différences ? De la réponse à cette question découlent deux conceptions diamétralement opposées de la psychologie. Maurice Reuchlin, lui, a opté pour la seconde voie.

ÉVELINE LAURENT

MAURICE REUCHLIN, professeur à l'université René-Descartes (Paris-V), directeur de l'Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle et du Laboratoire de psychologie différentielle, est l'auteur de très nombreux ouvrages de recherches ou d'enseignement. Son dernier-né, *Psychologie* (PUF), présente de façon accessible à tous un état récemment mis à jour des connaissances en la matière. Il dirige une équipe de recherches dont est sortie une génération brillante de jeunes psychologues.

Analysant les différences entre les individus, Maurice Reuchlin observe leurs conduites – tout en sachant bien que l'observable et le mesurable ne constituent *qu'une faible partie de la réalité* humaine.

∴

« Il est très rare que vous vous exprimiez publiquement. Pouvez-vous parler un peu de vous ?...

– J'ai commencé ma vie comme instituteur dans un petit village en Provence. Dans ces *conditions, il était difficile de* faire des études supérieures. Je suis donc « monté » à Paris, où je suis devenu élève à l'Institut d'orientation professionnelle. J'y suivais une formation de conseiller d'orientation professionnelle. Le directeur en était le grand psychologue Henri Piéron (1). C'est alors que je suis devenu directeur adjoint à l'Ecole pratique des hautes études, professeur à l'université de Caen, enfin à la Sorbonne, où j'enseigne maintenant.

– Quand vous avez fait vos études, la psychologie accédait tout juste à l'autonomie.

– Effectivement ! Je fais partie de la première génération des licenciés en psychologie. C'est précisément Piéron qui est un des pères fondateurs de cette nouvelle autonomie, juste après la guerre, en 1945.

Idéologie

– D'après votre formation, on peut penser que ce sont les thèmes pédagogiques qui ont surtout retenu alors votre attention.

– Venant de l'enseignement, intéressé par cette spécialisation de conseiller d'orientation, je me suis tout de suite dirigé vers l'étude des différences entre individus. Il y a là un fait évident qui frappe tous ceux qui sont en contact avec des jeunes : chaque être humain diffère de son voisin.

– Vous voilà donc placé sur un terrain particulièrement brûlant. Certains prétendent qu'il n'y a pas lieu d'essayer de différencier Pierre et Paul : ils ont surtout beaucoup de choses en commun et c'est celles-ci qui importent (2).

– Vous posez là une question immense et perfide ! Essayons d'y voir un peu plus clair. Même s'agissant d'enfants venant du même milieu, ayant les mêmes origines, les différences crèvent les yeux. Les réticences devant ces constats ne sont compréhensibles qu'en termes idéologiques. Beaucoup – et c'est louable – se soucient d'une égalité des droits entre tous ceux qui relèvent du genre humain. Reconnaître des différences serait, selon eux, contraire au principe de l'égalité des droits. Je crois qu'il y a là une erreur. Car les différences psychologiques n'impliquent pas, en société démocratique, que les individus n'aient pas les mêmes *droits. Je dirais même que*, au contraire, la démocratie n'a de sens que dans la mesure où elle s'applique à des citoyens différents.

– Cet appel à la démocratie ne rend-il pas parfois un son pervers ? On entend les racistes protester ainsi de l'innocence de leurs intentions.

– *Le fait de nier les diffé*rences individuelles peut aussi être perverti. Et l'a été. Nous connaissons des sociétés dans lesquelles chacun est considéré comme une unité parfaitement interchangeable avec son voisin. Très peu de gens acceptent de gaieté de cœur une telle organisation. D'où les revendications des droits à la différence, qui sont de *plus en plus nombreuses*. Voilà pour les aspects idéologiques de la question.

– Quant aux aspects scientifiques...

– Toute une branche de la psychologie, la mienne, s'en occupe justement. Mais les difficultés sont mutiples. Prenons l'exemple de la première démarche : la description. Il faut bien commencer par décrire les êtres qu'on veut étudier. Mais, selon les descripteurs qu'on utilise, on obtient des résultats extrêmement divers. Pour rendre compte de l'intelligence, retiendra-t-on, par exemple, la rapidité des réponses, leur exactitude... Et quelles questions choisira-t-on de poser ? Bref, le choix du descripteur est très important.

» Et puis se pose tout de suite le problème de l'inné et de l'acquis que je ne veux pas traiter ici très longuement. Disons simplement qu'il me paraît faux de concevoir ces deux composantes comme susceptibles d'être additionnées : tel pourcentage d'hérédité et tel de milieu. L'influence de chacune dépend de l'autre, et les mêmes données héréditaires ne se traduisent pas en des comportements identiques si les milieux diffèrent. Symétriquement, le même milieu n'a pas les mêmes effets sur des individus génétiquement autres. Tout un ensemble d'observations montrent bien que ces deux composantes en interaction ont une responsabilité dans les différences.

» De plus, l'un des obstacles auxquels se heurte ce type d'études est de déterminer ce qu'est exactement un milieu, en quoi deux milieux se ressemblent ou s'opposent. C'est là une notion encore totalement obscure.

Conduites

– Mais on sait mieux évaluer un « pool » génétique, grâce, entre autres, aux *études biologiques. Le vague* dans la définition des « milieux » n'est-il pas imputable aux insuffisances des connaissances en psychologie ?

– La difficulté de décrire un milieu n'est pas propre au psychologue. Le biologiste aussi s'intéresse au milieu. De même le sociologue. S'il fallait un « coupable » on se demanderait bien où le chercher. Le *rôle de la psy*chologie ne consiste pas à définir le milieu, mais à étudier l'organisation des conduites.

– Est-ce cela votre définition de la psychologie ? Vous apparaissez très proche des béhavioristes du début du siècle (3).

– Je ne le pense pas. Le mouvement béhavioriste a eu le tort de se limiter à des comportements élémentaires et de faire abstraction de tout ce qui n'était pas directement repérable objectivement. C'était là restreindre énormément le champ d'études et se donner des modèles explicatifs très réduits. D'ailleurs, j'ai employé le mot « conduite » et non « comportement » *(behavior)*. Telle que je la conçois, la conduite est entité complexe, *composée de sections de compor*tements élémentaires organisés, enchaînés les uns aux autres par certaines lois. C'est une activité finalisée. A certain niveau de généralités, on peut dire que cette fin, c'est l'adaptation. Si vous dirigez une voiture, vous mettez en œuvre une certaine conduite, de même si vous choisissez une profession.

» Et puis, le fait de s'interdire de parler de ce qui n'est pas immédiatement observable a quelque chose de positiviste, dans le style d'Auguste Comte. Vue qu'adopte encore à l'heure actuelle quelqu'un comme Skinner aux Etats-Unis. Dans leur majorité, cependant, les psychologues *ont dépassé ce stade*. Pas plus que les autres sciences, la psychologie ne refuse d'évoquer quelque chose qui n'apparaît pas forcément sous le microscope ou le scalpel. Le fait justement qu'il étudie des conduites entraîne le psychologue à se demander quel type de cause est susceptible d'expliquer leur organisation. Il peut ainsi faire appel à d'hypothétiques structures neuroniques, ce qu'on a appelé le Système Nerveux Conceptuel, un jeu de mots reprenant les initiales *S.N.C (Système Nerveux Central)*. Ces hypothèses sur les interactions entre psychologie et physiologie ne peuvent être qu'à double sens : la physiologie expliquant certaines conduites, tandis que *l'observation de la cohérence* des conduites amène, réciproquement, à s'interroger sur l'existence de structures nerveuses particulières.

JEAN-PIERRE GAUZÈRE

« Neuro-sciences »

– Est-ce là l'objet des « neuro-sciences », qui sont terriblement à la mode à l'heure actuelle ?

– Plus exactement de la neuro-psychologie, qui a effectivement sa valeur à condition de bien l'entendre, à double sens, et de ne pas se borner à constater que telle lésion entraîne tel déficit, ce qui en soi peut être utile, mais en tout cas insuffisant.

» Mais ce type d'hypothèses n'est pas le seul. On a constaté, par exemple, que les performances dans des épreuves de mémoire variaient avec des changements de situation et selon les individus. On a pu ainsi supposer qu'il existe des modes différents de stockage : un codage iconique (à base d'images mentales), un autre à base de mots et de *phrases*. Tout cela peut éclairer ce que l'on sait déjà, par ailleurs, de l'asymétrie fonctionnelle des hémisphères cérébraux, le côté gauche du cerveau n'ayant pas le même rôle que le droit. Vous voyez qu'il s'agit là de différences subtiles qui ne se résument pas à la présence ou à l'absence d'un petit organe *précis qu'un scalpel* pourrait découper. Recourir à de telles notions, c'est donc formuler un type de propositions débordant un objet actuellement isolable et observable.

» On peut aussi aller plus loin dans le domaine de l'abstraction et élaborer des structures formelles, des modèles mathématiques, pro*pres à permettre* des prévisions. Il ne s'agit pas là de trajets nerveux, mais d'ensembles axiomatisés, qui seront considérés comme des essais d'explication, très différentes des inductions faites à partir de l'observation des conduites ou des constats neurologiques.

– Ce sont peut-être des étapes vers *des preuves plus* physiologiques ?

– A l'heure actuelle, on ne peut pas dire que tout s'explique par les relations entre neurones, même si celles-ci ont un rôle important à jouer. Ce qui se passera dans cinquante ans, nul ne le sait et chacun peut avoir là-dessus son avis personnel. Pour ma *part, je suis, pour* l'instant, sensible à la richesse d'une description qui intègre plusieurs niveaux successifs. Phénomènes biochimiques et structures nerveuses ne délimitent que le champ des possibles. Les chauves-souris sont dotées de récepteurs et d'émetteurs d'ultra-sons qui détectent les obstacles. Je ne dispose pas de tels organes, vous non *plus. Je ne me servirai* donc pas de tels procédés.

» Mais délimiter le catalogue des possibilités, ce n'est pas déterminer celle des conduites que je vais choisir. Devant chaque situation, chaque individu peut puiser en principe dans un répertoire comportant une pluralité de solutions. C'est cela que doit étudier le psychologue. Il nous faut alors *considérer des niveaux su*périeurs d'intégration, qui ont d'ailleurs une incidence sur les niveaux inférieurs.

» L'expérience suivante le montre. On fait entendre des « clic » à un chat et on recueille ce qui se passe dans les circuits nerveux de son oreille. Puis on le met devant une souris. Surprise : la perception même des « clic » se trouve atténuée : c'est que le chat « s'intéresse » à la souris, pourrons-nous dire, en usant d'un langage anthropomorphique.

» D'une certaine façon, il se *ferme* aux autres messages du milieu, pour se focaliser dans une direction déterminée. Mais dès que la souris est retirée de son champ de vision, les potentiels recueillis reviennent, pareils à eux-mêmes. Voici donc un exemple très net de l'action des niveaux supérieurs sur les inférieurs, car la capture d'une souris est évidemment quelque chose de plus *complexe que l'audition de* « clic ».

» Cette observation remet en cause la valeur d'une tentative de réduction pure et simple d'activités complexes à la biologie dans l'état présent des connaissances. Ce serait une erreur de penser que l'étude des conduites revient à celle des structures nerveuses.

Pouvoir et savoir

– Vous parlez surtout de recherches. Mais, dans la pratique, le psychologue serait paralysé s'il ne débordait pas un peu le savoir officiel, qui est insuffisant pour répondre à toutes les situations qu'il peut rencontrer.

– J'ai commencé par l'orientation. Je continue à m'y intéresser. Il y a une interrelation complexe entre théorie et pratique, et on peut plus que ce qu'on sait.

– *Les résultats de la recher*che sont encore peu diffusés. Comment faire savoir à tous ce que trouve le fondamentaliste et qui pourrait pourtant se prêter à maintes applications, dans le domaine de l'école par exemple ?

– Vous connaissez la célèbre boutade de Piaget, reprenant à ce propos les dires d'un *professeur*. Comme on lui demandait à quoi était utile la sociologie, il répondit : *« Elle sert à l'honneur de l'esprit humain... et à former des sociologues. »*

» Mais je ne suis pas aussi pessimiste. Certes, les décideurs ne sont en général pas informés des travaux des fondamentalistes. Certes, ils travaillent à une autre *échelle de temps (ils doi*vent prendre des décisions sur-le-champ). Certes, ils tiennent nécessairement compte d'autres aspects – politiques au sens général.

» Mais cependant nos travaux diffusent peu à peu, se déversent dans le *melting pot* du siècle. Il n'y a pas d'application ponctuelle, mais un ensemble qui contribue à un certain contexte. La difficulté, c'est que, dans ce fond culturel, il y a du meilleur... mais aussi du pire. » ■

(1) Un récent colloque du C.N.R.S. a rendu hommage à l'œuvre importante d'Henri Piéron, à l'occasion du centenaire de sa naissance.

(2) Voir notre interview de Jacques Mehler dans *le Monde Dimanche* du 15 mars 1981.

(3) Le psychologue J.-B. Watson introduisit ce terme en 1913 pour désigner la doctrine dont il fut le promoteur et selon laquelle l'objet de la psychologie devrait se limiter aux seules données observables.

CONTE FROID

La prudence

Très jeune encore, il avait légué son corps à l'Académie de médecine. Devenu vieux, il se ravisa en songeant qu'il se méfiait des médecins.

JACQUES STERNBERG.

LANGAGE

Affaire à suivre

JACQUES CELLARD

IL arrive qu'une étymologie relevée au hasard des dictionnaires vous fasse soudain « tiquer », alors qu'elle vous avait paru jusqu'alors certaine. Ainsi, celle de la *blague*, la plaisanterie.

En principe, il n'y a pas de problème : c'est le même mot que la *blague* à tabac, qui nous est venu dans les années 1720 du hollandais *balg*, par un renversement de prononciation admissible. La blague à tabac étant une sorte de sac gonflé d'air (?), on aurait utilisé le mot, dans les années 1800, pour l'appliquer à des propos fanfarons ou mensongers (??). Sur cette nouvelle « blague », on aurait formé *blaguer*, puis *blagueur*.

Telle est la thèse officielle. Mais le dossier mérite d'être rouvert et d'abord sur un point de fait.

On sait qu'en français, et surtout en français populaire, se pose très souvent le problème de la chronologie d'un nom et d'un verbe associés. Tantôt, c'est le nom qui a donné certainement naissance au verbe : ainsi, *frimer* de *frime*, *lanterner* de *lanterne*, *jaffer* de *jaffe*... Tantôt, c'est le verbe qui a donné naissance au nom ainsi *casse* (cambriolage) de *casser*, *charre* de *charrier*, *bouff* de *bouffer*... Il n'est pas rare que l'on reste dans l'incertitude, en particulier quand les deux mots (le verbe et son substantif sont mentionnés pour la première fois à peu près au même moment.

C'est le cas pour *blague*. D'après les dictionnaires, c'est sur le nom qu'aurait été formé le verbe. L'ennui, c'est que le verbe est mentionné pour la première fois en 1808, dans un *Dictionnaire du bas langage* tout à fait digne de foi, celui d'Hautel ; et le nom dans un autre texte (et non pas un dictionnaire), de 1809, un an plus tard.

Un an d'écart, il n'y a pas de quoi en faire un drame. L'antériorité de *blaguer* sur blague, plaisanterie, peut être démentie du jour au lendemain par un nouveau texte. Mais le dictionnaire de 1808, qui ne connaît pas *blague*, mentionne cependant *blagueur*, qui est évidemment dérivé du verbe ; ce qui suggère très fortement une série d'origine verbale, et non nominale.

Quand « la Torpille » blague

Dans ces cas d'incertitude, il faut refaire méthodiquement l'histoire du mot, et en particulier son histoire sociale. Qui employait *blague* et *blaguer* dans la première moitié du dix-neuvième siècle ? Dans quelles circonstances ? Avec quel sens exact ?

Le mot est aujourd'hui à peine familier, et personne n'hésite à l'employer. Ce n'était pas le cas dans les premiers temps et assez tard, et ce n'est pas par hasard qu'il n'a figuré longtemps que dans les dictionnaires d'argot ou du « bas langage ». Encore en 1861, Larchey, auteur d'un classique dictionnaire d'argot, dit qu'il s'agit d'un *« terme populaire, bas, trivial »*, et il ajoute : *« Les personnes bien élevées évitent de s'en servir. »*

Littré, encore plus tard, confirme bien, à propos de *blaguer*, que *« ce verbe est du plus bas langage »* ; et, jusqu'à la fin du siècle, il figure à la fois dans l'édition de 1878 du dictionnaire de l'Académie *et* dans tous les dictionnaires d'argot.

Trois autres témoignages à cet égard, d'écrivains cette fois. Le premier est de Stendhal qui, dans *Rome, Naples, Florence* (1817), parle de cette *« vanterie égoïste et grossière que nous appelions* blague *parmi les officiers subalternes »*.

Le second texte, encore plus explicite, est de Balzac, dans *Splendeurs et misères des courtisanes*, sans qu'on puisse en fixer la date exacte de rédaction : entre 1837 et 1844 peut-être ? Il s'agit d'Esther, « la Torpille », follement amoureuse de Lucien de Rubempré et qui va, pour lui, retourner à la prostitution de luxe : *« J'aurais voulu que Lucien me vît ainsi, dit-elle en laissant échapper un soupir étouffé. Maintenant, reprit-elle d'une voix vibrante,* blaguons... » C'est Balzac qui souligne, et il commente : *« En entendant ce mot, Europe resta tout hébétée, comme elle eût pu l'être* en entendant blasphémer un ange. » C'est nous qui soulignons cette fois.

Et voici le troisième texte, de Flaubert, en 1845 ; dans une lettre très familière à Ernest Chevalier, il évoque *« la prodigieuse vigousse de* blague *que j'avais alors [...]. Comme nous avions peu de retenue dans nos propos. C'était plaisir. Nous bravions tout à fait l'honnêteté... »* Pour un texte plus complet et encore plus instructif, je renvoie le lecteur à l'édition, dans « la Pléiade » de la correspondance, vol. I, p. 239 en bas.

Rouvrir le dossier

On voit bien (la place me manque pour le dire tout au long) quel sens fondamental de *blague* et *blaguer* ressort de ces trois textes : *« vanterie grossière »*, *« officiers subalternes »*, *« blasphème d'un ange »*, *« propos très libres »*, *« braver l'honnêteté »*. La *blague* est bien une « vantardise », mais une vantardise d'homme, grossière, insultante pour les femmes. Et quand une femme emploie le mot, il est ignoble : *blaguer*, c'est se prostituer par, ou avec fanfaronnade, de façon provocante.

Du coup, on comprend la « situation lexicale » du mot : il est frappé d'un tabou sexuel, et pas seulement (pas même spécialement) argotique. Certes, il perd de sa force tout au long du siècle, si bien qu'il est en quelque sorte banalisé dans les années 1900.

Mais il devient difficile d'expliquer l'ignominie de ses débuts par une référence à la blague à tabac, à moins de s'engager dans une argumentation encore plus artificielle. Et d'admettre en outre que *blague* est bien à l'origine de *blaguer*, et non l'inverse.

Voyons donc ce qu'on pourrait imaginer si le point de départ était bien *blaguer*, le verbe, et si ce verbe avait eu d'abord et fortement un sens de « fanfaronnade sexuelle ».

On doit rappeler ici que nos ancêtres avaient un verbe très proche : *braguer*. Si vieux qu'il fût, Littré le connaissait encore, mais il faut aller le chercher dans le dernier Supplément, celui de 1877, tiré à part.

Il y est dit : *« BRAGUER. Terme vieilli. Se vanter, faire le fendant. »* Suit une jolie citation de Clément Marot : *« Et que peut-être on voit mainte qui brague. Qui de si près n'est point si bonne bague. »* La traduction ne fait pas de difficulté, et on y retrouve à peu près textuellement le *« Blaguons ! »* de l'Esther de Balzac. Et la *brague* était aussi un mot très vivant, avec exactement le même sens que lui donne Stendhal : *« vanterie égoïste et grossière »*.

Aucun lexicologue sérieux ne s'aviserait de conclure de cela que la *blague* du début du dix-neuvième siècle est l'héritière lointaine et un peu altérée de la *brague* du quinzième. Mais tout de même ! Quelle rencontre étrange ! Il y a au moins là des éléments nouveaux qui obligent, comme nous le disions en commençant, à rouvrir le dossier de la blague. ■

ACTUELLES

Barbarie

« Les empires et les royaumes entretenaient alors des armées et des flottes énormes ; obligée, pour sa sûreté, de faire comme eux, la P... succombait sous le poids des armements. Tout le monde déplorait ou feignait de déplorer une si dure nécessité ; cependant, les riches, les gens de négoce et d'affaires s'y soumettaient de bon cœur par patriotisme et parce qu'ils comptaient sur les soldats et les marins pour défendre leurs biens et acquérir au-dehors des marchés et des territoires ; les grands industriels poussaient à la fabrication de canons et des navires par zèle pour la défense nationale et afin d'obtenir des commandes. Parmi les citoyens de condition moyenne et de professions libérales, les uns se résignaient sans plainte à cet état de choses, estimant qu'il durerait toujours ; les autres en attendaient impatiemment la fin et pensaient amener les puissances au désarmement simultané.

L'illustre professeur Obnubile était de ces derniers.

La guerre, disait-il, est une barbarie que le progrès de la civilisation fera disparaître. Les grandes démocraties sont pacifiques et leur esprit s'imposera bientôt aux autocrates eux-mêmes. »

Le nom de pays manquant au début de cette copie doit se lire *Pigouinie*, d'où il suit que le professeur Obnubile, sorti de son laboratoire pour découvrir les guerres industrielles et la politique de conquête des peuples, est bien celui de l'*Ile des Pingouins*, d'Anatole France (1907).

JEAN GUICHARD-MEILI.

SCIENCE

Le pigeon magnétique

PAUL CARO

CACHÉ à près de mille kilomètres de son logis ordinaire, un pigeon voyageur entraîné peut revenir dans la journée. Cet extraordinaire exploit animal, qui fait l'objet entre les maîtres humains de compétitions passionnées, est une grande énigme scientifique. En effet, il faut admettre que le pigeon, comme beaucoup d'espèces migrantes, possède une sorte de connaissance cartographique, qui lui permet d'identifier les lieux de la Terre où il se trouve.

Une fois lâché, le pigeon tourne deux ou trois fois sur place dans un rayon de quelques centaines de mètres, puis, généralement en moins d'une minute, s'éloigne droit dans la direction de son pigeonnier. Cela, que le temps soit clair ou couvert et quel que soit le mode de transport du pigeon, même s'il a été anesthésié (pour le cas où il « enregistrerait » les méandres du parcours aller), et même s'il porte des verres de contact dépolis qui l'aveuglent.

Les nombreuses expériences effectuées depuis quelques années sur les pigeons ont permis de comprendre un certain nombre de mécanismes. S'il fait beau, leur compas géographique préféré est, comme pour les abeilles, la position du soleil. On peut ainsi tromper des pigeons en les décalant artificiellement quelques jours par rapport à la clarté diurne. Décalés de six heures, les oiseaux font une erreur de 90° par rapport à la direction de leur nid ; mais ils rentrent normalement si le ciel est couvert car ils utilisent alors un autre système.

Ce système semble être la mesure de l'intensité et de la direction des composantes locales du champ magnétique terrestre. La composante verticale du champ magnétique terrestre vaut, à peu près, environ 50 000 nanoteslas (nT) et sa composante horizontale environ 20 000 pour 45° de latitude nord. La force augmente, à l'horizontale, d'environ 3 à 5 nT par kilomètre dans la direction du pôle magnétique nord, et celle de la composante verticale environ deux fois plus. L'angle de plongée vers le sol des lignes de force magnétiques augmentant d'environ un centième de degré par kilomètre. Pour se guider sur ces lignes, le pigeon doit pouvoir détecter des fluctuations de l'ordre de 10 à 30 nT. Cela paraît *a priori* extraordinaire, mais pourtant c'est bien ce qui a l'air de se passer puisque l'activité des taches solaires, qui provoque les orages magnétiques et des perturbations de l'ordre de 10 à 1 000 nT, trouble le vol des pigeons. Comme d'autres oiseaux d'ailleurs, les pigeons exploitent les gradients magnétiques faibles et réguliers si bien qu'ils peuvent se trouver piégés dans des « vallées » magnétiques naturelles provoquées par des anomalies géologiques.

Cristaux de magnétite

La base physiologique du compas magnétique a été récemment repérée par des méthodes d'analyse physico-chimiques locales des amas de minuscules cristaux de magnétite, un oxyde magnétique de fer, dans la tête et le cou des pigeons dans des régions fortement innervées ou riches en muscles. Ces muscles sensibles enregistreraient les forces exercées par le champ terrestre sur les domaines magnétiques. Ce mécanisme de mesure ne semble fonctionner qu'en vol, car on a pu démontrer qu'un pigeon immobile était insensible aux variations magnétiques imposées artificiellement.

A cet égard, on peut faire de curieux rapprochements avec les hypothèses avancées dès 1964 par le physicien français Yves Rocard (le père du ministre) pour expliquer l'art du sourcier : la baguette de coudrier correctement tenue servirait d'amplificateur pour des mouvements musculaires induits par un récepteur magnétique sensible à de faibles fluctuations du champ terrestre.

Cependant, le mystère n'est pas tout à fait éclairci, car, pour établir une carte, il faut deux coordonnées et le magnétisme ne semble fournir qu'une indication nord-sud. La seconde composante fait l'objet d'hypothèses assez folles. On a par exemple suggéré que les pigeons se guidaient sur les odeurs portées par les vents. Cela ne résiste pas à l'expérience, mais on vient de s'apercevoir que les pigeons avaient du monde une vision bien plus large que la nôtre : ils voient plus. La sensibilité de leur œil est grande dans le bleu-vert, mais ils voient aussi l'ultraviolet avec une sensibilité qui dépasse celle de nos meilleurs photomultiplicateurs. Cela peut leur permettre de se guider sur la lumière ultraviolette polarisée du ciel.

Cette capacité de voir hors des limites de notre spectre visible est partagée par de nombreux animaux, par exemple par les crapauds (mais pas par les grenouilles). Aussi, leur oreille détecte les infrasons, ces bruits que nous ne percevons pas, dont la fréquence est inférieure à 10 hertz, et qui sont émis par le vent, les orages qui approchent, les aurores boréales, les vagues de l'océan, les tremblements de terre, et beaucoup de nos machines. Ces infrasons voyagent sur des milliers de kilomètres pratiquement sans atténuation et cet univers bruissant, qui nous est inconnu, peut parfaitement être familier aux pigeons, qui n'ont aucune peine à repérer la direction d'origine de ces sons puisque, volant à 20 mètres par seconde, ils bénéficient de la sensibilité de l'effet Doppler.

Dans la petite tête affolée de l'oiseau qui regarde de côté, le monde n'est pas tel que nous le percevons. Il est autre ; plus riche, il a plus de couleurs ; plus vaste, il vibre de musiques venues de toute la Terre ; plus subtil, il dévoile les forces discrètes que perturbent les éternuements du soleil ; et partout, il est familier. ■

L'autodafé de Berlin

(Suite de la première page.)

Le quatrième récitant s'attaqua au père de la psychanalyse : *« Contre l'effilochement de l'âme provoqué par la surestimation de la vie des instincts, pour la noblesse de l'âme humaine ! Je livre à la flamme les écrits de Sigmund Freud ! »*

Le septième récitant s'en prit à l'auteur d'un roman pacifiste de renommée mondiale, *A l'Ouest, rien de nouveau*, en criant dans la nuit : *« Contre la trahison littéraire envers nos soldats de la guerre mondiale, pour l'éducation du peuple dans le sens de la vérité ! Je livre à la flamme les écrits d'Erich-Maria Remarque ! »*

Le neuvième et dernier récitant, dans l'enthousiasme portée à son paroxysme, hurla son texte qui visait les deux représentants les plus haïs de l'antimilitarisme : *« Contre l'impertinence et l'arrogance, pour le respect et la vénération de l'esprit populaire immortel, avale donc, flamme, les écrits de Tucholsky et Ossietsky ! (2). »*

Au moment où le dernier récitant s'écartait du bûcher, à minuit, apparut l'organisateur des festivités : Joseph Goebbels, qui, en compagnie du Dr Bäumler, regarda avec un grand rire les flammes qui s'élevaient vers le ciel. Puis il sortit de sa poche le manuscrit de son discours et se plaça derrière le micro. Il ne dit rien de plus que ce que la presse et la radio avaient répété à satiété les jours précédents : *« L'âme du peuple allemand peut de nouveau s'exprimer. Ces flammes n'illuminent pas seulement la fin définitive d'une ère ; elles éclairent aussi une ère nouvelle. »* Le passage le plus remarquable fut pourtant celui où, s'adressant à la jeunesse étudiante, il évoqua – en 1933 – la perspective de la mort.

« ... L'homme allemand de l'avenir ne serait pas seulement l'homme du livre, mais aussi l'homme du caractère. Et nous voulons vous éduquer dans ce sens-là. Encore jeune, avoir le courage de regarder dans les yeux impitoyables de la vie, oublier la peur de la mort... »

« On ne peut pas prétendre que les nazis ont caché leurs intentions guerrières, m'a dit l'écrivain Erich Kästner. *Le 10 mai 1933, Goebbels, emporté par sa fougue, a clairement avoué que Hitler, dès le début, préparait la deuxième guerre mondiale. Le monde ne nous a pas écoutés. Il aurait dû au moins comprendre ce que les leaders nazis ont hurlé dans la nuit. »*

Sauvés des flammes

Outre les dizaines de milliers de volumes, avaient été jetés aux flammes revues, journaux, manuscrits, notes, documents trouvés au domicile des écrivains, savants, enseignants qui s'étaient enfuis lors de la prise du pouvoir des nationaux-socialistes. C'est ainsi que fut anéantie la deuxième partie du roman historique *Joseph* de Léon Feuchtwanger, œuvre qui fut complètement réécrite par son auteur dans l'émigration et connut par la suite un succès considérable. Mais, sur l'ordre du ministre, ne furent pas détruits et, au contraire, soigneusement conservés les livres « mal pensants » susceptibles de rapporter des devises. Ces livres, de grande valeur pour les bibliophiles, condamnés de même que des tableaux et des statues comme « *œuvres dégénérées* », furent vendus aux enchères en Suisse, à Zurich.

J'ai eu en main, à Pacific-Pallisades, en Californie, des volumes échappés aux flammes qui avaient fait partie de la bibliothèque de dix mille volumes de Léon Feuchtwanger et que l'écrivain avait réussi à racheter au prix fort en Suisse. En revanche, c'est gratuitement qu'il avait obtenu une page presque entièrement consumée d'un de ses romans qu'un donateur désintéressé lui avait fait parvenir en France, parce que, à un lambeau de phrase, il en avait reconnu l'auteur. Stefan Zweig, autre « écrivain brûlé », reçut aussi en cadeau un de ses livres, noirci et tordu par les flammes et le conserva comme une relique jusqu'à son suicide au Brésil.

Ces livres et ces pages avaient été sauvés par des spectateurs, restés sur place après le départ des étudiants. Les projecteurs à peine éteints, et alors que des flocons noirs de papier calciné voletaient encore dans l'air, de tous côtés de la place, ils s'approchèrent avec précaution et commencèrent à fouiller dans les cendres. Des volumes entiers avaient résisté aux flammes. Les courageux chercheurs s'en emparèrent, les cachèrent dans leurs vêtements et disparurent dans l'obscurité. Il faut croire que les discours hurlés dans la nuit printanière n'avaient pas convaincu tout le monde et que les gens qui, *le 5 mars, Hitler étant déjà chancelier*, avaient élu cent vingt sociaux-démocrates et quatre-vingt-un communistes au Reichstag, ne s'étaient pas volatilisés du jour au lendemain, bien que tous les députés communistes et un grand nombre de représentants sociaux-démocrates fussent déjà sous les verrous.

Le feu et la nuit

L'autodafé était une idée de Joseph Goebbels. Il avait cependant hésité à prendre publiquement le rôle de metteur en scène. Il désigna pour cette tâche le nouveau professeur de pédagogie politique de l'Université de Berlin, le Dr Alfred Bäumler, un arriviste inconditionnel du nazisme. Dès sa nomination, il avait déclaré : « *L'étudiant allemand est national-socialiste* », laissant entendre par là que, s'il ne l'était pas, il ne pourrait plus continuer ses études. « *Ses cours,* ajoutait-il, *sont les commissariats* (Wachstuben) *de la science joyeuse* », et « *Hitler est davantage qu'une idée puisqu'il est réel.* » C'est lui qui marcherait à la tête de ses troupes, des étudiants de la Faculté en uniforme de S.A. ; c'est par lui et ses disciples que devait être répandue l'idée qu'il s'agissait d'une action commune, spontanée, des enseignants et des étudiants, dégoûtés par l'esprit cosmopolite et défaitiste d'un grand nombre d'écrivains.

C'est Goebbels qui insista sur le mode de destruction. Depuis toujours, il avait une prédilection pour le feu, prédilection qu'il n'a pas cachée au cours de ses conversations privées et dans ses discours. En février 1933, vingt-deux jours avant l'incendie du Reichstag, parlant sur la tombe d'un national-socialiste, il avait dit : *« ... Que de cette tombe s'élève une flamme qui illumine toute l'Allemagne. Et nous voulons, à la lumière de cette flamme, marcher vers le jour qui point. »*

C'est un fait établi que l'incendie du Reichstag fut *imaginé par* Goebbels et exécuté par Goering. *« Il fallait trouver un moyen d'en finir avec les communistes »*, m'a expliqué en guise de justification le beau-frère de Goering, Frantz Hueber, ex-ministre nazi de la justice d'Autriche.

Le grand spectacle incendiaire de Goering, son succès complet, avait excité la jalousie de son inspirateur, estiment ceux qui l'ont connu. La flamme, a dit Goebbels, s'élève de la tombe pendant la nuit. L'incendie du Reichstag se produisit la nuit. Goebbels a souvent cité Hitler qui préconisait les actions nocturnes. Il écrit dans *Mein Kampf « que les cérémonies devaient toujours avoir lieu la nuit, parce que le soir tombé, la volonté la plus forte s'impose plus facilement aux forces modérées de l'homme. »*

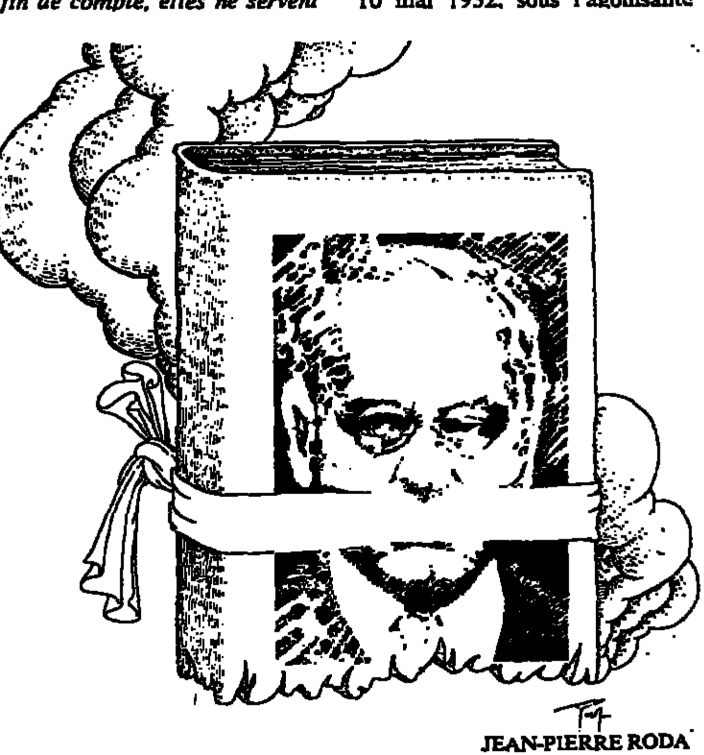
Perplexité

Un an après l'autodafé, l'élimination sanglante de Roehm et de ses camarades fut également exécutée en pleine nuit. Ce fut la « nuit des longs couteaux ».

La magie de la nuit, le caractère pseudo-religieux rappelant les cérémonies organisées par l'Inquisition, la marche des colonnes à la lueur des flambeaux, les ombres mystérieuses, le bruit rythmé des bottes sur le pavé, tout cela faisait partie de la propagande de Goebbels. Il faut y ajouter une autre idée du petit homme au pied bot : c'était la première fois dans l'histoire qu'un événement politique de ce genre était retransmis en direct par radio.

Dans les milieux dirigeants du nazisme, les avis sur l'opportunité d'une telle manifestation avaient été très partagés. Il y avait ceux – dont parle Stephan Lorant dans son livre *Sieg Heil* – qui pensaient que, la grande masse des nazis étant peu instruite, les livres étaient le dernier de ses soucis, et que la manifestation rencontrerait peu d'écho populaire. D'autres disaient en riant que si on voulait brûler les œuvres du génie juif, on ne pouvait pas commencer par transporter les livres sur des camions, l'inventeur du moteur automobile étant un certain juif, Siegfrid Marcus, et que Goebbels ne pouvait utiliser de micro puisque c'était l'invention d'un autre juif nommé Emil Berliner.

Dans son livre Hitler fut mon ami, Heinrich Hoffmann, le photographe officiel du chancelier, décrit la perplexité qui envahit certains cercles supérieurs du parti. *« L'autodafé, une invention de Goebbels, ne rencontrait point l'approbation unanime des camarades du parti. Des voix s'élevaient qui, avec rigueur, s'y opposaient. J'ai moi-même averti Hitler avec beaucoup de netteté : « Des actions semblables, si on les exécute aussi ouvertement, nuisent à la réputation du Reich et du parti. En fin de compte, elles ne servent qu'a amuser la populace... »* Hoffmann, ajoute : *« Parmi cette prétendue saleté se trouvent des œuvres qui appartiennent à la littérature mondiale. Ils veulent même brûler des encyclopédies parce que des juifs y figurent... »*



JEAN-PIERRE RODA

Mais Hitler ne réagit pas, et Goebbels eut gain de cause. Hoffmann rapporte aussi que la veuve du poète social-démocrate Arno Holz lui demanda d'intervenir auprès du Führer, afin que les œuvres de son défunt mari ne soient pas anéanties. Au moment de l'occupation de l'imprimerie de *Vorwaerts*, quotidien officiel du parti social-démocrate, les manuscrits du poète furent découverts et confisqués. Hitler intervint auprès de Rust, ministre de la culture. Goebbels fut fort mécontent – en fin de compte, c'était lui le grand censeur du nouveau Reich, – mais il fut obligé de céder. *« Peu de temps après, lui-même devait douter que son idée ait été géniale,* remarquent ses biographes Fraenkel et Marivel, *parce qu'il ordonna que dans l'affaire de l'incinération des livres, à l'avenir, on pédale plus doucement ».*

Chronologie

30 janvier 1933 : Le maréchal Hindenburg, président de la République, nomme Adolf Hitler chancelier.

27 février : Incendie du Reichstag, le Parlement allemand.

28 février : Ordonnance pour la défense du peuple et de l'Etat, signée par le chef de l'Etat.

13 mars : Joseph Goebbels est nommé ministre de la propagande.

24 mars : Le Reischtag donne à Hitler, malgré l'opposition du parti social-démocrate, les pleins pouvoirs pour quatre ans.

10 mai 1933 : L'autodafé.

9 novembre 1938 : La nuit de cristal (destruction des magasins juifs).

En effet, la propagande allemande s'est, par la suite, peu vantée de l'affaire. Johann von Leers qui, après la guerre, devint le conseiller des services de propagande égyptiens du colonel Nasser, ignorait probablement les consignes du ministre, car le deuxième volume de son livre sur les *« méfaits de la République de Weimar »* porte en couverture un dessin montrant des S.A. *jetant des livres au feu.*

Autre raison d'amertume de Goebbels : on pouvait anéantir les livres, enfermer leurs auteurs, mais on ne pouvait interdire au peuple de chanter ses airs favoris, par exemple *Lorelei*, dont l'auteur était le « poète brûlé » Heine. Puisqu'il n'avait pas pu faire oublier la chanson, il raya le nom de son auteur... Sur les pages des livres des chants populaires, sous le nom du poème, il fit figurer la mention : *« Poète inconnu. »*

Anniversaire

Ce n'est pas par hasard que l'autodafé a été organisé le 10 mai. Un an auparavant, le 10 mai 1932, sous l'agonisante République de Weimar, une manifestation, dont parla la presse internationale, avait eu lieu dans la capitale allemande. Le matin, un groupe de plus de cent personnes – surtout des intellectuels – s'était réuni devant la prison de Berlin-Tegel pour exprimer publiquement sa solidarité avec Carl von Ossietsky, rédacteur en chef de l'hebdomadaire indépendant de gauche *Weltbühne* (la Scène du monde), condamné à dix-huit mois de prison pour haute trahison, au cours d'un procès à huis clos et qui se présentait pour purger sa peine. Carl von Ossietsky avait été condamné pour avoir publié l'article d'un de ses collaborateurs dénonçant le réarmement larvé de l'armée allemande et ainsi la préparation secrète d'une nouvelle guerre.

La manifestation de solidarité des intellectuels avec le pacifiste le plus réputé du pays et contre la guerre, avait été considérée comme un camouflet à la droite revancharde en général, l'armée Reichswehr renaissante et tout particulièrement au parti national-socialiste. Y avoir participé fut considéré par la suite comme un crime impardonnable.

Ossietsky, relâché rapidement, fut à nouveau arrêté : on le « soupçonnait » d'être un des incendiaires du Reischstag. Les autorités nazies préférèrent ne pas lui donner l'occasion d'un procès public. Elles l'enfermèrent dans un camp de concentration où il fut, sur instructions de Goering, « spécialement traité » par ses tortionnaires. Il reçut le prix Nobel de la Paix, en 1936. Goering ne put le convaincre de renoncer à cette distinction, qui lui évita de mourir dans un camp. Transféré dans un hôpital étroitement surveillé par la Gestapo, il mourut en mai 1938.

Mais la date du 10 mai était restée pour les nazis et les militaristes le symbole de l'opposition *des intellectuels. Sur la place de* l'Opéra, lors de l'autodafé, il y avait pourtant un collaborateur de *Weltbühne* resté en Allemagne après la prise de pouvoir des nazis, l'auteur d'*Émile et les Détectives*, Erich Kästner. Malgré les avertissements de ses amis et l'arrestation de nombre de ses confrères, il avait poussé l'audace jusqu'à aller assister à la cérémonie, où il savait que ses livres seraient jetés au feu. Il a raconté en détail après la guerre le déroulement de l'autodafé. D'une partie du moins, car, avant l'arrivée de Goebbels, vers 11 heures et demie, une actrice le reconnut, le désigna du doigt et cria : *« Mais voilà Erich Kästner en personne ! »* Avant que les spectateurs aient pu réagir, Kästner cacha son visage entre le revers de son imperméable et son chapeau et réussit à s'enfuir.

Condamnations

La cérémonie de Berlin fut considérée dans le monde entier comme un acte officiel et délibéré de barbarie. Heinrich Mann, issu d'une très vieille famille hanséatique, auteur de livres comme *Professeur Unrat* dont von Sternberg avait tiré le film *l'Ange bleu* et qui s'était enfui en France, laissant derrière lui tout ce qu'il possédait, publia, dans *la Dépêche de Toulouse* sous le titre « Le régime des ratés », un article qui fut repris dans de nombreux journaux du monde entier. Parlant des nouveaux maîtres de sa patrie, il écrivait : *« Aucun d'eux n'avait de toute sa vie utilement travaillé. Aucun d'eux n'avait la moindre chance d'arriver, sinon par la destruction et la haine. Leur trouvaille la plus personnelle et qui les dévoile le mieux, c'est le bûcher où ils ont fait flamber les livres qu'ils avaient été incapables d'écrire, la somme enfin de toute une culture spirituelle dont ils avaient été exclus par leur propre insuffisance. Des ratés... »*

Romain Rolland, prix Nobel, ami déclaré depuis toujours du peuple allemand, publie une lettre ouverte aux Allemands largement reproduite par la presse internationale : *« Vous traitez de calomnies les griefs de la presse étrangère contre le fascisme hitlérien,* écrit-il. *Démentez-vous donc les propres déclarations de vos chefs – Hitler, Goering, Goebbels – publiées et radiodiffusées, leurs incitations à la violence, leurs affirmations d'un racisme insultant pour les autres races, comme les juifs – tout ce relent d'un Moyen Age depuis longtemps dépassé par l'Occident – démentez-vous ces autodafés de livres répandus dans le monde entier ? (...) Vous imaginez-vous que les grands bannis de la science et de l'art ne pèsent pas plus lourd dans la balance de l'opinion mondiale que les ridicules excommunications de vos inquisiteurs ? »*

Le 15 juillet 1933 parut dans le quotidien *Volksstimme* de Sarrebruck (la Sarre était alors administrée par la France) un article du poète et romancier Oskar-Maria Graf. Echappé aux camps de concentration, il a appris avec stupeur dans son exil que ses livres ont été épargnés par le bûcher et que, à l'exception d'un seul, ses écrits avaient été déclarés « blancs », donc permis à la lecture. *« Je n'ai pas mérité ce déshonneur,* écrit-il. *D'après toute ma vie et après tous mes écrits, j'ai le droit de demander que mes livres soient livrés aux pures flammes du bûcher plutôt que d'aboutir dans les mains ensanglantées des bandes de meurtriers bruns. »*

Un autre « poète brûlé », Bertolt Brecht, auteur de *l'Opéra de quat' sous*, qui avait trouvé refuge chez son amie, l'écrivain Gina Kaus, écrit au même moment un poème sur l'autodafé. Un poète échappé à la mort certaine découvre avec stupéfaction que ses œuvres ne figurent pas parmi celles qu'on fait brûler : *« N'ai-je pas toujours écrit la vérité ? Et vous me traitez maintenant de menteur ! Je vous l'ordonne : brûlez-moi. »*

Incident au Pen-Club

En mai 1933, le congrès annuel du Pen-Club international réuni sous la présidence de l'écrivain anglais H.G. Wells, le 25 mai, à Raguse (Dubrovnik) en Yougoslavie, se transforma dès son ouverture en véritable tribunal international.

La délégation allemande qui, dès le début, avait dû constater que, *« suite à l'autodafé, l'atmosphère du Congrès avait été empoisonnée »*, se rendit compte que les écrivains du monde entier, à l'exception des Autrichiens, des Suisses et des Hollandais, reprochaient au Pen-Club allemand de ne pas avoir protesté contre la destruction des livres. Le délégué de l'Italie fasciste avait, dans un discours fort nuancé, déclaré que, bien que partisan de la liberté de la littérature, il ne pouvait pas s'associer à une immixtion dans les affaires intérieures d'un autre pays membre.

Voulant éviter un désaveu public, la délégation allemande préféra se retirer. Son chef, FritzOtto Busch, rempocha le discours qu'il avait préparé, dans lequel il déclarait que, dorénavant en Allemagne, *« les idées de la grande Révolution française seraient écartées et que le monde devait s'y résigner »*. Dans son rapport à ses supérieurs hiérarchiques, Busch écrivit : *« Il y a ici une situation d'état de guerre ; on ne peut l'appeler autrement. Au cours de nos entretiens, nous avons pu constater qu'aussi bien la délégation anglaise que la délégation française sont venues avec la ferme intention d'exclure* cum infamia *la délégation allemande, après avoir au préalable produit la preuve que cette dernière avait violé les principes de base du Pen-Club. »*

Même les deux pro-nazis scandinaves les plus notoires, l'écrivain Knut Hamsun et l'explorateur Sven Hedin, s'abstinrent de défendre l'autodafé. Mais le psychanalyste Carl Gustav Jung, sous l'égide du professeur M.H. Goering, neveu du maréchal, et Reichsführer des psychothérapeutes, accepta, en juin 1933, la présidence de la Société médicale générale de psychothérapie, qu'il gardera jusqu'en 1939 (3). Et dans un article publié le 13 mars 1934, dans la *Neue Zurcher Zeitung*, l'ancien disciple de Sigmund Freud écrivit : *« Une puissance supérieure nous force d'accepter le règne allemand... » « Protester contre les nazis était aussi ridicule que protester contre l'avalanche. Trois ou quatre siècles auparavant, c'était l'Eglise qui érigeait les bûchers, de nos jours, c'est l'Etat qui prend la place de l'Eglise, avec la seule différence que, cette fois-ci, ce n'est plus au bonheur céleste que l'homme aspire mais à celui qui se trouve sur terre. »*

Jung devait, il est vrai, se présenter plus tard non seulement comme anti-nazi, mais comme anti-Allemand : *« Tout Allemand sans exception est responsable,* déclara-t-il en 1945. *Distinguer un Allemand honorable d'un Allemand non honorable est de la naïveté. »* Cette seconde attitude, comme la première, lui valut l'exécration durable des intellectuels allemands.

« Plus jamais »

L'affaire du Pen-Club, l'ampleur des réactions internationales, aboutirent pour les dirigeants nazis à une étonnante constatation : jeter des livres au feu avait produit dans le monde civilisé un effet plus dévastateur encore pour leur image que les premières mesures racistes, les bastonnades publiques, la banalisation de la terreur. Que l'on persécutât des francs-maçons, des libéraux, des socialistes, des communistes, des juifs, cela était considéré facilement comme un règlement de comptes entre Allemands. Mais s'en prendre aux œuvres de l'esprit, éléments de formation et de culture, touchait personnellement les lecteurs de tous les pays. Goebbels ne l'avait pas prévu. La surprise fut aussi brutale que désagréable.

Dans la nuit du 12 au 13 mars 1938, les troupes allemandes envahirent l'Autriche, qui fut rattachée au IIIe Reich. Deux jours après, Hitler saluait plusieurs centaines de milliers de Viennois venus l'acclamer. Ce fut une fête grandiose sur la place des Héros, devant l'ancien palais des Habsbourg.

Les dirigeants nationaux-socialistes autrichiens, soucieux d'imiter en tout la « révolution » hitlérienne, avaient proposé au Führer d'utiliser le même décor pour y organiser un autodafé des livres « anti-allemands ».

Hitler – des témoins me l'ont rapporté – répondit d'une voix cassante : *« Plus jamais. Cela nous est retombé dessus. »* ■

(2) Kurt Tucholsky, né à Berlin en 1890, auteur de violents pamphlets contre le nationalisme et le militarisme. Réfugié en Suède, il s'y donna la mort en 1935. Pour Carl von Ossietsky, voir la suite de l'article.

(3) N.D.L.R. : Jung succéda à ce poste, avec son accord, au professeur Ernest Kretschmer, qui estimait ne plus disposer d'une liberté suffisante. Citoyen helvétique, Jung estimait disposer d'une plus large possibilité de manœuvre. Il écrira : *« ...Je n'avais d'autre possibilité que de me prêter moi-même, de prêter mon nom et ma position indépendante pour le bénéfice de mes amis. »* (le Monde Dimanche, 1er septembre 1980 : « Jung et le nazisme ».)

SERVICES

CONSOMMATION

Défauts de jeunesse dans les appareils ménagers

Ici, c'est un téléviseur qui refuse de fonctionner dans la semaine qui suit son installation et, bien sûr, juste avant la finale de la coupe. A cinq reprises, pendant sa première année d'existence, il devra prendre le chemin des ateliers de réparation. Là c'est un congélateur qui émet, dès son branchement, des claquements inquiétants. Trois techniciens donneront des avis divergents quant à l'origine du bruit. Ailleurs, une histoire de machine à coudre : après cinq mois d'utilisation, le sélecteur de tension tombe en panne. Il faudra cent quatorze jours d'attente pour apprendre que... la machine n'est pas encore réparée.

Des séries de défaillances qui, pour explicables qu'elles soient, n'en provoquent pas moins leur cortège d'agacements et d'exaspérations : pour le consommateur, il s'agit d'appareils chers, achetés dans l'euphorie des promesses publicitaires et destinés à une utilisation immédiate. Certes, tout notre matériel électroménager n'est pas affecté par de tels *« défauts de jeunesse »*. Mais les spécialistes admettent que ces pannes, dues à de simples problèmes de mise en route ou, plus grave, à des vices de fabrication, sont toujours beaucoup plus fréquentes pendant les deux premières *« années de vie »* des appareils.

C'est en quelque sorte la rançon du progrès technique : la production de masse, appliquée à fabriquer des machines de plus en plus sophistiquées, ne peut prétendre à un degré de perfection absolu. Les *« mauvais numéros »* restent statistiquement peu nombreux mais ils existent. Pour leurs victimes, le dommage est pourtant total. Et, d'après l'Institut national de la consommation (I.N.C.), le quart des téléviseurs couleur doivent être réparés au moins une fois pendant leur première année de fonctionnement.

La loi est pourtant là, qui est censée apporter une solide protection à l'acheteur : il lui suffirait, en principe, de faire jouer la *« garantie légale »* prévue par le code civil. Ce texte impose au vendeur de réparer les « vices cachés » des biens qu'il offre, étant entendu que ces défectuosités doivent être graves, non apparentes, et qu'elles doivent exister antérieurement à la vente. Dès lors, le client peut obtenir l'échange ou le remboursement de son appareil, et même demander des dommages-intérêts : pour compenser financièrement les tracas dus à la panne, ou, plus prosaïquement, pour se faire rembourser ses 2 kilos de linge délicat qui ont bouilli lors d'un cycle de lavage prévu à 30°.

Dans la pratique, ce texte est presque complètement tombé en désuétude. Quand bien même le consommateur aurait connaissance de ses droits (et on ne fait guère pour l'en informer), il renoncerait à les faire valoir devant la complexité des démarches : apporter la preuve du « vice caché », entreprendre une procédure judiciaire longue et coûteuse, ce qui ne ferait d'ailleurs que différer plus longtemps encore l'éventuelle réparation d'un appareil inutilisable...

Faveur

D'ailleurs, les *« contrats de garantie »* avec lesquels les professionnels livrent aujourd'hui leurs machines ne résolvent-ils pas apparemment le problème de façon bien plus satisfaisante ? Le consommateur n'a à apporter aucune preuve — autre que le simple mauvais fonctionnement de l'appareil — et on lui *« offre »* une période de réparations gratuites, qu'il peut éventuellement prolonger de quelques années moyennant une assurance supplémentaire. Il faut sans doute savoir gré aux fabricants et vendeurs d'avoir depuis quelque temps largement amélioré l'étendue des services liés à cette *« garantie contractuelle »* : la plupart incluent dans leur garantie pièces et main-d'œuvre, beaucoup prêtent des appareils de remplacement pendant les réparations, certains assurent des délais d'intervention ultra-rapides, et quelques-uns s'engagent même à rembourser le contenu d'un congélateur s'ils ne l'ont pas réparé en quarante-huit heures...

Ces progrès ne méritent pourtant pas le satisfecit que se décernent un peu rapidement les vendeurs : ils ne font après tout que reprendre les obligations qui leur sont imposées par la garantie légale, tout en les présentant comme une faveur offerte au client. Comme le souligne un économiste, *« entretenir ou réparer un mauvais appareil, ce n'est pas assurer un service, c'est réparer un préjudice »*. Ce « geste » reste d'ailleurs d'une ampleur très inégale suivant les magasins : les garanties gratuites varient de un à cinq ans, ne prennent pas toujours en charge les frais de transport, excluent encore certaines pièces...

Responsable de la rubrique :
JOSÉE DOYÈRE

Charges

Pour aider l'acheteur à comparer les prestations, l'Association française de normalisation (Afnor) a mis au point un « contrat normalisé » de garantie et de service après vente. Si de nombreux vendeurs se sont engagés à présenter leurs documents suivant ce « patron » unique, ils restent libres de déterminer leurs obligations à leur guise.

Le nombre de services offerts, leur durée, leur qualité restent en fin de compte des éléments déterminés par la seule politique commerciale de chaque entreprise. La garantie contractuelle est un argument de vente convaincant, que les publicitaires ne se privent pas de mettre en avant. Tout le problème est de savoir si le budget affecté au service réperations est à la hauteur de ces promesses. Certes, les vendeurs se plaignent de la charge que ces dépenses représentent pour eux : il faut embaucher un personnel hautement qualifié, assurer son recyclage permanent, harmoniser au mieux l'itinéraire des tournées... pour se déplacer parfois chez des clients absents. Ces « charges de garantie » peuvent varier entre 4 et 10 % du chiffre d'affaires dans l'électroménager. Rien d'étonnant, dès lors, que certains fassent tout leur possible pour réduire les services rendus : il est souvent facile de prétexter une imaginaire « mauvaise manœuvre » de la part de l'usager pour refuser de faire jouer la garantie, de même qu'il est moins coûteux de réparer indéfiniment une panne à répétition que de remplacer un appareil manifestement défectueux.

« Avec de telles pratiques, c'est l'esprit même de la loi qui est perverti », estiment avec raison certaines associations de consommateurs. Il est temps, ajoutent-elles, de rendre justice à l'acheteur. Leurs propositions vont dans le sens d'une garantie gratuite, totale et automatique, qui s'applique dans le temps en fonction de la durée de vie des appareils. Les professionnels, qui viennent justement d'entreprendre une recherche sur les possibilités de mesurer cette *« durée de vie moyenne »*, rejettent pour l'instant ces propositions. Certains n'en ont officiellement même pas entendu parler. Peut-être les consommateurs ne se sont-ils pas encore exprimés assez haut et fort sur le sujet ?

BÉATRICE D'ERCEVILLE.

Se « garantir » contre les défaillances

● La garantie contractuelle est un élément essentiel de la qualité d'un appareil électroménager. Au moment de l'achat, elle devrait être prise en compte comme un élément important du choix. Le « contrat normalisé » édité par l'Afnor est proposé par de nombreux fabricants et vendeurs, mais il faut souvent en faire la demande expresse pour l'obtenir.

● Aucun professionnel n'est tenu de fournir un contrat de garantie à ses clients. Mais, lorsqu'il existe, ce document a valeur d'engagement pour celui qui le signe. On peut donc exiger qu'il remplisse ses obligations : le mettre en demeure (par lettre recommandée) de réparer les pannes gratuitement et refuser de payer tout supplément non prévu dans le contrat.

● Pendant la durée de la garantie, il est essentiel de faire établir, à chaque intervention, une attestation de réparation, qui décrive la nature de la panne et précise les pièces éventuellement remplacées, et exiger que les pièces défectueuses vous soient laissées. Ce « carnet de vie » de l'appareil (que quelques vendeurs remplissent spontanément) servira de preuve en cas de contestation, et aidera à obtenir une éventuelle prolongation de la garantie en cas d'immobilisation de longue durée.

● Si la garantie commerciale s'avère insuffisante (appareil constamment en panne, par exemple), on peut tenter d'obtenir réparation en faisant jouer la garantie légale. Il faut alors demander une expertise de la machine, et déposer une plainte auprès du tribunal d'instance du domicile. Faites-vous aider par une association de consommateurs pour constituer votre dossier.

● Une fiche juridique, très complète, a été publiée par l'Institut national de la consommation sur le thème : « Comment faire appliquer la garantie commerciale. » On peut se la procurer à l'I.N.C., 80, rue Lecourbe, 75732 Paris Cedex 15.

ASSOCIATIONS

par Yves Agnès

INITIATIVES

Récupération

L'Union départementale des associations de défense de la nature de l'Essonne et l'association Nature et progrès ont ouvert, au domaine du château de Chamarande, une Maison de la récupération. C'est à la fois un centre de collecte des déchets ménagers (bouteilles, carton, papier, aluminium, huiles de vidange, etc.) et un centre d'information. On peut y trouver renseignements et conseils. Une exposition a été réalisée, pour les municipalités, les associations, les comités d'entreprise, etc. Un accueil est assuré les mercredi et samedi de 9 h. à 12 h.

• **Maison de la récupération, domaine de Chamarande, 91730 Chamarande. Tél. 491-22-83.**

Une « Agence Presse Chômeurs »

Une petite équipe de chômeurs, animée notamment par un ancien éducateur spécialisé, a créé une Agence Presse Chômeurs, association sans but lucratif. Son but est de prolonger l'action des syndicats et des comités de chômeurs *« par la circulation de l'information et l'instauration d'un climat de décloisonnement »* (entre les divers organismes de défense). L'Agence se propose de *« mettre en place un outil de communication et de formation non aligné à l'usage des chômeurs de toutes les couleurs »*. L'association édite un bulletin *(Briseglace)* dont le premier numéro a été tiré à 5 000 exemplaires.

• **Agence Presse Chômeurs, c/o Bernard Allaire et Pascal Migné, 39 *bis* rue Claude-Terrasse, 75016 Paris. Tél. : 525-89-62.**

ACTUALITÉS

Énergies nouvelles

Les Alpes du Sud ont des sources importantes d'énergies renouvelables (soleil, hydraulique, etc.) et, simultanément, de gros besoins énergétiques (chauffage, transports). L'Association pour le développement des énergies nouvelles dans les Alpes du Sud (ADENAS) regroupe des professionnels — architectes, thermiciens, artisans — et des utilisateurs — particuliers, communes, administrations — des énergies renouvelables. Elle a une triple action : information, recherches et formation (notamment à la plomberie). Elle publie un bulletin mensuel.

• **ADENAS, c/o C.I.H.R., pavillon des officiers, place Vauban, 05600 Mont-Dauphin. Tél. : (92) 45-14-81.**

PUBLICATIONS

Écologie-éthologie

L'ADRET (Association pour le développement et la diffusion des recherches en écologie et en éthologie humaines) vient de créer un bulletin (deux numéros par an) qui s'apparente à une revue scientifique par son contenu et son volume (110 pages). Des recherches, des informations pour ceux qu'intéressent l'écologie et l'éthologie (science des mœurs) humaines.

• **ADRET, 15, rue Blanchard, 92260 Fontenay-aux-Roses. Tél. : 660-17-65 (soirées ou lundi matin).**

Le tiers secteur

Echange et Projets, l'association créée par Jacques Delors, aujourd'hui ministre de l'économie et des finances, publie dans le dernier numéro de sa revue trimestrielle (mars 1982) un dossier de Serge Rechter et Jean-Baptiste de Foucauld : « Tiers secteur : pourquoi l'aider à se développer ? Comment l'aider ? L'épargne peut-elle s'y intéresser ? » Les auteurs de l'enquête analysent les conditions du développement en France de l'économie sociale (coopératives, mutuelles, associations, comités d'entreprise, fondations, etc.) et font des propositions, notamment financières. Ils estiment que les entreprises de l'économie sociale *« sont des atouts majeurs dans la construction d'une société et d'une économie pluralistes et plus équilibrées »*.

• **Echange et Projets, 10, rue des Pyramides, 75001 Paris. Tél. : 260-43-67.**

« Les Hussards noirs du Trégor »

Les premiers temps de l'école dans le Trégor, d'après les manuscrits de Jacques Le Hénaff (1836-1911) : la fédération départementale des œuvres laïques (FOL) des Côtes-du-Nord vient de publier une brochure historique sous le titre *les Hussards noirs du Trégor*. Des reproductions d'époque donnent du relief à ce document, au moment où les militants laïques célèbrent le centenaire des lois scolaires. Le secrétaire général de la FOL conclut ainsi son avant-propos : *« Ce qui est en jeu à travers la laïcité de l'école n'a pas fondamentalement changé. Il s'agit toujours de s'attaquer aux cléricalismes de toutes sortes, de protéger les enfants contre toute forme d'endoctrinement, d'aliénation, de conditionnement, cela au nom d'une des libertés majeures : la liberté de conscience. »*

• **Fédération départementale des œuvres laïques, 24 *bis*, boulevard Charner, 22000 Saint-Brieuc. Tél. : (96) 94-16-08.**

Guide féministe

Douze ans de luttes féministes, trois cents groupes de femmes qui, de Lille à Nice, mènent des actions : bibliothèques, restaurants, refuges pour femmes en détresse, revues de femmes de tous les pays, toutes répertoriées dans un nouveau guide édité par la librairie Carabosses : *le Petit Guide féministe de France et d'ailleurs*. Avec, en outre, une importante bibliographie sur la condition de la femme et le féminisme : des livres, des articles de presse qui témoignent de l'activité du mouvement des femmes (35 F).

• **Librairie Carabosses, 58, rue de la Roquette, 75011 Paris.**

« L'Enjeu démographique »

L'Association pour la recherche et l'information démographiques (A.P.R.D.) — qui a réuni à Melun, le 24 avril, un colloque sur le thème « La France vit-elle une tragédie démographique ? » — a publié les actes du colloque de 1981, à Meudon : *l'Enjeu démographique*. L'association édite un bulletin trimestriel et a publié un « dossier avortement ».

• **A.P.R.D., 12, rue Beccaria, 75012 Paris.**

Amis de la Grèce

L'Association des amis de la Grèce édite désormais une revue, *Hellenika chronika*, destinée à mieux faire connaître la Grèce contemporaine, l' « autre Grèce ».

• **Association des amis de la Grèce, 19, square Saint-Charles, 75012 Paris.**

RENDEZ-VOUS

Stages de gestion

La Boutique de gestion de Paris (créée en 1980 par la revue *Autrement*) fait partie des associations qui veulent promouvoir de nouvelles formes d'organisation du travail, dans un sens plus coopératif et plus égalitaire. Parmi les activités d'aide et de conseils, elle organise des stages sur des thèmes divers : gérer autrement (novembre-décembre), micro-informatique (juin, septembre, octobre, novembre), communication (octobre), vie associative (juin), mise en place d'une SCOP (juin), relation avec les banques (juin). La cotisation annuelle est de 100 F. La Boutique de gestion de Paris est membre du Comité de liaison des boutiques de gestion, 855, avenue de la République, 59700 Marcq-en-Barœul.

• **Boutique de gestion de Paris, 4, rue d'Enghien, 75010 Paris. Tél. : 770-15-42.**

CONSEILS

La reconnaissance d'utilité publique

La reconnaissance d'utilité publique d'une association déclarée est établie par les articles 10 et 11 de la loi du 1er juillet 1901 et régie par les articles 8 à 13 du décret du 16 août 1901. Mais c'est la jurisprudence administrative qui a dégagé les règles fondamentales auxquelles doivent satisfaire les associations qui le sollicitent. Le poids des conditions d'une part, la lenteur du cheminement administratif d'autre part, sont tels que, sur les 450 000 associations actives dénombrables en France, environ 1 800 sont reconnues d'utilité publique.

Pour solliciter la reconnaissance d'utilité publique, l'association déclarée doit avoir fonctionné pendant trois ans au moins, elle doit poursuivre un but d'intérêt général, avoir une activité et un rayonnement qui débordent le simple cadre local, un nombre suffisant de membres (le chiffre de 200 est actuellement indispensable), justifier d'une dotation en valeur mobilière d'un montant minimum de 1 000 F en capital et enfin avoir adopté des statuts conformes à ceux proposés par le Conseil d'Etat (dont l'existence remonte à 1883).

Ces statuts comportent un certain nombre de clauses obligatoires, notamment pour tout ce qui concerne la gestion des biens, l'acceptation des dons et des legs, les acquisitions de biens immobiliers, la dotation et les ressources annuelles ainsi que la surveillance à la fois par le ministère de l'intérieur et par un ministère de tutelle. L'article 12 du décret du 16 août 1901, modifié par l'article 5 du décret du 24 avril 1981, fixe les modalités de la demande qui doit être adressée au ministre de l'intérieur par l'intermédiaire du préfet du département. Le ministre fait procéder s'il y a lieu à l'instruction de la demande, il peut provoquer l'avis du conseil municipal de la commune et demander un rapport au préfet. Il transmet ensuite le dossier au Conseil d'État. C'est un décret pris en cette instance qui reconnaît l'utilité publique.

Si les associations reconnues d'utilité publique bénéficient d'une capacité juridique plus étendue que les associations simplement déclarées, elles sont soumises à des contrôles plus contraignants, qui peuvent le cas échéant entraîner le retrait de la reconnaissance. Ce retrait de la reconnaissance intervient par décret en Conseil d'Etat ; il peut soit entraîner la dissolution de l'association, soit lui permettre de poursuivre son activité en tant que simple association.

(*) Cette rubrique est rédigée par *Service Associations*, association loi de 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris, téléphone : 380-34-09.

EN BREF

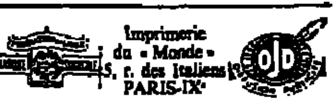
Prix

Les consommateurs vont-ils enfin pouvoir connaître — ailleurs que dans les grandes surfaces, qui en ont fait spontanément un argument commercial — les prix des produits qu'ils achètent rapportés au litre ou au kilo ? Le ministère de la consommation est en train de mettre la dernière main à un projet d'arrêté qui rendrait obligatoire l'indication de ces prix *« à l'unité de mesure »* pour la majorité des produits alimentaires et certains produits d'entretien ou d'hygiène. Les futures étiquettes indiqueraient le prix du produit, son poids ou son volume, et son prix au kilo ou au litre. Le texte est actuellement soumis pour avis aux organisations professionnelles et aux organisations de consommateurs. On devrait connaître sa version définitive dans le courant du mois de juin.

Meubles

Les industriels de l'ameublement veulent convaincre les consommateurs d' « acheter français ». Depuis six mois, ils mènent une vaste campagne d'information en commun avec les négociants. Ainsi, quelque cent mille affiches et panneaux mobiles ont été mis en place chez les vendeurs, pour faire passer le slogan : *« Dans ce magasin, sachez identifier le mobilier fabriqué en France. »* Sur les meubles eux-mêmes, des étiquettes hexagonales reprennent l'information. Cette action concertée entre industriels et vendeurs sera relancée, à la fin de l'été prochain, par une campagne de publicité collective.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication
Claude Julien.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437
I.S.S.N. : 0395-2037.

G.C.R. : un mariage à trois

Depuis deux mois, un nouveau sigle a fait son apparition sur les jaquettes des vidéocassettes, et sous ce sigle, G.C.R., un groupe d'intérêt économique réunit trois noms prestigieux : Gaumont, Columbia et R.C.A. (Record Corporation of America).

Le mariage peut sembler, à première vue, paradoxal. Chacune de ces trois sociétés n'est-elle pas de taille à affronter directement le marché de la vidéo ? En fait l'union s'est articulée autour de la pièce maîtresse de tout dispositif commercial en vidéo : le réseau de distribution. R.C.A. France en possédait un, structuré de longue date autour du disque. Il avait même fait quelques expériences en vidéo en tentant de commercialiser des films français et quelques grands classiques. Mais, il y a deux ans, le public très restreint de la vidéocassette demandait avant tout du film X, de l'horreur ou du fantastique ; R.C.A. Vidéo était revenu à une appréciation plus réaliste du marché sans pour autant sacrifier à la pornographie.

Aujourd'hui le développement du parc des magnétoscopes entraîne la diversification des besoins et permet de renouer avec une politique de qualité. *« Un regroupement Gaumont-Columbia, complétant les propres achats de droits de R.C.A., nous permet de couvrir pratiquement tous les genres cinématographiques,* explique Michel Schmidt, responsable de G.C.R. *Nous sommes donc en mesure de présenter un véritable catalogue, complet et équilibré. »*

De fait, à côté des catégories classiques (horreur, érotisme, comédie, western), le catalogue G.C.R. propose une sélection fort honorable de films français où l'on retrouve des succès récents comme des grands classiques : *l'Aveu, le Cercle rouge, Casque d'or, Jeux interdits, les Tricheurs,* etc. Même qualité dans la sélection étrangère où se côtoient par exemple *Citizen Kane, M... le maudit, King Kong, Belle de jour* ou *l'Eclipse.*

Mais l'originalité de G.C.R. est avant tout de jouer pleinement son rôle d'éditeur en créant des collections particulières pour guider et fidéliser le choix du public. Ainsi « Science-fiction », confiée aux frères Bogdanoff, a édité *Solaris* d'Andréi Tarkovski et *la Planète sauvage.* « Série noire » reprend, sous la célèbre jaquette jaune et noire, les adaptations Gaumont tirées des romans policiers publiés chez Gallimard (lié désormais à Gaumont). C'est l'amorce d'une véritable politique éditoriale où le succès des « best-sellers » permet de soutenir des produits un peu plus difficiles comme cette collection de « Cahiers du cinéma » qui a déjà publié deux titres de Wim Wenders.

A cet effort d'édition correspond une volonté de diversification dans la distribution. Outre les revendeurs vidéo et disques encadrés par le réseau de R.C.A. France, le nouveau groupe d'édition touche également les librairies grâce à la Sodis, filiale de distribution des éditions Gallimard. Un troisième réseau, confié à la société Telos, place les vidéocassettes auprès des magasins spécialisés dans la photographie et le cinéma d'amateur.

La création

« Nous prêtons une grande attention au réseau de distribution, explique Michel Schmidt, *car c'est le seul moyen de contrôler un peu le développement dangereusement anarchique du marché. La location vidéo connaît un essor exceptionnel et représente plus de 80 % de ce marché. Une tendance qui ne pourra pas s'inverser tant que le prix de revient d'une vidéocassette nous obligera à la vendre entre 400 F et 500 F. Ce qui est inquiétant, c'est que les tarifs de location, qui sont encore de 25 F à 30 F en province, descendent à 10 F à Paris, bien au-dessous de la place de cinéma. Or, la salle de cinéma, c'est la seule garantie de la création. Ce n'est pas très grave lorsqu'il n'y a que cinq cent mille magnétoscopes mais, demain, les quinze à vingt millions de vidéo-spectateurs risquent de mettre en danger la production cinématographique de qualité. Il faut faire comprendre aux vidéo-clubs et au public qu'un film de qualité ne doit pas être banalisé par un tarif de location trop bas. »*

En attendant la stabilisation du marché ou une hypothétique réglementation, G.C.R. adopte une double politique. Certains titres sont réservés exclusivement à la vente pour protéger l'image de marque du film ou les intérêts des ayants droit ; les autres peuvent être indifféremment loués ou achetés.

Et si G.C.R. quittait le strict terrain du cinéma pour produire et éditer des programmes spécifiques ? La réponse est prudente : *« Le parc des magnétoscopes est encore insuffisant et le patrimoine cinématographique est loin d'être épuisé ».* Mais on sait tout de même que R.C.A. a une forte implantation dans le domaine musical ; R.C.A. France a déjà mis sur cassette un spectacle de Zouc et une production originale autour d'Anna Prucnal. La maison mère américaine étudie des projets avec Léonard Cohen, Lewis Furey et David Bowie. Du côté de Gaumont, on s'intéresse fort à l'opéra et on vient de signer un accord d'édition avec Radio-France. Et puis, il y a les trésors des archives ; là encore, chez Columbia comme chez Gaumont, le patrimoine est inépuisable et quasiment inexploité.

Voilà de quoi envisager l'avenir avec sérénité, d'autant que R.C.A. garde encore en réserve un atout de poids : la société américaine apporte dans la corbeille de mariage de G.C.R. son lecteur de vidéodisque, dont la commercialisation vient de débuter aux Etats-Unis.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Vidéocassettes sélection

Tu veux que je t'aide ?

A Ramonville-Saint-Agne, *dans la banlieue de Toulouse, un* millier d'enfants handicapés sont répartis dans cinq centres spécialisés. Pour cette catégorie d'habitants, l'espace urbain est une aventure périlleuse. Dans les quartiers résidentiels H.L.M., on peut encore circuler sur la chaussée plutôt que de franchir tous les trottoirs, *dévier* sur chaque entrée de garage ou rester coincé par les trous et les bosses des voies piétonnes. Au centre commercial, les plans inclinés pour chariots sont *plus* dangereux que les marches. Quant à la nationale 113 qui traverse le centre-ville, c'est une école de longue patience pour les malvoyants qui osent la traverser...

Les aménagements sont faits avec toutes les bonnes intentions *du monde, mais les* commandes manuelles des feux rouges sont difficiles d'accès et le temps de traversée accordé aux piétons est insuffisant. Quant à la cabine téléphonique « adaptée », elle est inaccessible et le combiné difficile à atteindre.

Les jeunes handicapés de Ramonville ont guidé eux-mêmes l'équipe de tournage dans cette exploration inhabituelle de l'univers urbain. Ils se sont impliqués personnellement pour faire valoir, à travers le film, leur propre conception de l'environnement. Le résultat est un document passionnant et souvent poignant sur le handicap, qui dépasse très vite les seuls problèmes de l'urbanisme pour poser les questions fondamentales de l'autonomie et du rapport aux autres.

Tu veux que je t'aide ? fait partie de toute une série de vi*déogrammes réalisés par* Nicephore Production, à la demande de la direction de l'urbanisme et des paysages. Films-enquêtes sur la vie quotidienne, ils analysent avec beaucoup d'intelligence les rapports conflictuels de l'usager avec son cadre de vie conçu par des techniciens non usagers ! Destinés à l'information d'un large public, ces documents témoignent en outre d'une utilisation fort pertinente de la vidéo dans le champ de la *communication sociale.*

★ **Tu veux que je t'aide ?** 35 minutes, couleurs, disponible en U-Matic et V.H.S. Nicéphore : 12, rue de Belleville, 75020 Paris.

Emballage international

Le projet était *ambitieux :* parler des nouvelles formes de culture sur un support nouveau avec tous les raffinements, nouveaux eux aussi, de l'écriture électronique. A mi-chemin entre *Actuel* et *Libération,* la production réunissait des jeunes gens inspirés et bénévoles et un matériel sophistiqué gracieusement prêté par quelques constructeurs bienveillants. Tout cela devait *prendre* la forme d'un magazine vidéo grand public et *le nº 1 était* consacré, en hommage volontaire, à la « nouvelle presse » (*le Monde de la musique, Sandwich, Actuel,* etc.).

Il n'y a jamais eu de nº 2 : trop de nouveautés sans doute sous l'emballage encore déconcertant pour un public restreint et mal informé. Au reste, la presse *sur support audiovisuel* est une affaire difficile. Ne survivent aujourd'hui que les magazines soutenus par un réseau institutionnel ou utilisant largement des images déjà rentabilisées. Nos jeunes gens, eux, avaient tout produit eux-mêmes.

Reste aujourd'hui une vidéocassette qui ne manque pas d'intérêt. D'abord parce que le propos, même s'il est un peu touffu, trace un portrait fidèle des années 80 : déroute des grandes idéologies, *retour* en force des positions morales ou esthétiques, étrange atmosphère *d'avant-guerre. Ensuite* parce que l'écriture en est passionnante : un montage compliqué superpose les séquences de reportages, la fiction d'une enquête policière, des numéros musicaux et, en contrepoint, les lettres d'un nouveau Candide immigré. Même si tout cela est *parfois un peu irritant, il s'agit* bien d'une œuvre conçue pour la vidéocassette, c'est-à-dire un spectacle que la première lecture n'épuise pas. Enfin, parce que *Emballage international* est certainement une pièce de collection, le témoignage des premiers pas de la production vidéo *originale.*

★ **Emballage international.** Réseau Video Broadcast : 8, bd de l'Hôpital, 75005 Paris.

Films

Le catalogue de Warner Filipacchi Video vient de s'enrichir des premiers films de la cinémathèque Warner Bros, ce qui nous vaut la parution sur vidéocassette de quatre films d'Humphrey Bogart, parmi les meilleurs. Les trois premiers sont signés par *John Huston : Key Largo, le Faucon maltais* et *le Trésor de la Sierra Madre.* Le quatrième est réalisé par Michael Curtiz et c'est le très célèbre *Casablanca,* avec Ingrid Bergman.

Pour les enfants :

- *Les Aventures de Till l'espiègle,* de et avec Gérard Philipe, distribué par Polygram.
- *Le Maître du monde,* dessin animé de Leif Gram, d'après Jules Verne, édité par Adès Vidéo, et distribué par 3 M France.
- *Ping et Pong,* film chinois de Yu Chih Ping, édité par Proserpine Editions.

Pour les amateurs de westerns :

- *Le Bon, la Brute et le Truand,* de Sergio Leone, avec Clint Eastwood, Eli Wallach et Lee Van Cleef, édité par Warner Filipacchi Video.
- *Alamo,* de et avec John Wayne et Richard Widmark, édité par Warner Filipacchi Video.

Dans les grands classiques :

- *Le Pont de la rivière Kwaï,* de David Lean, avec Alec Guiness, édité par G.C.R.
- *Noblesse oblige,* de Robert Hamer, avec Alec Guiness, édité par Thorn E.M.I.

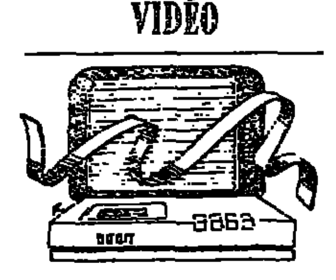
Et encore :

- *Midnight Express,* d'Alan Parker, édité par G.C.R.
- *Le Syndrome chinois,* de James Bridges, avec Jane Fonda et Jack Lemmon, édité par G.C.R.
- *Bananas,* de et avec Woody Allen, édité par Warner Filipacchi Video.

J.-F. L.

PRATIQUES

VIDÉO



Consultation en libre-service

La coopérative d'artistes Cairn se propose d'ouvrir dès septembre prochain un service de consultation gratuite de vidéocassettes. Il s'agit de favoriser la diffusion de tous les documents, film ou vidéo, produits *hors du circuit commercial.* Le collectif Cairn accepte en dépôt toutes les productions d'amateurs ou de professionnels, sur copie V.H.S., accompagnées d'un descriptif de quinze lignes. Une somme de 100 francs par bande (ou 150 francs pour un envoi groupé du même auteur) permet de couvrir les frais de fonctionnement et d'établissement du fichier.

Les séances de visionnement ouvertes au public auront lieu chaque dimanche entre 14 heures et 19 heures.

Cairn : 151, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris (tél. : 307-08-48).

Thorn EMI quitte R.C.V.

A partir de septembre prochain, les vidéocassettes éditées par Thorn EMI Video ne seront plus distribuées par Régie Cassette Vidéo. *Pathé-Marconi* et M.F.P., deux sociétés filiales de Thorn EMI, reprennent à cette date la distribution exclusive pour la France de ce catalo*gue de programmes vidéo.* Néanmoins, R.C.V. et Thorn EMI continueront à collaborer dans les domaines de la vente par correspondance et de la distri*bution institutionnelle.*

Des vidéo-clubs dans l'entreprise

Régie Cassette Vidéo annonce la création d'un nouveau service qui propose aux comités d'entreprise un contrat « collectivités » permettant de louer ou de prêter à leurs membres les deux cent quatre-vingts vidéocassettes du catalogue R.C.V. *Le prix de vente de ces cas*settes comprendra le coût du support et les droits forfaitaires d'utilisation.

Outre les vidéocassettes de loisirs, R.C.V. propose aux comités d'entreprise des programmes de formation sur les langues, la sécurité, le manage*ment, la vente, la gestion, la bu*reautique et l'informatique.

Pour tous renseignements, contacter Thierry Bufferne — R.C.V. : 255, rue Gallieni, 92100 Boulogne-Billancourt (tél. : 605-76-80).

Un centre audiovisuel pour les femmes

Carole Roussopoulos, Del*phine Seyrig et Joana Wieder* viennent de créer un centre audiovisuel d'archivage et de production destiné à regrouper tous les documents concernant la femme. Le centre Simone de Beauvoir proposera la consultation gratuite de vidéocassettes 3/4 de pouce ou 1/2 pouce V.H.S. tri-standard ainsi que d'autres productions disponibles en diapositives, cassettes son, films super 8, 16 mm et 35 mm. Il entend par*ticiper également, en coproduc*tion, à des réalisations audiovisuelles sur l'histoire immédiate des femmes.

Centre Simone de Beauvoir : 32, rue Maurice-Ripoche, 75014 Paris (tél. : 542-21-43).

HI-FI

Des 45 tours à une seule face

La firme américaine C.B.S. s'efforce de lutter contre l'éro*sion constante* des ventes de disques 45 tours, en baisse de 28 % en 1981 par rapport à l'année précédente. Sa solution consiste à mettre sur le marché, *à titre de test, des disques com*prenant une seule face enregistrée, pour un prix sensiblement inférieur à celui des 45 tours traditionnels.

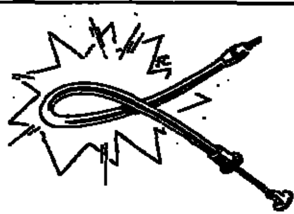
Télévision en stéréophonie

Quatre millions d'abonnés américains à la télévision par câbles peuvent déjà recevoir des programmes musicaux en stéréophonie. Il leur suffit de brancher leur poste de télévision sur une chaîne hi-fi. C'est Warner Amex qui diffuse, vingt-quatre *heures sur vingt-quatre, ce type* de programmes à six cents stations de télévision par câbles affiliées. Il s'agit surtout de bandes vidéo réalisées par des maisons de disques pour la promotion de groupes de rock.

Une récente étude, effectuée pour le compte de Pepsi-Cola, *montre que ce nouveau type de* programmes trouve une très forte audience auprès du jeune public et a un impact certain sur la vente des disques. Warner Amex diffuse également sur le câble un autre programme, *The Movie Channel,* qui permet de voir et d'écouter en stéréo des *films produits en système* Dolby.

J.-F. L.

PHOTO



Diapositive instantanée

La photo instantanée va entrer dans un nouveau domaine, celui de la diapositive destinée à *la projection. Le président de la* société Polaroïd a en effet annoncé que la firme se préparait à lancer trois films inversibles pour diapositives en noir et *blanc et en couleurs. L'émulsion* serait utilisable dans tous les appareils 24×36 actuels, ce qui signifie que son traitement se fera ensuite. Il suffira à l'amateur de glisser la cartouche dans une petite développeuse pour récupérer à sa sortie, quelques minutes après, les vues développées, sèches et prêtes à être montées sous cache pour la projection. L'opération se fera en plein jour, sans laboratoire. Pour l'instant, aucune date de sortie *du procédé n'a été donnée.* Mais il est probable que la diapositive « instantanée » sera présentée fin septembre prochain à la Photokina, qui se déroulera à Cologne.

L'annonce par Polaroïd de ce nouveau produit confirme la tendance actuelle à la diversifica*tion des procédés de photo ins*tantanée. Réservée à l'origine à la photo grand public, elle a très vite été étendue aux applications industrielles. Depuis un an, tant Kodak que Polaroïd ont multiplié les domaines de cette technique : films de haute sensibilité (Polaroïd 600), films et pa*piers pour un laboratoire à déve*loppement rapide (Ektaflex P.C.T. Kodak), films Polaroïd pour les applications médicales, etc.

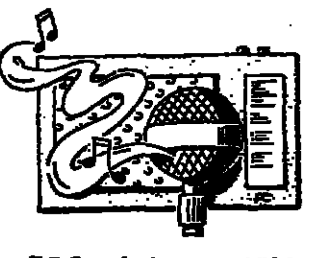
Une autre firme, Fuji, est à son tour entrée dans le petit cercle des fabricants de photo instantanée en lançant son pro*pre système d'appareils et de* films en décembre dernier. Compatible avec les produits Kodak, le procédé de Fuji n'est actuellement disponible qu'au Japon. Nul doute aujourd'hui que cette technique soit appelée à occuper toujours plus de place et à concurrencer la photo conventionnelle dans des domaines qui, jusqu'ici, lui étaient réservés.

ROGER BELLONE.

RADIO

T.D.F. au service des radios privées

Télédiffusion de France (T.D.F.) a rendu publics les tarifs des prestations qu'elle peut désormais assurer à l'égard des radios privées locales. Ces pres*tations* d'ingénierie comprennent : l'étude du site d'implantation, la rédaction du projet technique, la commande des matériels, le suivi des travaux, la réception technique de la station. Le forfait est établi à 6 500 F pour des émetteurs de 25 W, 50 W et 100 W, et 13 000 F pour des puissances de 300 W et 500 W. Quand la puissance de l'émetteur devra être supérieure à 1 kW, T.D.F. établira un devis particulier.



T.D.F. a également publié le prix des matériels qu'elle peut fournir. Ainsi, un émetteur de 25,50 W ou 100 W, qualité milieu de gamme, coûte 6 000 F de frais d'installation et 7 000 F de location annuelle. Le même matériel, en qualité haut de gamme, revient à 6 000 F pour son installation, 10 000 F pour sa location annuelle ; les émetteurs de 300 W et 500 W, de qualité haut de gamme, coûteront 12 000 F en frais d'installation, la location annuelle des premiers étant de 24 300 F, celle des seconds revenant à 31 330 F.

L'établissement public de diffusion procure aussi des pylônes haubanés légers, dont les frais d'installation varient selon la taille de 800 F à 12 000 F, et les prix de location annuelle de 1 480 F à 2 120 F. L'installation des pylônes auto-portants coûte de 29 000 F à 65 000 F, leur location annuelle de 5 300 F à 20 100 F, selon les configurations. Enfin, les prix des antennes — il en existe différents types — s'échelonnent de 8 200 F à 29 000 F. D'autres tarifs peuvent aussi être fixés selon les services demandés, lorsque T.D.F. assure elle-même la diffusion.

Quant au paiement des frais *d'installation, il se fera en trois* étapes : un premier acompte de 30 % du montant total à la date de signature de la convention ; un second acompte du même montant à la date de mise en service de la station ; le solde après régularisation des sommes dues. La facturation des services se fera, elle, en quatre fois dans l'année.

ANNICK COJEAN.

ACTUALITE DU DISQUE

Classique

Les chansons de Guillaume Dufay

Un événement que cet album du Medieval Ensemble de Londres qui fait revivre l'œuvre profane de Guillaume Dufay, le grand compositeur du XVe siècle européen, en six disques poétiques, inspirés, habités. Un événement et une leçon aussi que nous devons, une fois encore, à nos voisins anglais, décidément d'une curiosité dévorante dans l'univers de la musique ancienne.

Une enluminure du temps représente Dufay et Binchois, les deux chefs de file de l'école bourguignonne, en conversation amicale auprès d'un orgue portatif. Mais si le bon vivant Binchois est resté un sédentaire, attaché à la cour des ducs de Bourgogne, Dufay, un siècle après Machaut, est à créditer d'une grande carrière internationale, en Italie surtout, où il servit les Malatesta, le pape et le duc de Savoie, Amédée VIII.

Près de cent chansons sont enregistrées ici, au gré d'une approche qui est un modèle d'authenticité musicologique et de vie palpitante, chaque pièce étant perçue de l'intérieur comme une miniature, dans une espèce de tête à tête amoureux entre l'interprète et la musique. C'est un véritable panorama de la société et de la culture du temps qui défile ainsi sous nos yeux : la vie et les sentiments de tous les jours, bien sûr, mais aussi le « mal d'amour », les fêtes, les jeux et les lectures — comme *le Roman de la rose* — qui restent à la mode, tout au long de ce XVe siècle, dernier du Moyen Age et premier, à bien des égards, des temps modernes.

Toujours fidèles aux usages et à la pratique de l'époque, nos treize musiciens et instrumentistes (qui ne comptent que des chantres masculins et où l'on retrouve les voix de John Elwes et de Paul Elliot), réaniment ce précieux répertoire avec un instinct du style et une justesse de ton proprement infaillibles.

Tout au plus, pour chicaner un brin, je remarquerai que, parfois, dans leur souci de ressusciter le savoureux parler d'oïl, ils copient sans y penser les Canadiens français d'aujourd'hui. Mais tout le reste y est : les ornements et mélismes de la ligne vocale, incroyablement fleurie et d'une miraculeuse légèreté, et ces irrégularités et déhanchements d'une métrique étonnamment libre. (6 disques. Oiseau Lyre – Barclay, 595 001.)

ROGER TELLART.

La Messe en ut mineur de Mozart, par Karajan

Les grandes interprétations discographiques de la *Messe en ut mineur* de Mozart (1783) sont rares, et aucune version n'a renouvelé la réussite de la toute première : celle de Meinhard von Zallinger. Herbert von Karajan l'aborde pour la première fois au disque (avec la Philharmonie de Berlin, les chœurs du Singverein de Vienne, et comme chanteurs : Barbara Hendricks, Janet Perry, Peter Schreier et Benjamin Luxon).

Le sommet de sa réalisation est le début (*Kyrie*), d'abord d'une indicible grandeur, puis, à partir du *Christe* et de l'intervention de la voix soliste, d'une audace folle : contraste d'intensité (avec de stupéfiants pianissimos quasi murmurés), maîtrise absolue et traitement très différencié du facteur temps. Après cette fulgurante entrée en matière, le reste ne déçoit pas. On retrouve par exemple dans le *Qui tollis* un climat à la fois dramatique et dégagé de toute contingence, et l'*Incarnatus* chanté par Barbara Hendricks est un grand moment. (DG, 2532 028.)

Pleyel et ses duos de violons

Avant de devenir à Paris éditeur et facteur de pianos, Ignaz Pleyel (1757-1831) fut, en Autriche et en Italie, puis comme maître de chapelle de la cathédrale de Strasbourg, un compositeur fort brillant et considéré à ce titre comme le meilleur élève de Haydn. Au point qu'on peut se demander si une des raisons de la révolte de Beethoven contre Haydn lors des fameuses leçons ne fut pas la crainte d'apparaître aux yeux du monde comme un second Pleyel !

Il reste que Haydn et Pleyel, qu'à Londres, en 1792, on tenta de dresser l'un contre l'autre, conservèrent toujours les meilleurs rapports, et que Pleyel est un des rares compositeurs de l'époque dont Mozart fit un éloge à peu près sans réserves. Ecrits en deux ou trois mouvements, les *Six Duos*, op. 24, choisis et fort bien interprétés par les violonistes Lola Bobesco et Jerrold Rubenstein, sont plus que de la musique agréable et bien faite : on y ressent la patte d'un véritable créateur. Ce que Pleyel dans sa jeunesse, avant d'obliquer vers d'autres voies, était incontestablement. (Pavane,ADW,7090.)

MARC VIGNAL.

Jazz

THE CLASH. « Combat Rock »

Avertissement : ce disque peut en cacher un autre. L'auditeur, malin comme on le connaît, saura se préserver d'un jugement hâtif. A première écoute, le nouvel album de Clash est hermétique, disparate, dispersé, bavard, pour ne pas dire franchement rebutant. Et puis... L'année passée, on s'était empressé de vilipender les quatre terroristes du rock à la sortie de leur triple album, *Sandinista !* On parlait volontiers de trahison, de complaisance, on les disait hors sujet. Pourtant, au fil des jours, on a appris à l'aimer avec ses incongruités, ses égarements, ce disque qui partait à l'aventure et se permettait des audaces encore inexplorées. Il portait en lui une matière suffisamment dense pour faire un excellent double album ou un simple génial. Simplement, le groupe n'avait pas su faire le détail et l'on se prenait à rêver d'un condensé qui mettrait à feu et à sang l'univers d'un rock étriqué et bien peu enclin aux passions.

Le condensé est fait avec *Combat Rock*, sauf qu'il n'est peut-être pas celui qu'on attendait. Et de se retrouver en face du même sentiment de frustration. Qu'on ne se méprenne pas ; il y a dans ce disque, qui se dévoile peu à peu, des morceaux en format dynamite (*Should I Stay or Should I Go, Rock the Casbah*), imprégnés de cette urgence farouche qui, d'un funk perverti à un rock minimaliste, anime le groupe. Mais il est vrai qu'on attend toujours du Clash des manifestes, de ceux qui, avec cette création instantanée et terrassante, avaient fait de *London Calling* l'album définif du rock en 1980.

L'essentiel, finalement, n'est pas que ce *Combat Rock* soit bon ou mauvais, mais que le Clash demeure le dépositaire privilégié d'une conscience rock. Que leur esprit, leur ligne de conduite comme leur inspiration relèvent dans la réalisation d'une attitude subversive, intransigeante et combative. Que le Clash, en somme, reste le Clash envers et contre tous. Dans dix ans, on se souviendra d'un groupe, non pas d'un disque. Le reste est anecdotique. (CBS, 85570).

MOTELS « All Four One »

Les Motels sont le groupe de Martha Davis qui chante, joue de la guitare, compose et écrit l'essentiel du matériel musical. L'un des seuls groupes originaires de Los Angeles qui aient échappé à la boulimie de la grande consommation. Un rock diversifié dans ses climats, sophistiqué sans perte d'énergie, emmené par une voix sensuelle et expressive. (Pathé Marconi, 400096).

BONNIE N'ÉTAIT PAS BONNIE. Certaines oreilles ne s'y sont pas trompées et quelques plumes se sont déchaînées. Il fallait, il est vrai, un certain toupet pour confondre Bonnie Raitt et Bonnie Bramlett. Ce que j'ai fait. L'erreur sur la personne n'impliquant pas l'erreur sur le jugement, on me permettra de trouver ce disque d'autant plus antipathique.

ALAIN WAIS.





Rock Variétés

LENNIE TRISTANO : « Quartet »

Ce portefeuille discologique, désormais distribué en France, fut cité comme « réédition de l'année » en l'un des derniers palmarès de la revue *Down Beat*. Juste récompense pour ces treize morceaux qui donnent une bonne image de ce qu'était la musique de Tristano, maître à penser, chef d'école, ici entouré de Lee Konitz, Gene Ramey, Art Taylor. Les titres sont souvent réintitulés qui renvoient à des thèmes standards ingénieusement métamorphosés : *April (I'll Remember April), Pennies in Minor (Pennies from Heaven), Lennie-Bird (How Hight the Moon), Background Music (All of Me), 317 East 32 nd (Out of Nowhere)*. Le pianiste sourit.

Ainsi — ce n'est qu'un exemple — dans *Confucius Blues*, où il joue en décalage rythmique, selon le principe cher à Gillespie, qui, lui se distraît beaucoup plus longtemps de cette façon en se lançant à lui-même les plus difficiles défis. Le rejet du sentimentalisme n'implique pas celui de l'humour, en tout cas chez Tristano, sinon, en la circonstance, chez Konitz. Tristano détruit sa légende : pas d'excès d'austérité là-dedans. (Atlantic SD 2-7006. Distribution Wea.)

CLARKE, COREA, HUBBARD... « The Griffith Park Collection »

Un quintette de vedettes du jazz-rock se rafraîchit ici à la source du *be-bop*. Comme on ne boit pas deux fois à la même source, le résultat est ce bon disque de musique « repensée ». Prenons *Happy Time* : dès l'exposé, le passé revient, et pourtant n'est plus le même. L'articulation des phrases subsiste, mais beaucoup de tournures sont reléguées au magasin des accessoires : la quinte diminuée, les triolets, les quintolets, chers à Dizzy — dont Joe Henderson cite malicieusement un segment de chorus de *One Bass It*.

Et le thème tel que *Guernica* n'aurait pas été écrit sans Horace Silver, un thème comme *Why Wait*, sans Miles — dont Freddie Hubbard, en solo, très directement, s'inspire. Pas de *bop revival*, donc, même si l'on retrouve souvent l'accent mis sur la partie faible de chaque temps, le « baou baou » secouant des années 40. Des musiciens d'aujourd'hui — et de grande classe — font un jazz brillant qui en évoque plusieurs sans en copier jamais vraiment aucun. (Elektra 60025. Distribution Wea.)

HUBERT LAWS : « The Laws of Jazz »

La flûte a mis à peu près le même temps que l'orgue pour bien chanter en jazz. N'en déplaise aux idolâtres, *Lenox Avenue*, de Fats, c'est moins emballant que *The Beast*, de Milt Buckner, et *Devil's Holiday*, avec William Carver, moins convainquant que *Fluted Columns*, de Bud Shank. Hubert Laws (aux côtés du jeune Chick Corea, vingt-trois ans) est l'héritier des musiciens qui, dans les années 50, ont émancipé l'instrument gentillet. *Miss Thing* (blues « élargi ») et *Bimbe* (qui exploite un moment une mesure composée, qui cherche, manifestement, à trafiquer dans les rythmes) sont deux bons exemples de *soul music* flûtée — dont la force vient de loin. (Atlantic SD 8813. Distributon Wea.)

GORDON BECK : « French Connection, two »

Le jazz n'est plus, depuis des décennies, seulement américain. L'Hexagone, terre de création et d'asile, se montre, une fois de plus, accueillant pour Gordon Beck, musicien d'Angleterre d'abord, d'Europe maintenant, qui vient d'enregistrer de nouveau au studio Ramsès en février de cette année. Dans *The River*, Gordon Beck se sert amoureusement du timbre suave du « Fender Rhodes », le piano électrique qui ne cesse d'être en vogue, et qu'il sollicite encore dans *Action City*, thème bien construit, en accords parallèles, avec, dans le rythme, une pointe latine. Le Bosendorfer de *French Connection* ramène l'ombre de Bill Evans, presque à la fin d'un disque adroitement réussi. (J.M.S. 018-2473 959. Diffusion Polydor.)

LUCIEN MALSON.

Jours perdus

(Suite de la page XVI.)

D'abord il sembla que personne n'allait bouger. On entendait les petits coups secs que le commandant donnait avec son fouet sur son pantalon de treillis et le bruissement du ventilateur suspendu au plafond. Deux femmes, qui étaient les plus proches de la porte, s'empressèrent de sortir et restèrent dehors à regarder du coin de la rue. Puis les hommes à leur tour commencèrent à bouger, lentement, séparément, pour s'incorporer peu à peu les uns aux autres, au fur et à mesure qu'ils se levaient, avant d'entamer la marche d'une foule infime que je regardais partir, derrière le comptoir. Quand je sortis pour les suivre, la place donnait déjà la nausée.

Des inconnus en civil, que l'on avait déjà vus dans le village coopérer avec l'armée, sortaient les cadavres de l'église et les soldats distribuaient des pelles pour creuser une fosse qui devait être terminée pour la cérémonie de clôture du marathon. La voix de l'homme qui lisait la Bible sans s'arrêter jaillissait enrouée et nasillarde, mais sans défaillance. Des enfants couraient sur la place et des femmes cherchaient à les attraper par la main. Tout semblait immobile ou plongé dans une brume qui m'empêcha de reconnaître immédiatement Aguirre.

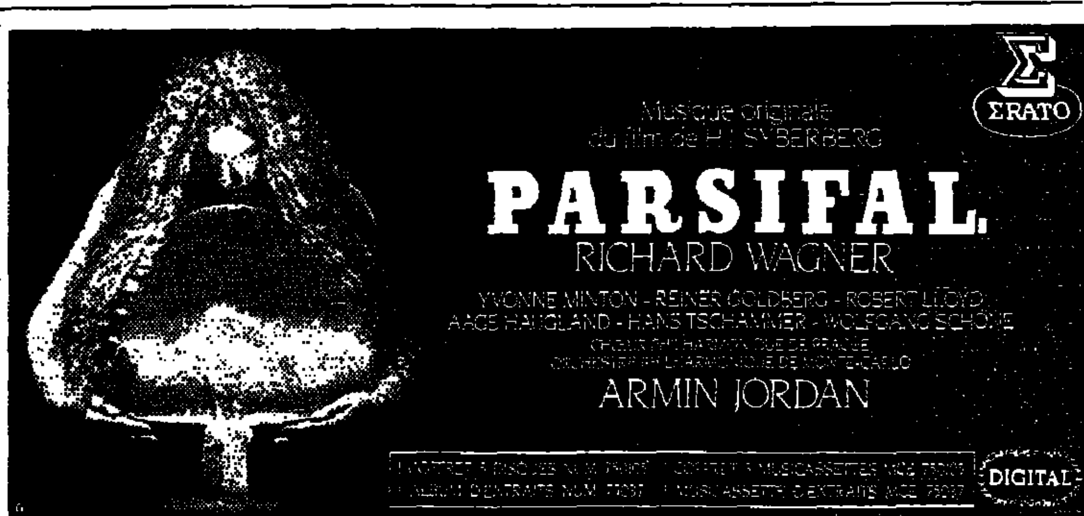
Il souleva une pelle et l'abattit sur la tête d'un des inconnus, qui tomba violemment en arrière après avoir vacillé pendant une éternité, rouge ou noire la moitié du visage.

Je crus entendre Aguirre crier avant de me mettre à courir pour fuir les détonations. La dernière chose que je vis, c'étaient quelques personnes qui se baissaient au milieu de la rue comme pour chercher des pierres. ■

Traduction de Christine Legrand.

[Né à Buenos-Aires en 1938, Osvaldo Tcherkaski, qui vit actuellement à Washington, est journaliste et écrivain. Il a écrit plusieurs recueils de nouvelles, non encore traduits en français.]





Le Monde
DIMANCHE
NOUVELLE

L E plus infâme dans cette *histoire est qu'on ne peut* la raconter. Tout s'écroula, bien que ce ne fût pas grand-chose, et il ne resta qu'un amas de ruines auquel personne ne parviendrait à croire, par peur tout simplement ou, pis encore, par lâcheté. Ceux qui auraient eu le courage de parler ne savent même pas aujourd'hui qu'ils sont morts. L'armée se retira, poussant les femmes et les *enfants à marcher en tête, et le* massacre laissa cet arrière-goût d'indifférence qui aide à survivre aux catastrophes, comme au réveil s'effacent les perversions d'un rêve. Si garder le silence serait indigne, je me dis que ce qui reste peut-être, s'il y a quelque chose à raconter, c'est de rapporter les faits en laissant l'histoire de côté.

Ce ne sont pas les histoires qui manquent dans ce village. Le sang non plus. Mon grand-père, Bartolomé Frias, était sergent et se battit contre Rosas, le dictateur. Quatre cousins germains de ma mère périrent à Trenquen–Lauquen pendant la conquête du désert, le cœur transpercé par les lances des Indiens, et personne, que je sache, n'était étranger à cette *loyauté aux caudillos que l'on* reçoit en héritage, de génération en génération. La tradition, comme nous l'appelons pour faire valoir qu'ici le vide, bien qu'il existe, a quelque chose d'illusoire.

Ici, le pire de l'ennui tombe vers 3 heures, au moment où le *travail se ralentit* à cause du soleil et de l'immensité des terres à cultiver. Mais il n'en finit jamais. Le silence des joueurs, interrompu seulement par le bruit des cartes sur la table, est toujours si semblable, et chacun connaît si bien l'autre, qu'il n'est nul besoin ou presque de parler.

Ce fut à peu près vers cette heure-là que la femme apparut. Maigrichonne, il y avait quelque chose de courageux dans son allure de phtisique : je ne sais si c'était à cause des mèche les sales de ses cheveux qui se confondaient avec les lambeaux de sa robe ou parce qu'en parlant elle découvrait des gencives où manquaient toutes les dents.

« Nous venons, si vous permettez, apporter la parole de Dieu. »

Moi qui étais en train de servir des genièvres, je suis resté derrière le comptoir à la regarder. J'ai tout de suite pensé qu'elle était une de ces mendiantes qui choisissent la pleine canicule pour demander l'aumône en vendant des images. Je lui offris un verre d'eau qu'elle but bruyamment sans même me remercier. Elle voulait que je lui laisse coller une affiche dans le café.

« Si vous voulez, vous pouvez la mettre dehors votre affiche. Montrez-la voir. »

C'était un papier assez bien imprimé à l'encre bleue sur fond blanc. Une torche était inclinée dans l'angle droit au-dessus d'une carte de la République, avec, en travers de la feuille, le dessin d'une Bible ouverte :

MARATHON BIBLIQUE NATIONAL
Première lecture complète et ininterrompue des Écritures saintes
PLACE COLONIA CASAL
cérémonie d'ouverture
10 décembre, 18 heures
cérémonie de clôture
14 décembre, 18 heures

Ma mauvaise habitude de poser des questions me valut une nouvelle odeur fétide des gencives, qui était une autre question.

« Vous ne savez peut-être pas ce qu'est un marathon ? »

Et comme je restais là à sourire, sans rien dire, elle continua.

« Vous comprenez, c'est un marathon comme les autres sauf que là il s'agit de la Bible, et que c'est mon époux qui va la lire en entier, c'est-à-dire sans s'arrêter, pour la première fois, comme nous nous sommes mis d'accord avec le maire, en première absolument mondiale.

— Et vous, qu'est-ce que vous allez faire là-dedans ?

— Moi je ne travaille plus. Les varices, vous comprenez ? »

Elle détourna la tête en direction de l'encadrement de la porte, qui n'était qu'un rectangle blanc et aveuglant à la lumière du soleil, et elle se mit à parler rapidement comme quelqu'un qui a déjà raconté mille fois la même histoire. Elle expliqua que, avant d'être enceinte, elle était équilibriste dans le cirque qu'avec son mari ils avaient dû abandonner en descendant du Chaco, parce que cela ne rapportait même pas de quoi mourir de faim.

« Votre mari, c'est le patron du cirque ?

— Non, mon époux il faisait l'Auguste — cette fois, elle dissimula ses gencives avec la paume d'une main — *et nous avons deux jumeaux qui sont nés quand nous sommes partis de Moron, il y a sept ans. Moi, je ne suis pas de Buenos-Aires, je suis de Moron. Ce qui fait que les jumeaux, ils ne le connaissent même pas mon père qui est avocat, notaire, enfin ce genre de chose. C'est comme le plus petit, celui de cinq ans ; lui non plus il ne le connaît pas mon père. Et voilà maintenant que le docteur, il dit que j'en attends encore deux et qu'il me reste encore quatre mois. C'est en écoutant le docteur, je pense, que mon époux a été inspiré et que Dieu nous a envoyé sa Providence ; et c'est comme cela qu'il a proposé le marathon au maire et que le maire lui a donné l'autorisation. Vous allez voir, ils vont mettre des haut-parleurs et tout ça. Et c'est mon époux qui va monter la scène. »*

Je lui tendis une punaise pour son affiche et pour qu'elle s'en aille. Totalement folle plus que phtisique, avec son ventre de cinq mois que personne ne pourrait remarquer, elle sortit accrocher son papier et je ne la revis jamais.

M AIS la parole de Dieu éclata deux jours plus tard avec des haut-parleurs effectivement installés dans les arbres aux quatre coins de la place. Pendant quatre jours et quatre nuits, le bruit remplaça le silence habituel, et pourtant personne ne sortit pour aller voir. Et c'est justement cette banalité, le fait même que les enfants évitaient d'aller jouer sur la place, qui nous fut fatale, sans que personne s'y attende et puisse encore moins le prévoir.

Je fus un des seuls à aller y mettre le nez, question de voir la cérémonie d'ouverture. Je fus surpris par la présence des soldats, en tenue de combat, alignés comme pour un défilé, qui récitaient, tête nue, le rosaire, et par le discours du maire totalement incompréhensible, malgré le volume des haut-parleurs, tout comme les événements que le maire ne pouvait certainement pas imaginer qu'il inaugurait. Il était flanqué du chef de bataillon — et je crois que c'est cela qui me surprit le plus — et de *l'homme qui allait lire* la Bible sans s'arrêter. Il était grand et semblait porter le poids du ciel sur ses épaules ; il avait les yeux bridés et verdâtres, avec quelque chose d'endeuillé dans le regard et l'air d'un pourfendeur d'offenses ; il portait une chemise et un pantalon en toile crasseux que l'on ne pouvait distinguer de la couleur de sa peau.

Les joues gonflées par la suffisance et d'une voix pompeuse, le maire Crignola, qui était le préposé à la vente aux enchères des terres avant d'être nommé par les militaires, semblait rendre hommage à une statue équestre que la place ne posséda jamais. Il parlait avec des vibrations dans la gorge, comme quelqu'un qui harangue les foules. D'une main il agitait les feuilles de son discours chaque fois qu'il mentionnait le nom d'un des pères de la patrie, énumérant toute une liste de comparaisons qu'il avait dû recopier d'un discours d'une autre époque. Il aurait été vain de chercher à savoir où il voulait en venir. Je me rappelle encore de l'envolée finale : *« Ils n'auront pas, certes, le génie militaire de San Martin, ni la science de Vieytes, ni l'érudition de Velez, ni l'éloquence de Castelli, ni le courage de Monteagudo, ni la profondeur de Moreno, ni la stature de Rivadavia, ni l'immanence visionnaire d'Alberdi, ni le talent d'orateur de Tejedor, parce qu'en fait ils ont tout cela réuni dans la mesure même où ils sont argentins, à une époque en proie aux raz de marée où la nationalité anxieuse réclame de façon impérieuse leurs efforts et l'honneur indispensable pour reconstruire la nationalité détruite et travailler infatigablement, unis, à l'avènement du progrès. Grâce au génie et à l'appui civique indispensable de leurs qualités civiques et morales, qui ne prétendent à aucun moment s'ériger au-dessus de la raison publique, ni se laisser dominer par l'orgueil, ni se laisser avilir par l'égoïsme, par l'autorité avec laquelle ils commandent et dans l'humilité avec laquelle ils obéissent, parce qu'ils sont argentins qui se sentent argentins et savent qu'ils sont argentins avec le sens de la patrie pour ce qu'elle est et ce qu'elle a toujours été et non pas ce que certains voudraient qu'elle soit en nous ramenant en arrière, à des temps définitivement révolus, parce que ce sont des Argentins qui irriguent de leur propre sueur les champs du travail humain et sacrifient jusqu'à l'holocauste de leurs propres vies dans cet affrontement éternel entre l'ordre et le chaos, entre la culture et la barbarie, entre la consécration au divin et l'iniquité de ceux qui prétendent que nous sommes tous nés ennemis de Dieu. »*

L A première chose étrange se produisit dès le jour suivant avec l'apparition des premiers cadavres. Ils les descendaient en camion et les jetaient à l'intérieur de l'église, juste en face de la place où résonnait la voix de l'homme qui lisait la Bible sans s'arrêter. Ils durent enfoncer la porte de l'église, et l'on dit qu'ils décidèrent de les entasser là parce que le curé avait fait savoir qu'il était *opposé au marathon*. Très vite, la puanteur devint plus insoutenable que le silence martelé par la voix lancinante de l'homme qui lisait la Bible à toute vitesse, comme s'il fuyait une attaque d'Indiens, indifférent à la brûlure implacable du soleil et à l'odeur que le vent de la nuit ne faisait qu'aggraver.

Le jour où le marathon devait prendre, fin nous étions là comme d'habitude. Abruti et décomposé comme le reste, le café était devenu tous ces jours un endroit où alléger la peur d'être contaminés, une sorte de refuge où échanger prudemment un regard fugace avec, de temps à autre, la complicité des hommes qui jouaient aux cartes.

Une fois évanoui le bruit macabre du camion, dont le passage quotidien nous indiquait qu'il était presque midi, quelqu'un, une femme probablement, dit que le plus horrible c'était que le curé s'obstinait à rester à l'intérieur de l'église, et que à l'heure qu'il était, il devait être mort de tant de pourriture.

Comme toute attente celle-ci se transforma en impatience vers la fin. De la table du fond qu'il occupait invariablement jusqu'à la tournée du départ, le *tano* (1) Cavarozzi, d'une voix rauque, dit ce que nous pensions tous intérieurement.

« Qu'ils se tuent entre eux, c'est leur affaire. Ce qui ne me paraît pas très régulier, c'est qu'ils viennent le faire ici. »

Soudain, comme si cette voix l'avait appelé, l'uniforme impeccable et bien repassé du chef du bataillon se découpa dans l'entrée du café, et il avança d'un pas qui lui aurait permis d'enfoncer une porte s'il y en avait eu une.

— *« Vous êtes combien dans ce village ? »*, dit-il en parlant dans le vide alors que dans le café l'air se raréfiait.

« Ici, vous êtes à Cañada Seca », dit en traînant les mots une voix lente qui venait de la table des joueurs de *tute*.

Le chef du bataillon abaissa les yeux. C'est Aguirre qui venait de parler.

« A toi, personne ne te demande où tu crois avoir posé ton cul, mais combien vous êtes ici bande de fainéants? »

« Eh ! vous le voyez bien, même pour crever il ne restera pas de gens dans ce village », répondit Aguirre sans arrêter le jeu.

D'un coup de fouet, le chef du bataillon fit voler les cartes et enfonça le manche dans les côtes d'Aguirre.

« Tout le monde sur la place ! », ordonna le chef du bataillon, son fouet pointé cette fois-ci en direction de la porte.

(Lire la suite page XV.)

(1) Surnom populaire des Argentins d'origine italienne.



FRANÇOIS RETALI.

Jours perdus

par OSVALDO TCHERKASKI

هكذا من الأصل